

LE MONDE DES LIVRES

■ Stewart O'Nan et l'Amérique
■ « Le Monde des poches »



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16470 – 7,50 F – VENDREDI 9 JANVIER 1998 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ TÉMOIGNAGE

Le récit de Bernard-Henri Lévy sur les massacres en Algérie

SIPA PRESS

APRÈS ALGER, où la violence couve sous un calme apparent (*Le Monde* du 8 janvier), Bernard-Henri Lévy s'est rendu dans la Mitidja et l'ouest du pays. A Larbâa, Benthala, Raïs, Igoujdal, là où l'on égorge, où l'on tue à la hache, où l'on brûle des enfants, il a recueilli, pour *Le Monde*, de nombreux témoignages qui décrivent non seulement l'horreur des carnages, mais aussi comment opèrent les tueurs et les raisons pour lesquelles l'armée n'intervient pas, ou si peu.

A Raïs, dans la Mitidja, près d'Alger, un officier proteste de la bonne foi des militaires : *« Citez-moi une armée qui soit prête à sortir de ses cantonnements, comme ça, en pleine nuit, sans ordre exprès de sa hiérarchie (...) C'est une armée statique ; elle a une culture très armée rouge ; elle n'a jamais bien su bouger ; alors à plus forte raison la nuit, face à des sauvages qui ont le bénéfice de la surprise. »*

Bernard-Henri Lévy est allé aussi à Arzew, port de l'Ouest, terminal gazier et pétrolier protégé par des murs, des barrages et des patrouilles militaires, un satellite espion, des écrans de contrôle qui détectent le moindre mouvement suspect.

Pourquoi les autorités n'assurent-elles pas aux Algériens la sécurité qu'elles estiment nécessaire au gaz et au pétrole ?

Lire pages 12 et 13 et nos informations page 3

Claude Allègre consulte les élèves sur la réforme des études au lycée

Le ministre veut modifier les programmes et les filières

CLAUDE ALLÈGRE, ministre de l'éducation nationale, et Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, ont donné, jeudi 8 janvier, le coup d'envoi de la réforme des lycées. Quatre millions de questionnaires ont été adressés aux lycéens et aux enseignants. Des débats se tiendront dans les établissements, avant un colloque national les 29 et 30 avril. Edgar Morin préside un conseil scientifique tandis que Philippe Meirieu, spécialiste en sciences de l'éducation, pilotera l'organisation de cette « *réflexion* ». *« C'est la plus grande consultation engagée sur les programmes depuis 1968 »*, a affirmé M. Allègre, qui souhaite redéfinir les disciplines, les filières et les savoirs enseignés au lycée. Une démarche similaire avait été engagée par Lionel Jospin, en 1989, qui a abouti à plusieurs réformes, dont celle du baccalauréat en 1995. Les syndicats enseignants ont fait part de leurs réserves.

Lire page 9



M. Jospin face aux chômeurs

■ Le premier ministre reçoit les syndicats et les représentants des sans-emploi

■ Martine Aubry change de ton

■ La police multiplie ses interventions

■ Jacques Chirac recommande une baisse des charges sur les salaires

Lire pages 6 et 7

■ **Ouverture en Iran**

Dans un entretien à CNN, le président iranien appelle les Américains à « *ouvrir une brèche dans le mur de la méfiance* ». Pour délivrer son message au « *grand peuple américain* », Mohamad Khatami a dû défier les durs du régime iranien. p. 2 et notre éditorial p. 16

■ **Crise en Asie**

La crainte d'une faillite de l'Indonésie a entraîné une chute de 19 % à la Bourse de Djakarta et un effondrement de la monnaie indonésienne, qui perd 14 % face au dollar. p. 5

■ **Les bons résultats de la SNCF**

La SNCF enregistre moins de 1 milliard de francs de déficit en 1997 et peut désormais espérer retrouver l'équilibre en 1998. p. 18

■ **Procès Papon**

Le président Jean-Louis Castagnède s'impatiente. La cour d'assises piétine sur les questions des avocats de la partie civile, censées éclairer les circonstances de l'organisation du convoi du 26 août 1942. p. 10

■ **Le tronçon auvergnat de l'A 89**

« *L'autoroute des présidents* » Lyon-Bordeaux passera par le parc national des Monts d'Auvergne. Des recours devant le Conseil d'Etat devaient être déposés. p. 11

■ **Fiscalité écologique en 1999**

Dominique Voynet annonce que les carburants seront taxés différemment selon leur degré de pollution. p. 31

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 109 - 7,50 F

Un « gentilhomme » du pape étranglé avec une écharpe rouge

***AURAIT-ON** parlé du dix-neuvième meurtre d'un homosexuel à Rome depuis 1990 si la dernière victime n'avait été l'un des* « gentilhommes de Sa Sainteté » ? Officiellement répertorié dans l'*Annuaire pontifical*, Enrico Sini Luzi, qui avait des quartiers de noblesse italienne, âgé de soixante-sept ans, célibataire, a été découvert, mardi 7 janvier dans son appartement romain, étranglé à l'aide d'une écharpe rouge, la tête frappée par un chandelier de cuivre. Selon les premiers éléments de l'enquête, le crime remonterait au dimanche soir précédent. Sur les lieux, divers éléments accréditent la thèse de « *jeux érotiques à caractère sado-masochiste* » présentée par la police.

Devant ces meurtres en série, l'émotion est intense dans la communauté homosexuelle italienne. Selon l'association Arcigay, plus de cent cinquante homosexuels seraient, chaque année, assassinés en Italie. Ses responsables dénoncent aujourd'hui « *la violence sociale engendrée par le climat d'homophobie* » qui règnerait dans leur pays et appellent le gouvernement à une riposte énergique.

Mais la personnalité d'Enrico Sini Luzi, la nouvelle victime, l'un des « *gentilhommes* » qui assurent au Vatican le service du pape, donne un autre tour à l'affaire. Des responsables gays, comme Massimo Consoli ou Franco Grillini, n'ont pas craint de mettre en cause la double vie de cet homme, partagé entre l'exercice de sa fonction au palais apostolique le jour et les jeux érotiques dans son appartement la nuit, ni de faire l'amalgame entre cette « *atmosphère antihomosexuelle* » et les positions de l'Eglise catholique sur cette question. Si l'émotion est également grande au Vatican, aucun commentaire officiel n'a suivi la découverte du corps d'Enrico Sini Luzi et *L'Avvenire*, le quotidien de la conférence épiscopale italienne, s'est contenté de rapporter brièvement l'information.

Les « gentilshommes de Sa Sainteté » ont été créés par un décret du pape Paul VI, en 1968. Cette dénomination réunit les « caméristes » laïcs et ecclésiastiques chargés, depuis l'ancienne cour pontificale, de gérer la Maison du pape. Le rôle des « gentilshommes » est limité au service d'antichambre au cours des réceptions de personnalités politiques : visites d'Etat, remises de lettres de créances, visites officielles, etc. Les anciens uniformes, hérités de la mode espagnole, ont disparu. Aujourd'hui, les « gentilshommes » du pape portent durant leur service un frac noir fermé sur le devant et arborant une grande chaîne en or.

Qu'après ce tragique fait divers romain, l'Eglise catholique soit tenue pour coresponsable, en raison de discriminations que ses positions encourageraient, serait pour le moins excessif, sinon absurde. Les documents les plus récents du magistère de l'Eglise font clairement la distinction entre l'homosexualité, qui est qualifiée de comportement « *intrinsèquement désordonné* » dans le Catéchisme universel de 1992, et les homosexuels qui « *doivent être accueillis avec respect, compassion et délicatesse* ». On évitera à leur égard « *toute marque de discrimination injuste* », ajoute même le catéchisme catholique. Toutefois, l'Eglise ne devrait pas se croire dispensée de préciser à nouveau ses positions pour éviter les malentendus et les amalgames.

Henri Tincq

L'étrange duvet du dinosaure

LA DÉCOUVERTE, en Chine, d'un petit dinosaure doté d'un plumage rudimentaire a suscité l'émoi des scientifiques persuadés que les oiseaux sont les descendants de ces reptiles préhistoriques. En collaboration avec la revue scientifique *Nature*, qui publie pour la première fois en Occident une description complète du *Sinosauropteryx* de 145 millions d'années, *Le Monde* dresse le bilan des études menées à son sujet. Elles montrent que la « toison » du dinosaure chinois n'est composée ni de plumes, ni de poils. Les chercheurs tablent sur la mise au jour d'autres spécimens sur le riche site de Yixian, où des colonies d'oiseaux fossiles ont été trouvées, pour vérifier leurs théories.

Lire page 23

Une passe difficile pour le premier ministre

***LA MOBILISATION** des mouvements de défense des chômeurs, appuyée par les associations de lutte contre l'exclusion*, atteint le gouvernement et la majorité au cœur de leurs promesses. Ce qui n'était au départ qu'une opération un peu rituelle de l'organisation CGT des chômeurs de Marseille, pour obtenir une « prime » de fin d'année, est devenu autre chose : la première action durable menée non seulement au nom des sans-emploi, mais avec eux.

La France n'a certes pas découvert, à cette occasion, ce que chacun sait : que le chômage est un insupportable gâchis humain, générateur de misère et d'angoisse. Qu'il n'y ait pas de chômeurs heureux, on le savait de reste, mais ce malheur-là, la société, depuis le temps, avait appris à ne pas le voir, et ceux qu'il frappe, à ce qu'on ne les voie pas. Le début de cet hiver 1998 restera celui des chômeurs en lutte, comme celui de 1984 avait été celui des « nouveaux pauvres », mais avec une différence : il y a quatorze ans, l'abbé Pierre ressortait sa pèlerine pour venir en aide aux fins de droits et aux SDF. Les nouveaux chômeurs d'aujourd'hui ont choisi de s'aider eux-mêmes. Un gouvernement de gauche, particulièrement celui de Lionel Jospin, devrait y voir un cadeau du ciel : ceux qui souffrent le plus des rigidités d'un système économique qui semble être devenu une machine à exclure plutôt qu'à intégrer paraissent trouver enfin le chemin de l'expression sociale et médiatique ! Or, il a semblé étonnamment mal à l'aise. D'abord, comme n'importe quel gouvernement ordinaire, il s'offusque du moindre désordre. Qui agit, crie ou « occupe », dérange. Ensuite, comme tout parti, le PS soupçonne une manœuvre hostile et s'en défie : comment pourrait-on être de gauche et prendre le risque de gêner la gauche en marche ? Il doit y avoir du communiste anti-Hue ou du trotskiste là-dessous. Sans aucun doute, de même que des cédétistes anti-Notat et des cégétistes ravis de montrer à la secrétaire générale de la CFDT qu'ils savent mieux qu'elle – et contre elle – faire entendre la voix des chômeurs.

Rien ne permettait de prévoir la tournure que prendraient des occupations, limitées en effet, comme devait le relever Martine Aubry, à quelques antennes Assedic sur plus de six cents et mobilisant, dans un premier temps, moins de trois cents personnes en tout.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 16

Une guerrière du jazz



JOËLLE LÉANDRE

ELLE SE DIT « *empêcheuse de tourner en rond* », « *guerrière* ». La contrebassiste de jazz Joëlle Léandre, quarante-six ans, est une amoureuse de son instrument, qu'elle caresse, fouette, traite et maltraite. « *La contrebasse est la revanche du siècle*, dit-elle, *c'est l'instrument type de l'époque.* » En duo avec le contrebassiste William Parker, elle ouvre, vendredi 9 janvier, au Théâtre Antoine-Vitez d'Ivry, le festival de musiques Sons d'hiver.

Lire page 26

DIPLOMATIE Dans sa première adresse à la *« nation »* américaine, le président iranien, Mohamad Khatami, a préconisé, mercredi 7 janvier, une diplomatie de la culture qui permettrait aux deux peuples de se connaître et de dissiper le climat de méfiance qui les sépare depuis près de vingt ans. ● L'ISLAM n'est pas antinomique des libertés ni l'ennemi d'aucune nation ni d'aucune religion, a plaidé le président du seul Etat au monde où les religieux sont au pouvoir, dans un entretien avec la chaîne de télévision américaine CNN. Il a préconisé un *« dialogue entre les civilisations »* qui précéderait et faciliterait des négociations sur les questions politiques. ● LES ETATS-UNIS, tout en se félicitant du ton nouveau du président iranien, demeurent prudents. Ils affirment vouloir juger Téhéran sur ses actes et non sur ses paroles *(lire notre éditorial page 16).*

Le président iranien invite les Américains à mieux comprendre son pays

Dans un entretien avec la chaîne de télévision CNN, Mohamad Khatami a recommandé, mercredi 7 janvier, des échanges de professeurs, d'écrivains, d'artistes et de journalistes en attendant que s'instaure un climat favorable à l'ouverture d'un débat sur les questions politiques

WASHINGTON
de notre correspondant

Le chemin d'une reprise des relations américano-iraniennes sera long, aléatoire et semé d'embûches. Telle est l'impression qui se dégage de l'entretien accordé, mercredi 7 janvier, par le président iranien à CNN. Mohamad Khatami a redit sa volonté de nouer un dialogue entre les civilisations et les peuples d'Iran et des Etats-Unis, mais il ne voit pas, au moins dans l'immédiat, la nécessité d'engager des relations politiques directes avec Washington.

Tout en se félicitant du ton relativement modéré du président Khatami, l'administration américaine a rappelé que seules des conversations directes et officielles entre gouvernements peuvent favoriser un rapprochement. Sans le préciser publiquement, Washington mesure cependant à quel point le président iranien est engagé dans une démarche politique délicate, qui l'oblige à ne pas heurter de front l'aile la plus radicale de la République islamique.

Tout au long des quarante minutes qu'aura duré cet entretien, l'ombre des jeux de pouvoir qui se déroulent à Téhéran est apparue en filigrane. Mais sa priorité étant de s'adresser au peuple américain, M. Khatami l'a fait en flattant la grandeur de la civilisation américaine et en la mettant en garde contre la politique dangereuse de son propre gouvernement.

Rappelant que l'Amérique a été fondée sur les valeurs de la liberté et de l'esprit religieux qui animaient les Puritains venus d'Angleterre, il a souligné que celles-ci sont également à la base de la civilisation iranienne et de la révolution islamiste. *« Nous ressentons une affinité intellectuelle avec l'essence de la civilisation américaine »*, a-t-il assuré, tout en regrettant que la politique étrangère des Etats-Unis depuis un demi-siècle soit *« incompatible »* avec ces vertus civilisatrices. La diplomatie américaine continue, selon lui, d'être prisonnière d'une *« mentalité de la guerre froide »*, consistant à présenter l'islam comme *« le nouvel ennemi »*.



PAS DE « LIENS POLITIQUES »

Cela n'empêche pas l'Iran de souhaiter un rapprochement avec l'Amérique : pour le président iranien, rien ne doit empêcher un *« dialogue et une compréhension entre nations, particulièrement entre érudits et penseurs »*, que peut favoriser l'échange *« de professeurs, écrivains, artistes, journalistes et touristes »*. S'agissant, en revanche, des relations politiques, M. Khatami s'est félicité du fait que l'Iran puisse atteindre ses objectifs sans l'assistance américaine, notamment grâce à ses liens avec l'Europe. *« Nous poursuivons nos propres activités et n'avons pas besoin de liens politiques avec les Etats-Unis »*, a-t-il dit.

Pour aller au-delà, il faudrait qu'il y ait *« un premier craquement »* dans le *« mur de méfiance »* qui s'est élevé entre les deux pays en raison de l'attitude de Washington, comme en témoigne, a-t-il précisé, la loi D'Amato, qui menace de sanctions les sociétés investissant dans le secteur des hydrocarbures iranien. L'administration américaine pèse encore le pour et le contre s'agissant de l'application de cette législation à l'encontre des sociétés d'un consortium conduit par la française Total, qui a conclu un important accord gazier avec Téhéran. Washington cherche un compromis avec les capitales concernées, comme l'a souligné la visite à Paris, mercredi, de Thomas Pickering, sous-secrétaire d'Etat chargé des affaires politiques.

L'administration Clinton est partagée entre le souci de ne pas provoquer un conflit ouvert avec les Européens et la Russie et celui de faire appliquer une législation à laquelle les Républicains tiennent mordicus. Tout en rappelant que l'option d'une application des sanctions reste d'actualité, Stuart Eizenstat, sous-secrétaire d'Etat chargé des affaires économiques, a annoncé que l'administration procède à un réexamen de cet *« outil controversé »*, une décision qui sera accueillie avec intérêt à Téhéran.

LUTTE DE POUVOIR

Dans l'immédiat cependant, l'Iran, ainsi que l'a souligné le président Khatami, n'entrevoit *« aucun signe de changement »* dans la position américaine, ce qui est une manière de répondre à l'identique au bilan que dressent les Etats-Unis de l'attitude iranienne dans trois domaines-clés : le soutien de Téhéran au terrorisme, ses efforts pour se doter d'armes de destruction massive et son opposition violente au processus de paix au Proche-Orient. L'amélioration des relations bilatérales, a souligné l'administration Clinton, *« ne dépend pas de ce que le gouvernement iranien dit, mais de ce qu'il fait »*.

Sur de nombreux sujets, les propos du président iranien ont été conciliants : le terrorisme *« doit être condamné sous toutes ses formes »*, a estimé M. Khatami, précisant toutefois que le fait de soutenir ceux qui *« se battent pour la libération de leur terre »* ne relève pas du terrorisme. Avec la même assurance, il a démenti que l'Iran cherche à se doter de l'arme nucléaire : *« Nous ne sommes pas une puissance nucléaire et n'avons pas l'intention de le devenir. »*

Au-delà d'une déception justifiée par l'absence de propositions concrètes de la part du président iranien, les Américains ont cependant des raisons d'être encouragés à poursuivre une diplomatie des petits pas avec Téhéran. M. Khatami a implicitement confirmé l'existence d'une lutte de pouvoir entre modérés et radicaux, la première tendance (qu'il incarne), croyant *« à la prédominance de la logique et de l'autorité de la loi »*, la seconde estimant qu'elle est *« habilitée à s'affranchir de la loi »*.

« Personne ne doit se considérer comme au-dessus de la loi ni essayer d'imposer ses vues à d'autres », a-t-il souligné, ajoutant : *« Nous sommes déterminés à ce qu'il y ait un seul gouvernement. »* Cette dichotomie du pouvoir à Téhéran explique la prudence américaine s'agissant du crédit à accorder à l'offre de dialogue iranienne.

Laurent Zecchini

« Il faudrait une première brèche dans ce mur de méfiance »

INTERROGÉ pendant quarante minutes par la chaîne de télévision américaine CNN, le président iranien Mohamad Khatami a notamment déclaré : *« Rien ne devrait empêcher le dialogue et la compréhension entre nos deux nations* [mais] *il existe beaucoup de méfiance entre nous, une méfiance basée sur de mauvaises attitudes de la part du gouvernement américain. La position du gouvernement américain après la victoire de la révolution* [de 1979] *n'a pas été celle d'un pays développé. Si les négociations* [entre nous] *ne sont pas basées sur du respect mutuel, elles ne conduiront jamais à des résultats positifs.*


VERBATIM

» (...) Il faudrait une première brèche dans ce mur de méfiance afin de préparer le changement et de créer la possibilité d'étudier une situation qui est nouvelle. Malheureusement, par le passé et jusqu'à présent, le comportement du gouvernement américain a toujours attisé ce climat de méfiance et nous n'avons jusqu'à présent décelé aucun changement dans son comportement. (...) [Le terrorisme] *est l'un des aspects du problème que nous avons avec les Etats-Unis. Ils commencent par mettre en avant des accusations infondées et, lorsqu'ils proposent d'ouvrir des discussions, ils expliquent vouloir parler de ces accusations, qui ne reposent sur rien.*

» Nous rejetons toutes ces allégations. La violence n'est pas un moyen pour parvenir à ce que l'on souhaite. Le terrorisme n'a aucune utilité et je le condamne catégoriquement. Que ceux qui avancent les accusations contre nous en apportent les preuves ; celles-ci, bien sûr, n'existent pas.

» (...) En même temps, défendre les peuples qui luttent pour la libération de leur terre n'est pas, à mon avis, défendre le terrorisme. C'est, en fait, défendre ceux qui sont engagés dans une lutte contre un terrorisme d'Etat. (...) Nous avons déclaré notre opposition au processus de paix [israélo-palestinien] *parce que nous pensons qu'il ne réussira pas. Dans le même temps, nous avons dit clairement que nous ne voulions imposer à quiconque nos vues. Nous pensons que les Palestiniens ont le droit à l'autodétermination et que c'est seulement à ce moment qu'il pourra y avoir la paix. (...) L'impression que l'on peut avoir au Proche-Orient est que certaines décisions de la politique étrangère américaine sont prises à Tel-Aviv et non à Washington. Et j'ai le regret de dire que cette politique inappropriée (...) ne sert pas les intérêts américains. (...) Nous espérons que les Etats-Unis ne vont pas mettre en péril le prestige et le crédit du peuple américain en soutenant un régime raciste qui n'a même pas le soutien des juifs. »*

A propos des accusations portées contre l'Iran, soupçonnée de confectionner la bombe atomique, M. Khatami a déclaré : *« Nous sommes signataires du traité de non-prolifération nucléaire. Nous n'avons pas de projet pour construire des armes atomiques et cherchons seulement à acquérir une énergie nucléaire pacifique. Il est amusant de constater que ceux qui se montrent si attachés à protéger l'humanité contre les armes nucléaires soutiennent totalement Israël qui est une puissance nucléaire et qui n'a pas signé le traité de non-prolifération. Nous ne sommes pas une puissance nucléaire et n'entendons pas le devenir. »*

Près de vingt ans de crises

● **Rupture des relations.** Les relations diplomatiques entre les Etats-Unis et l'Iran ont été rompues pendant la crise des otages qui a éclaté peu après le début de la révolution iranienne de 1979.
Le 4 novembre 1979, l'ambassade américaine en Iran, pays allié de Washington jusqu'à cette date, est prise d'assaut et son personnel est retenu en otage. Cette crise s'achève en janvier 1981 avec la libération des 52 derniers otages.
Le 7 avril 1980, les Etats-Unis rompent les relations diplomatiques avec l'Iran. Le 24 avril 1981, le gouvernement suisse prend en charge les intérêts américains à Téhéran. Les intérêts iraniens aux Etats-Unis sont représentés pour leur part par le gouvernement pakistanais.
● **Gel des avoirs.** Depuis 1979, les Etats-Unis gèlent d'importants avoirs iraniens. Cette somme s'élevait à 4 milliards de dollars (25 milliards de francs) au plus fort de la crise des otages. La multiplication des tractations et des annonces ne permet pas aujourd'hui de connaître avec précision le montant total de ces avoirs iraniens qui ont cependant été évalués à plus de 500 millions de dollars à la fin des années 80.
● **Embargo.** En 1995, les Etats-Unis décrètent un embargo économique à l'encontre de l'Iran et allouent une somme de 20 millions de dollars à la CIA pour qu'elle mène des opérations de déstabilisation du régime de Téhéran. Cette somme a été depuis reconduite chaque année. En août 1996, le président Bill Clinton signe la loi D'Amato, adoptée par le Congrès, qui vise à sanctionner les compagnies étrangères qui investiront en Iran ou en Libye plus de 40 millions de dollars par an.

Mohamad Khatami, un président atypique aux prises avec le noyau dur du régime

ILS ONT BAISSÉ les bras face à la détermination du président Mohamad Khatami à s'adresser au *« grand peuple américain »*, non sans avoir cherché à lui imposer des garde-fous. Les tenants de la ligne dure en Iran ont lâché prise, à quelques heures de la diffusion de l'entretien accordé par le président Mohamad Khatami à CNN. *« Adresser un message au peuple américain n'est pas une mauvaise chose. Nous devons lui faire part de nos griefs contre ses dirigeants »*, a déclaré mercredi 7 janvier le président du Parlement, Ali Akbar Nategh Nouri, l'une des principales figures du courant conservateur.

L'équilibre entre les factions au pouvoir à Téhéran est ainsi conçu que, dans la dernière ligne droite, l'image doit toujours être lisse, les contradictions résorbées et l'unité publiquement affichée. Cela est presque plus vrai encore depuis que M. Khatami a été élu, en mai 1997, président de la République islamique, parce que l'intéressé a montré un véritable entêtement à dire ce qu'il pensait être bon pour son pays, même lorsque plus grand que lui, en l'occurrence le Guide de la révolution, Ali Khamenei, était d'un avis radicalement différent.

Les déclarations de M. Nategh Nouri mettaient en fait un terme à une vive campagne hostile au dialogue avec les Etats-Unis, lancée par l'aile la plus conservatrice du régime après que le président eut annoncé, le 15 décembre 1997, qu'il avait l'intention de *s'adresser « au grand peuple américain » « à propos de l'Amérique »*. Il avait alors constaté à regret que *« les hommes politiques américains sont anachroniques »*, *« réactionnaires de notre point de vue »*, qu'ils n'ont pas compris que le *« monde* [est] *en voie de multipolarisation rapide »* et qu'ils s'imaginent toujours qu'après la chute de l'Union soviétique, les Etats-Unis sont *« la seule puissance et doivent imposer leur volonté au monde à n'importe quel prix »*.

Comme pour apaiser les craintes de tous ceux qui ont jugé l'initiative présidentielle osée, le ministre des affaires étrangères, Kamal Kharazi, avait estimé utile de préciser, trois jours plus tard à la télévision, que M. Khatami parlerait du *« mauvais traitement »* réservé par les Etats-Unis à son pays. Et il avait renvoyé la balle dans le camp de Washington, qu'il avait invité à dire s'il est désireux ou non de changer de politique envers Téhéran.

La quasi-panique qui semble s'être emparée de l'aile « dure » du régime fait d'autant plus sourire que le prédécesseur de M. Khatami, Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, avait déjà accordé au moins un entretien à une chaîne de télévision américaine sans provoquer de remue-ménage public. C'est donc la personnalité même de M. Khatami qui leur a fait peur, parce qu'il est atypique.

Les conservateurs ont finalement plié devant la détermination présidentielle. Mais ils restent hostiles à toute idée de « rapprochement » avec Washington

Mais au-delà de l'aspect proprement iranien de l'affaire, l'ouverture d'un dialogue avec les Etats-Unis est une question extrêmement sensible en Iran. Les jeunes, il est vrai, rêvent d'Amérique parce qu'elle représente à leurs yeux l'antidote de leur quotidien, c'est-à-dire la liberté – souvent comprise d'ailleurs comme l'absence de toute contrainte. Mais cela n'est pas forcément vrai pour l'ensemble de la classe politique ou politisée.

Après l'échec de l'exportation de la révolution, la fin de la guerre contre l'Irak et une certaine dissolution des grands principes révolutionnaires, l'antagonisme irano-américain est devenu, avec la tenue islamique de rigueur pour les femmes, le fonds de commerce des conservateurs, la raison d'être, à leurs yeux de la République « islamique ». Les autres – et le président Khatami et ses amis en sont – ne supportent pas la suffisance avec laquelle Washington traite l'Iran, cherchant à le mettre à genoux et s'employant à lui imposer des sanctions non seulement unilatérales, mais aussi internationales. Ils tirent une fierté certaine d'oser dire ce qu'ils pensent et de leur refus de se soumettre aux diktats de Washington dans une région où les Etats-Unis font la pluie et le beau temps.

Les premiers à poser le problème sur la place publique furent des amis de M. Khatami, une partie de sa base électorale et politique, ceux que l'on appelle la gauche islamique. L'un de leurs organes, le journal *Salam*, a réclamé, dès le 27 décembre que la question du dialogue avec le gouvernement américain soit soumise à référendum. *« Nous expliquerons alors notre position et dirons pourquoi une reprise des relations avec les Etats-Unis n'est pas dans notre intérêt »*, ajoutait le journal.

Au moins le problème était-il posé en termes démocratiques, ce qui ne fut pas le cas lorsque les conservateurs, et singulièrement leur figure de proue, l'ayatollah Khamenei, montèrent au créneau quelques jours plus tard. *« Les médias occidentaux disent que certaines factions, certains individus ou groupes, voire le gouvernement sont enclins à une réconciliation avec l'Occident et l'Amérique. Il n'y a rien de vrai dans tout cela »*, a déclaré le Guide à la prière du vendredi – chose rare en Iran où il existe un imam de ladite prière. *« Ceux qui pensent que les Etats-Unis ont renoncé à leur attitude arrogante sont naïfs »*, a enchaîné le quotidien *Joumhouri islami*. Le relais a été passé de main en main dans la presse, les mosquées et au Parlement.

Selon Amir Tahéri, spécialiste des affaires iraniennes du quotidien saoudien *El Chark el Aousat*, les conservateurs ont même tenté, en vain, d'obtenir qu'un paragraphe antiaméricain soit inclus dans la déclaration finale du récent sommet de l'Organisation de la conférence islamique qui s'est tenu à Téhéran en décembre. Ils ont ensuite essayé d'empêcher que M. Khatami s'adresse aux Américains mais ils ont seulement obtenu que l'entretien avec CNN soit différé de quelques jours.

S'ils ont tout lieu de se satisfaire des critiques adressées par le président aux responsables politiques américains, ils ne partagent certainement pas sa suggestion de favoriser un dégel par ce que l'on pourrait appeler une « diplomatie de la culture ». Le Guide a maintes fois répété qu'il fallait maintenir la République islamique à l'abri de la *« contamination »* par les *« germes »* de la culture occidentale, décadente et immorale à ses yeux. Mohamad Khatami n'est très certainement pas au bout de ses peines.

Mouna Naïm

L'ancien président sud-africain va être traduit en justice

Pieter W. Botha refuse toujours de témoigner devant la commission Vérité et Réconciliation sur son rôle durant l'apartheid

JOHANNESBURG
de notre correspondant

L'ancien président Pieter Willem Botha devra répondre devant la justice de son refus de témoigner devant la commission Vérité et Réconciliation (TRC). A la demande de cette commission chargée de faire la lumière sur les crimes de l'apartheid, le procureur de la province du Cap – où est basée la TRC – a décidé, mercredi 7 janvier, d'engager des poursuites contre l'ex-chef de l'Etat. M. Botha doit comparaître devant le tribunal le 23 janvier. Il encourt une peine pouvant aller jusqu'à deux ans d'emprisonnement.

Même s'il est peu probable qu'une telle sanction soit appliquée, la décision de poursuivre M. Botha en justice constitue un durcissement sans précédent à l'égard des anciens dirigeants du régime d'apartheid. Jusqu'à présent, la TRC s'était montrée conciliante malgré leur refus de reconnaître la moindre responsabilité personnelle dans les atrocités commises. Mercredi encore, son vice-président, le docteur Alex Boraine, a regretté le recours à la justice et a lancé un dernier appel à M. Botha pour lui demander d'accepter de comparaître.

Soucieuse de ne pas menacer le processus de réconciliation nationale, la commission a toujours évité de faire apparaître ses travaux comme une chasse aux sorcières dirigée contre la minorité blanche. C'est pourquoi elle s'était montrée prévenante à l'égard de M. Botha. Mgr Desmond Tutu, le président de la TRC, faisait valoir son âge (quatre-vingt-un ans) et sa qualité d'ex-premier personnage du pays. En 1996, Mgr Tutu s'était rendu au domicile de M. Botha plutôt que de le convoquer devant la commission comme un témoin ordinaire.

ARROGANCE CONTRE FRUSTRATION

Mais, ces derniers mois, les relations entre les deux hommes ont tourné à l'affrontement sous l'effet des déclarations provocatrices de l'ancien président. Celui qui dirigea d'une main de fer le régime d'apartheid de 1978 à 1989 a qualifié la TRC de « *cirque* ». Le « crocodile », comme on le surnomme en Afrique du Sud, a refusé à plusieurs reprises d'obtempérer aux convocations de la commission pour s'expliquer sur son rôle dans le système de ségrégation raciale.

L'ex-chef de l'Etat a daigné répondre seulement par écrit en affirmant qu'il n'avait aucune excuse à présenter et qu'il n'avait fait que lutter contre les « *forces révolutionnaires marxistes* » ! M. Botha a accusé la TRC de partialité, soutenu dans cette attitude par les partis d'opposition blancs. Ces derniers ont récemment reproché à la commission d'avoir accordé une amnistie collective aux dirigeants du Congrès national africain (ANC) pour les abus commis au sein de la mouvance antiapartheid. A l'image de presque tous les anciens dirigeants, M. Botha continue d'affirmer qu'il n'a rien à se reprocher, même si d'anciens responsables de la police l'ont accusé d'avoir autorisé l'élimination de militants anti-apartheid.

L'arrogance des ex-dirigeants de l'apartheid n'a fait qu'alimenter la frustration d'une partie de la population noire à l'égard de la TRC. Ce sentiment est renforcé par les révélations sur les atrocités et les demandes d'amnistie de leurs auteurs. Il a encore été accentué, ces dernières semaines, par la mise en cause, devant la commission, de Winnie Madikizela-Mandela, l'ex-épouse de Nelson Mandela, toujours populaire dans les townships.

Dans ce contexte, l'attitude de M. Botha était inacceptable aussi bien pour la TRC que pour le pouvoir. Le président Mandela a tenu à affirmer à plusieurs reprises que « *personne n'était au-dessus de la loi, y compris M. Botha* ». A l'occasion de son discours d'adieu en tant que président de l'ANC lors du récent congrès de Mafikeng, le chef de l'Etat s'est montré inhabituellement virulent à l'égard de la minorité blanche, fustigeant notamment le refus des anciens dirigeants de coopérer avec la TRC.

Le durcissement à l'égard de M. Botha s'inscrit dans une volonté générale du pouvoir d'apaiser l'amertume grandissante de la population noire à l'égard des compromis imposés par la réconciliation. Toute la difficulté consiste à éviter aussi d'alimenter l'amertume de la minorité blanche, et de faire de l'ex-président un martyr.

Frédéric Chambon

Les fonctionnaires ivoiriens à la merci des « margouillats »

ABIDJAN
de notre correspondant

Ils grouillent autour des distributeurs automatiques de billets de banque du Plateau, le quartier d'affaires d'Abidjan, ou devant les magasins des faubourgs populaires. Ils sont toujours prêts à rendre service, surtout lorsque les économies ont fondu au soleil de Noël et du Jour de l'an. Il suffit de présenter une carte prouvant l'appartenance à la fonction publique et un relevé de compte indiquant le montant du salaire. Ils avancent alors 100 000, 200 000 francs CFA (1 FCFA = 1 centime), en liquide, tout de suite. A condition de faire deux chèques, de 100 000 FCFA chacun, datés fin janvier et fin février, 100 % d'intérêt en deux mois. On peut aussi leur confier la carte de retrait bancaire. Au début de chaque mois, les distributeurs de billets sont presque inaccessibles. Les queues sont formées pour moitié de clients ordinaires en mal de liquidités, et pour l'autre de ces usuriers appelés margouillats.

En Afrique francophone, un margouillat est un lézard, insectivore. Leurs homonymes sont plus nuisibles. Malgré l'interdiction légale, ils prêtent à des taux usuraires, à des fonctionnaires dont les salaires ne suffisent pas pour accéder aux biens de consommation – télévision, téléphone cellulaire, voiture – que vantent les publicités.

Demba, un adolescent qui traite de petites affaires sur les trottoirs d'une rue du Plateau, méfiant, redoute une descente de police, qui risque – plus que de l'envoyer en prison – d'écorner ses bénéfices. Quand il s'agit d'affaires importantes, il renvoie à son « grand frère » au fond d'une cour d'Attécoubé, un quartier où habitent nombre d'usuriers, souvent d'origine malienne ou sénégalaise.

IMPOSSIBLE CRÉDIT

D'autres margouillats travaillent à proximité de magasins d'électroménager. Le quotidien *Soir Info* racontait récemment comment un policier a financé les obsèques de son père, chef de village. Après avoir contacté un usurier, le fonctionnaire a fait pour 1,5 million de FCFA d'emplettes. Il a signé un accord de crédit avec le magasin, puis a revendu les appareils 900 000 FCFA, en liquide, au margouillat, qui s'est empressé de les rendre au vendeur pour 1,2 million. Le magasin a pu remettre en vente les appareils neufs, empocher 300 000 FCFA de marge, et le margouillat a gagné la même somme sans que son nom apparaisse dans la transaction. L'emprunteur doit rembourser des équipements dont il ne profite pas.

Ces contorsions financières, terriblement lourdes à supporter, s'expliquent par l'impossibilité d'accéder au crédit. Le bas niveau des revenus (le salaire minimum est de 35 000 FCFA) et la fragilité des banques ont fait disparaître les crédits à la consommation. Même les margouillats sont conscients de cette instabilité, qui ne prêtent qu'aux fonctionnaires, seule catégorie ou presque assurée d'un salaire régulier.

Thomas Sotinel

La France est prête à apporter « aide et coopération » à l'Algérie, affirme Jacques Chirac

Des dissidents du GIA seraient responsables des derniers massacres

La France est prête à « *apporter aide et coopération* » à l'Algérie, a déclaré mercredi 7 janvier, Jacques Chirac. La déclaration du chef de l'État est venue tempérer une déclaration plus critique du Quai d'Orsay qui avait ému Alger. L'assassinat de plusieurs dizaines de personnes, dimanche, confirmé par les services de sécurité algériens, serait l'œuvre de dissidents du GIA, selon un bulletin proche de l'ex-FIS.

LE PRÉSIDENT Jacques Chirac a déclaré mercredi 7 janvier que la France se sentait « *solidaire* » et prête à « *apporter aide et coopération* » face à la « *violence qui frappe de manière barbare l'Algérie et son peuple* ».

Répondant aux voeux du corps diplomatique, le chef de l'Etat a exprimé « *la profonde émotion de tous les Français devant ces massacres d'innocents* ». « *Dans cette épreuve, la France se sent solidaire de l'Algérie à laquelle elle souhaite apporter aide et coopération* », a-t-il déclaré.

Les mots choisis par le président de la République viennent tempérer l'impression née deux jours plus tôt des déclarations du porte-parole adjoint du Quai d'Orsay qui, rappelant le « *droit légitime de la population algérienne a être protégée* », avait paru critiquer le régime algérien. Alger avait immédiatement dénoncé l'« *ingérence* », ce dont le ministère des affaires étrangères français s'était défendu le lendemain. « *Nous avons été surpris par le communiqué du ministère algérien des Affaires étrangères, suite à la déclaration faite sur les récents massacres en Algérie* », avait déclaré mardi Anne Gazeau-Secret, porte-parole du ministère.

« *Nous avons en effet réaffirmé une ligne qui n'a jamais cessé d'être la nôtre, à savoir exprimer notre émotion devant l'horreur qui frappe la population, marquer notre condamnation sans réserve des crimes terroristes et souhaiter que tout soit fait pour restaurer la paix civile dans ce pays* », a-t-elle ajouté. Interrogée sur l'idée d'envoyer une mission de la « *troïka européenne* » en Algérie (*voir également page 4*), Mme Gazeau-Secret a récusé toute idée d'« *ingérence* » avant de préciser : « *Nous allons discuter avec nos partenaires européens des mesures utiles pour aider la population.* »

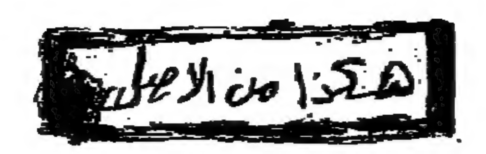
« REJET FERME ET INÉBRANLABLE »

Il est probable que les autorités algériennes ne voudront pas de l'« *aide* » de l'UE. Mercredi, le porte-parole du gouvernement, Habib Chawki Hamraoui, a indiqué dans une déclaration – la première depuis les massacres perpétrés dans l'ouest du pays – que « *le peuple algérien, à la dignité bien connue, n'a sollicité aucune forme d'aide pour ses victimes qu'il entoure de sa solidarité* ».

M. Hamraoui a par ailleurs réitéré l'hostilité des autorités à l'idée qu'une commission d'enquête internationale vienne sur place pour tenter de faire la lumière sur les massacres de civils. « *L'Algérie, Etat souverain*, a-t-il rappelé, *renouvelle son rejet ferme et inébranlable de toute tentative d'ingérence dans ses affaires intérieures d'où qu'elle vienne.* » Les Etats-Unis, qui avaient repris à leur compte la proposition d'enquête lancée à l'automne dernier, notent cependant une certaine ouverture du côté algérien. Au lendemain de l'entretien mardi à Alger entre l'ambassadeur des Etats-Unis, Cameron Hume, et des responsables gouvernementaux, les Algériens « *seraient prêts à accepter une visite d'un rapporteur sur les droits de l'Homme* », à en croire le porte-parole du département d'État, James Rubin.

Deux jours après l'annonce par la presse privée algérienne de nouveaux massacres dans l'ouest du pays, les services de sécurité sont sortis de leur mutisme mercredi et annoncé que 62 civils avaient été « *lâchement assassinés* » et 48 autres blessés. Certains quotidiens d'Alger avançaient de leur côté le chiffre de plus de 300 morts (*le Monde* du 8 janvier).

Le bulletin *El Ribat*, proche de l'ex-Front islamique du salut (FIS), attribue les massacres commis ces dernières semaines dans la région de Relizane, dans l'ouest de l'Algérie, à « *la faction dite* El Ahoual [*les horreurs*], *forte de plus de 400 hommes, qui a fait scission avec le GIA il y a près de dix-huit mois pour des raisons de distribution de butin* ». Depuis un an, ajoute le bulletin, les hommes de cette faction, « *pour la plupart des jeunes, qui n'ont jamais milité dans les mouvements islamistes, se sont donnés pour mission de nettoyer la région de l'idolâtrie qui y règne.* [Ils] *s'attaquent régulièrement aux villageois qu'ils croisent aux abords des tombeaux des marabouts, qui regardent la télévision et même ceux qui possèdent un réfrigérateur.* »



Les tractations commencent pour désigner le futur président de la Banque centrale européenne

Le principe d'une limite d'âge pourrait être retenu

Les Quinze vont s'efforcer dans les prochaines semaines de parvenir à un accord sur le nom du premier patron de la future Banque centrale européenne (BCE). Le candidat néerlandais, Wim Duisenberg, occuperait d'abord le poste, mais il se retirerait avant la fin de son mandat – dont la durée a été fixée à huit ans – pour laisser la place à l'actuel gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet.

QUI SERA le premier président de la future Banque centrale européenne (BCE) ? A moins d'un an du lancement de la monnaie unique, le suspense reste entier.

Deux candidats sont officiellement en lice pour ce poste prestigieux : le président néerlandais de l'Institut monétaire européen (IME), Wim Duisenberg, et le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet. Le choc et l'émotion qu'avait provoqués, début novembre, notamment à Amsterdam et à Bonn, la décision de la France de proposer son propre candidat sont aujourd'hui retombés, laissant *le champ libre aux négociations*. Même si les Quinze ont en théorie jusqu'au début du mois de mai pour se mettre d'accord sur un nom, ils s'efforcent de trouver le plus rapidement possible, afin de ne pas inquiéter les marchés, une solution acceptable par toutes les parties, qui ne donne à aucun le sentiment d'une défaite et d'une humiliation.

Le 9 décembre 1997, le ministre de l'économie et des finances Dominique Strauss-Kahn avait jugé *« préférable »* que le futur président de la BCE soit choisi cet hiver, précisant que cela laissait *« jusqu'au 21 mars »*. Quelques jours plus tard, un porte-parole de la Chancellerie allemande avait dit espérer la conclusion d'un accord *« dans les prochaines semaines »*.

L'idée un moment envisagée de désigner une personnalité d'un troisième pays – les noms des gouverneurs de la Banque de Finlande et de la Banque d'Espagne avaient été évoqués – a été aujourd'hui abandonnée. De la même façon, le projet, né en Allemagne, de diviser en deux le mandat du premier président de la BCE, moitié pour M. Duisenberg, moitié pour M. Trichet, est jugé contraire à l'esprit et à la lettre du traité de Maastricht. Dès l'origine, il a été contesté par de nombreux dirigeants européens. Le commissaire chargé des affaires monétaires, Yves-Thibault de Silguy, a jugé que le mandat n'était pas *« sécable »*, tandis que le ministre italien des affaires étrangères, Lamberto Dini, a déclaré qu'une telle solution *« n'était pas acceptable »*. Rappelant que *« le mandat du président est de huit ans »*, M. Dini a estimé qu'*« à la naissance d'une nouvelle institution, il ne faudrait pas passer des accords en sous-main ou avoir recours à des subterfuges »*. La France elle-même, enfin, n'a jamais été favorable à un tel compromis, par peur, en acceptant un mandat écourté, d'hypothéquer pour longtemps ses chances d'obtenir un mandat entier.

PROBLÈMES JURIDIQUES

Les experts européens s'efforcent donc aujourd'hui de résoudre ce casse-tête juridique et politique. L'objectif est de donner un mandat de quelques années à M. Duisenberg et d'assurer un mandat plein, de huit ans, à M. Trichet. La piste actuellement explorée pour y parvenir, évoquée mercredi 7 janvier par M. de Silguy, consisterait à jouer sur les différences d'âge des deux candidats (M. Duisenberg est né le 9 juillet 1935, M. Trichet le 21 décembre 1942) et à fixer une limite d'âge pour le siège de président. En plaçant par exemple celle-ci à 65 ans, le candidat néerlandais occuperait le poste jusqu'au 9 juillet 2000 avant de passer le relais au gouverneur de la Banque de France jusqu'au au 21 décembre 2007. Les inconvénients de cette option seraient toutefois d'apparaître comme une solution ad hoc et surtout de réduire l'éventail des candidats à la présidence de la BCE en obligeant à choisir des personnalités jeunes. De surcroît, la fixation d'une limite d'âge ne serait pas sans poser, selon les experts, des problèmes juridiques. C'est ainsi *que selon les juristes de l'IME*, la fixation légale d'une limite d'âge pour le président de la BCE ne pourrait intervenir qu'après la création de l'institut d'émission européen, c'est-à-dire après le 1er juillet 1998. Ils ajoutent qu'un âge limite pourrait difficilement concerner le mandat du premier président.

La solution idéale, pour la France, serait que Wim Duisenberg annonce *« spontanément »*, dès sa nomination, qu'il se retirera avant la fin de son mandat pour laisser la place à M. Trichet, tout en fixant une date précise pour son départ. Un tel procédé, se plaît-on d'ailleurs à rappeler à *Paris, avait été utilisé* pour le remplacement d'Alexandre Lamfalussy par M. Duisenberg à la tête de l'IME.

S'il n'est pas écononomiquement décisif – tous les experts s'accordent à dire que M. Duisenberg et M. Trichet mèneraient la même politique monétaire – ce dossier, en raison de sa sensibilité politique, sera directement traité au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union. Les négociations s'annoncent serrées : les Néerlandais et les Français, premiers concernés, n'ont par exemple toujours pas renoué le dialogue.

LE RÔLE DE L'ALLEMAGNE

Dans cette tentative de conciliation, le rôle de l'Allemagne sera déterminant. Tactiquement, les Allemands pourraient trouver un intérêt à laisser le poste à M. Trichet. Un geste de bonne volonté vis-à-vis des Français mettrait Bonn en position de force pour d'autres négociations, *sans que* cela lui coûte réellement sur le fond.

Plusieurs obstacles – de taille – se dressent toutefois. M. Kohl ne doit pas donner l'impression à une population allemande toujours hostile à l'euro que la banque centrale européenne fait l'objet dès sa création de manipulations politiques et d'une OPA de la France pour des motifs nationalistes. Il doit aussi éviter de froisser la Bundesbank – qui soutient fermement le candidat néerlandais – en lâchant M. Duisenberg, et s'efforcer de trouver un moyen pour les Pays-Bas de sortir de cette affaire la tête haute. Traditionnellement, enfin, *l'Allemagne se pose en défenseur* des petits pays de l'Union et n'aime pas donner l'impression que le couple franco-allemand, sous prétexte de faire avancer l'Europe, agit sans concertation pour défendre ses propres intérêts.

Pierre-Antoine Delhommais et Arnaud Leparmentier

Robin Cook, secrétaire au Foreign Office

« Nous voulons rendre l'Europe aux peuples »

LONDRES
de notre correspondant

La Grande-Bretagne a pris, le 1er janvier, la présidence de l'Union européenne pour six mois. Dans un entretien au *Monde*, le chef de la diplomatie britannique, Robin Cook, expose les grandes lignes de la stratégie européenne du gouvernement travailliste et du Nouveau Labour.

« Une de vos premières préoccupations, dès votre entrée en fonctions, a été de vouloir donner une dimension éthique à votre diplomatie. Comment réagissez-vous devant un cas concret, à savoir les atrocités qui endeuillent l'Algérie ?

– Nous n'occupons la présidence que depuis une semaine, mais cette question est déjà considérée comme plus importante et plus urgente qu'auparavant. Dès ce jeudi, à notre initiative, une réunion est prévue sur la question algérienne. Nous espérons que la troïka pourra se rendre en Algérie pour examiner la situation, voir comment apporter notre assistance pour mettre un terme aux atrocités. Mais aussi pour exprimer au gouvernement algérien notre profonde inquiétude devant l'effroyable carnage qui a lieu là-bas. Bien entendu, cette délégation ne va pas mettre fin aux violences, mais cela doit être un premier pas.

» *Les droits de l'homme, les libertés* civiques et la démocratie doivent être le fondement de notre politique intérieure comme extérieure. Si nous les défendons chez nous, nous devons aussi être prêts à soutenir ceux qui se battent pour les droits de l'homme ailleurs. En Bosnie, par exemple, nous avons adopté une attitude énergique pour obtenir que les criminels de guerre puissent être traduits en justice.

» Sur le plan européen, il y a un projet qui nous tient à cœur, c'est *celui des exportations d'armes*. Nous avons décidé de durcir les critères de vente de matériel militaire aux régimes susceptibles de les utiliser pour la répression. Je suis heureux de voir que les pays européens, dont la France, ont bien accueilli cette position. J'espère que dès le mois de février nos deux pays présenteront une proposition conjointe pour un code de conduite commun sur les exportations d'armes, de sorte que, si l'un de nous refuse un contrat pour des raisons *morales, aucun partenaire* n'acceptera de se substituer à lui.

– Quelle place voyez-vous pour le Royaume-Uni au sein de l'UE après tant d'années d'euroscepticisme conservateur ?

– Le principal changement de notre politique étrangère a été la transformation de nos relations avec l'Europe. Dans l'opposition, nous avions critiqué l'isolationnisme des tories, qui était nuisible pour l'Europe et encore plus pour notre pays. Nous avons immédiatement concrétisé notre nouveau départ en annonçant notre décision d'adhérer à la Charte sociale. Depuis, nous avons établi des relations étroites avec tous nos partenaires. *Au contraire des tories, nous* estimons qu'il faut travailler avec le reste de l'Europe si nous voulons que les Britanniques en tirent profit.

– Quels sont les objectifs de votre présidence ?

– Nous avons hérité d'un ordre du jour riche et excitant. Notre devoir est de l'appliquer. Mais nous avons aussi une vision de l'Europe que nous souhaitons transmettre à l'Autriche, en juillet. Je voudrais insister sur les deux événements qui marqueront notre présidence. Tout d'abord l'ouverture des négociations sur l'élargissement de l'UE. Nous y sommes très favorables, car cela créera une Europe centrale plus forte, plus sûre et plus prospère.

» Nous présiderons aussi la conférence spéciale sur la monnaie unique. Nous ne serons pas dans la première vague, car nous pensons que les convergences économiques ne sont actuellement pas suffisantes pour qu'il soit dans notre intérêt économique d'en faire partie. *Mais nous souhaitons* que la monnaie unique soit un succès. Notre réussite économique ne peut se construire que sur celle de l'Europe.

» Il est évident que la monnaie unique est aussi un projet politique. Notre position est ici claire et différente *de celles des tories : si nous* concluons qu'il est de notre intérêt économique de rejoindre l'UEM, aucune considération politique ne nous en empêchera. Nous ne pouvons pas renforcer notre souveraineté en nuisant à nos intérêts économiques. Mais, de même que nous ne saurions rester en dehors de la monnaie unique pour des motifs politiques, ce serait également une erreur d'y adhérer pour des raisons purement politiques.



ROBIN COOK

– Avez-vous un objectif ambitieux à proposer à une Europe qui semble actuellement en panne d'idéal ?

– Quand les gens pensent à l'Europe, *ils pensent trop souvent à des* sommets politiques où les dirigeants ne discutent que des sujets qui les intéressent. Nous voulons leur faire comprendre que l'UE est importante pour eux et pour leurs familles. Nous voulons utiliser notre présidence pour rendre l'Europe aux peuples. C'est pourquoi nous mettons en avant des objectifs tels que l'emploi, la lutte contre la criminalité et la drogue, l'environnement, afin que, à la fin de notre présidence, nous puissions avoir *démontré des progrès pratiques*.

– Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

– En matière d'emploi, nous aurons l'occasion d'étudier à Cardiff les plans d'action élaborés par les membres de l'UE à la suite du sommet spécial de Luxembourg. Nous comptons présenter un grand nombre de propositions spécifiques en faveur de l'environnement : contrôle des émissions de gaz par les automobiles ; amélioration de la qualité de l'air dans les villes, *importance de l'environnement dans* notre partenariat avec les pays d'Europe centrale, application des résolutions sur l'effet de serre du sommet de Kyoto. Ce sont des objectifs qui apporteront des résultats tangibles.

» En ce qui concerne la drogue et la criminalité, nous espérons qu'Europol commencera à fonctionner sous notre présidence. Nous voulons donner de la substance à la convention de Naples sur la coopération douanière contre les stupéfiants. Nous voulons *lancer une initiative* européenne contre la drogue dans les Caraïbes et en Asie centrale. Nous avons des propositions concrètes pour renforcer la lutte *contre la criminalité sur Internet* – il s'agit d'une menace nouvelle à laquelle on ne peut faire face sur le plan intérieur. Vous voyez que, lorsque nous parlons d'un ordre du jour pour les peuples d'Europe, il ne s'agit pas de paroles creuses, mais d'avancées très concrètes.

– Enfin, comment entendez-vous réformer la politique agricole commune ?

– Sa réforme est vitale. Nous sommes favorables aux propositions faites par la Commission et nous voulons que leur application soit lancée pendant notre présidence. La PAC n'a pas d'avenir parce que c'est un instrument protectionniste que l'Europe ne pourra préserver dans un monde qui évolue vers une libéralisation des échanges. Je ne pense pas que des intérêts nationaux soient en cause, cela concerne tous les membres de l'Union. Aucun d'eux n'a plus de 5 % de paysans, et il ne peut être dans l'intérêt des autres 95 % que la moitié du budget européen soit dépensé pour l'agriculture. »

Propos recueillis par Patrice de Beer

La crainte d'une faillite de l'Indonésie a entraîné un effondrement de la roupie

La Bourse de Djakarta a chuté de 19 %, provoquant de fortes baisses à Hongkong et à Singapour

Les investisseurs ont vivement réagi aux critiques adressées par le *Fonds monétaire international* (FMI) et par les autorités américaines au gouvernement indonésien après la présentation du budget pour 1998. Jeudi 8 janvier, la roupie abandonnait encore 14 % par rapport au dollar, et la Bourse de Djakarta s'effondrait de 19 %. Les observateurs craignent que le FMI ne décide de couper les lignes de crédit accordées à l'Indonésie.

LES PLACES asiatiques traversaient, jeudi 8 janvier, de nouvelles et fortes turbulences. La roupie indonésienne s'inscrivait en chute libre. Elle perdait 14 % face au dollar, soit un recul de 44 % depuis le début de l'année après une baisse de 56 % en 1997. *Entraînée* par le plongeon de la roupie, la Bourse de Djakarta se retrouvait en situation de krach. L'indice de référence cédait 19 %.

Les opérateurs ont vivement réagi aux critiques adressées par le Fonds monétaire international (FMI) et par les autorités américaines au gouvernement indonésien après la présentation du budget pour 1998 (*Le Monde* du 8 janvier). Le FMI a évoqué une situation « *inquiétante* » tandis qu'un porte-parole du *département d'Etat américain a estimé* que Djakarta devait intensifier ses réformes s'il voulait convaincre les marchés de son intention de respecter le programme conclu avec le FMI. Les investisseurs craignent dans ces conditions que le FMI ne décide de couper les lignes de crédit qu'il avait accordées à l'Indonésie, ce qui provoquerait la faillite du pays. *La situation politique est un* motif d'inquiétude supplémentaire pour les marchés, ces derniers redoutant des troubles sociaux à l'approche des élections présidentielles du mois de mars pour lesquelles on ne sait toujours pas si le président Suharto cherchera à solliciter un septième mandat de cinq ans.

L'effondrement des marchés *financiers indonésiens* provoquait, jeudi, des secousses sur les autres places de la région. Seule Séoul, où la confiance des opérateurs semble peu à peu revenir depuis que le financier américain George Soros sert de conseiller financier et économique officieux au nouveau président Kim Dae-jung, gagnait du terrain : la Bourse sud-coréenne a *terminé la séance de jeudi* en hausse de 3,55 %. Le baht thaïlandais, en revanche, reculait de 2 % et le ringgit malaisien de 2,4 %. La Bourse de Manille abandonnait pour sa part 5,24 %, tandis que Hongkong perdait plus de 6 % avant de se reprendre en fin de séance et de céder « seulement » 3 %. Les opérateurs s'inquiètent des conséquences d'un relèvement des taux d'intérêt dans l'ex-colonie britannique pour faire face aux pression sur le dollar de Hongkong. *La Bourse de Singapour*, enfin, pourtant réputée plus solide compte tenu de la bonne santé économique du pays, baissait de 6,8 %, pour se retrouver à son plus bas niveau depuis sept ans.

Davantage encore que l'Indonésie, *c'est le cas de la Chine* qui préoccupe aujourd'hui les marchés financiers. De nombreux experts sont persuadés que Pékin sera obligé tôt ou tard de dévaluer le yuan pour préserver la compétitivité de son économie vis-à-vis des autres pays de la région.

P.-A. D.

Les travailleurs immigrés d'Asie du Sud-Est dans la tourmente

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Aux prises avec un chômage qui fait boule de neige, Bangkok et Kuala Lumpur ont décidé d'expulser des centaines de milliers de travailleurs immigrés, en priorité les illégaux. Outre leur complexité, de telles opérations risquent d'empoisonner les relations avec certains de *leurs voisins, dont sont originaires la majorité* de ces immigrés. Six mille Birmans sans autorisation de séjour ont déjà été expulsés de Thaïlande depuis le début de l'année, selon des sources officielles. Les permis de travail de deux cent mille autres Birmans, qui expirent en juillet, ne seront pas renouvelés. En Malaisie, un million de travailleurs immigrés seraient renvoyés cette année.

Près de trois millions de travailleurs étrangers, dont huit cent mille illégaux, sont présents en Malaisie, un pays de 21 millions d'habitants. En Thaïlande (60 millions d'habitants), trois cent mille travailleurs immigrés seulement sont enregistrés sur un total évalué à plus d'un million. Ces chiffres découlent de dix ans de *croissance accélérée, notamment en Malaisie,* mais, depuis six mois, la brutalité de la crise économique a provoqué la fermeture de nombreux chantiers qui employaient une main-d'œuvre immigrée non qualifiée. Longtemps tolérées, des activités parasitaires, surtout dans le petit commerce, en ont également pâti. Bangkok et Kuala Lumpur veulent, en priorité, expulser les immigrants illégaux et sans emploi, *considérés comme un foyer potentiel de criminalité.* L'autre objectif est de mettre à la disposition de nationaux au chômage les emplois *occupés, comme dans la construction,* sur les plantations et dans l'hôtellerie, par des immigrés.

DES EXPULSIONS À L'EFFICACITÉ DOUTEUSE

Les premières victimes de ces rapatriements pourraient être les centaines de milliers d'Indonésiens, souvent originaires de Sumatra, qui travaillent en Malaisie. Depuis juillet, la crise a déjà provoqué deux millions de chômeurs supplémentaires en Indonésie. En outre, des ruraux y perdront les revenus représentés par les transferts de leurs parents employés à l'étranger. *Les autres travailleurs immigrés en Malaisie* sont originaires du Bangladesh, de Thaïlande et d'Inde. L'impossibilité de contrôler des milliers de kilomètres de frontières terrestres avec trois pays très pauvres explique l'afflux de Birmans, de Cambodgiens et de Laotiens en Thaïlande, pays qui fait toujours figure d'eldorado à leurs yeux. L'équation se complique avec la présence de réfugiés qui fuient des combats sporadiques sur les frontières birmane et cambodgienne.

L'expulsion massive de travailleurs immigrés *demeure, toutefois, une opération dont l'efficacité est douteuse* : chassés un jour, les immigrés sont tentés de revenir le lendemain, faute d'avoir trouvé un emploi ou même de quoi survivre chez eux. En outre, elle implique la collaboration des pays dont ils sont originaires. Enfin, la plupart de ces Etats sont membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, qui, dans le cadre d'un projet de zone de libre-échange, s'apprêtait à prendre des mesures en vue d'amorcer progressivement la libre circulation, intra-zone, des personnes.

Jean-Claude Pomonti

Washington envisage un excédent budgétaire dès 1999

WASHINGTON
de notre correspondant

Alors que tant de partenaires des Etats-Unis sont plongés dans l'austérité financière et appréhendent les retombées de la crise asiatique, le débat politique, à Washington, *se concentre sur la meilleure façon* de dépenser un futur excédent budgétaire ! Ce pactole a beau être *encore théorique*, il *justifie* à l'avance bien des démagogies, comme la traditionnelle promesse d'une baisse des impôts, 1998 étant une année électorale, avec le scrutin parlementaire prévu en novembre.

La résorption beaucoup plus rapide que prévu du déficit budgétaire n'est pas contestée : sous l'action des présidents George Bush et Bill Clinton, les recettes fiscales ont été augmentées et les dépenses budgétaires ont été *contenues*, l'équilibre des finances publiques devenant la référence incontournable des scrutins présidentiel et parlementaire de 1996. Dans le contexte d'une croissance économique ininterrompue depuis plus de sept ans, le pilotage en douceur de la politique monétaire par Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale (Fed), a fait le reste.

Alors qu'il atteignait en moyenne 200 milliards de dollars pendant *l'essentiel du premier mandat de* M. Clinton (290 milliards en 1992), le déficit pour 1997 était estimé à 125,6 milliards de dollars, il y a un an, à 58 milliards en août, enfin à 22,6 milliards de dollars en octobre dernier. Le chef de la Maison Blanche a confirmé, lundi 5 janvier, que cette tendance à la baisse se poursuit, le déficit devant passer sous la barre des 22 milliards de dollars à la fin de l'année fiscale en cours (octobre 1998). L'objectif de l'équilibre budgétaire devrait être atteint en 1999, avec trois ans d'avance sur le calendrier arrêté lors des négociations entre républicains et démocrates.

M. Clinton s'est cependant gardé d'annoncer un quelconque excédent budgétaire, préférant au contraire lancer un avertissement : « *Je ferai tout mon possible pour empêcher quiconque d'utiliser un éventuel futur excédent comme prétexte à un retour aux politiques qui, dans le passé, ont mené à l'échec.* » Entre 1981 et 1992, a-t-il souligné, l'administration et le Congrès se sont livrés à une surenchère d'allègements fiscaux et de dépenses, avec pour résultat un quadruplement de la dette et une hausse des taux d'intérêt.

ÉPONGER LA DETTE

Cette prudence semble d'autant plus s'imposer que certaines incertitudes économiques ne sont pas *écartées : Alan Greenspan vient lui-même* de se faire l'écho des économistes qui envisagent le scénario d'une baisse générale des prix, pouvant provoquer une déflation. Toute perspective d'un excédent budgétaire s'évaporerait alors.

La voix des Cassandres a cependant du mal à se faire entendre. Alors que Robert Rubin, le secrétaire au Trésor, ne prévoit pas d'excédent budgétaire « *avant trois ou quatre ans* », Franklin Raines, *responsable des affaires budgétaires* à la Maison Blanche, a estimé que cet objectif devrait être atteint avant que M. Clinton achève son mandat, en 2000.

Plusieurs économistes de l'administration et du Congrès avancent même le chiffre d'un excédent dont le total pourrait se situer entre 100 et 200 milliards de dollars sur cinq ans. Bien qu'*aléatoire*, une telle manne n'a pas tardé à attiser des convoitises électorales, le président *de la Fed étant l'un des rares* responsables à suggérer que ce surplus puisse contribuer à éponger la *dette nationale, laquelle s'élève* à plus de 5000 milliards de dollars ! C'est aussi l'avis de Newt Gingrich, le *speaker* (président) de la Chambre des représentants, qui demande aussi une baisse des impôts, comme de nombreux élus républicains soucieux de courtiser un « marais » électoral conservateur.

La Maison Blanche ne serait pas fâchée de brosser une nouvelle fois le portrait d'un Parti républicain désireux de faire des « cadeaux aux riches », mais Bill Clinton doit compter avec la surenchère de ses propres troupes. Il a ainsi proposé, mardi 6 janvier, d'abaisser l'âge d'éligibilité au programme Medicare (l'assurance-maladie des personnes âgées, qui *concerne* 38 millions d'Américains), de 65 à 62 ans, moyennant une contribution personnelle d'environ 300 dollars. Les personnes ayant perdu leur emploi seraient, d'autre part, éligibles à Medicare dès l'âge de 55 ans, en échange d'une contribution mensuelle de 400 dollars. Les républicains ont souligné que Medicare est d'ores et déjà promis à la faillite avec l'arrivée à l'âge de la retraite des *baby-boomers* nés après la *seconde guerre mondiale.*

Laurent Zecchini

Le coauteur de l'attentat d'Oklahoma City échappe à la peine de mort

WASHINGTON. Le jury de Denver (Colorado) a estimé, mercredi 7 janvier, qu'il n'existe pas de preuves suffisantes pour condamner à mort Terry Nichols, coauteur de l'attentat à la bombe d'Oklahoma City. Il revient au juge Richard Matsch de décider si Terry Nichols, reconnu coupable de complicité et d'homicide involontaire, doit être condamné à la prison à vie ou à une peine plus légère. Cette décision ne marquera pas l'épilogue judiciaire de cette action terroriste qui avait tué 168 personnes, le 19 avril 1995, dans un immeuble d'Oklahoma City. En juin 1997, Timothy McVeigh avait été condamné à mort pour sa responsabilité dans cet attentat, le plus meurtrier de l'histoire des Etats-Unis. Les deux hommes ont *été jugés par une juridiction fédérale, seule* compétente pour ce qui concerne les huit agents fédéraux tués dans l'explosion. Restent les 160 autres victimes. C'est en leur nom que les autorités de l'Etat d'Oklahoma vont maintenant s'efforcer d'organiser un nouveau procès, dans lequel Terry Nichols risque la peine capitale. – *(Corresp.)*

ASIE

■ **CAMBODGE : le gouvernement a renoncé à expulser un journaliste canadien** accusé d'« *information tendancieuse* » (*Le Monde* des 28-29 décembre 1997). Ed Fitzgerald, correspondant de la chaîne de télévision ABN est autorisé à demeurer à Phnom-Penh, a annoncé, mercredi 7 janvier, le ministère de l'information. – *(Corresp.)*

■ **VIETNAM : un nouveau comité permanent** a été élu, mercredi 7 janvier, par les dix-neuf membres du bureau politique du PC. Il comprend le général Le Kha Phieu (secrétaire général du PC), Trân Duc Luong (chef de l'Etat), Phan Van Khai (premier ministre), Nong Duc Manh (président de l'Assemblée nationale) et Pham The Duyet (chargé de la propagande). Seul le général Phieu appartenait au précédent comité. – *(Corresp.)*

AFRIQUE

■ **BURUNDI : la rébellion hutue réclame** la création d'une « *commission internationale d'enquête* » *sur les massacres* de civils, selon un communiqué publié mercredi 7 janvier par le Conseil national pour la défense de la démocratie (CNDD), le principal mouvement hutu. Le CNDD « *réaffirme solennellement* » que les rebelles ne sont pas les auteurs des massacres commis le 1er janvier près de l'aéroport de Bujumbura. Selon l'armée, les combattants hutus avaient tué 286 civils. – *(AFP.)*

■ **SIERRA LEONE : la Force ouest-africaine de paix (Ecomog)** va tripler ses effectifs en Sierra Leone pour les porter à 15 000 hommes, a annoncé, mercredi 7 janvier, le général nigérian Victor Malu, commandant de l'Ecomog. La junte sierra-léonaise a qualifié cette annonce de « *provocation* », estimant qu'elle « *démontre les tendances agressives du Nigeria* ». Les Sierra-léonais s'interrogent sur la validité du plan de paix signé en octobre, qui prévoit un cessez-le-feu entre l'armée nigériane et la *junte sierra-léonaise*. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ULSTER : le ministre à l'Irlande du Nord, Mo Mowlam,** rendra visite, vendredi 9 janvier, aux prisonniers loyalistes à la prison du Maze, près de Belfast. Le ministre rencontrera les détenus paramilitaires de l'Association de défense de l'Ulster (Ulster Defence Association-UDA) et des Combattants pour la liberté de l'Ulster (Ulster Freedom Fighters-UFF), deux milices particulièrement influentes qui ont annoncé dimanche le retrait de leur soutien au processus de paix. – *(AFP.)*

■ **YOUGOSLAVIE : pour la première fois, l'Armée de libération du Kosovo** (UCK), organisation séparatiste albanaise du Kosovo (sud de la Serbie), a revendiqué des attentats à l'explosif commis récemment en *Macédoine, dans un communiqué diffusé mercredi 7 janvier* à Pristina, capitale du Kosovo. Contredisant cette revendication, les autorités macédoniennes ont déclaré pour leur part que « *l'UCK veut se présenter comme une puissante organisation terroriste susceptible de provoquer des conflits à l'échelle de la région* » des Balkans. – *(AFP.)*

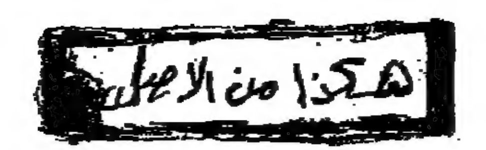
■ **ALLEMAGNE : la réforme fiscale préparée par le gouvernement allemand** ne verra pas le jour avant les élections générales du 27 septembre. Contrairement à ses intentions premières, la coalition chrétienne-démocrate-libérale a décidé, mercredi 7 janvier, qu'il n'y avait pas lieu de rechercher un compromis avec l'opposition social-démocrate. L'accord du Bundesrat, la Chambre des Länder, où le SPD est majoritaire, est indispensable pour réformer le système fiscal. Les sociaux-démocrates étaient opposés au projet du gouvernement, trop favorable, selon eux, aux entreprises et aux hauts revenus.

■ **UNION EUROPÉENNE : le commissaire européen Yves de Silguy** a affirmé, mercredi 7 janvier, que « *la crise asiatique n'aura aucune incidence* » sur le lancement de l'euro à la date prévue, et « *un impact marginal* » sur la croissance en Europe. Il a maintenu pour 1998 la prévision de croissance de 3 % au sein de l'Union européenne annoncée en octobre, au début de la crise asiatique. – *(AFP.)*

■ **SLOVAQUIE : le premier tour de l'élection présidentielle** aura lieu le 23 janvier, a annoncé, mercredi 7 janvier, le porte-parole du Parlement. Le président sortant, Michal Kovac, n'a pas fait connaître sa décision sur son éventuelle candidature. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : le ministre de la défense Itzhak Mordehaï** a menacé jeudi 8 janvier de démissionner si le gouvernement de Benyamin Nétanyahou ne procède pas au retrait militaire prévu en Cisjordanie « *d'ici trois mois* ». *C'est la première fois que M. Mordehaï fixe ainsi un ultimatum.* Il s'était contenté auparavant d'évoquer un possible départ, mais sans fixer d'échéance. – *(AFP.)*



SOCIAL Le premier ministre devait recevoir séparément, jeudi 8 janvier, les organisations syndicales et le patronat puis, collectivement, les associations qui soutiennent les chômeurs engagés dans le mouvement d'occupation d'antennes Assedic. Lionel Jospin devait être accompagné, dans cette consultation, par Martine Aubry. ● LES ALLIÉS du PS saisissent l'occasion de ce conflit pour faire entendre leurs différences sur l'Europe et sur la loi sur les 35 heures. Des dirigeants du PCF et du Mouvement des citoyens jugent l'application des « critères de convergence » pour l'euro incompatibles avec une politique nouvelle. ● PLUSIEURS MILLIERS de personnes ont défilé mercredi, à Paris et en province, à l'appel des associations de chômeurs et de certains syndicats, au moment où se réunissait le conseil d'administration de l'Unedic. Jeudi, les occupations continuaient (lire page 7).

M. Jospin consulte les syndicats et réunit les associations de chômeurs

Le premier ministre met en œuvre une nouvelle réponse aux revendications des sans-emploi, sur lesquelles la ministre de l'emploi et de la solidarité s'est exprimée avec un ton nouveau. Matignon entend prendre en compte l'« urgence sociale » exprimée par ce mouvement

LIONEL JOSPIN prend les choses en main. Fidèle à sa méthode, il tente d'obtenir des résultats en ne ménageant pas les symboles. Il a décidé, mercredi 7 janvier, de se saisir directement et personnellement du dossier des chômeurs de longue durée qui, depuis près d'un mois, occupent, selon les jours, deux à trois dizaines des 636 antennes Assedic. Cette implication relève plus de la pédagogie que de la volonté d'écarter la ministre de l'emploi et de la solidarité, dont la gestion du conflit a été l'objet de commentaires peu amènes.

En présence de Martine Aubry, donc, le premier ministre devait recevoir, jeudi après-midi, *« tout d'abord et successivement les organisations syndicales et professionnelles représentatives »* de façon individuelle, *« puis, collectivement, les associations de chômeurs engagées dans les mouvements en cours »*. Il faut y voir deux symboles : la primauté donnée aux organisations syndicales et patronales ainsi que la reconnaissance accordée aux associations de chômeurs. Trois mois à peine après le sommet de Matignon sur l'emploi, les salaires et *le temps de travail, le 10 octobre* 1997, cette réédition impromptue et dans l'urgence n'est-elle pas une sorte d'aveu d'échec ?

« TABLE RONDE » ÉCLATÉE

Cette démarche de M. Jospin a été rendue publique, dans la soirée de mercredi, au terme d'une journée de mobilisation des chômeurs en lutte, qui les a conduits à manifester à Paris – devant le siège de l'Unedic (assurance-chômage), qui réunissait son conseil d'administration – et dans plusieurs villes de province. Le communiqué de Matignon l'annonçant est tombé au terme de la réunion de ce conseil d'administration, après le passage de Nicole Notat, présidente de l'Unedic, dans le journal de 20 heures de France 2, dont elle était l'invitée, et après s'être assuré que chacun des participants de cette « table ronde » éclatée en acceptait le principe. Le retard mis dans cette annonce témoigne aussi *de la difficulté, ou du souci*, de M. Jospin de parvenir à un « cadrage » millimétré de son opération.

Alors que le premier ministre poursuivait et peaufinait sa réflexion dans son bureau, une partie de son équipe, regroupant les « politiques », les « sociaux » et les « budgétaires », sous l'autorité du directeur du cabinet, Olivier Schrameck, *faisait du « brain-storming »* en réfléchissant à voix haute, selon l'un des participants. Ce travail s'est fait en étroite collaboration téléphonique avec le cabinet de Mme Aubry, et le chef du gouvernement a eu plusieurs contacts avec la ministre. Ces réflexions parallèles – plus technique pour le cabinet et plus politique pour M. Jospin et la ministre – avaient pour but de caler les mesures qui seront annoncées aux invités de Matignon et la façon de les annoncer le lendemain, 9 janvier, à l'opinion publique.

Afin de ne pas froisser la sensibilité des syndicats, qui voient d'un mauvais œil l'émergence des associations de chômeurs, le premier ministre a tenu à avoir en ligne, personnellement et avant l'annonce de ces rencontres, les « patrons » des trois principales confédérations : Nicole Notat pour la CFDT, Louis Viannet pour la CGT et Marc Blondel pour FO. Sans que l'ordre de passage soit encore défini, jeudi matin, derrière ces trois syndicats, la CFTC, le CGC, la CGPME et le CNPF, à 17 h 30, devaient aussi être reçus. Ensuite et ensemble, à partir de 20 h 30, ce sont les associations Agir ensemble contre le chômage (AC !), l'Association pour l'emploi, l'information et la solidarité (Apeis) et le Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP) qui devaient se retrouver face à M. Jospin et Mme Aubry accompagnés des directeurs de leurs cabinets et du conseiller social du premier ministre, Jacques Rigaudiat.

« CERTAINES INSUFFISANCES »

Ce ne sont pas, en effet, des négociations qui devaient s'ouvrir à Matignon, mais des consultations, souligne-t-on dans l'entourage du premier ministre, dont le communiqué de mercredi soir évoque l'angoisse qui s'exprime à travers le mouvement actuel. *« Les actions collectives qui se sont traduites par l'occupation de divers services publics sociaux témoignent de l'inquiétude et du désarroi de nombreux chômeurs, notamment de longue durée, confrontés à de graves difficultés dans leur vie quotidienne »*, est-il indiqué, et il est précisé que *« ces actions révèlent aussi certaines insuffisances de nos systèmes de prise en charge des situations d'urgence sociale dans une société fragilisée par le chômage »*.

La volonté de M. Jospin est de traiter, en priorité et plus efficacement, ces situations, car *« le gouvernement souhaite rechercher, pour ce qui relève de sa responsabilité et en lien avec tous les acteurs concernés, des améliorations concrètes et immédiates à ces situations d'urgence et, au-delà, les voies de réformes durables, notamment grâce à la législation en préparation destinée à lutter contre les exclusions »*.

Officiellement, la forme de l'annonce des décisions gouvernementales, prévue vendredi, n'était pas encore arrêtée, jeudi matin, mais la tendance semblait aller vers la publication d'un communiqué de M. Jospin, qui, pédagogie encore et toujours, porterait également la signature de Mme Aubry.

Olivier Biffaud

Jacques Chirac insiste sur la nécessité de « la négociation collective »

LES SALONS de l'Elysée étaient pleins, jeudi 8 janvier en fin de matinée, de chefs d'entreprise, de responsables syndicaux, de dirigeants du mouvement associatif pour la présentation des voeux des « forces vives » au président de la République. Devant un tel auditoire, Jacques Chirac ne pouvait que parler longuement du problème de l'emploi. Il l'a fait en présentant un programme économique et social bien différent de celui de Lionel Jospin.

Pour le chef de l'Etat, si l'emploi public a *« toute sa place »*, il faut *« veiller à ce que chaque franc dépensé soit réellement utile à la collectivité »*. Réaffirmant que *« de tous les pays occidentaux – nos concurrents –, nous sommes celui où les créations d'emplois dans le secteur privé ont été les moins nombreuses au cours des vingt dernières années, et où l'emploi public a le plus progressé »*, il a souligné : *« Un jour ou l'autre vient l'épreuve de vérité : comment financer, à un niveau élevé, le fonctionnement de l'Etat et des collectivités publiques sans freiner le développement de l'activité et de l'emploi par des prélèvements excessifs ? »* ; M. Chirac a même assuré que *« cette question n'est ni de droite ni de gauche »*. Pour le président de la République, il faut donc *« diminuer les charges pesant sur les salaires ; réduire les formalités ; encourager, par les souplesses nécessaires, les formes modernes d'organisation du travail »*.

Pour ce faire, M. Chirac a insisté sur la *« nécessité »* du *« dialogue »* : *« D'autres pays y parviennent mieux que nous, par la négociation collective. L'Etat, comme les partenaires sociaux, devraient davantage s'inspirer de leur exemple »*. Parlant de la libération des *« énergies créatrices »*, il a ajouté : *« Nous y parviendrons si les lignes directrices pour l'emploi arrêtées au sommet extraordinaire de Luxembourg ne restent pas lettre morte. S'il y a aujourd'hui un modèle pour la France, il ne peut être différent du nouveau modèle européen qu'elle-même à contribuer à définir. »*

HOMMAGE À ALAIN JUPPÉ

Le président de la République a aussi, indirectement, rendu hommage à l'action du gouvernement d'Alain Juppé. D'abord en parlant de la nécessité de *« fortifier la famille »*. Ensuite en expliquant qu'il fallait poursuivre *« activement »* la réforme de la Sécurité sociale *« engagée voici deux ans »*. Enfin en parlant de *« la lutte contre l'exclusion »* : *« Je souhaite que le projet de loi annoncé par le gouvernement permette la mise en œuvre des principes déjà approuvés par le Conseil économique et social »*, lorsque celui-ci avait examiné l'avant-projet préparé par la précédente équipe gouvernementale. M. Chirac a aussi demandé une adaptation profonde du système d'enseignement pour *« développer résolument les formations en alternance »* : *« J'appelle dans ce domaine à une réforme fondatrice. »*

Thierry Bréhier

Les alliés du PS rappellent leurs différences sur l'Europe et les 35 heures

TOUR À TOUR, mercredi, le Parti communiste français et les amis de Jean-Pierre Chevènement ont fait entendre leur voix pour estimer que la réponse à apporter au problème du chômage – revendications immédiates des chômeurs, mais aussi loi sur les 35 heures – était limitée par les contraintes européennes, notamment le pacte de stabilité. Le PCF, à l'issue de son bureau national, le député chevènementiste Pierre Carassus, dans une question au gouvernement, puis le porte-parole du Mouvement des citoyens (MDC), Georges Sarre, ont *« fait le lien »* entre Europe et les occupations d'Assedic en cours.

Exprimant officiellement son *« soutien aux revendications du mouvement des chômeurs »*, la direction du PCF a tenu à rappeler, à l'issue d'un bureau national réuni le 6 janvier, que *« les dispositions prises pour le passage à l'euro et le pacte de stabilité imposant des contraintes d'austérité »* sont *« contraires aux exigences d'une autre politique majoritairement exprimées »*. *« S'il y a un choix à faire entre l'euro et le mouvement des chômeurs, on choisit de répondre aux revendications des chômeurs »*, commentait Pierre Blotin, numéro deux du PCF. Dans les couloirs de l'Assemblée nationale, le président du groupe communiste, Alain Bocquet, expliquait : *« Quand il s'agit d'apporter une aide substantielle à des gens qui ne savent plus nourrir leur famille, je pense que ça vaut le coup de sortir des clous de Maastricht. »*

Plus à l'aise dans la défense des chômeurs que dans celle des immigrés, le PCF retrouve, dans cette bataille, une unité et des convergences oubliées. Mercredi, M. Carassus (RCV, Seine-et-Marne) a interpellé le ministre des affaires européennes, Pierre Moscovici, en s'étonnant que, *« parmi les soutiens les plus tapageurs aux occupants des antennes Assedic, aucun ne fasse le lien entre le chômage de masse et la politique menée depuis des années au nom d'une certaine construction européenne »*.

APPEL À GAUCHE

Dans un communiqué, Georges Sarre a affirmé, en notant que les quatre conditions du PS pour le passage à l'euro *« ne sont pas encore satisfaites »*, que *« l'inflexion de la courbe du chômage ne pourra intervenir, et a fortiori durer, que si nous retrouvons les marges de manœuvre qu'une construction européenne libérale nous enlève »*.

La direction du PCF a indiqué qu'elle entendait *« amplifier son action pour que soit mises en place le plus vite possible les 35 heures sans diminution de salaire »*. Plusieurs socialistes (Gauche socialiste ou ex-poperénistes), comme Laurence Rossignol, Marie-Thérèse Mutin, Jean-Luc Mélenchon, les députés Paul Dhaille, Julien Dray et Alain Vidalies, des communistes (refondateurs), comme les députés Guy Hermier, Patrick Braouezec, Bernard Outin, des militants de la gauche non gouvernementale (AREV, LCR) et la direction des Verts, ont lancé, le 8 janvier, un appel en faveur d'une loi sur les 35 heures *« réellement créatrice d'emplois »*, qui n'exclue *« aucune catégorie de salariés »*, ne propose pas de seuil aux PME et *« empêche »* les entreprises de recourir à l'*« annualisation »*.

Pressions ? En présentant ses voeux à la presse, mercredi 7 janvier, François Hollande a insisté sur le *« caractère original »* de la gauche plurielle, qui conserve sa *« différence »* et débat. Mais le premier secrétaire du PS a rappelé ses partenaires au devoir de solidarité, *« condition de durée de l'actuelle majorité »*. *« Il ne vous a pas échappé qu'en 1998 le droit de dissolution, même si son auteur y réfléchira à plusieurs fois, redevenait utilisable et que la cohésion de la majorité plurielle (...) est de ce point de vue une arme utile »*, a précisé M. Hollande.

Le PS reste cependant serein. Les négociations sur les élections régionales et cantonales, sur lesquelles il reste en position d'arbitre, s'achèveront fin janvier, avec un sommet des formations de la gauche plurielle. M. Hollande est sorti rassuré sur la solidarité des Verts, mercredi, après un entretien avec Dominique Voynet. Mais ces derniers restent, comme le MDC, insatisfaits des propositions du PS. La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement s'est toutefois défendue, dimanche sur France 3, *de se servir* de ces discussions comme *« moyen de pression »* sur le traité d'Amsterdam. Ce n'est pas le cas du PCF, dont les appareils ont bien négocié leurs places sur les listes régionales mais songent aux cantonales, où il faudra, cette fois, se compter. Il est probable que le durcissement de ton sur l'Europe et les 35 heures n'est pas étranger à la proximité de ces échéances.

Ariane Chemin et Michel Noblecourt

Une journée dans la vie de Martine Aubry, en mission « humanitaire » à l'Assemblée nationale

RÉCIT

La ministre de l'emploi sur le front des chômeurs et celui des 35 heures

« ILLÉGALE » le 3 janvier, l'occupation d'antennes Assedic par les chômeurs est donc devenue, quatre jours plus tard, signe tangible d'une *« volonté d'engagement et de citoyenneté »*. Assise à la place de Lionel Jospin – retenu par une cérémonie de vœux à l'Elysée – lors de la séance des questions au gouvernement, mercredi 7 janvier, à l'Assemblée nationale, Martine Aubry a saisi cette occasion pour arrondir sensiblement les angles. Intervenant à trois reprises, en réponse à des questions émanant du RPR, du PS et du PCF, la ministre de l'emploi et de la solidarité n'a pas ménagé sa peine. *« Je crois que, tous, nous ressentons derrière ces mouvements l'angoisse de ceux qui vivent le chômage et l'exclusion [...]. Quand des chômeurs sortent de leur isolement et de leur repli sur soi pour lancer enfin une action collective, à gauche, nous ressentons profondément ce mouvement et ce qu'il représente [...]. Le gouvernement perçoit bien, derrière le mouvement des chômeurs, l'inquiétude de ceux qui n'ont pas d'emploi ou qui craignent de perdre le leur, et aussi l'angoisse de beaucoup de jeunes qui jugent que cette société ne veut pas leur faire de place. »*

Ce virage « humanitaire » n'était pas la seule mission de Mme Aubry, qui s'est également employée à rétablir un tant soit peu la cohésion d'une majorité plurielle malmenée, en début de semaine, par quelques déclarations contradictoires au sein du gouvernement. Expliquant tout le bien qu'elle pense de la proposition de loi du groupe communiste concernant les chômeurs âgés de cinquante-cinq ans, qui sera examiné à l'Assemblée le 14 janvier, Mme Aubry s'en est vivement prise à l'opposition, qu'elle a notamment accusée d'avoir créé *« 400 000 chômeurs de longue durée en quatre ans »*.

« SAC DE RIZ »

Au terme de la séance, et tandis que la ministre évoquait de nouveau, devant les caméras, ce *« cri des chômeurs »* qui s'adresse *« à tous les responsables »*, l'opposition ne manque pas d'ironiser sur ce changement de ton. *« Une réponse humanitaire qui rappelle le sac de riz »* de Bernard Kouchner en Somalie, juge Renaud Muselier (RPR, Bouches-du-Rhône). *« Le gouvernement essaie de passer de la pommade là où il faudrait une action chirurgicale »*, assène Philippe Auberger (RPR, Yonne). *« Mme Aubry a beau vouloir mettre de l'humanité dans ses propos*, explique Nicole Catala (RPR, Paris), *sa façon de s'exprimer reste toujours technocratique. »* A gauche, Yves Cochet (Verts, Val-d'Oise) se réjouit de ce que Mme Aubry ait *« salué l'aspect collectif de la lutte des chômeurs »*, précisant qu'il s'agit d'*« une nouveauté absolue »*. Côté communiste, à l'instar de Guy Hermier (Bouches-du-Rhône), on se félicite du *« changement de ton »*, tout en attendant *« des mesures plus concrètes »*.

Pour la ministre de l'emploi, le premier round avait eu lieu dans la matinée, devant les députés socialistes. Remontée à bloc, Mme Aubry a devancé les critiques des élus PS sur les dissonances au sein du gouvernement en soulignant d'emblée qu'il leur était également arrivé, dans le passé, d'*« être divisés »*. Insistant sur le fait que ses propos avaient été mal interprétés par les médias, la ministre de l'emploi n'a pas eu à essuyer de fronde. A Jean-Paul Dupré (PS, Aude), qui regrettait les images télévisées de l'évacuation de l'antenne Assedic de Limoux, ville dont il est le maire, la ministre a répondu en soulignant que ces occupations se font au détriment des autres chômeurs.

DÉPUTÉS MISSIONNAIRES

Abordant le chapitre des 35 heures, la ministre a pesé de tout son poids pour mobiliser les députés socialistes en les enjoignant, selon un participant, à ne pas donner l'impression qu'ils ne croiraient pas assez, eux-mêmes, à l'effet créateur d'emplois de la réduction du temps de travail. Tandis que le président de la commission des affaires sociales, Claude Bartolone, se réjouissait que Mme Aubry ait su *« redonner une grille d'analyse aux députés »*, le président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, traduisait devant la presse le message ministériel : *« Il faut que les députés deviennent des acteurs de la dynamique de compromis social contenue dans le projet. »* Dans la foulée, M. Ayrault a annoncé qu'une réunion spéciale de *« formation »* aurait lieu le 15 janvier, afin de fournir un argumentaire à l'usage des circonscriptions.

En fin d'après-midi, la ministre de l'emploi a achevé ce marathon parlementaire devant les membres de la commission des affaires sociales. Dans le huis-clos de la salle de réunion de la commission, Mme Aubry a mis de côté ses amabilités pour la gauche « plurielle » en resserrant les *boulons sur son* projet de loi. Répétant son hostilité à toute modification du seuil de vingt salariés, la ministre a opposé une fin de non-recevoir au souhait exprimé par M. Cochet de voir le texte rendu plus *« incitatif »*.

Jean-Baptiste de Montvalon et Fabien Roland-Lévy

Quasi-unanimité de l'Unedic autour de Nicole Notat pour une augmentation des aides d'urgence

« COHÉRENCE et responsabilité », ont insisté les responsables de l'Unedic pour résumer les travaux du conseil d'administration de l'organisme paritaire réuni mercredi 7 janvier. Après trois heures de débats, une *« déclaration »* a été adoptée par 45 voix sur 50, les cinq représentants de la CGT votant contre. Dans ce texte, le conseil, *« soucieux des difficultés que rencontrent un certain nombre d'allocataires »*, se déclare *« sensible à leur situation »*. Il a décidé de mettre à la disposition des cellules de coordination installées dans les départements, sous l'autorité des préfets, 14,8 millions de francs non consommés. *« L'Unedic n'a pas à rougir de la manière dont elle traite les demandeurs d'emploi qui dépendent d'elle »*, a expliqué sa présidente (CFDT), Nicole Notat. *« Les autres*, a-t-elle ajouté, *sont de la responsabilité nationale. »*

C'est par une porte dérobée que les cinquante membres du conseil d'administration avaient rejoint, en début d'après-midi, la salle de réunion. Une grille et des rangées de CRS interdisaient en effet l'entrée du siège de l'Unedic dans la crainte de débordements des manifestants, qui, finalement, ont pris la direction du ministère de l'économie et des finances. Un bilan de la réforme des fonds sociaux, mise en place depuis juillet 1997, figurait au menu du conseil. En introduction des débats, la CGT a fait deux propositions pour *« débloquer la situation »* : une revalorisation exceptionnelle des allocations dès le 1er janvier, mais sans suggérer de montant, et *« un peu de marge »* dans la gestion des fonds sociaux. *« Personne ne nous a suivis »*, a regretté Maurice Lamoot, membre du bureau confédéral de la CGT, justifiant ainsi le refus de cette organisation de signer la déclaration commune qui, selon lui, *« constitue une justification des règles de l'indemnisation en vigueur »*.

Les appréciations des autres organisations syndicales ont été positives : pour l'un des représentants de FO, la réunion fut *« constructive »* ; *« nous avons assumé nos responsabilités »*, a assuré Jean-Louis Walter, vice-président (CFE-CGC) de l'Unedic ; *« le régime d'assurance-chômage, avec 13 % d'augmentation minimum pour ses allocataires en 1997, a fait ce qui était en son pouvoir »*, a insisté Mme Notat, ajoutant : *« Il faut une solution globale pour ceux qui ne dépendent plus du régime. »* En attendant que *« la solidarité nationale »* s'exerce pour les exclus de l'Unedic, notamment par *« l'augmentation des minima sociaux »*, la secrétaire générale de la CFDT a plaidé pour *« une coordination au niveau local de toutes les institutions concernées »*, qui permettrait, selon elle, de *« mieux utiliser les fonds »*. Elle a émis le souhait, aussi, que les cellules d'urgence départementales, installées par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, soient généralisées et pérennisées.

« DÉCISION INSIGNIFIANTE »

Le conseil d'administration de l'Unedic a demandé que *« cessent les occupations pour que toutes les Assedic soient ouvertes aux demandeurs d'emploi »*. Marc Blondel, secrétaire général de FO, a lui aussi lancé *« un appel à la raison »* à l'adresse des associations de chômeurs : *« On ne peut pas obtenir satisfaction pour des chômeurs par opposition aux salariés qui ont du travail »*, a-t-il soutenu au micro de RTL. Même si, pour lui, le mouvement d'occupation est *« récupéré »* par le PCF et la CGT, et si derrière l'association AC ! (Agir ensemble contre le chômage), *« c'est plutôt la Ligue communiste révolutionnaire »*, M. Blondel s'est déclaré *« en accord avec les revendications des chômeurs »*. Le secrétaire général de FO a qualifié de *« bonne mesure »* la décision de l'Unedic d'affecter 14,8 millions de francs à des aides d'urgence.

AC ! juge cette décision *« insignifiante »*. *« Nous attendons du gouvernement des mesures fortes, générales et symboliques en faveur d'un relèvement des minima sociaux »*, ajoute l'association dans un communiqué. Pour AC !, *« l'absence de prise en compte des demandes exprimées par les chômeurs en lutte est le signe à la fois d'un manque de volonté politique, mais aussi de l'épuisement d'un système où plus de la moitié des chômeurs sont exclus du système d'indemnisation »*. Le problème, ainsi posé, excède les compétences de l'Unedic.

Bruno Caussé

De très nombreuses manifestations

ANTENNES ASSEDIC OCCUPÉES PAR DES CHÔMEURS

MANIFESTATIONS OU RASSEMBLEMENTS

*autres que des antennes Assedic

Lille, Arras, St-Étienne-du-Rouvray, Fécamp, Amiens, St-Brieuc, Le Havre, Rouen, Guingamp*, Argenteuil, Alençon, Nancy*, Metz, Brest, Poissy, Paris, Rennes, Le Mans, Epinal, Quimper, Orléans, Colmar, Lorient, Nantes*, Dijon, Tours, Montbéliard, Besançon, La Roche-sur-Yon, Dole, Guéret, Poitiers, Clermont-Ferrand, Voiron, Annecy, Limoges, Lyon, Chambéry, Romans, Grenoble, Bordeaux, Valence, Millau, Arles, Nîmes, Avignon*, Toulouse, Vitrolles, Aix-en-Prov., Marseille, Montpellier, Martigues, Perpignan, Ajaccio

Les occupations sont toujours plus nombreuses malgré les évacuations qui ont été multipliées (une quinzaine le 7 janvier au lieu d'une demi-douzaine la veille).

Une trentaine de manifestations à Paris et en province

« QUI SÈME la misère, récolte la colère ! » Le slogan a fait le bonheur des cortèges, mercredi 7 janvier. Plusieurs milliers de personnes ont défilé à Paris et en province, à l'appel des associations de chômeurs (AC !, MNCP, APEIS...) et des syndicats CGT, SUD, FSU et des oppositionnels de la CFDT, au moment où se réunissait le conseil d'administration de l'Unedic. Une trentaine de manifestations ont été recensées, tandis que le mouvement d'occupation d'antennes Assedic et de centres sociaux continuait. Cette journée nationale d'action a été marquée par de nombreuses évacuations par les forces de police d'antennes Assedic occupées, tandis qu'en fin de défilés, les mouvements de chômeurs tentaient, un peu partout, de procéder à de nouvelles occupations.

« TOUS ENSEMBLE »

A Paris, environ 3 000 personnes rassemblées devant le siège de l'Unedic ont, peu après 14 heures, pris la direction du ministère de l'économie. Outre les principaux leaders des organisations de chômeurs, et des incontournables comme Mgr Gaillot, on notait la présence dans le cortège d'élus communistes comme les sénateurs Nicole Borvo et Odette Terrade. Jean-Luc Bennhamias, secrétaire national des Verts, représentait l'autre composante de la majorité plurielle. Le *« Tous ensemble »* du mouvement de l'hiver 1995 a été repris en chœur par les manifestants, tandis que des slogans hostiles à Nicole Notat étaient lancés à plusieurs reprises, émanant des carrés CGT.

En province, la manifestation la plus importante a été observée à Marseille avec un cortège de 2 500 personnes, selon la police, 4 000 selon les organisateurs. Lors d'une prise de parole, un responsable local de la CGT a appelé les manifestants à maintenir l'occupation des huit antennes Assedic des Bouches-du-Rhône occupées depuis un mois et même à *« amplifier le mouvement »*. A Lille, un cortège de 1 000 à 1 500 personnes est parti en début d'après-midi du centre Euralille, composé essentiellement de militants de la CGT, de SUD et de représentants d'AC !. Dans l'après-midi, une tentative d'occupation du bureau des Assedic a été interrompue par la police.

Arrivée sur place peu après, Marie-Christine Blandin, présidente (Verts) du conseil régional de Nord-Pas-de-Calais, a condamné tout à la fois l'intervention de la police et la politique de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité mais aussi adjointe au maire de Lille. *« J'ai contribué à la constitution de la gauche plurielle. Cela me donne droit à des exigences »*, a-t-elle déclaré.

A Rennes, 200 manifestants sont partis d'une antenne Assedic. Une cinquantaine d'entre eux ont occupé le hall de l'hôtel de ville, contre l'avis des militants CGT. Ayant finalement décidé d'investir la direction régionale du travail, les chômeurs ont été délogés par les forces de police vers 19 heures. La CGT et AC ! ont mené des rassemblements à Brest et à Quimper, réunissant environ 200 personnes au total. Dans les Côtes-d'Armor, des manifestants ont défilé à Lannion, à Guingamp. Dans le Morbihan, les chômeurs en colère ont créé des bouchons sur les routes et bloqué un TGV pendant une heure.

A Lyon, une centaine de chômeurs ont manifesté. Parti en début d'après-midi de la Bourse du travail, le cortège s'est rendu devant la mairie du troisième arrondissement de Lyon avec l'intention d'occuper le bureau d'aide social.

C. M.
avec nos correspondants régionaux

Claude Debons, l'un des animateurs de l'opposition CFDT

« Le système ne répond pas à l'explosion de la précarité »

« Que Lionel Jospin reçoive les syndicats, mais aussi les associations de chômeurs, est-ce une bonne chose ?

– *Nous souhaitions la convocation d'une* conférence réunissant toutes les parties concernées, partenaires sociaux et associations. Nous sommes donc satisfaits, tout en espérant que le premier ministre vienne avec des propositions substantielles. Sans quoi, la déception sera immense. Pour moi, cette conférence est une première victoire et une reconnaissance pour les associations de chômeurs. C'est aussi un désaveu pour Nicole Notat qui avait tenu des propos méprisants à leur endroit. La CFDT s'est ainsi fourvoyée dans une position qui l'a fait paraître indifférente aux drames des chômeurs, alors que des dizaines de milliers de militants se dévouent chaque jour sur le terrain. Pour nous, ce n'est pas une erreur individuelle, mais le résultat d'une stratégie syndicale qui a renoncé aux luttes et aux rapports de force.

» J'ajoute que les premiers propos de Nicole Notat ont créé un énorme malaise à la CFDT. Le ton employé n'était pas digne d'une organisation qui s'est donnée comme slogan le parti pris de la solidarité. On ne sait plus qui parle. Est-ce la présidente de l'Unedic ou la dirigeante syndicale ? Je crois que l'on touche là à un problème de conception du syndicalisme. Avec l'Unedic, on se retrouve avec une CFDT qui se cantonne au rôle de gestionnaire de l'institution et qui a abandonné complètement sa fonction revendicative et de représentation de ceux qui luttent.

– L'Unedic a prévu de débloquer, dans l'immédiat, 14,8 millions de francs...

– Ce n'est pas suffisant ! En fait, deux problèmes essentiels se posent aujourd'hui à l'Unedic. D'abord, la réforme des fonds sociaux a été précipitée et a engendré de nombreux dysfonctionnements. Pour les chômeurs, l'antenne Assedic est le lieu qui leur reconnaît un statut avec des droits de cotisants. Les renvoyer sur des associations extérieures et les bureaux d'aide sociale, c'est leur retirer ce statut et les faire basculer dans l'exclusion.

» Ensuite, il y a l'inadaptation du sytème à la nouvelle réalité du chômage. Le CNPF dit ne pas vouloir d'une Assedic " bureau d'aide sociale " ; mais le problème n'est pas seulement que les chômeurs de longue durée sortent du régime d'assurance, c'est aussi que les travailleurs titulaires de contrats précaires de courte durée – et notamment les jeunes – ne peuvent y entrer. Le système ne répond pas à l'explosion de la précarité, développée par le patronat.

***– Le mouvement des chômeurs doit-il peser* sur la discussion de la loi sur les 35 heures ?**

– Outre la question de l'indemnisation, ce mouvement exprime surtout l'urgence de solutions fortes pour faire reculer le chômage. Le discours gouvernemental de ces dernières semaines – expliquant au patronat qu'il avait tout à gagner des 35 heures car la loi permettra de recourir à davantage de flexibilité – n'est aujourd'hui plus tenable. La loi sur les 35 heures doit avant tout être efficace pour l'emploi. Ce qui ne sera pas le cas si l'on encourage davantage le recours à la flexibilité.

» Plus généralement, il faut soulever la question de la logique actuelle de la construction européenne. Le gouvernement est interpellé fortement sur un ensemble de mesures pour les chômeurs peu compatibles avec une politique budgétaire restrictive. Il doit donner la priorité à des mesures sociales qui ne peuvent plus attendre. »

Propos recueillis par
Caroline Monnot

Le gouvernement ne chiffre pas les emplois espérés des 35 heures

LE GOUVERNEMENT a remis aux députés, mercredi 7 janvier, une *« étude d'impact »* sur le projet de loi *« d'orientation et d'incitation »* relatif à la réduction de la durée hebdomadaire de travail à 35 heures, dont l'examen en séance publique doit commencer le 27 janvier à l'Assemblée nationale. Cette étude, réalisée par le ministère de l'emploi et de la solidarité, ne chiffre pas le nombre d'emplois que les 35 heures permettraient, selon le gouvernement, de créer dans les prochaines années, mais tend à rassurer les chefs d'entreprise.

Sans renoncer à cette réforme, le gouvernement entend bien rappeler, au cours du débat, que sa réforme ne peut se faire contre les entreprises et que ce texte, par les aides financières aux entreprises qu'il prévoit, est bien une loi d'incitation et non de coercition. *« Cela a été très fortement rappelé, mardi soir, lors d'une réunion avec le premier ministre »*, note Jean Le Garrec, député (PS) du Nord, et rapporteur du projet pour la commission des affaires sociales.

PLUSIEURS FACTEURS EN JEU

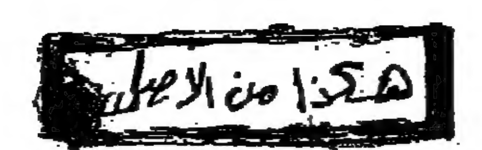
« La réduction de la durée légale de 39 à 35 heures entraînera une réduction sensible de la durée effective du travail des salariés », indique cette étude, tout en reconnaissant que l'importance des effets de la réforme dépend de plusieurs facteurs : ampleur des réorganisations de l'appareil productif, niveau des gains de productivité, évolution des coûts de l'entreprise... Sur ce dernier point, l'étude rappelle que *« les effets obtenus sur l'emploi et le chômage sont au bout du compte plus importants et surtout plus durables si les coûts unitaires des entreprises et leurs capacités productives sont maintenus »*.

Au-delà de l'aide dégressive de 9 000 à 14 000 francs accordée aux entreprises réduisant la durée du travail (avant 2000) et embauchant, la réforme n'aura *« pas d'incidence financière pour l'Etat »* et n'entraînera *« aucune modification des procédures administratives »*. L'étude rappelle que la seconde loi, préparée à l'automne 1999, *« devra envisager la simplification des textes existants en ce qui concerne le temps de travail (régime des heures supplémentaires et des repos compensateurs, modalités de modulation du temps de travail) »*.

Lors de la réunion de Matignon autour de Lionel Jospin, la veille, il a été précisé que le décret excluant certaines entreprises publiques de l'aide à la réduction du temps de travail sera prêt le 20 janvier, date de l'examen des amendements en commission des affaires sociales, afin que les parlementaires sachent précisément quels secteurs entrent dans le double champ de la baisse du temps de travail et de l'aide de l'Etat.

L'étude ne donne aucun chiffre de création d'emplois. Cela a permis aux députés RPR et UDF d'estimer, mercredi, après l'audition de Martine Aubry par la commission des affaires sociales, que la ministre de l'emploi et de la solidarité n'est pas convaincue de l'efficacité des 35 heures. Bernard Accoyer (RPR) a relevé que, contrairement à l'étude d'impact, l'exposé des motifs de la loi indique qu'*« une réduction du temps de travail bien conduite peut créer des centaines de milliers d'emplois »*. Anne-Marie Idrac (UDF) a fait état d'une étude de l'UDF, menée auprès de plus de cinq cent mille PME, indiquant qu'une écrasante majorité de ces patrons ne croient pas aux effets bénéfiques des 35 heures sur l'emploi.

Jean-Michel Bezat



François Léotard propose le dépôt d'une motion de censure contre les 35 heures

Le président de l'UDF juge qu'un référendum sur le traité d'Amsterdam serait risqué

En présentant ses voeux à la presse, mercredi 7 janvier, M. Léotard a vigoureusement critiqué l'action du gouvernement. Il a souhaité que l'opposition dépose une motion de censure lors de la discussion du projet de loi sur les 35 heures. Le président de l'UDF a exposé les risques qu'un référendum portant sur la réforme de la Constitution pourrait faire courir à l'Europe. Il est favorable à la réunion du Congrès.

QUAND François Léotard présente ses voeux, il y en a pour tout le monde : pour la France, pour lui-même, pour l'opposition, mais aussi pour la majorité. Jugeant que la période d'« état de grâce » était terminée, le président de l'UDF a adressé, mercredi 7 janvier, une série de recommandations pressantes à la gauche dite « plurielle ».

« Qu'elle cesse d'utiliser un adjectif qui camoufle de plus en plus mal son désordre profond ! La gauche n'est ni plurielle, ni unie ; elle est confuse », a lancé le député du Var, en souhaitant que le premier ministre *« assure la cohérence de la pensée de son gouvernement »*.

Se prononçant pour la première fois sur la réforme constitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam, M. Léotard a expliqué en quoi la réunion du Parlement en Congrès lui paraissait préférable à l'organisation d'un référendum.

Il redoute la *« coalition des extrêmes »* constituée par le Parti communiste et le Front national. Il craint que l'Europe soit *« le bouc émissaire des exaspérations purement nationales »* provoquées par l'insécurité, l'hypertrophie du secteur public ou la crainte de la mondialisation. Il se méfie d'un détournement du débat qui risquerait de porter davantage sur l'immigration que sur l'harmonisation des droits européens. Enfin, de façon plus positive, M. Léotard met en relief *« la nécessaire revalorisation du Parlement »*.

Sans jamais évoquer ni les causes, ni les circonstances du changement de majorité intervenu en 1997, le président de la seconde formation de l'opposition estime que *« la précarité, la fiscalité, l'insécurité progressent depuis sept mois »*. *« Dans les banlieues des grandes villes comme dans les antennes des Assedic, ce sont les plus pauvres qui trinquent »*, a-t-il ajouté.

Vis-à-vis des violences urbaines, la réponse du gouvernement est jugée *« lente, lourde et inefficace »*. Concernant le mouvement des chômeurs, l'UDF n'entend pas *« le récupérer »*, mais elle le *« comprend »* et en *« respecte les racines profondes, le désespoir et la solitude »*. *« L'UDF juge sévèrement l'attitude du gouvernement »*, a affirmé M. Léotard, en expliquant qu'*« aucune mesure, depuis sept mois, n'a pris en charge cette question »*.

Enumérant les principales initiatives de la nouvelle majorité (les emplois-jeunes, le budget, les projets de loi sur l'immigration et la nationalité, la réforme des polices municipales, la semaine de 35 heures), M. Léotard a assuré qu'*« aucun de ces textes ne correspond aux préoccupations des Français »*.

Comme le RPR, l'UDF mènera la bataille, dès la fin du mois de janvier, contre *« la conception socialiste – unique, laïque et obligatoire – des 35 heures »* et son président souhaite même qu'à cette occasion, l'opposition dépose une motion de censure, qui serait la première de la législature.

Ce bilan plutôt sombre des premiers mois de la majorité de gauche contraste avec le tableau que le député du Var a donné de l'UDF. Grâce à la mise en place, laborieuse, d'un fichier unique, la confédération peut désormais revendiquer 94 899 adhérents, parmi lesquels 225 parlementaires, 43 présidents de conseil général et 12 présidents de conseil régional.

Entre deux réunions consacrées aux élections régionales et qui n'ont pas permis aux négociateurs du RPR et de l'UDF d'aboutir, M. Léotard a indiqué, à ce propos, que celle-ci avait du temps. Sauf en Provence-Alpes-Côte d'Azur, où lui-même présentera sa liste dès le 19 janvier à Draguignan. Une liste qui ne comptera qu'un seul sortant et où la parité hommes-femmes sera scrupuleusement respectée. Pour le reste, M. Léotard a affirmé que *« nous n'avons aucune urgence à décider »*, en précisant que le dépôt des candidatures n'est prévu qu'à la mi-février.

ULTIME BRAS DE FER

En réalité, l'UDF joue du fait que son partenaire néogaulliste s'est donné une date-butoir, celle du 17 janvier, où le conseil national du RPR doit avaliser les listes de candidats aux élections régionales. *Comme souvent*, la phase finale des négociations est marquée par un ultime bras de fer. Le RPR, qui détient 8 régions contre 12 pour l'UDF, entend conserver la Bretagne et les Pays de la Loire. En conséquence, il concentre sa pression sur le Centre et, dans une moindre mesure, en Franche-Comté et en Lorraine.

Les rapports de forces jouent aussi entre les différentes composantes de l'UDF : c'est ainsi que certains seraient prêts à lâcher Hervé de Charette, en concurrence avec François Fillon (RPR) pour la succession d'Olivier Guichard dans les Pays de la Loire, en proposant un autre membre du PPDF, Jean-François Humbert, comme chef de file de l'opposition en Franche-Comté.

Jean-Louis Saux

Les chefs de file du Front national pour les régionales

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL du Front national, Bruno Mégret a déclaré, mercredi 7 janvier, au cours d'une conférence de presse, que la campagne de son parti pour les élections régionales s'ouvre à *« un moment relativement critique »* de la situation politique *« pour deux raisons majeures : le fait que M. Jospin ait maintenant mangé son pain blanc (...) et que le RPR et l'UDF s'affirment de plus en plus comme une opposition de pacotille »*.

M. Mégret a précisé que le *« coup d'envoi du rouleau compresseur du Front national »* pour les élections sera la convention des candidats, prévue pour les 17 et 18 janvier à Lyon. A cette occasion, les chefs de file du parti potentiellement candidats à la présidence de vingt-trois des vingt-six régions françaises prendront la parole.

Pour sa part, Jean-Marie Le Pen, tête de liste dans les Alpes-Maritimes et candidat à la présidence de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, prononcera des discours dans une dizaine de villes entre le 28 janvier et le 12 mars. Il réserve la primeur de ses propos à la ville de Toulon et privilégie, dans cette tournée, le sud de la France en faisant escale à Marseille, Avignon et Nice. Il passera également par les capitales régionales que sont Bordeaux, Strasbourg, Lille, Nantes et Toulouse, avant de conclure ce périple à Paris, le 12 mars, au Palais des sports.

Seuls n'ont pas été désignés les candidats de l'extrême droite à la présidence des régions Guadeloupe, Guyane et Martinique. Parmi les membres du bureau politique, Yvan Blot est candidat en Alsace, Marie-France Stirbois dans le Centre ; Roger Holeindre abandonne la Seine-Saint-Denis pour tenter sa chance en Corse, où il est né ; Jean-Yves Le Gallou reste en Ile-de-France. Samuel Maréchal, responsable du Front national de la jeunesse, s'implante dans les Pays de Loire ; Bruno Gollnisch, Carl Lang et Bernard Antony restent, respectivement, en Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais et Midi-Pyrénées.

Pascale Sauvage

Le Sénat veut s'infiltrer dans les cabinets ministériels

L'ARMISTICE a été officiellement signé, entre le Sénat et le gouvernement, après l'épisode du projet de loi sur la nationalité, en décembre, mais les hostilités n'ont pas toutes, pour autant, pris fin. Bien au contraire. La majorité du Palais du Luxembourg a réussi à semer la panique à Bercy, lundi 5 janvier, et contraint Lionel Jospin à prendre sa plume pour expliquer à René Monory, après s'en être entretenu avec Jacques Chirac, qu'il y a des limites à ne pas franchir.

Le début de l'affaire remonte au mois de décembre, lorsque la droite sénatoriale recherchait tous les moyens possibles pour compliquer la tâche du gouvernement. Comme ses amis de l'Assemblée nationale, elle est bien décidée à combattre bec et ongles le projet sur les 35 heures. Elle a donc décidé de créer une commission d'enquête pour « débroussailler » le dossier avant que le Sénat ne soit officiellement saisi du texte de Martine Aubry.

Ces commissions, en vertu d'une ordonnance de 1958, sont dotées de très vastes pouvoirs. Leurs rapporteurs peuvent enquêter *« sur pièces et sur place »*, ce qui veut dire qu'ils peuvent se rendre dans une administration et se faire communiquer tous les documents qu'ils souhaitent. Elles peuvent entendre *« sous serment »* toutes les personnes qu'elles désirent, et celles qui ne répondent pas à leurs convocations sont passibles d'une peine de deux ans de prison et d'une amende de 50 000 francs.

La commission créée sur les 35 heures a choisi un rapporteur parfaitement au courant de tout ce que le ministère de l'économie et des finances a produit comme études sur l'impact d'une réduction du temps de travail : Jean Arthuis, aujourd'hui sénateur centriste, mais ancien patron de Bercy lorsque Alain Juppé était à Matignon.

« MAIN COURANTE »

Il a donc tout simplement demandé que tous ces documents lui soient fournis et, pour être sûr qu'on ne lui cache rien, il a exigé aussi « la main courante » où sont enregistrées toutes ces notes lorsqu'elles arrivent au cabinet du ministre.

L'effarement a vite fait le tour des ministères. Comment travailler, si une *note confidentielle* pour un ministre risque de se retrouver dans les mains de l'opposition ? Matignon a été alerté, quelques juristes consultés. Un premier argument technique a été trouvé. L'ordonnance de 1958 prévoit que ces commissions d'enquête peuvent être créées *« soit sur des faits déterminés, soit sur la gestion des services publics ou des entreprises nationales »*. A l'évidence, *« les conséquences de la décision de réduire à 35 heures la durée hebdomadaire du travail »* – titre officiel de cette commission – ne rentre pas dans cette définition.

En second lieu, l'atteinte à la séparation des pouvoirs est plaidable. Le Parlement a pour mission de *contrôler le travail de l'exécutif*, mais celui-ci doit pouvoir travailler dans une certaine confidentialité et disposer de documents réservé à la réflexion de ses membres.

Il n'existe, cependant, aucune instance apte à trancher ce genre de conflit entre les Assemblées et le gouvernement, si ce n'est le président de la République, qui *« assure par son arbitrage le fonctionnement régulier des pouvoirs publics »*. Pour se donner le temps de la réflexion, il a d'abord été fourni à l'exigeant M. Arthuis la fameuse « main courante ». Puis le premier ministre a tranché et écrit au président du Sénat, pous lui signifier que cette commission d'enquête ne répond *pas aux critères légaux, mais que*, puisqu'elle est constituée, les fonctionnaires répondront à ses convocations et elle recevra les études générales sur la réduction du temps de travail.

Toutefois, prévient M. Jospin, il n'est pas question de communiquer aux sénateurs les notes des membres du cabinet qui ont permis à Dominique Strauss-Kahn de participer aux réunions interministérielles sur les 35 heures. Les cabinets des ministres sont à leur service. Pas à celui de l'opposition.

Thierry Bréhier

Commémorations de la mort de François Mitterrand

PLUSIEURS CÉRÉMONIES devaient marquer, jeudi 8 janvier, le deuxième anniversaire de la mort de François Mitterrand. Jacques Chirac et Lionel Jospin ont fait déposer, jeudi matin, des gerbes sur la tombe de l'ancien président de la République, à Jarnac (Charente). Le président de l'Institut François-Mitterrand, Roland Dumas, devait faire de même. Une délégation du Parti socialiste, *conduite par François Hollande*, premier secrétaire, devait se recueillir à Jarnac dans l'après-midi. Danièle Mitterrand devait se rendre à Château-Chinon (Nièvre).

Dans la soirée de mercredi, au Caroussel du Louvre, l'Institut François-Mitterrand a organisé, durant trois heures, un *« rendez-vous de la fidélité »*, en présence d'environ 600 personnes. Mme Mitterrand, ses deux fils et Mazarine Pingeot, fille de l'ancien président, étaient présents, ainsi que quatre ministres de Lionel Jospin : Catherine Trautmann, Christian Sautter, Emile Zuccarelli et Louis Le Pensec. Si M. Jospin, comme Laurent Fabius, s'étaient fait excuser, quinze anciens ministres de François Mitterrand étaient réunis. M. Hollande assistait à cette manifestation avec des collaborateurs et des proches de l'ancien chef de l'Etat, comme Roger Hanin, le général Pierre de Bénouville, ancien député RPR, et Pierre Bergé.

Les hôtes du Louvre ont écouté un intermède musical et le discours que François Mitterrand *avait prononcé en mai 1995*, au siège du PS, après son départ de l'Elysée. M. Dumas a annoncé les activités de son institut pour 1998, avec notamment un colloque à Dakar, en février, sur « Mitterrand et l'Afrique », et un autre, en septembre à Clermont-Ferrand, sur « Mitterrand et les institutions ». Jeudi soir, un dîner devait réunir des proches de l'ancien chef de l'Etat. Samedi, Mme Trautmann, ministre de la culture et de la communication, inaugurera, au Musée de la Fondation de Jarnac, une exposition sur les grands travaux de François Mitterrand.

Michel Noblecourt

La justice allemande enquête sur Jean-Marie Le Pen

LE PARQUET de Munich a annoncé l'ouverture d'une enquête préliminaire sur Jean-Marie Le Pen, mercredi 7 janvier. À l'occasion de la promotion du livre que l'ancien Waffen SS Franz Schönhuber lui a consacré, le président du Front National a réaffirmé, le 5 décembre, dans la capitale bavaroise, que les chambres à gaz constituaient *« un détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale »*. *« Cette enquête préliminaire a pour objet d'établir la teneur exacte des propos qui lui sont prêtés (...) afin d'examiner s'il y a matière à l'ouverture d'une information judiciaire »*, a indiqué le procureur général près la cour d'appel de Munich, Hermann Proschauer. Des propos identiques tenus en 1987 avaient déjà valu à M. Le Pen une condamnation à près de 1,2 million de francs de dommages-intérêts. – *(AFP.)*

Jacques Chirac demande aux armées de « maintenir le cap de la réforme »

JACQUES CHIRAC a appelé les militaires à *« maintenir le cap »* et à *« aller jusqu'au bout de l'ambitieuse réforme »* de la défense, lors des voeux des armées, mercredi 7 janvier à l'Elysée. *« Aujourd'hui*, a dit le chef de l'Etat, *la priorité de nos forces armées est de réussir leur professionnalisation »*. Il a rendu hommage à *« l'enthousiasme »*, au *« dévouement »* et à *« la capacité d'adaptation »* de l'institution militaire. Il a souhaité que *« la démocratie locale puisse s'enrichir des compétences des citoyens en uniforme »* qui, à ce jour, ne peuvent se présenter à des élections lorsqu'ils sont en activité. Le chef des armées a tenu à énoncer les conditions du succès de la réforme en cours. *« C'est la visibilité, c'est un cadre stable et sûr, ce sont des ressources budgétaires assurées, sans lesquelles l'efficacité de notre défense serait remise en cause et sans lesquelles la France perdrait son rang et son influence politique en Europe et dans le monde »*, a conclu M. Chirac.

DÉPÊCHES

■ **FONCTION PUBLIQUE : les sept fédérations de fonctionnaires ont** été réunies, mercredi 7 janvier, par le directeur général de l'administration et de la fonction publique, Marcel Pochard, qui leur a présenté un document destiné à préparer la négociation salariale du 14 janvier. Les syndicalistes se sont élevés contre les données de ce document, qui mettent en évidence le coût de la fonction publique, et non son apport à la consommation et à la croissance.

■ **MANDATS : Raymond Barre (UDF) se déclare favorable à une seule fonction exécutive** et souhaite que soit interdit le *« cumul de ce mandat avec une autre activité, publique ou privée, effective ou "en réserve" »*, dans le numéro de janvier de sa « lettre » *Faits et Arguments*.

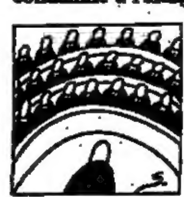
■ **RÉGIONALES : DOMINIQUE VOYNET a confirmé à François Hollande**, le 7 janvier, qu'elle n'entend pas conduire la liste de la gauche plurielle dans le Jura, par opposition au cumul des mandats, alors qu'elle est déjà candidate aux cantonales. Le PS devrait accepter qu'une autre écologiste soit tête de liste, la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement figurant parmi les candidats non éligibles.

Les socialistes d'Ile-de-France écartent l'hypothèse Rocard

LES RESPONSABLES du Parti socialiste d'Ile-de-France ont émis le souhait, mercredi 7 janvier à l'issue d'une réunion au ministère des finances, que Dominique Strauss-Kahn devienne le président du conseil régional en cas de victoire de la gauche. Selon des participants à cette rencontre, qui réunissait les têtes de liste et les secrétaires fédéraux des huit départements de la région, l'unanimité a été totale autour du ministre de l'économie et l'hypothèse d'une candidature de Michel Rocard est abandonnée.

Commission des finances : 3 candidats socialistes pour la présidence

LES DÉPUTÉS socialistes Augustin Bonrepaux (Ariège), Yves Tavernier (Essonne) et Martin Malvy (Lot) ont fait acte de candidature auprès de Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste, pour devenir président de la commission des finances, poste laissé vacant par Henri Emmanuelli, condamné à l'inéligibilité pour deux ans. Si, comme c'est probable, plusieurs candidats se maintiennent, le groupe socialiste les départagera par un vote, mercredi 14 janvier M. Tavernier pourrait finalement se retirer au profit de M. Bonrepaux, qui se retrouverait face à M. Malvy, proche de Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale.



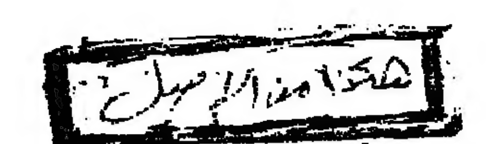
PARLEMENT

■ **JUSTICE : le projet de loi organique d'Elisabeth Guigou, ministre de la justice**, qui prévoit *« le recrutement maximal de cent magistrats par an par trois concours exceptionnels »* en 1998 et 1999, a été adopté à l'unanimité à l'Assemblée nationale, mercredi 7 janvier. Le candidat devra justifier d'un diplôme de niveau bac + 4 et d'une activité professionnelle d'au moins dix ans. Un amendement déposé par Renaud Donnedieu de Vabres (UDF-DL, Indre-et-Loire), visant à réserver l'accès à ces concours aux titulaires d'une maîtrise de droit, a été rejeté.

■ **CITOYENS EUROPÉENS : les députés ont adopté à l'unanimité**, mercredi 7 janvier, en deuxième lecture, un projet de loi organique permettant aux citoyens de l'Union européenne résidant en France de participer, comme électeurs ou comme candidats, aux élections municipales françaises. Une troisième lecture sera nécessaire pour parvenir à un texte identique, indispensable dans le cas d'une loi organique (*Le Monde* du 10 octobre).

■ **CONSEILS RÉGIONAUX : les députés socialistes, communistes**, RCV et RPR, l'UDF s'abstenant, ont adopté, mercredi 7 janvier, en deuxième lecture, une proposition de loi réformant le fonctionnement des régions et permettant d'empêcher les minorités, notamment Front national, de bloquer l'adoption des budgets (*Le Monde* du 11 octobre). L'Assemblée a notamment rétabli l'obligation de faire approuver un nouveau budget par le bureau de l'assemblée régionale, et celle de réunir une majorité absolue de signataires pour le dépôt d'une motion de défiance rejetant un projet de budget.

■ **SÉNAT : une proposition de loi visant à modifier le mode d'élection des sénateurs** sera déposée par le Parti radical-socialiste (PRS) mardi 13 janvier, à l'Assemblée nationale et au Sénat, a indiqué Jean-Michel Baylet, président du PRS, mercredi 7 janvier, lors d'une conférence de presse. Selon Michel Crépeau, maire (PRS) de La Rochelle et président du groupe RCV (Radical, Citoyen et Vert) à l'Assemblée nationale, il s'agit d'élire à la proportionnelle les sénateurs dans les départements qui en comptent au moins trois.



ÉDUCATION Claude Allègre et Ségolène Royal ont présenté, jeudi 8 janvier, l'organisation de la réflexion intitulée « quels savoirs enseigner dans les lycées ? ». Les multiples débats s'achèveront par un colloque national les 29 et 30 avril. ● L'OBJECTIF de cette réforme, qui intervient deux ans seulement après celle du baccalauréat, est de redéfinir les programmes et les savoirs dont doivent disposer les lycéens. La même démarche avait été menée en 1989 par Lionel Jospin. ● EDGAR MORIN présidera un « conseil scientifique » regroupant une quarantaine de personnalités, tandis que Philippe Meirieu dirigera le comité d'organisation chargé de faire la synthèse des consultations faites dans les lycées. ● CETTE réforme pourrait avoir de fortes incidences sur l'organisation de l'enseignement supérieur, en particulier dans les premiers cycles universitaires.

Claude Allègre donne le coup d'envoi d'une réforme des lycées

Trois mois de débats, des millions de questionnaires envoyés aux élèves et aux enseignants, un conseil scientifique de quarante personnalités... Deux ans après les modifications apportées au bac, le ministre veut à nouveau redéfinir les disciplines, les programmes et les filières

ANNONCÉE début novembre 1997 par Claude Allègre (*Le Monde* du 11 novembre 1997), la réflexion nationale intitulée « Quels savoirs *enseigner dans les lycées ?* » a été lancée officiellement, jeudi 8 janvier, par le ministre de l'éducation nationale, la ministre déléguée à l'enseignement scolaire, Ségolène Royal, et par les deux personnalités chargées de la mettre en œuvre, Edgar Morin et Philippe Meirieu.

Le sociologue Edgar Morin préside ainsi un conseil scientifique d'une quarantaine de personnes qui a « *pour vocation de recueillir et de synthétiser les points de vue de la communauté savante* ». Luc Ferry, président du Conseil national des programmes, le Prix Nobel Georges Charpak, l'éditeur Claude Durand, l'académicien Marc Fumaroli, le sociologue Alain Touraine, les chefs d'entreprise Francis Mer et Jacques Maillot, entre autres, font partie de ce conseil.

Le spécialiste des sciences de l'éducation Philippe Meirieu prend, lui, la tête d'un comité d'organisation installé à Saint-Fons (Rhône), « *chargé de mettre en place la consultation nationale* », préparant le colloque prévu fin avril dans la région lyonnaise. Le ministère en attend la définition « *des savoirs communs que chaque lycéen doit maîtriser à la sortie du lycée* », une meilleure approche de « *l'apport de chaque discipline* » et des « *possibilités d'articulation des savoirs disciplinaires entre eux* ».

Plus de quatre millions de questionnaires ont dû être diffusés *via* les chefs d'établissement, dans les quinze derniers jours de décembre 1997, à destination des lycéens, des enseignants et des établissements (*lire ci-dessous*). Une équipe par académie, présidée par un professeur d'université, supervisera cette *consultation du « terrain »*, tandis que des « journées académiques de synthèse » sont prévues entre le 18 février et le 13 mars.

Au-delà des interrogations que peut susciter la lourdeur de cette machine, pourquoi engager une réflexion sur le lycée ? La précédente réforme n'a achevé de se mettre en place qu'en 1995. Baptisée « Jospin-Lang-Bayrou », elle est le fruit d'un long processus de maturation engagé au milieu des années 80 après le rapport de l'historien Antoine Prost sur les lycées, puis surtout sur la base des travaux de la commission présidée par le sociologue Pierre Bourdieu et le biologiste François Gros.

Quatre ans après le lancement du slogan « *80 % d'une classe d'âge au bac* », la commission Bourdieu-Gros publiait, en 1989, les *Principes pour une réflexion sur les contenus de l'enseignement*. Elle préconisait la révision périodique des programmes, l'acquisition par les élèves de méthodes de travail, et pas seulement de connaissances, ainsi que la lutte contre l'encyclopédisme. Ce travail fut suivi par une consultation nationale des enseignants, des parents et des élus locaux, lancée par Lionel Jospin en décembre 1989, sous forme de colloques académiques, qui devaient se terminer par un « *séminaire national de synthèse* ». Les conclusions avaient été remises au Conseil national des programmes, fraîchement créé.

LE NOUVEAU BAC

De cette longue gestation est issue en 1992 la réforme des lycées : simplification des filières, désormais fortement identifiées, qui passaient de dix-sept à sept ; rénovation continue et progressive des programmes ; création de modules censés donner aux élèves de meilleures méthodes et leur permettre de travailler de façon plus interdisciplinaire. En juin 1995, le nouveau bac parachevait l'édifice, en imposant aux candidats des épreuves à très fort coefficient (jusqu'à 9) *dans les matières principales de* leur série. L'un des objectifs, en partie atteint, était de revaloriser la filière littéraire et d'empêcher tous les bons élèves de partir dans les séries scientifiques. Dans le même temps, le nombre de lycéens était passé de 1,8 million en 1980 à 2,5 millions en 1996, avec une expansion continue du secteur technique et professionnel.

Cette réforme n'a jamais été vraiment évaluée par le ministère, sinon à l'aune trompeuse des taux de réussite au baccalauréat. La prolifération des options, favorisée par M. Lang et M. Bayrou sous la pression des lobbies disciplinaires, et leur utilisation par un public « consumériste » averti ont toutefois été souvent dénoncées. L'expérience des modules a plus ou moins sombré dans l'oubli.

Aujourd'hui, remettant l'ouvrage sur le métier, M. Allègre a décidé de réformer le système scolaire « *par le haut* ». Le ministre part du constat de l'échec massif des étudiants dans les premiers cycles universitaires, dû au manque « *de repères et de méthodes dans l'organisation de leur travail* », à leur difficulté à « *percevoir le sens des savoirs qu'ils apprennent* », à leurs problèmes d'expression orale et écrite. Seraient-ils les seuls fautifs ? Non, répond M. Allègre, qui dénonce le cloisonnement excessif des disciplines, à l'heure où l'évolution de la science *exige des recombinaisons entre les* champs du savoir. Gouverné par des chapelles rigides, qui surveillent leur périmètre de pouvoir, ce système a provoqué l'empilement des connaissances dans les programmes au lieu d'un élagage et d'un renouvellement progressifs. Rêvant peut-être de réconciliation entre les défenseurs de la *pédagogie et les hérauts des savoirs*, M. Allègre a choisi deux personnalités qui pourraient dépasser cette querelle stérile. Le ministre n'a pas que des préoccupations intellectuelles en ouvrant cette réflexion. La multiplication des *options au lycée est coûteuse* et l'occasion de « faire le ménage » pourrait être assez tentante. Alors que la pression démographique se relâche, que les poursuites d'études se font moins fréquentes (les taux de passage en seconde chutent régulièrement d'un point depuis 1994), ce serait une économie supplémentaire.

M. Allègre a probablement une autre raison de focaliser l'attention sur le lycée : cela dispense de penser au collège, qui demeure l'endroit le plus à vif du système éducatif. Cela ne l'exemptera pas d'un dialogue qui promet d'être musclé *avec les syndicats d'enseignants* : le SNES a appelé à la grève pour le 3 février, sur divers mots d'ordre ayant trait à l'emploi et à la gestion des carrières. Quant au Snalc, il entend « *dénoncer par tous les moyens la supercherie de la prétendue consultation* ».

Béatrice Gurrey

2,5 millions de lycéens

● **Etablissements** : 4 388 lycées (dont 1 833 lycées privés) : 1 788 lycées professionnels et 2 600 lycées d'enseignement général et technique (LEGT).
● **Effectifs** : 2 580 000 élèves dont 620 000 dans les lycées professionnels. Dans les LEGT, les séries générales (L, ES, S) accueillent en moyenne deux élèves de terminale sur trois.
● **Personnels** : on dénombre 230 000 enseignants (dont 46 570 dans les lycées privés) : 64 200 en lycées professionnels et 165 800 en lycées d'enseignement général et technique.
● **Baccalauréat** : le taux de réussite au baccalauréat était en 1997 de 77,1 %. 466 659 candidats ont été reçus lors de cette dernière session (dont 261 798 au baccalauréat général, 131 283 au baccalauréat technologique et 73 578 au baccalauréat professionnel). La proportion d'une génération qui obtient le baccalauréat stagne depuis deux ans : 62,7 % en 1995, 61,3 % en 1996 et 61,2 % en 1997.

« A quoi sert ce que vous apprenez ? »

EDOUARD BALLADUR avait consulté les jeunes, Claude Allègre interroge les lycéens. Mais qu'on ne s'y trompe pas, « *si leur avis nous est infiniment précieux, il devra être confronté à celui de leurs enseignants et de la communauté savante* », indique Philippe Meirieu, président du comité d'organisation du colloque national sur les lycées, dans un courrier adressé récemment aux proviseurs. Pour *consulter la « base » et engager « un processus démocratique »*, quatre millions de questionnaires ont été envoyés dans les lycées publics et privés, qu'ils soient d'enseignement général, technique ou professionnel. Leur contenu est différent suivant qu'ils s'adressent aux enseignants, aux élèves ou aux établissements. Cette consultation nationale n'est « *ni une enquête ni un sondage* », précise Philippe Meirieu, mais « *un support aux débats pour favoriser les discussions et l'émergence d'idées nouvelles* ».

En trois pages, les lycéens sont interrogés *sur ce qu'ils apprennent*, comment et dans quel but. Le questionnaire qui leur est adressé ne cite à aucun moment les mots « *enseignant* » ou « *professeur* », même lorsque les élèves doivent se souvenir de quelle manière ils sont parvenus à « *bien assimiler un point précis d'un programme* ». Plusieurs questions évoquent les notions de l'ennui et de l'utile : « *Qu'est-ce que vous jugez important d'apprendre au lycée mais qui vous ennuie ? Qu'est-ce qui vous apparaît inutile et sans intérêt et que vous apprenez ? A quoi sert ce que vous apprenez ?* » Les jeunes doivent également « *imaginer* » des formes d'évaluation qui les aideraient à « *progresser davantage* » et indiquer si le lycée permet d'acquérir des qualités telles que « *l'esprit critique, le respect de l'autre, la créativité, le civisme...* »

Quant aux professeurs, l'essentiel de leur questionnaire est consacré aux matières enseignées. *Il leur est demandé de citer des* connaissances, des compétences et des qualités que leur discipline apporte aux élèves, et de se pencher sur les relations interdisciplinaires. Ils doivent émettre un avis sur les systèmes d'évaluation et faire des propositions sur la manière de mieux préparer leurs élèves à l'enseignement supérieur et à la vie professionnelle. Enfin, un questionnaire est spécialement destiné aux établissements. Dans chaque lycée, une « équipe de pilotage », composée du proviseur et de quelques enseignants volontaires, sera chargée de réfléchir sur un ou *deux thèmes choisis parmi une liste de dix sujets*. Du travail personnel des élèves à la laïcité, en passant par l'interdisciplinarité, le temps scolaire ou encore les options, il s'agit de se pencher « *sur une problématique qui peut se résumer par la question : qu'est-ce qu'un homme instruit aujourd'hui ?* ».

Les lycéens devront remettre leur « copie » avant le 24 janvier. Les enseignants et les établissements pourront disposer d'une à deux *semaines supplémentaires pour peaufiner* leurs réponses.

Sandrine Blanchard

Philippe Meirieu, l'incontesté « Monsieur Pédagogie »

C'EST l'homme de la pédagogie. *Avant de devenir*, en 1984, professeur en sciences de l'éducation à l'université Lumière (Lyon-II), Philippe Meirieu, né en 1949, marié et père de quatre enfants, a connu tous les niveaux du système éducatif. Enseignant de philosophie au lycée, de lettres en collège et instituteur, il s'est appuyé sur ses expériences pour réfléchir sur la transmission des savoirs. En 1993, il décide un temps de reprendre un enseignement de français dans un établissement de la banlieue lyonnaise pour retrouver le contact avec les élèves et confronter la théorie à la pratique.

Depuis sa thèse de 1983, intitulée « Apprendre en groupe ? Contribution à la recherche sur les pratiques de groupe en situation scolaire », Philippe Meirieu a consacré toutes ses recherches aux sciences de l'éducation dont il est devenu l'un des spécialistes français reconnus. D'après une enquête de l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP), cet universitaire est aujourd'hui l'auteur pédagogique le plus lu par les enseignants.

Cette reconnaissance est l'une des raisons qui a poussé Didier Dacunha-Castelle, l'un des conseillers de Claude Allègre, à proposer son nom au ministre de l'éducation pour présider le comité d'organisation du colloque national des lycées. Didier Dacunha-Castelle et Philippe Meirieu se connaissent bien. De 1990 à 1993, alors que le premier préside le tout nouveau *Comité national des* programmes (CNP), le second en est membre. Ils ont travaillé sur deux rapports consacrés aux collèges et aux lycées au moment où Lionel Jospin était rue de Grenelle. Philippe Meirieu a aussi été membre de la commission chargée de la mise en place des instituts universitaires de la formation des maîtres (IUFM). Grand défenseur de ces instituts, il estime qu'« *il ne suffit pas de savoir pour savoir enseigner* » et que « *la pédagogie reste le seul moyen pour éviter une explosion sociale* ».

Si M. Meirieu considère que le collège demeure « *le maillon faible* » du système éducatif, il se dit également « *très attaché* » à la question des lycées. Pour lui, ce colloque national est « *un challenge* » dont « *la difficulté est d'éviter la didacture des experts et la démagogie des pairs* ».

S. Bl.

Edgar Morin, à saute-mouton sur les disciplines

THÉORICIEN de la complexité, mais se définissant encore en 1994, à l'âge de soixante-treize ans, comme un « *étudiant permanent* » (*Mes démons*, éd. Stock), Edgar Morin occupe une place à part dans le paysage intellectuel. Parce qu'il est l'un des penseurs français *contemporains les plus connus* à l'étranger, mais aussi parce qu'il s'est dessiné un profil de grand arpenteur des savoirs, connu pour ses traversées « *de la sociologie à la biologie, de la politique à l'écologie, des modèles théoriques d'hier à ceux de demain* » (*Le Monde* du 18 novembre 1994).

Ce sociologue philosophe qui ne s'est interdit aucune exploration intellectuelle, refusant de compartimenter, de segmenter et d'isoler, parle aujourd'hui avec passion de l'émergence de « *sciences polydisciplinaires* ». Il évoque la cosmologie, science de l'Univers alliant l'astronomie, la physique, la micro-physique, la philosophie. Puis les sciences de la Terre, chères à Claude Allègre, l'écologie, ou la préhistoire.

Aujourd'hui directeur de recherche émérite au CNRS, Edgar Morin semble toujours avide de saisir la complexité du réel, comme il l'a fait à travers les quatre tomes de *La Méthode*, les nombreux ouvrages sur la complexité, ceux qui ont trait à l'anthropologie fondamentale ou à divers événements du XX[e] siècle. A travers le débat proposé par Claude Allègre, il voit l'occasion de réfléchir, une fois encore, à la formation du citoyen du XXI[e] siècle, *qui devra affronter des* problèmes « *multidimensionnels, trandisciplinaires, planétaires* ».

« *C'est un formidable défi pour l'enseignement, une occasion de résurrection de la mission de l'enseignant* », dit-il. Citant Pascal, « *je tiens impossible de connaître les parties sans connaître le tout, non plus que de connaître le tout sans connaître particulièrement les parties* », Edgar Morin fait le « *pari* » que cette réforme de pensée est en marche. Il se dit assuré que les théories les plus fécondes sont faites de circulations d'une science à l'autre. Son ambition dans la réflexion qui se met en route ? Aider ceux qui transmettent les savoirs à les réarticuler pour leur « *donner un sens* », *comme à trouver*, retrouver ou conserver, le plaisir d'enseigner. Il en mesure les obstacles et sait qu'il s'agit d'un « *processus historique lent* ».

B. G.

Un chantier qui aura des répercussions sur l'enseignement supérieur

LA RÉFORME du lycée, de ses filières et de ses programmes préfigure-t-elle *une transformation* radicale des premiers cycles de l'enseignement supérieur ? Officiellement, Claude Allègre se garde de toute allusion à ce qui apparaît pourtant inéluctable. Pour justifier l'ouverture de ce chantier, le ministre de l'éducation ne manque pas une occasion de fustiger l'impréparation des lycéens à l'enseignement supérieur. *En cela, il ne* fait que relayer le cri d'alarme d'un grand nombre d'universitaires qui se plaignent des insuffisances constatées chez un grand nombre d'étudiants. A ce jour, aucune étude n'a permis de mesurer l'impact des programmes du nouveau baccalauréat sur la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur dont le *contenu, lui, n'a pas été modifié*.

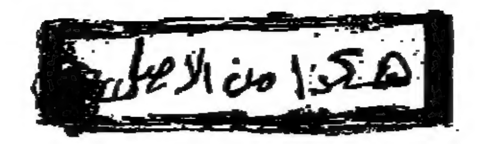
La situation est paradoxale. Alors que le taux de réussite au baccalauréat atteint désormais 77 %, celui des premiers cycles, notamment en DEUG, s'effondre brusquement les années suivantes. Outre des taux d'abandon considérables – de 20 % à 30 % selon les filières –, à peine plus d'un étudiant sur quatre *(28,4 %) obtient son diplôme selon* le cycle normal de deux ans ; deux sur trois y parviennent mais en quatre ans (*Le Monde* du 29 janvier 1997). Ce constat est surtout vrai pour les bacheliers des séries technologiques – 83 % d'entre eux poursuivent des études supérieures dont 21 % à l'université – dont les chances de succès restent minimes. Il en est de même pour les bacheliers professionnels qui aspirent de plus en plus à entrer dans l'enseignement supérieur.

La lutte contre l'échec, notamment en premier cycle, avait été une des priorités de la réforme de l'université initiée par François Bayrou en 1996. Parmi les mesures en*visagées, il avait été prévu une* meilleure articulation entre les lycées et l'enseignement supérieur, à l'issue du baccalauréat, toujours considéré comme le premier grade universitaire. Alors que la sélection paraît définitivement enterrée dans les discours officiels, M. Bayrou avait insisté sur le renforcement des procédures d'information et *d'orientation afin d'éviter les er*reurs de parcours. Pour son successeur, ce premier pas est largement insuffisant.

Sans attendre les résultats de la consultation sur les lycées, M. Allègre s'est déjà prononcé en faveur d'une modification profonde du service des professeurs agrégés du secondaire, de plus en plus nom*breux dans l'enseignement supé*rieur. Ces derniers pourraient être incités à enseigner pour partie au lycée et pour partie à l'université, comme c'est déjà le cas dans les antennes délocalisées des villes moyennes.

Telle qu'elle est envisagée, la nouvelle réforme des lycées devrait également avoir des répercussions *sur les classes préparatoires* aux grandes écoles, qui sortent à peine d'une transformation radicale de leur organisation et de leurs contenus. Sur ce point il est vrai, M. Allègre a ouvert un nouveau chantier de réflexion en confiant une mission à Jacques Attali sur la liaison entre l'université et les grandes écoles. Pour l'heure, cette « *exception française* » n'est pas menacée dans ses fondements. Inévitablement, les changements au lycée devraient se traduire par de nouveaux bouleversements en prépas.

Michel Delberghe



Le procès s'enlise, le président Castagnède s'énerve

Le manque de pertinence des questions des parties civiles a fini par agacer le président de la cour d'assises de la Gironde. « Je voudrais que les choses a-van-cent », a-t-il grondé au début de l'audience

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Rien ne va plus. En ce début d'audience, mercredi 7 janvier, le président Jean-Louis Castagnède voit rouge, hausse le ton, de cette voix chaude qui retrouve ses accents du Sud-Ouest quand le juge est soudain gagné par l'énervement : *« De ce débat, je voudrais que sortent des points d'ancrage, des certitudes, et qu'au bout du compte une décision intervienne. Je voudrais que les choses a-van-cent. »*

Depuis deux jours, la cour d'assises piétine sur les questions des avocats de la partie civile, censées éclairer les circonstances de l'organisation du convoi du 26 août 1942. *« Y a-t-il une stratégie visant à ce que Maurice Papon meure accusé ? »*, a même lancé la veille Me Jean-Marc Varaut, passablement excédé. Souvent redondantes par rapport à celles du procureur général, elles-mêmes déjà redites de celles du président, les questions se répètent à l'infini. Et Maurice Papon se répète inlassablement en écho.

« Nous serons encore là à Pâques et à la Trinité », observe Me Varaut.



7 janvier, 16 h 01. Maurice Papon durant la projection de la déposition d'André Frossard lors du procès Barbie à Lyon, en 1987.

Que Me Raymond Blet s'engage dans l'analyse d'une lettre de juillet 1942 : le président l'arrête, agacé, et lui rappelle qu'elle a déjà fait l'objet de questions, plusieurs audiences auparavant. Que Me Arno Klarsfeld s'emploie à faire des observations alors qu'il devrait poser des questions : le président souligne qu'il est *« en train de défendre une thèse et, déjà, de plaider »*. Que Me Alain Jakubovicz, enfin, s'essaie à une seule interrogation : le magistrat note que sa question, elle aussi, a déjà été posée et remarque, acide : *« Vous n'étiez pas là. »*

Ainsi va le procès de Maurice Papon, vis sans fin d'interrogations autour de la responsabilité *d'un haut fonctionnaire de Vichy.* Les redites ne sont pas sans effet sur l'audience. Me Varaut a beau jeu de relever que la majorité des questions sont sans rapport direct avec le convoi du 26 août 1942. Dans un grand tumulte, le conseil de l'accusé dénonce *« la malhonnêteté permanente »* de ces confrères qui ne respectent pas la chronologie et jouent, selon lui, *« l'amalgame et la confusion »*.

Puis Me Alain Lévy intervient : *« Avez-vous eu connaissance de ce qui s'est passé à Lyon en août 1942 ? » « Je le sais maintenant,* répond Maurice Papon, *mais je ne le savais pas à l'époque. »* L'avocat rappelle comment, en août 1942, alors qu'à Bordeaux étaient ramenés vers le camp de Mérignac des enfants qui avaient échappé aux rafles de juillet, à Lyon, le révérend père Chaillet refusa de rendre au préfet, qui les lui réclamait, quatre-vingt-quatre enfants juifs. *« Le père Chaillet a été seulement mis à résidence,* relève Me Lévy.

– Malheureusement, on n'a pas trouvé ici à Bordeaux des aides semblables, lâche Maurice Papon. *L'échec* [de la préfecture] *n'est pas complicité.*

– La complicité, c'est la déportation de 445 juifs dont 81 enfants !

– Eh bien, vous vous trompez ! Vous faites une erreur judiciaire ! On en reparlera dans l'histoire. »

L'histoire, précisément, s'inscrit maintenant sur les écrans géants, à la demande du président. Le magistrat fait procéder successivement à la projection de deux dépositions enregistrées à Lyon en 1987, lors du procès du SS Klaus Barbie. La pâleur des couleurs ajoute au choc de cette mise en perspective des deux procédures pour crimes contre l'humanité.

Sylvain Molho : « Je n'arrive pas à croire qu'un préfet ne savait pas ce qui se passait à Drancy »

Tout d'abord, André Frossard, journaliste et écrivain, qui témoignait de son incarcération dans la *« baraque aux juifs »* de la prison de Montluc de décembre 1943 à août 1944. Horodatée du 25 mai 1987, la déposition n'a rien perdu de son intensité. Archivée pour l'histoire. Sans éclat, l'ancien billettiste du *Figaro*, disparu en février 1995, évoquait *« cette espèce de jardin des supplices »* qu'était *« la baraque aux juifs »*, où il avait vu, sur les prisonniers, les séquelles de tortures indicibles.

Et André Frossard se souvenait : *« Le crime contre l'humanité pour moi, cela reste ceci : il y avait là un juif, un brave homme, bon, mais qu'un sous-officier SS avait pris pour sa tête de Turc. Et ce sous-officier décida un jour de lui faire réciter cette phrase en Allemand :* " Un juif est un parasite qui vit sur la peau du peuple aryen. " *Le malheureux, ne connaissant pas l'allemand, n'y parvenait pas ; alors il était, à chaque faute, frappé à coups de poing, à coups de pied. Finalement, il est parvenu à apprendre la phrase ; et alors, dès qu'il entendait son bourreau ouvrir la porte, il la récitait de lui-même. Le jour où il fut appelé pour être fusillé, le SS lui fit encore réciter l'horrible phrase. C'était cela, le crime contre l'humanité. D'abord tuer quelqu'un pour le seul motif d'être né ;* [et faire] *précéder cette mise à mort d'une tentative de dégradation, d'avilissement, d'abaissement de la personne. »*

Au retour de la lumière, Me Varaut indique qu'il *« ne* [voit] *pas le rapport »* que l'on peut faire entre le SS Barbie et *« un fonctionnaire patriote et résistant »*. Il dit ne se sentir *« aucune identité »* avec les propos de Me Jacques Vergès, défenseur de Barbie, dont on a revu la tentative d'assimilation des tortures perpétrées en Algérie à la notion de crimes contre l'humanité. Maurice Papon ne voit lui aussi *« aucune espèce de rapport entre les condamnations morales* [d'André Frossard] *et* [son] *cas personnel »*. *« Car je continue à ne pas comprendre pourquoi je suis ici »*, dit l'accusé.

Puis vient la deuxième déposition enregistrée. Yves Jouffa, avocat, alors président de la Ligue des droits de l'homme, témoignait le 10 juin 1987 de la vie au camp de Drancy, où il avait été détenu depuis 1941 : vingt robinets d'eau pour cinq mille internés, le couchage à même le béton, les assiettes d'eau chaude, les deux morceaux de sucre quotidiens, le pain pour sept, la peur de l'épidémie, la mort physiologique.

Des femmes et des enfants « séparés à coups de baïonnette »

Les déportations commencèrent en mars 1942. Après juillet 1942, les déportations s'accélérèrent au rythme de trois convois par semaine. Parfois uniquement composés d'enfants *« affamés, pouilleux, qui n'avaient même plus leur nom sur eux,* [qui] *n'étaient plus rien »*. *« A partir du moment où de tels convois furent constitués, il n'était plus possible d'ignorer le destin final, dès lors que l'on faisait partir des êtres* [NDLR : femmes, enfants, vieillards, malades] *dans un état physique tel qu'il ne pouvait être question pour eux de travail. Il n'était plus possible pour les membres du parti nazi d'ignorer qu'envoyer des gens à Drancy c'était les envoyer à la mort. »*

Les lumières se rallument de nouveau. Dans la déposition spontanée d'Yves Jouffa, il n'a pas été question de la présence de la gendarmerie française au camp de Drancy, ou très peu : de policiers qui ont prévenu, en 1942, certains juifs des rafles à venir, d'un maréchal des logis qui pleurait à la vue des femmes et des enfants *« séparés à coups de baïonnette par les Allemands »*. Me Varaut regrette de n'avoir pu poser des questions à l'ancien interné, dont l'état de santé n'a pas permis l'audition.

Puis Me Christian Charrière-Bournazel, conseil de la Licra, s'interroge : *« Maurice Papon pouvait-il ignorer ce qui se passait à Drancy ? » « J'ignorais ce qu'était Drancy »*, répond l'accusé, qui n'avait pas hésité à qualifier Yves Jouffa de *« gardien du camp »* (*Le Monde* des 6 et 7 novembre 1997) et qui, pourtant, n'a jamais cessé de dire qu'il avait appris la réalité de Drancy à partir d'août 1942.

Puis entre dans le prétoire un homme simple, dont la déposition tient en quelques mots retenus au fond de la gorge. Son émotion est telle qu'il décline spontanément non pas son adresse d'aujourd'hui, mais celle qui fut la sienne pendant l'Occupation. En août 1942, Sylvain Molho avait quinze ans et son frère treize. Ils furent arrêtés dans un petit hôtel de Mont-de-Marsan alors qu'ils projetaient de franchir la ligne de démarcation. L'évidence veut qu'ils ont été dénoncés.



7 janvier, 17 h 50. Sylvain Molho témoigne. En août 1942, il était âgé de quinze ans et son frère de treize ans. « Deux gendarmes sont arrivés. Ils ont cogné à la porte. J'ai ouvert. Ils m'ont demand... »

« Deux gendarmes sont arrivés. Ils ont cogné à la porte. J'ai ouvert. Ils m'ont demand... » Un sanglot l'emporte sur le mot. Le président suggère d'interrompre la déposition. *« Non, il faut que je la fasse. »* Il dit l'arrestation, son frère placé à l'hôpital, la Traction avant qui l'emporte, les deux inspecteurs français qui le conduisent à Bacalan, l'annexe du camp de Mérignac, pour partir en convoi vers Drancy. *« Je n'arrive pas à croire qu'un préfet ne savait pas ce qui se passait à Drancy. »* Sylvain Molho a été libéré, quinze jours plus tard, sur intervention de son père auprès de la préfecture de la Seine. Mineur, juif français, sa seule intention de franchissement de la ligne ne pouvait être retenue comme infraction susceptible de conduire à la déportation. *« Quand je suis rentré à la maison...* [des sanglots secouent le témoin] *ma mère s'est évanouie* [...]. *J'étais innocent, j'avais quinze ans. »*

« Sur ordre de qui ce garçon est-il arrêté et incarcéré à Mont-de-Marsan, alors qu'il n'est pas en fraude ? questionne le président. *Car enfin. Les Allemands ignorent son existence à celui-ci !*

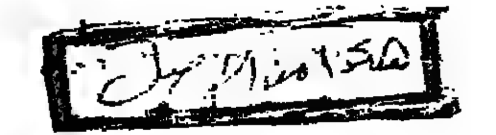
– Je partage votre analyse, répond Maurice Papon. *C'est incompréhensible. Sauf hypothèse d'un zèle quelconque de la police, je ne peux pas vous donner d'explication sur un dossier que j'ai toujours ignoré. »*

Jean-Michel Dumay
Dessins : Noëlle Herrenschmidt

Une assistance moyenne de 226 personnes

Selon les chiffres communiqués par le parquet général, 8 827 badges temporaires permettant l'accès au procès de Maurice Papon ont été distribués du 8 octobre 1997, date de la première audience, au 24 décembre 1997. 2 497 de ces badges autorisaient l'entrée dans la cour d'assises et 6 330 à la salle de retransmission vidéo.

Parmi les 8 827 badges distribués, 1 413, soit plus de 15 %, l'ont été à des élèves venant de cinquante classes de vingt-trois lycées et de neuf collèges. Selon les calculs du parquet, 226 personnes, en moyenne, ont assisté à chaque audience, avec une pointe de 304 personnes le 16 octobre 1997, jour où ont déposé l'ancien premier ministre Pierre Messmer et l'éducateur dépendant du ministère de la Justice Jean-Luc Einaudi, auteur d'un ouvrage intitulé *La Bataille de Paris*, consacré à la répression de la manifestation d'Algériens du 17 octobre 1961 à Paris.



L'« autoroute des présidents » desservira le site auvergnat de Vulcania

Après l'avis favorable du Conseil d'Etat, le gouvernement a donné son feu vert au tracé de l'A 89 qui contourne par le nord Clermont-Ferrand. Valéry Giscard d'Estaing obtient satisfaction alors que les défenseurs de l'environnement parlent d'« aberration »

EN SIGNANT le décret de déclaration d'utilité publique (DUP) du tronçon auvergnat de l'A 89 – qui devrait être publié au *Journal officiel du 10* ou du 11 janvier –, le gouvernement écrit le dernier épisode d'un feuilleton qui rebondit périodiquement depuis plus de dix ans, mais dont la tension dramatique s'était émoussée (*Le Monde* du 8 janvier). Avant que celui-ci ne soit définitivement clos, il faudra encore attendre les résultats du recours devant le Conseil d'Etat qu'ont l'intention d'introduire les opposants. Le choix de faire passer la liaison autoroutière Lyon-Bordeaux largement au nord de l'agglomération clermontoise – via une section d'une cinquantaine de kilomètres, entre Combronde et Saint-Julien-Puy-Lavèze (Puy-de-Dôme), greffée sur l'autoroute A 71 Paris-Clermont-Ferrand – en longeant la bordure ouest du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne et en rallongeant ainsi le parcours transversal d'une trentaine de kilomètres, semblait acquis depuis plusieurs semaines.

Ce tronçon auvergnat de l'A 89 était en effet, officieusement, présenté au ministère des transports comme devant faire partie de la dernière « fournée » des autoroutes concédées (en l'occurrence à Autoroutes du sud de la France) pouvant bénéficier du principe de l'« adossement ». Selon ce principe, la construction de nouveaux tronçons est financée par le péage perçu par les sociétés autoroutières sur des tronçons amortis et dont la concession est prolongée. A contrario, on a pu noter que, pour le tronçon Lyon-Balbigny de la même autoroute A 89, qui devait traverser le Beaujolais et avait fait l'objet d'un « avis favorable » de la commission d'enquête publique, le ministre a lui-même fait savoir, début décembre, que les procédures d'appels d'offres prévues par la réglementation européenne seraient respectées, autrement dit qu'un « avenant » ne permettrait pas de prolonger l'exception française de l'adossement *pour la financer* (*Le Monde* du 5 décembre). Pour Lyon-Balbigny, ça casse, pour Combronde-Saint-Julien-Puy-Lavèze, ça passe...

Un léger suspense avait pourtant été récemment introduit par un courrier du premier ministre répondant au président de la région Auvergne, Valéry Giscard d'Estaing, qui s'inquiétait de ne pas voir venir la DUP tant espérée (elle devait intervenir avant le 12 janvier, faute de quoi l'ensemble de la procédure aurait été caduc). *« Il existe des interrogations sur le tracé* [de l'autoroute], *ce qu'a traduit l'avis défavorable de la commission d'enquête publique, qui a suggéré de substituer au projet soumis à enquête un élargissement de la route nationale 89 existante. Sauf à multiplier les atteintes à l'environnement, les deux branches de cette alternative sont exclusives l'une de l'autre »*, écrivait, le 2 décembre, Lionel Jospin qui, en mettant en balance deux projets d'aménagement, avait redonné *espoir aux opposants* à l'A 89. Ceux-ci comme plusieurs élus, parmi lesquels le maire (PS) de Clermont-Ferrand, Serge Godard, militent en effet pour un passage au sud de Clermont-Ferrand supposant un aménagement – éventuellement en deux fois deux voies – de la RN 89 entre Laqueuille et Clermont-Ferrand.

Finalement, malgré l'avis défavorable argumenté qu'avait rendu la commission d'enquête publique, le Conseil d'Etat, s'appuyant sur les documents d'instruction mixte, a émis un « avis *favorable* » *qu'a décidé de suivre* le premier ministre au terme d'une réunion interministérielle – la quatrième sur ce dossier – qui s'est tenue mardi 6 janvier. Selon les informations du *Monde*, les trois représentants du ministère de l'économie et des finances qui participaient à cet ultime arbitrage se sont fermement déclarés hostiles à un projet qu'ils estiment non rentable avec des prévisions de trafic de 8 000 à 10 000 véhicules par jour et un coût qui atteindrait, selon les dernières estimations, 4 milliards de francs.

Mais c'est du côté du ministère de l'environnement et de la mouvance écologiste que la déconvenue est la plus nette. Dominique Voynet s'était déclarée opposée à un tracé que de nombreuses associations de défense de l'environnement combattaient sur le terrain en stigmatisant « *l'aberration économique* » que représente un contournement au nord de Clermont, de graves atteintes au paysage *et aux sites de la chaîne des* puys, jusqu'ici très préservés, et les risques hydrogéologiques encourus du fait du passage de l'autoroute sur le bassin versant des eaux de Volvic, symbole de pureté. Si la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement va sans doute apposer sa signature au bas de la DUP, cosignée par Lionel Jospin et Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement et des transports, c'est peu dire qu'elle le fera à contrecœur.

Dans l'entourage de M[me] Voynet, *certains* n'hésitent pas à dénoncer une décision « *tactique* », tenant compte d'un rapport de force politique, au détriment de l'intérêt général et des perspectives de « *développement durable* ». « *Avec les futurs échangeurs, on va injecter un trafic important sur des routes départementales qui ne sont pas prévues pour cela et n'offrent aucune protection pour les nappes d'eau souterraines* », observe un conseiller technique.

Ce n'est pas par hasard si cette section de l'A 89 a été baptisée « l'autoroute des présidents ». C'est en 1987 que Jacques Chirac, alors premier ministre de la première cohabitation, a donné l'assurance à Valéry Giscard d'Estaing qu'une autoroute Clermont-Bordeaux serait construite « *dans la décennie 1990* ». L'Auvergne et la Corrèze, fiefs de l'ex et du futur président de la République, étaient directement concernées par cet aménagement, mais des élus de tous bords, y compris socialistes comme François Hollande, premier secrétaire du PS et député de Corrèze, ont vigoureusement soutenu ce projet.

Dans la dernière ligne droite, c'est M. Giscard d'Estaing qui a incontestablement été le chef de file des partisans d'un projet baladeur. « *Elle est passée par ici, elle repassera par là...* », comme le furet de la comptine, l'autoroute A 89 s'est beaucoup promenée depuis dix ans et, de polémiques en volte-face, d'expertises en revirements, les changements de fuseaux n'ont pratiquement pas cessé. C'est, en toute logique, au sud de Clermont-Ferrand et, *grosso modo*, dans le sillon de la RN 89, que se situait le projet initial qui, selon certains mauvais esprits, aurait eu le tort de passer trop près du château familial de M. Giscard d'Estaing à Chanonat.

Renvoyé au nord, le tracé a encore connu quatre variantes. Dans tous les cas, son passage en bordure du Parc naturel des volcans d'Auvergne et la construction d'un échangeur à Pontgibaud devaient permettre la desserte directe du site où est prévue l'implantation du Centre européen du volcanisme Vulcania, *si cher au cœur* du président de la région Auvergne, mais également vivement contesté (*Le Monde* du 6 janvier).

Dominique Voynet s'était déclarée opposée à un tracé que de nombreuses associations combattaient sur le terrain

De là à penser que l'intérêt essentiel du tracé nord est de desservir Vulcania, il n'y a qu'un pas que les porte-parole de la Coordination des comités de défense, de Combronde à Pontgibaud, n'hésitent pas à franchir. En soulignant la cocasserie d'un paradoxe : alors que l'A 89 obtient un feu vert virtuel – qui, compte tenu des délais nécessaires aux études fines et aux acquisitions foncières, ne se concrétisera pas sur le terrain avant au moins deux ans –, sur décision de la justice administrative les travaux de Vulcania sont suspendus depuis la mi-décembre. *Vulcania tousse, l'A 89 pousse.*

Robert Belleret

Un grand axe Ouest-Est

LE TRONÇON CONTESTÉ – Combronde – Châtelguyon – VULCANIA – Riom – Pontgibaud – CLERMONT-FERRAND – 1 464 m PUY DE DÔME – A89 – N 89 – N 144 – A 71 – N 9 – A 72 – A 75 – 10 km – Angoulême – Limoges – Périgueux – Brive-la-Gaillarde – BORDEAUX – A 10 – A 20 – 50 km

Le tracé choisi pour l'A 89 décroche de la nationale 89 vers le nord et permet ainsi de desservir le projet touristique Vulcania.

Une utilité publique contestée en cinq points

Dans la conclusion de leur avis motivé, rendu le 12 septembre 1996, les commissaires-enquêteurs observaient que le projet avait *« fait l'objet d'une étude soignée »* et était *« techniquement réalisable »*, mais ils n'en contestaient pas moins l'utilité publique pour les cinq raisons suivantes : *« 1/ Mauvaise desserte de l'agglomération clermontoise et de ses zones industrielles. 2/ Coût élevé pour un résultat qui n'apparaît pas valable. 3/ Effets économiques et sociaux pouvant être négatifs. 4/ Traversée d'un parc naturel sans justification suffisante. 5/ Existence d'une alternative* (l'aménagement à 2 × 2 voies de la RN 89) *plus judicieuse préservant l'avenir »*.

DÉPÊCHES

■ **MIDI-PYRÉNÉES : des associations demandent la reconnaissance officielle des langues *« minorisées »***, et la modification de l'article 2 de la Constitution instituant le français comme « *la langue de la République* ». Réunies mercredi 7 janvier à Toulouse, ces associations estiment qu'« *une modification de cet article permettrait une reconnaissance officielle* » des langues comme le catalan, le breton, le corse, le flamand ou l'alsacien notamment, et « *permettrait d'obtenir l'appui nécessaire pour développer leur enseignement* ».

■ **AQUITAINE : les Béarnais sont opposés à la partition du département des Pyrénées-Atlantiques** en deux départements distincts, l'un du Béarn et l'autre du Pays basque. Selon un sondage réalisé par la Sofres les 19 et 20 décembre auprès de 500 personnes et publié par *Pèlerin-Magazine*, 58 % des Béarnais sont hostiles à ce changement. En revanche, 52 % des Basques sont prêts à se séparer des Béarnais.

■ **PARIS : le maire du 12[e] arrondissement** s'inquiète des retards dans le plan d'aménagement du faubourg Saint-Antoine et des conséquences « *dramatiques qu'ils risquent d'avoir pour l'avenir de ce quartier* ». Dans une lettre adressée lundi 5 janvier à Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, Jean-François Pernin (UDF-FD) estime que le calendrier de cette opération d'urbanisme « *n'a pas été respecté* ». Il s'inquiète d'une possible « *dérive* » du faubourg, en raison de la multiplication de commerces de prêt-à-porter et de cafés-restaurants. La mairie de Paris assure de son côté que, dans l'attente des résultats de l'enquête publique sur la modification du plan d'occupation des sols, aucune décision d'aménagement ne peut être prise dans l'immédiat.



HORIZONS

TÉMOIGNAGE

Choses vues en Algérie

2. La loi des massacres

Larbâa, Bentalha, Raïs. Trois communes où ont eu lieu les massacres les plus sanglants de la Mitidja, près d'Alger. Bernard-Henri Lévy s'y est rendu, comme à El Bordj, plus à l'ouest. Il a voulu comprendre comment les islamistes avaient opéré, qui étaient leurs victimes et pourquoi l'armée n'a pas réagi. Visitant le port d'Arzew, il s'est demandé pourquoi les autorités du pays n'assurent pas aux citoyens la sûreté dont jouit l'Algérie « utile », celle du gaz et du pétrole

LA route vers Larbâa fut belle. Elle respire la prospérité. Ce ne sont, à partir d'Oued Slama, la place forte du GIA reprise au canon, il y a trois mois, que vergers d'orangers, vignes, habitats cossus, champs d'orge et de blé – paysage classique de la Mitidja. On passe une usine en construction. On croise des petits marchands de mandarines ou de cigarettes. A l'entrée même de la ville, puis sur l'avenue principale, les terrasses des cafés sont pleines ; le bijoutier est ouvert et travaille ; les vieux, sur le trottoir, se chauffent au soleil de décembre ; les gamins jouent au baby-foot. Bref, sans la multiplication des panneaux « Ralentir ! » et « Halte police ! », sans l'automitrailleuse garée devant la sous-préfecture, sans les sacs de sable sur le toit de deux villas face aux montagnes, rien ne laisserait soupçonner qu'on entre dans une ville qui vient d'être, deux jours plus tôt, le théâtre d'un massacre. Il faut attendre d'être à Djiboulo, le quartier touché, pour prendre la mesure de la situation : à droite, un pâté d'immeubles des années 60, construits dans un terrain vague où paissent des moutons ; à gauche, trente mètres après l'oued, le groupe de maisons basses, ni ville ni campagne, où le carnage s'est déroulé.

Sur le scénario même de l'attaque, les témoignages concordent. Des éclaireurs – peut-être des hommes déguisés en femmes – sont venus la veille, ou le jour même, repérer discrètement les lieux. Un second groupe, au début de la soirée, a miné les principaux accès. Un troisième s'est posté, à l'entrée des vergers, en couverture. Et c'est un peu avant minuit qu'une quatrième équipe a fait sauter le transformateur, plongeant le quartier dans le noir, coupant les sirènes des immeubles, et qu'un dernier groupe, précédé d'un tracteur à remorque où seront entassés les fruits du pillage des maisons dévastées, a fondu sur le quartier martyr. A-t-il tenté, d'abord, de s'en prendre aux immeubles, à droite de l'oued ? Certains témoins me l'affirment – ajoutant que les habitants se sont aussitôt réfugiés sur les toits, bombardant les assaillants à coups de pierres et de parpaings. La plupart, cependant, insistent sur l'extrême précision de l'assaut : une maison, puis une autre, et un homme qui, dans l'obscurité, une lampe-torche à la main, enfonce chaque fois la porte, cherche les femmes, appelle les hommes par leur nom et les tue.

Larbâa. Une maison, puis une autre, et un homme qui, dans l'obscurité, une lampe-torche à la main, enfonce chaque fois la porte, cherche les femmes, appelle les hommes par leurs noms et les tue

J'entre dans l'une de ces maisons, ruine calcinée, où ne restent qu'une machine à coudre, un paquet de vêtements d'enfant, une mèche de cheveux noirs, sans doute des cheveux de femme, qu'un jeune garçon ramasse, qu'il me tend, mais dont je ne sais que faire et que je coince, bêtement, entre deux bouts de mur brûlé. J'entre dans une seconde maison, celle de la famille Chérif, complètement incendiée elle aussi : des huit belles pièces, serrées autour du patio, qui faisaient l'orgueil de la famille, il ne reste que la cabane à outils où Mouloud, le survivant, s'est caché. *« N'aie pas peur, on est des frères,* lui a lancé l'homme aux cheveux longs, très sale, – *« halouf, on aurait dit un sanglier qui pillait les réserves de semoule ». N'aie pas peur, attends-moi, je reviens ! »* Il n'a pas attendu, bien sûr. Il a couru se cacher sous un établi. Et c'est de là qu'il a vu l'homme poursuivre son père, l'insulter, le traîner jusqu'au seuil de la maison et le décapiter là, à la hache, à quelques mètres de lui...

La logique de cet acharnement ? Les raisons de ces crimes dont tout *indique, encore une fois,* qu'ils étaient parfaitement ciblés ? Je n'ose poser directement la question. Mais j'apprends, au fil de la journée, que Larbâa fut, en 1991, un des bastions du FIS. J'apprends que ce fut même, dès les années 80, le berceau du « bouyalisme », cet ancêtre de l'islamisme terroriste d'aujourd'hui. Je découvre encore – mais plus tard ! à Alger ! car de ce « secret »-là personne, sur place, ne soufflera mot – qu'il y a déjà eu, à Larbâa, l'été 1997, le 28, puis le 31 juillet, deux massacres terrifiants. Et je m'aperçois surtout que les habitants de ce petit quartier, le plus exposé de tous parce que le plus proche des montagnes et, aussi, le plus démuni, ont refusé, en octobre, les armes qu'on leur proposait. Dans quel contexte leur *furent-elles proposées ?* En échange de quoi ? Et par quelle aberration l'Etat, fort du principe selon lequel une ville qui a connu trois massacres en connaîtra vraisemblablement un quatrième, n'a-t-il toujours pas placé autour de Larbâa un périmètre de sécurité ? Mystère. Mais le fait est qu'il y a là des hommes qui, au moment même où leurs voisins, de l'autre côté de l'oued, blindaient leurs portes, installaient des sirènes et des projecteurs, entassaient sur leurs terrasses des projectiles de toute espèce, se sont sentis suffisamment sûrs d'eux – ou, au contraire, déjà trop menacés... – pour songer à se protéger. *« Ils nous ont eus, a dit, dans un souffle,* pleurant sur l'épaule d'un jeune officier bouleversé, le survivant de la famille Chérif... *Ils nous ont eus... »* Le mot est terrible. Mais il est, également, troublant. Comme s'il y avait eu, avec ce *« ils »*, on ne sait quel pacte secret, rompu cette nuit-là, ou avant...

Il y a une route directe de Larbâa à Bentalha. Mais elle est *« impraticable »*, me disent les militaires. Puis, comme j'essaie d'en savoir plus : *« Elle coupe une forêt, il peut y avoir des embuscades, elle est donc impraticable. »* Aussi prenons-nous l'autre route, celle qui retraverse Baraki, mais permet de voir, du coup, les deux postes militaires qui, cette fameuse nuit du 23 septembre, malgré les hurlements, les feux, le bruit des pauvres casseroles sur lesquelles tapaient les femmes, ne sont pas intervenus. C'est, à la sortie de Baraki, en plein champ, sur la droite, cerné d'un haut mur que l'on repeignait en blanc le jour de notre passage, un centre de transmission où se concentre l'essentiel des installations radio de la première région militaire d'Alger et où je ne suis même pas certain (je n'ai pas pu y pénétrer) que stationnent des unités combattantes – autrement dit un point *stratégique mais statique.* C'est ensuite, dans Bentalha, à un kilomètre et demi du lieu du massacre, un cantonnement de police tenu par trente gardes municipaux reconnaissables à leur uniforme bleu marine et en aucune façon préparés à une intervention militaire lourde – autrement dit, un poste *avancé mais modeste.* Ceci n'excuse pas cela. Et j'ai beau jeu de dire à l'officier qui m'accompagne : *« Le rôle d'un soldat est, quoi qu'il arrive, de protéger ses populations civiles. »* Mais il a beau jeu, lui, de me faire observer qu'il y a loin entre ces deux postes et les *« casernes »* décrites par les médias européens...

J'entre dans Bentalha. J'entre, plus exactement, dans la partie de Bentalha qui, à l'ouest, en bordure des vergers, a été la cible de l'attaque. Maisons vides. Paysage désolé. Pas de linge aux fenêtres. Pas un véhicule dans les rues, à l'exception d'un tracteur qui transporte un pylône électrique vers l'immeuble, en bordure des vergers, où les militaires ont installé un QG de campagne. Une odeur, surtout, de cendre froide qui, trois mois après, est toujours là, soudaine, saisissante – à peine a-t-on passé la rue, puis le câble tendu où flottent des fanions dérisoires aux couleurs de l'Algérie, que l'odeur vous étreint, telle une invisible frontière de la mort.

ET pourtant, je compte : quand on évoque, en France, ces grands massacres, on voit des quartiers dévastés, des villages entiers rasés, on imagine, en somme, autant d'Oradour algériens, alors qu'il a suffi de sept maisons, peut-être huit – le reste de l'agglomération demeurant intact – pour atteindre ce sommet de l'horreur. Structure des familles, bien sûr. Spécificité démographique du pays. Grand nombre, dans chaque foyer, des enfants, ascendants, collatéraux. Mais aussi – cela me saute aux yeux – énigme d'une férocité d'autant plus insoutenable qu'elle ne frappe, justement, pas à l'aveugle : on extermine des familles, pas des villages ; on vise la fratrie, le *genos,* pas le bourg ; et c'est parce qu'elle s'en prend au *genos* que cette inhumanité est, à la lettre, génocidaire...

Je m'approche des maisons détruites de Bentalha. Je regarde ces demeures de briques, construites sur deux ou trois étages. Je pense à ceux qui n'ont pu construire que le garage mais qui, en le louant, espéraient financer le reste. On sent une commune riche. On sent des familles aisées. On sent les bons et beaux terrains, peut-être la bataille pour les permis de construire. Et on n'a pas de mal, là non plus, à imaginer le jeu tragique du clientélisme, puis de la vendetta. Contraindre, en visant quelques familles, un quartier entier *à se vider ? Peut-être, oui.* Mais également ceci, plus vraisemblable : des familles liées au FIS et bénéficiaires de ses largesses au temps où, de 1988 à 1991, il régnait sans partage sur la commune – et puis, un beau matin, le chef de famille qui en a assez de payer la dîme, ou qui se rend compte que le vent tourne et que son allégeance devient risquée, ou encore qui donne à l'AIS alors qu'il faudrait donner au GIA, ou l'inverse... Je tiens la théorie de G., l'un des survivants du massacre qui a choisi de rester chez lui et de former, avec d'autres vétérans de la guerre de libération, un groupe de « patriotes ». Je la tiens aussi d'une analyse du « cas Nassera », cette islamiste qui, la veille des événements, est revenue dans son quartier pour désigner les maisons à raser et qui, pendant le massacre,

Bentalha. Une férocité d'autant plus insoutenable qu'elle ne frappe pas à l'aveugle. On extermine des familles, pas des villages

dépouillait de leurs bijoux les femmes assassinées : parente de l'« émir » de Baraki, lui-même compromis, selon certains témoignages, *dans d'obscures* affaires de pots-de-vin et de corruption municipale, elle semble être le prototype de ce terrorisme mafieux...

Je tente de refaire, à Bentalha, l'itinéraire, cette nuit-là, des assassins. Le trou à l'explosif dans le mur de la maison des Zafar. La terrasse où la famille s'est réfugiée. L'échelle métallique qu'il a fallu grimper pour atteindre, plus haut encore, la terrasse de la maison voisine. Les petits souliers des trois enfants qui n'ont pas pu monter et qui, rattrapés, ont été égorgés là. La chambre du fils asthmatique qui n'a pas su monter *non plus : « J'étouffe, il criait, j'étouffe ! »* et il a bien fallu l'exécuter là, dans son lit, à coups de bêche. Et puis la deuxième terrasse enfin, *celle de l'autre famille ;* mais non, c'était la même, c'était une seule et grande famille, divisée en deux maisons, mais rassemblée là, pour mourir, sur cette dalle de béton – la grande plaque vert foncé de sang qui a tourné ; les trente-six corps démembrés, jetés par-dessus le parapet ; les gouttes sombres dans l'escalier – c'est le sang du vieux qui s'est cabré et à qui l'on assénait des coups de hache pour le pousser vers le reste du troupeau ; c'était la plus belle terrasse de Bentalha ; c'était le *meilleur point de vue du quartier,* celui d'où, par temps clair, on pouvait apercevoir Alger ; et voilà : ce sera, à jamais, ce lieu de cauchemar absolu. *Les hommes,* comme des bêtes en grand nombre. La maison, comme un abattoir.

Lieu de massacre, encore : Raïs. Toujours la Mitidja. Toujours le même triangle de la mort. Tout cela est finalement très proche. Quinze kilomètres, à peine, de Larbâa. Dix de Bentalha. Une sorte de grande banlieue d'Alger qui a longtemps servi, d'ailleurs, de base arrière aux terroristes. Et, le 29 août, un jeudi, soir, veille du jour de la prière, les *haloufs* arrivent, certains à pied, d'autres en *camion, armés de* haches, de sabres, mais aussi de fusils à canon scié, de carabines, de canettes de soda transformées en cocktails Molotov : les chefs sont habillés « à l'afghane », avec la tunique et le pantalon bouffant des anciens moudjahidins ; ils sont accompagnés, comme d'habitude, de femmes qui leur désignent les maisons maudites ; ils ont – mais c'est peut-être, déjà, l'imagination populaire qui s'emballe – les cheveux très longs, les sourcils rasés et un doigt de la main coupé (celui qui, en principe, leur sert à invoquer le Très Haut ; mais n'est-ce pas avec Lui qu'ils sont en guerre ? cette cruauté insensée n'est-elle pas, *aussi, une manière de Le bafouer ?*) ; ils égorgent, dépècent, ils introduisent vivants dans des fours à pain deux bébés – le plus gros massacre, à ce jour, de l'Algérois, trois cents hommes, femmes et enfants, qui dit mieux ?

Sur les circonstances mêmes du massacre, sur ses leçons, trois témoignages. Celui d'un réparateur de freins qui a pris l'initiative, depuis, d'un groupe communal d'autodéfense : *« On a eu des armes, après le drame ; mais c'est avant qu'il en aurait fallu ; or, parce qu'elle a servi de base arrière aux intégristes, Raïs était suspecte ; et lorsque nos familles, au printemps, sont venues en demander aux gendarmes, ils ont fait un dossier, ils ont pris les renseignements et ils ont fini par dire :* " Non ! on n'a pas confiance, on ne peut pas donner des fusils à ces gens, ils ont été *proches des barbus, à la limite,* punissons-les ! " » L'inverse de Larbâa, en somme. L'inverse, aussi, de Bentalha où j'apprends, par la même occasion, que onze familles ont reçu des fusils – mais sans que cela ait, pour autant, suffi à toutes les épargner... C'est le jeu de la mort, le seul où, à tous les coups, l'on perd : qu'est-ce qui vous signale le mieux à l'attention des assassins ? Réclamer des armes (Bentalha), les refuser (Larbâa) ou les réclamer et se les voir refuser (Raïs) ?

Celui d'un autre rescapé, dans la première maison attaquée, à l'entrée du village, derrière l'école. Il est propriétaire d'un restaurant. Il porte sur le cou la marque du couteau et, sur la nuque, celle de la hache qui ont manqué le décapiter. Il *raconte* son bébé saigné à blanc. Sa femme tirée de sous le lit avec son autre enfant, de quatre ans. Il raconte qu'il a entendu l'émir *dire : « On tue les adultes pour les punir, les enfants pour les sauver. »* Et puis il se rappelle qu'il y avait une fête, cette nuit-là, chez les voisins, pour un mariage. Le méchoui sentait bon. Les gens avaient l'air gai. Et parmi eux, me dit-il, il y avait – tenez-vous bien ! – quatre des hommes qui, quelques heures plus tard, allaient conduire le massacre. *« Qui tue qui ? Je sais que certains posent la question. Mais nous, on sait bien qui nous tue. On les a vus, les tueurs. C'étaient des enfants du quartier. Ils étaient là, vous dis-je, parmi nous, ce soir-là... »* Obcénité, oui, de la question « qui tue qui ? » – comme s'il fallait ajouter le doute, la confusion, à l'horreur...

Et puis, le témoignage, enfin, d'un officier des forces municipales, ingénieur avant les événements. Pourquoi les militaires ne sont-ils pas intervenus, à Raïs ? Pourquoi l'armée, d'une façon générale, intervient-elle si peu ? *« D'abord,* explique-t-il, *c'est faux. Elle intervient. Elle a mené, à Ouled Allel et ailleurs, des opérations efficaces. Sauf qu'elle le fait à son heure. Sur son terrain. En tâchant d'économiser, comme le feraient toutes les armées du monde, le sang de ses soldats. »* Le sang des soldats ou des civils, je lui demande ? Que faites-vous du sang des civils qui vous appellent à leur secours ? Et lui : *« Citez-moi une armée qui soit prête à sortir de ses cantonnements comme ça, en pleine nuit, sans ordre exprès de sa hiérarchie et sans savoir si l'alerte est une vraie alerte, si ce n'est pas un piège qu'on lui tend, si elle ne va pas, comme en juin, tomber dans une embuscade. »* Mais n'est-ce pas votre métier ? J'insiste. La tâche d'une armée digne de ce nom n'est-elle pas d'assurer, dans l'urgence, la sécurité des populations ? Et lui, encore : *« Il faut connaître l'histoire de cette armée ; c'est une armée statique ; elle a une culture très Armée rouge ; elle n'a jamais très bien su bouger ; alors à plus forte raison la nuit, face à des sauvages qui ont le bénéfice de la surprise, et celui de la connaissance du terrain... ! »*

UN tel raisonnement n'est, cela va sans dire, pas acceptable. Mais j'ai, à Tizi Ozou et Oran comme à Alger, rencontré d'autres officiers de terrain. A tous, j'ai posé cette même question de la passivité des forces armées. Tous m'ont donné le même type de réponse l'attribuant, soit à la *« culture »* de l'ALN, soit à la mobilité *« insaisissable »* des groupes terroristes, soit, encore, à la difficulté, pour n'importe quelle armée placée dans une situation semblable, d'adapter son « outil » aux contraintes d'une guerre de guérilla qui n'a cessé, de surcroît, de changer de forme et de terrain (terrorisme urbain, attaques des banlieues puis des villages, douars isolés). Et si je devais, au bout du compte, résumer mon propre sentiment, je dirais – comme, d'ailleurs, la plupart des intellectuels ou des démocrates algériens que j'ai pu rencontrer, comme Saïd Sadi, le patron du RCD, comme Fatimah Karaja, la directrice du Centre de réparation psychologique des enfants handicapés, comme Abla Cherif, Khalida Messaoudi, Yasmine et Myriam Benhamza, ces héroïnes de la cause des femmes en Algérie : incompétence des militaires, sûrement ; indifférence, peut-être ; l'arrière-pensée, dans la tête de certains, que la vie d'un bon soldat ne vaut

pas celle d'un paysan qui, hier encore, jouait le FIS, pourquoi pas ; mais un « état-major », ou un « clan », ou même un « service spécial », fomentant les massacres, ou armant les massacreurs, ou déguisant – cela s'est dit ! – leurs hommes en islamistes, voilà une hypothèse à laquelle je ne parviens pas à croire.

L'ouest du pays enfin. Ce reportage s'achève à la veille du ramadan, alors que l'on redoute de voir l'épicentre de la barbarie se déplacer là, dans cet autre triangle de la mort, entre Tlemcen, Tiaret et Mascara. Oran donc. Route d'Aïn Temouchent. Anciennes fermes coloniales. Clos Saint-Jean. Caves Paul Cambillard et Louis Féraud. « Recette principale » écrit en français. « Pharmacie Fartas. » Cimetière chrétien, à la sortie d'Hassi Grela, un peu en retrait de la route. Bref, paix des cultures et des cœurs. Douceur de vivre affichée. Mais jusqu'à quand ? Par quel *miracle* ?

TRÈS vite, le relief se fait plus *accidenté. Les visages*, à son image, plus âpres. Les gens ont l'air absent. Inquiet. Ils savent que, *pas très loin d'ici*, commencent les régions les plus enclavées du pays. Ils savent aussi que, *s'il y a bien des lieux où l'armée répugne à entrer*, c'est dans ces douars montagneux de l'arrière-pays. *Jusqu'à Béni-Saf*, ma ville natale – 1, rue Karl-Marx ! la rue n'a pas changé de nom ! – où règne, *comment dire ?* un climat d'avant-guerre, ou de veillée d'armes qui ne s'avoue pas. Pas de *problème, Monsieur le maire ?* Pas de terrorisme, à Béni-Saf ? Regardez la cimenterie, à l'entrée de votre *ville* : gardée comme une forteresse, sacs de sable, miradors, relève de la garde toutes les six heures, *etc.* Sur la route du retour, un entrefilet de *Liberté*, le journal de Outoudert Abrous, annonce qu'un massacre s'est produit à *« El Badj »*, près de Tlemcen. Halte. Demi-tour. C'est à Tlemcen que je veux aller puisque la guerre arrive à Tlemcen.

Commence un minuscule psychodrame qui illustre bien la maladresse de la bureaucratie algérienne. J'ai donc rebroussé chemin. Or voici que, parvenu à la limite des deux wilayas – celle d'Aïn Temouchent d'où je sors, celle de Tlemcen où je veux entrer –, je ne vois pas la relève de gendarmerie supposée m'accompagner. En effet, me dit-on, la relève ne viendra pas. Car Tlemcen n'est pas *« dans le programme »*. Et, comme Tlemcen n'est pas *« dans le programme »*, ordre vous est donné de retourner d'où vous venez. Je proteste. J'explique que ce sont ces méthodes qui font dire à la presse internationale que les Algériens cachent la vérité sur les massacres. Mais rien n'y fait. J'obtempère. Et quelle n'est pas ma surprise quand, un quart d'heure après, sur la route du retour vers Oran, une voiture de police réapparaît, nous rattrape, nous plaque sur le bas-côté : ma demande de *« changement de programme »* est étudiée, finalement, *« en haut lieu »* ; je ne peux plus ni avancer (puisqu'elle risque d'être exaucée), ni reculer (puisqu'elle ne l'est, par définition, pas encore) ; je dois rester là, patiemment, à regarder les tracteurs, rêver, ou aider un appelé à caler la pancarte « halte police » qui lui tombe sur le pied chaque fois que survient une auto. Les heures passent. La réponse officielle finit par arriver. La gendarmerie est inflexible. Mais le ministère de l'intérieur a *cédé*. Je peux, si j'y tiens, mais sans gendarmes, pousser jusqu'à Tlemcen, puis, de là, au lieu du massacre. Sauf que, *arrivé* à Tlemcen, rebelote. Nouveau barrage. Nouvelles palabres. La route d'El Badj est – elle aussi ! – devenue brusquement *« impraticable »*. Et je suis invité à *découvrir les blanches maisons* à terrasses, les *koubbas* magnifiques, les jardins en fleurs, de « la ville de *Sidi Daoudi* »...

Raïs. « Qui tue qui ? Je sais que certains posent la question. Mais nous, on sait bien qui nous tue. On les a vus, les tueurs. C'étaient des enfants du quartier. Ils étaient là, vous dis-je, parmi nous »

Raïs, le 29 août 1997. Plus de 300 corps doivent être identifiés, parfois par ceux-là mêmes qui ont réchappé du massacre.

SIPA PRESS

Je reviendrai à Tlemcen, plus tard, avec un journaliste algérien. J'apprendrai qu'*« impraticable »*, en l'espèce, signifiait *« en cours de nettoyage »*. Je découvrirai que le *douar massacré ne s'appelait pas*, comme l'avait écrit toute la presse (y compris donc *Liberté*, l'un des *meilleurs quotidiens* d'Alger), *« El Badj »*, mais El Bordj. Je vérifierai qu'il ne se trouvait pas, comme les *journaux l'avaient également dit*, à 3 mais à 35 kilomètres de Tlemcen, au fin fond de la *daïra* de Chittouane. *Et je me ferai surtout* une idée, à cette occasion, de ce qu'est ce type de douar : quinze *familles loin de tout et, au fond*, ignorées de tous ; des maisons dispersées sur trois collines, sans *vraie chemin carrossable* pour mener de l'une à l'autre et de chacune à Chettouane ; pas de téléphone, *bien sûr* ; pas de contact avec le monde ; et aucun moyen, en cas d'attaque, de donner l'alerte.

COMMENT les choses se sont-elles précisément passées, *cette nuit-là ?* Un des survivants a marché quatre heures dans la montagne, mais a dû, avant cela, se terrer toute une journée pour échapper au premier ratissage, le pire, celui des terroristes acharnés à ce qu'il ne reste aucun *témoin de leurs crimes*. Sinon ? *« Sinon, si je n'y étais pas arrivé, il n'y avait qu'une solution : attendre qu'au marché le plus proche on s'inquiète de ne plus voir de représentant du douar et que quelqu'un monte couvrir le visage des morts... »*

Le salut, pour ces douars isolés *où l'on peut parier que se fixera la* prochaine stratégie des tueurs, ne passe plus par l'armée. Il passe par *des fusils, par une culture d'auto*défense et, comme en Kabylie, par la constitution de groupes de « patriotes ». *Je suis allé en Kabylie.* Je suis monté dans ces nids d'aigle qui, comme Igoujdal, ou Aït Chafaa, *ont réussi, en n'entrant pas* dans les voies du malin et en rendant, surtout, coup pour coup, à *écarter le péril*. J'ai vu là des hommes admirables, souvent anciens combattants de la guerre de *libération, qui ont ressorti* les vieux fusils et retrouvé les réflexes d'autrefois. Que l'on ne puisse pas, *sans risque, armer des civils*, c'est certain. Que le recours à l'autodéfense signifie, toujours, une *défaite de l'Etat*, c'est *évident*. Mais les Kabyles n'ont pas eu le choix. Les paysans de l'Ouest algérien ne l'auront probablement pas davantage. Comme me disait le chef des patriotes d'Igoujdal : *« Quand les terroristes veulent tout vous prendre, même votre honneur, et que les gendarmes, tremblant de peur dans leur caserne d'Azzeffoun, vous laissent tomber, il n'y a plus à hésiter : il faut prendre les armes ou mourir. »*

Entre-temps, je serai allé à Arzew, de l'autre côté d'Oran, sur la route de Mostaganem, là où *débouchent, pour se déverser dans* les méthaniers de la Sonatrach, les six gazoducs du pays. C'est l'autre Algérie. *C'est l'Algérie utile. C'est* une Algérie qui, pendant que flambent les douars isolés, ne *songe, elle, qu'à la flambée des* cours du brut. La guerre, connaît pas. El Bordj, qu'est-ce que c'est ? *Elle ne voit, cette Algérie-là, que la* guerre des chiffres, des mètres cubes, des performances. Elle vit *dans un autre monde, qui est celui* du *cracking*, des marchés internationaux, des barils. J'ai voulu la *voir, elle aussi. D'abord parce que* c'est, également, l'Algérie. Ensuite parce qu'elle n'est pas, avec *l'autre, si dénuée de liens qu'il y* paraît...

Je suis accueilli, cet après-midi-là, par l'état-major de l'entreprise au grand complet. On m'explique, autour d'une grande table en fer à cheval, dans une des salles de conférence d'un des villages d'expatriés, les *réserves de gaz* et les procédés de liquéfaction. Les cubages de l'année et le rapport en devises pour l'économie algérienne. Les performances de la bonne vieille gazière GL4Z, pionnière du genre, doyenne de la *zone*, mais qui est encore sacrément vaillante – et les mystères de la synthèse de l'hélium. Ces *hommes sont fiers de leur outil.* Ils ont raison. D'autant que la modernité politique de l'Algérie passe *aussi, j'imagine, par une forme de* prospérité. Mais il n'y a qu'une question, moi, qui m'intéresse tan*dis qu'ils me racontent leur épo*pée : celle, encore, du terrorisme et de la façon dont ils l'ont conjuré.

Officiellement, la question ne se pose pas. Et la zone, à les entendre, n'*aurait jamais, au grand* jamais, eu à souffrir de l'islamisme. En réalité, c'est faux, bien *sûr. On sait, même si ce type d'in*formation est frappé d'embargo, qu'il y a eu, ces cinq dernières années, des actions contre des gazoducs, des vols de véhicules, des fils électriques coupés à Gassi Touil ou à In Salah. On sait aussi – je tiens l'information d'un cadre dirigeant de la Sonatrach retrouvé, par hasard, dans l'avion Oran-Alger – qu'il y a eu, à la fin des *années 80, une opération idéologique* des islamistes autour de la nécessaire *« récupération »* par le *« peuple »* de ces richesses nationales accaparées par l'*« oligarchie »*. Et on sait encore – même source – que ce mouvement a *débouché sur une grève dure, mais* non moins durement réprimée : neutralisation des meneurs, licenciements discrets mais massifs, chantage sur les familles, avantages en nature (primes, vacances, *voyages à l'étranger) pour les plus* dociles... Quant à la sécurité des installations, enfin, j'ai pu constater *de visu*, en allant visiter la zone avec le « M. Sécurité » local, l'extrême sophistication du dispositif.

Igoujdal. « Quand les terroristes veulent tout vous prendre, même votre honneur, et que les gendarmes tremblent de peur dans leur caserne, il n'y a plus à hésiter : il faut prendre les armes ou mourir »

C'est, d'abord, aux approches d'Arzew, une série de barrages militaires – les premiers, vraiment sérieux, depuis mon arrivée en Algérie. Ce sont des *murs immenses*, surmontés de petits barbelés, le long de la principale route d'accès. C'est une *autre* enceinte, *hermétiquement* close celle-là, délimitant, autour de la zone industrielle proprement dite, un premier périmètre de sécurité. C'est, à l'intérieur de cette première enceinte, onze petites enceintes secondaires, une pour chaque « complexe ». C'est à l'intérieur et à l'extérieur de chacune de ces enceintes – la principale, comme les secondaires – des unités d'élite de l'armée, mais aussi des vigiles privés, qui patrouillent jour et nuit. Ce sont une série de « villages », *sous haute garde eux aussi*, où les « expat » ont leur piscine, leurs courts de tennis, leurs maisons. Ce sont, partout, à *chaque coin de rue* ou presque, un château d'eau en cas d'incendie, des voitures de *pompiers prêtes à bondir*. C'est, sur le quai, protégeant les aires d'embarquement, d'autres murs encore, d'autres patrouilles. C'est, pour le cas où le danger viendrait de la mer, un satellite-espion, loué *aux Américains, capable de détecter* tout objet flottant de plus de 2 mètres. Et c'est enfin, servies, *vingt-quatre heures sur vingt-quatre*, par des informaticiens de haut vol, pour la plupart étrangers, *deux salles d'écrans de contrôle* qui détectent le moindre mouvement suspect, qu'il soit sur terre, *sur l'eau ou dans les airs...*

Arzew. Des murs, des patrouilles, un satellite espion, deux écrans de contrôle... Pourquoi, ce qu'on fait pour les torchères, ne pas le faire pour les citoyens ?

DE cela aussi, « M. Sécurité » *est fier*. Et il n'a pas tort, ma foi, de l'être, puisque cette cible géante qu'est Arzew, *ce rêve des islamistes, cette* banque du pays, ce poumon, il a réussi, depuis six ans, et à quel*ques escarmouches près, à le sau*ver de la violence. Mais voici, alors, la vraie question. Je la pose, *rentré à Alger, à un responsable du* RND, le parti au pouvoir, qui m'explique, non sans raison, que, *si fragiles que soient, ici, la liberté* de la presse, le droit de manifester, voire les embryons d'institutions *démocratiques, c'est ce que le* monde arabo-musulman offre, jusqu'à nouvel ordre, de moins imparfait. Quand votre pouvoir veut, lui dis-je, il peut. Quand il décide de mettre hors d'atteinte les torchères *d'Arzew ou du Sahara*, il s'en donne les moyens et cela marche. Pourquoi ce qu'on fait *pour les torchères, ne pas le faire* pour les citoyens ? Cette ingéniosité que j'ai vue, cette maîtrise des *techniques militaires de pointe* dont j'ai pu constater les effets, pourquoi ne s'en sert-on pas pour *créer des périmètres de sécurité* autour des villes martyrisées de la Mitidja ou des villages qui, dans l'Ouest, attendent déjà leur tour ? C'est la seule question qui vaille. C'est le vrai défi qui attend cet Etat. L'Algérie sera irrévocablement engagée sur la voie démocratique le jour, et le jour seulement, où elle pourra dire au monde : il n'y a plus de villes « utiles » et d'autres « inutiles » ; il n'y plus de différence, ni entre les vies ni entre les morts ; le sort d'un paysan de Rélizane importe au *moins autant que* l'appareillage d'un pétrolier.

Bernard-Henri Lévy

FIN

La noire actualité de la fracture sociale

par Xavier Emmanuelli

Fracture sociale : l'expression est devenue tarte à la crème, tant elle a été employée hors de son contexte, par malice, et tournée en *dérision. Il est vrai que ce terme* a été au centre du propos de la campagne présidentielle de 1995. Nul doute qu'il soit encore et plus que jamais l'objet des préoccupations de Jacques Chirac.

Cette expression est particulièrement bienvenue malgré sa connotation médicale. On y entend « fracas » et « hiatus » ; si l'on y accole l'adjectif « social », on comprend *que c'est l'ensemble de la société qui* se délite. La fracture évoque aussi la dérive des continents, les glissements de couches géologiques, insidieux et irrépressibles, provoquant des tremblements de terre, des éruptions volcaniques et, comme ce fut maintes fois le cas dans l'histoire, préfigurant la disparition de grandes et arrogantes civilisations.

Cette expression, je la trouve mieux appropriée à notre actuelle condition que le vieux concept de lutte des classes auquel se réfèrent, implicitement, encore bon nombre de croyants. Certes, la lutte des *classes a caractérisé toute une* période de la société industrielle, mais ce concept s'est, si j'ose dire, démonétisé, et ne recouvre plus les objets qu'il prétendait désigner. Ce n'est pas que les classes aient disparu. Elles existeront jusqu'à la fin du monde, et il y aura toujours des exploiteurs qui s'enrichiront de la peine des autres pour l'orienter vers leur propre profit.

Simplement, ces « classes » ne sont plus perceptibles dans le sens qu'on leur donnait jadis car la société mondiale de consommation les a largement amalgamées dans une *béchamel amorphe et les a engluées* dans le désir de possession des objets mêmes de leur aliénation.

Les nostalgiques cherchent encore et toujours à plaquer les vieux schémas qui fleurent si bon les temps héroïques aux situations nouvelles qui s'entêtent à ne pas les accepter. Ne voient-ils pas, par exemple, un avatar des classes de jadis sous les traits des immigrés irréguliers ? Lumpenprolétariat ? Damnés de la terre ? Ils le sont certainement – mais pas uniquement. Quoi qu'il en soit, l'évocation laisse sceptique le petit peuple de France tant le qualificatif – non *dit d'ailleurs – lui semble inadéquat,* en tout cas incomplet, même si, pour lui faire avaler cette analyse, on le menace de le faire passer pour un peuple raciste et xénophobe – ce qu'il n'est évidemment pas.

Mettre l'immigration au centre des débats politiques est l'une de ces idées saugrenues qui ne peut que créer des terrains propices à des musiques malsonnantes tant de la droite que de la gauche, sous la baguette épanouie du chef d'orchestre d'extrême droite qui a instrumentalisé la chose : Jean-Marie Le Pen. Bel exemple d'usurpation politique, *manifestation de haine et d'intolérance,* il est un indicateur de souffrance de la société. Tous les médecins de crise et de catastrophes connaissent bien les réactions des foules après une grande épreuve telle qu'un tremblement de terre ou une inondation. On retrouve constamment trois symptômes majeurs : sentiment conservateur, apparition des leaders spontanés et désignation de boucs *émissaires.*

Nul n'a jamais guéri la grippe en cassant le thermomètre. Invectiver publiquement le chef du Front national ne sert qu'à déclencher deux résultats contradictoires : le transformer en victime, et se placer dans le rôle de grande conscience légitime, à peu de risques. Le faire descendre dans les sondages se révèle être autrement plus complexe.

S'il me fallait qualifier Jean-Marie Le Pen, je dirais qu'il est à moitié *« beauf » et à moitié chemise noire* (*camicia nera* de Mussolini), mais, à la manière de Pagnol, je lui attribuerais une troisième moitié, parce que c'est aussi une caricature politique : c'est la moitié « Grosminet... ».

Dans les dessins animés de Titi et Grosminet, Grosminet le chat construit toujours des plans d'enfer pour attraper le petit Titi... des plans gigantesques qui lui semblent de *bon sens, mais qui sont grotesques,* démesurés, nuls et se retournent immanquablement contre lui. Entretemps, la maison a été mise à feu et à sang.

Au fond, je crois que tous les politiques savent bien que M. Le Pen n'est qu'un « Grosminet » et qu'il y a dans notre société, dans nos moeurs et nos institutions assez de mécanismes correcteurs et assez de gens qui ont médité un peu sur l'histoire pour savoir que ce populisme fascisant n'a pas la moindre chance de se retrouver un jour aux commandes de notre pays, même *s'il peut conquérir ici ou là une mairie* ou arbitrer des élections cantonales ou régionales. A moins que le pays n'ait totalement sombré dans une folie suicidaire, mais cela signifierait alors la guerre civile.

Pour dégonfler le mauvais soufflé Le Pen, il faut faire un effort de créativité et comprendre que les schémas d'un autre temps ne sont plus pertinents

Il ne faut pas jouer avec ces forces obscures et telluriques ; des monstres violents y sont cachés. Mais, pour mimer les luttes antifascistes d'avant-guerre, on se sert de *ce repoussoir sans comprendre* la nature de la souffrance qu'il révèle. Les électeurs ne sont pas des petits Titi et la République se doit de dégonfler ce mauvais soufflé. Mais, pour cela, il faut faire un effort de créativité et comprendre que les schémas d'un autre temps ne sont plus pertinents.

« Grosminet » s'est servi de quelques valeurs qui structurent la nation pour se donner une surface honorable. Un soudard qui a trouvé au cours de ses équipées un code de chevalerie peut toujours mimer les beaux gestes et employer les *imparfaits du subjonctif* : il reste un soudard. Et qui peut le croire quand il se drape dans les plis du drapeau ?

La France, c'est d'abord l'accueil, la tolérance, la justice et la générosité – des vertus cardinales qui, semble-t-il, lui ont échappé et qu'il faut revendiquer... Mais pas seulement en paroles. Dans des actions de réparation de la fracture sociale – actes de tous les jours accomplis *modestement mais avec obstination* et en silence !

Xavier Emmanuelli, *ancien secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, est président du SAMU social de Paris.*

Voitures brûlées, « allocs » supprimées ?

par Annick Madec et Numa Murard

PARENTS, éteignez ces incendies que nous ne saurions voir ! Parents, réagissez et vite, sinon la sanction va tomber. Vous serez punis. Vous serez privés d'allocations. Le progrès fait rage, répète *quotidiennement une radio de* service public. Formule amère.

Le progrès fait rage et les élus locaux enragent quand quelques dissipés attirent sur leur ville l'attention des médias parce que des voitures brûlent ou que des chauffeurs de bus se mettent en grève. De guerre lasse. On entend alors tout et n'importe quoi. Sur le fond, tout le monde est d'accord : c'est *la faute à la crise*, au chômage. Inutile de résumer l'ensemble des pages que *Le Monde* a consacrées depuis des années aux questions posées par les violences urbaines. Mais il faut poser quelques questions à ceux qui veulent nous persuader qu'il faut en arriver à supprimer les allocations familiales aux parents des fauteurs de troubles.

Quels buts poursuivent-ils ? Souhaitent-ils démontrer que notre société ne compte pas seulement des inclus et des exclus, comme on dit, mais aussi des être *achevés, d'un côté, et des êtres* inachevés, de l'autre ? *« Frustes »*, disaient leurs prédécesseurs. Assez frustes pour que ce chantage ait l'effet souhaité. Les parents de gosses violents sont ainsi présentés comme des gens simples. Cette proposition contient un sous-entendu effrayant. Des gens simples ne sont pas seulement des gens dépourvus de capital financier, scolaire, social, etc. Ils forment aussi une curieuse humanité. Alors que les classes moyennes et supérieures remplissent les cabinets des psys pour tenter de démêler *l'écheveau des relations familiales* qui leur a causé des bleus à l'âme, il suffirait de menacer de supprimer les allocs pour que d'autres parents, miraculeusement, retrouvent de l'autorité ?

Parce que des élus ont besoin de prouver, dans l'urgence, à leurs électeurs qu'ils contrôlent la situation, les parents sont sommés, dans la même urgence, de devenir de bons parents. Bons parents aux yeux de qui ? Si ces mesures signifient la fin de l'hypocrisie et de la démagogie, il faut aller jusqu'au bout. Les responsables doivent, *pour être cohérents*, rédiger le manuel du bon parent. En moins de dix leçons si possible, car ces fameuses allocs sont une ressource nécessaire à la survie dans bien des cas. Il convient de faire vite. Sans recette miracle, quelle autre solution reste-t-il aux parents d'enfants révoltés ? Doivent-ils les attacher à la maison afin d'être sûrs qu'ils ne commettront pas de dégâts ? Ils savent déjà qu'ils ne *doivent* pas les frapper ni les laisser s'abrutir devant la télé. Les classes dominantes ont réussi à faire pénétrer leurs normes dans tous les univers sociaux. Ces parents-là sont comme les autres, ils savent ce qu'il est de bon ton de ne pas faire. Mais que faut-il faire, au juste, de ces gosses ? Les recommandations sont beaucoup plus discrètes, surtout pour ceux *qui ne disposent que de faibles* ressources, voire survivent avec les minima sociaux.

Concrètement, comment s'y prendre pour savoir quels parents doivent être sanctionnés ? Fauteurs de troubles, coupables d'incivilité, ces termes désignent les enfants coupables. Ils ne disent rien de l'histoire familiale, de ce que les parents font, tentent. Ils laissent entendre que les parents ne font rien, qu'ils démissionnent. Refrain bien connu. Et si, parfois, c'est le contraire, tant pis. Les responsables n'ont pas de temps à perdre avec la complexité des si*tuations. Il faut du spectaculaire,* du marketing électoral. Si, en revanche, ils connaissent et acceptent la complexité des situations, leur proposition ne signifie alors rien de moins que la création d'une société policière.

Qui va-t-on convoquer à la barre pour défendre les parents, pour prouver qu'ils tentent de jouer leur rôle, qu'ils font leur métier de parents ? Les travailleurs sociaux, les enseignants, les voisins, les gardiens d'immeubles ? Magnifique déballage en perspective et splendide confrontation de normes. Un *tel se verra sanctionné parce qu'il* aura trop usé de la violence, Une telle, au contraire, parce qu'elle aura été trop protectrice. Durant ce temps, ceux qui ne vivent pas dans un quartier stigmatisé pourront, en toute impunité, se livrer à toutes *les formes de tyrannie familiale* qui font la fortune des spécialistes. Le tout alimentera la ritournelle sur la déstructuration des familles et la difficulté pour les pères de se situer à mi-chemin entre l'autorité et la compréhension.

Pendant que les hommes des classes moyennes et supérieures s'évertueront à atteindre l'idéal de l'homme *réconcilié, les* pères des fauteurs de troubles tenteront désespérément de ne pas passer aux yeux de leur descendance pour des enfants, des adultes immatures. Et leurs enfants seront fondés à les accuser de ne les éduquer que dans le but de toucher les allocs. Cette menace écarte ces parents de la grande discussion, du grand enjeu de civilisation, le débat entre l'être et l'avoir. Elle les rabat uniquement vers l'avoir, le besoin. Sans que nul semble se soucier de ce qu'il en coûte quand l'être s'abîme dans le silence. Ces « responsables » savent-ils que bien des parents ne *racontent pas l'histoire* familiale à leurs enfants car ils la jugent indigne ? Qui a réussi à les humilier ainsi ? A-t-on jamais supprimé quoi que ce soit à ceux *qui ont commis, commettent en*core cette incivilité majeure qu'est le silence sur l'histoire des classes populaires ou sur l'histoire coloniale ?

Alors que les classes moyennes et supérieures remplissent les cabinets des psys pour tenter de démêler l'écheveau des relations familiales, il suffirait de cette menace pour que d'autres parents, miraculeusement, retrouvent de l'autorité ?

Plutôt que de sortir le bâton, les élus républicains feraient peut-être bien de rompre le grand écart entre les discours à l'échelle nationale et les pratiques à l'échelle locale. Il ne suffit pas de constater que les partis politiques n'existent presque plus, en tant que tels, dans les quartiers populaires, à l'exception du Front national. Il faut accepter de reconnaître les *expressions collectives qui s'organisent* envers et contre tout, même lorsqu'elles n'existent que dans des formes balbutiantes. Les partis politiques semblent condamnés à l'impuissance. Il est curieux de constater que l'imagination de nos élites est beaucoup plus fertile lorsqu'il s'agit d'inventer de nouvelles formes de répression que lorsqu'il s'agit d'élargir le cercle démocratique.

A droite comme à gauche, le mépris, plus ou moins teinté de démagogie, le cynisme et la dérision sont trop souvent utilisés pour masquer cette impuissance. Le cynisme consiste à se présenter comme *un responsable* courageux parce qu'on défend les victimes des fauteurs de troubles, qui sont des voisins eux-mêmes touchés par la crise. Constat qui se transforme en un habile tour de passe-passe. Subtile dilution des responsabilités. Effacement complet des causes et des conséquences. Seules demeurent les responsabilités des individus et des familles. Autrement dit : diviser pour mieux régner.

En théorie, tous les responsables de la vie publique prônent le dialogue, la négociation. En pratique, *peu d'entre eux acceptent de re*connaître comme des interlocuteurs à part entière ceux qui ne partagent pas leurs codes, leurs conventions, leur langage. Les détenteurs de l'autorité légitime émettent des signes de connivence, amusée ou effarée : l'essentiel est la connivence. Des vérités incontournables deviennent inconvenantes si elles sont dites crûment.

Depuis 1945, les allocations familiales sont une compensation du coût de l'enfant. Compensation partielle mais indispensable à un nombre *grandissant de familles.* L'Etat délivre une aide et faisait jusqu'à présent confiance aux parents et à l'école pour éduquer les enfants. A chaque fois que l'on a *voulu utiliser les prestations famil*liales comme une carotte ou comme un bâton, on a violé le principe républicain de solidarité et on a abouti à un effet contraire à celui recherché. En cédant à la tentation autoritaire, en voulant que les allocations familiales servent une nouvelle fois la *« police des familles »*, on contribue à miner l'autorité parentale elle-même, et, par contrecoup, les autres formes d'autorité.

Annick Madec *est docteur en sociologie.*

Numa Murard *est sociologue, professeur à l'université Denis-Diderot-Paris VII.*

La France s'essouffle aux Etats-Unis

par Ronald Tiersky

La récente querelle franco-américaine quant à la politique à mener envers le régime de Saddam Hussein n'a, en soi, rien de nouveau. Il y a désaccord sur la ligne tactique entre, d'une part, Paris, partisan (avec Moscou) de la diplomatie, et, d'autre part, Washington, qui incline à la menace directe d'action militaire.

Les divergences entre Paris et Washington ont atteint un degré et une durée qui font penser à une *plaie non traitée qui continue* à s'infecter. J'ai moi-même essayé, dans un article publié par le *New York Times*, de corriger le tir quelque peu hystérique des dénonciations éditoriales de ce journal à l'endroit du *« perfide allié français »*. Cela m'autorise peut-être à insister auprès du public français sur le fait qu'il existe désormais un a priori américain : toute prise de *position française devient*, à Washington, déconsidérée et dépourvue de crédibilité. Et à faire valoir que cet a priori est non seulement de la guéguerre mais réellement dangereux. Le lien particulier, quoique séculaire, n'est gravé sur aucune tablette sacrée.

En un sens, le problème de la diplomatie française à Washington est simple : personne ne répond plus de la France avec l'autorité dont jouissait traditionnellement le chef de l'Etat sous la Ve République. Cet affaiblissement de la voix est un phénomène commun à tous les dirigeants européens, mais pose aux Français un problème particulier dans la mesure où, depuis 1958, ils ont toujours voulu jouer un certain rôle diplomatique en rapport avec *« une certaine idée »* de leur pays et de sa *place dans le monde.*

De Gaulle, parce que c'était lui, s'était taillé naturellement une statue de commandeur sur la scène internationale. Si l'on redoutait beaucoup moins de François Mitterrand, il n'empêche que le président défunt intéressait et même, souvent, fascinait l'opinion américaine, parce que c'était la France, bien sûr, mais aussi en raison de sa *personnalité.*

Personne ne répond plus de la France avec l'autorité dont jouissait traditionnellement le chef de l'Etat sous la Ve République

Jacques Chirac, après avoir remporté un succès notable en convainquant Bill Clinton de rejoindre le bataillon international *en Bosnie, a réussi, par maladresse* (affaire du commandement de Naples) et erreurs politiques (abandon de sa majorité au Parlement dans des conditions absurdes), à perdre l'oreille de Washington. La grande amitié promise entre M. Chirac et M. Clinton ne se matérialisera donc pas. Ce qui compromet, en particulier, l'ambition de la France de contribuer à un rééquilibrage américano-euro*péen dans le jeu international.*

Que faire ? C'est un ami des Français qui se permet ici d'avancer quelques suggestions. Il faut que l'ambassadeur de France à Washington, François Bujon de l'Estang, incarne son pays de manière plus marquée auprès des grands médias américains. Parlant un anglais parfait, maniant admirablement le discours gaullien à propos *des intérêts de la France* et de l'Europe, il doit pouvoir apparaître dans les grands rendez-vous télévisés que sont « Meet the press », « Face the nation », ou le « Larry King show ». Il ne doit plus être en poste à Washington comme un diplomate en territoire ennemi ou hostile, astreint à la discrétion.

Lionel Jospin est trop occupé par les affaires intérieures, trop mal connu à l'étranger et trop étroitement prisonnier du jeu de la cohabitation pour incarner aux yeux de Washington une diplomatie française dont il n'a que partiellement le contrôle. C'est donc plutôt au ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, qu'il appartient d'entrer en lice, d'autant qu'il a de bons rapports de travail et de confiance avec Jacques Chirac. A lui de multiplier contacts personnels et approfondis avec des journalistes influents américains, comme il vient de le faire par son entretien avec Jim Hoagland, du *Washington Post*.

Hubert Védrine, qui sait être pédagogue, rendrait service aux relations franco-américaines en expliquant plus et mieux ce qu'il a appelé, dans son livre excellent sur *la politique étrangère de* François Mitterrand, la *« volonté française de vouloir »* dans ce domaine. Il lui faut convaincre la diplomatie américaine – pas seulement Madeleine Albright mais le corps des fonctionnaires du département d'Etat – que toute initiative autonome française n'est pas dirigée contre des vues autrement plus élevées de Washington. La réussite de la réunion des ministres des affaires étrangères à Genève dans la négociation Primakov-Saddam, et sa suite de solidarité des alliés, montre que cet objectif peut être atteint.

A moins de se ressaisir, la France, déjà en mauvaise posture aux Etats-Unis, risque d'affaiblir davantage et dangereusement le capital de sympathie, voire d'admiration, dont elle continue de jouir, malgré les brouilles récurrentes et snobismes réciproques, dans la culture politique américaine. Cela est dû en partie, sans aucun doute, à la *montée* dans le champ de vision américain d'autres nations devenues partenaires.

Mais c'est aussi, hélas, le fruit d'un essoufflement historique de la France aux Etats-Unis. Dans la vision des Américains, la France court le péril de se mettre aux abonnés absents.

Ronald Tiersky *est professeur de science politique à Amherst College (Massachusetts).*

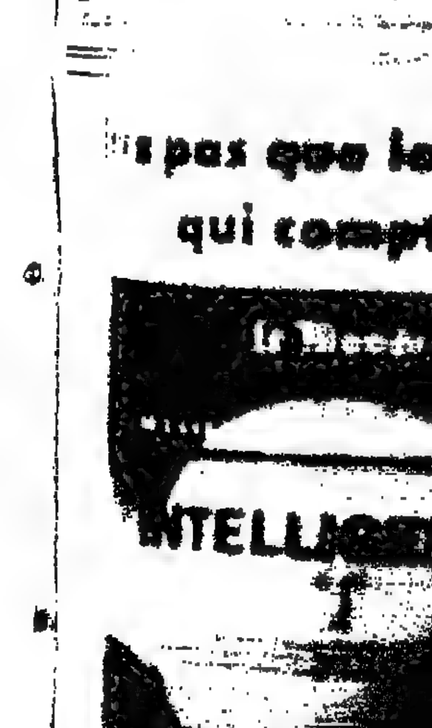
AU COURRIER DU « MONDE »

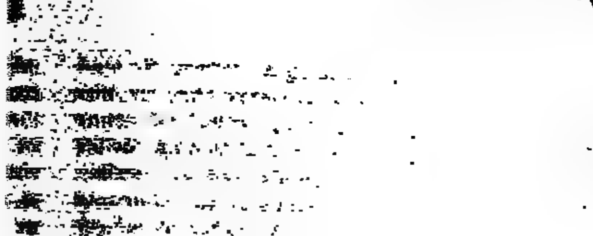
La meilleure élève de la classe

Un de vos lecteurs s'inquiétait, dans *Le Monde* du 27 décembre 1997, de la féminisation des noms de métiers. Prenant pour exemple Ségolène Royal, il affirmait que si l'on disait d'elle qu'elle était la meilleure ministre du gouvernement, on devrait comprendre qu'elle est la meilleure parmi les femmes ministres, et craignait que cela ne soit restrictif.

J'aimerais le rassurer et lui prouver qu'il ne s'agit que d'une question d'habitude et qu'il est grand temps de mettre le vieux machisme au magasin des antiquités. En effet, si je lui dis que sa fille est la meilleure élève de ma classe, *comprendra-t-il qu'elle est la meilleure* parmi les filles, ou la meilleure en général ? Si vous dites qu'une journaliste est la meilleure de votre rédaction vous n'entendez pas, je suppose, de façon restrictive, parmi les femmes journalistes uniquement. De même pour des noms moins évidents : une avocate ou une directrice peuvent être les meilleures dans leur catégorie *sans se croire comparées* uniquement à d'autres femmes. A l'avenir, on pourra tout aussi facilement dire un ou une ministre, un ou une juge, comme on dit un ou une élève, un ou une journaliste.

Danielle Lifshitz-Malka
Paris





aux Etats-Unis

Pour une régulation moderne de l'audiovisuel français *par Bernard Spitz*

VOILÀ quinze ans que l'audiovisuel en France et, au-delà, *le monde* de l'information et des médias sont nés à l'économie de marché. Le résultat est un incessant objet de débats sur lequel chacun a son avis. Cette diversité des points de vue reflète l'importance prise par les médias dans le fonctionnement de notre démocratie. Mais s'il est naturel que les opinions varient, il serait malsain que des règles du jeu, sans cesse modifiées, s'empilent par strates successives sans souci de co*hérence ou d'efficacité*.

L'audiovisuel moderne doit concilier deux exigences paradoxales. Une exigence économique, qui incite à laisser le marché des médias fonctionner comme les autres, avec des opérateurs qui s'y affrontent pour conquérir le plus large public, en prenant des décisions dictées par les seuls facteurs économiques. Et une exigence de règles spécifiques pour un secteur qui intervient dans la formation des *idées, des opinions* et de l'imaginaire et offre aux Français leur principale activité après le sommeil et le travail.

Pour concilier au nom de l'*intérêt* général ces deux exigences apparemment contradictoires, les pouvoirs publics ont cumulé une lourde réglementation avec une régulation indépendante chargée d'encadrer le secteur et de lui appliquer le droit. Le bilan de cette construction est aujourd'hui contrasté. Personne ne nie les progrès accomplis en matière de liberté d'expression et d'indépendance des rédactions à l'égard du pouvoir politique. Mais on reste insatisfait d'un système figé qui ne protège pas assez le pouvoir d'informer des intérêts particuliers et méconnaît souvent les réalités de la gestion. *D'où la tentation permanente*, dans notre pays, d'une attitude défensive visant à réglementer les structures alors qu'il serait plus *respectueux de la liberté de stratégie* des entreprises et plus efficace collectivement de privilégier une régulation portant sur les comportements.

Notre cadre juridique pèche par trois points essentiels. Le premier, d'ordre économique, concerne l'*amélioration des conditions de* concurrence entre supports ; le deuxième, de nature éthique, est lié à la préservation du pluralisme et à l'*indépendance éditoriale* à l'égard du capital ; le troisième, de type administratif, touche à la rigidité réglementaire qui met notre droit à la traîne de l'évolution technologique, au lieu de l'anticiper.

En matière de concurrence économique, l'enjeu porte sur le contrôle de la concentration horizontale et verticale sur les marchés et sur les conditions d'une répression efficace des abus de position dominante, tant au niveau national que sur les *marchés locaux*. Il incombait déjà au Conseil de la concurrence de sanctionner les pratiques anticoncurrentielles observées – ce qu'il a fait à diverses reprises, notamment en matière de publicité. Aujourd'hui, le marché de la communication apparaît suffisamment mûr pour que l'on revienne au droit commun, en confiant une compétence générale au Conseil de la concurrence en matière de concentration. On pourrait *marquer la volonté de protection* particulière du législateur dans ce secteur, en lui donnant la faculté de sanctionner les abus de position dominante, outre les pénalités financières déjà en vigueur, par des modifications structurelles, notamment des obligations de cession d'actifs, propres à *éliminer* ces situations.

C'est aussi au titre de la préservation de la concurrence que pourrait être limitée l'intégration verticale entre producteurs et diffuseurs.

Pour le respect des règles d'éthique éditoriale et de pluralisme, une autre forme de contrôle de la concentration, appliquée cette *fois à la propriété capitalistique* des supports, est en cause. C'est le débat sur les seuils de propriété et sur les relations entre groupes de *communication et entreprises* exerçant une part notable de leurs activités avec l'Etat ou des collectivités territoriales.

A l'heure où, aux Etats-Unis comme en Allemagne, la concentration se développe pour répondre aux défis de la mondialisation, il importe *de ne pas pénaliser* nos entreprises par des contraintes superflues. On peut, par exemple, douter de l'efficacité d'une réduction du seuil *de propriété capitalistique* d'une chaîne de télévision soumise à autorisation. Non seulement en raison des difficultés d'ordre constitutionnel qu'elle soulève, mais parce que le contrôle effectif d'un média peut être exercé par un seul opérateur dès lors qu'il atteint le plafond autorisé et qu'aucun autre groupe ne peut l'en *déloger*. Sauf à viser l'ingouvernabilité des entreprises, donc le chaos, il faut qu'une autorité se dégage, qui ne peut être *que celle de l'actionnaire dominant*. Dès lors, à quoi bon lui reconnaître ce pouvoir, sans lui en faire assumer la responsabilité financière ?

Il est ahurissant de penser que le satellite aura fêté en France son millionième abonné avant que ce mode de diffusion ne soit pris en compte dans un droit audiovisuel pourtant surabondant

En *privatisant* TF 1, le législateur n'avait pas éprouvé le besoin d'établir des limites entre l'activité dans l'audiovisuel et l'attribution de marchés publics ou de concessions de service public. Ce faisant, il a créé – on peut le regretter mais c'est ainsi – une situation de fait sur laquelle il n'est pas aisé de revenir puisque des règles nouvelles ne pourraient avoir d'effet rétroactif. On peut rechercher dans une meilleure transparence une voie plus sûre juridiquement et qui ne présenterait pas l'inconvénient de faire le jeu éventuel des sociétés étrangères placées en embuscade.

Les exigences de transparence seraient satisfaites par l'incitation au regroupement dans des sociétés cotées, des actifs de communication de groupes aux activités multiples, à condition de s'assurer de la neutralité fiscale d'une telle opération. L'exemple de la séparation Chargeurs-Pathé prouve *que le marché y* serait ouvert. L'idée est avancée, d'autre part, d'un statut particulier pour les entreprises audiovisuelles, *avec la mise en place d'un directoire* et d'un conseil de surveillance, voire l'institutionnalisation des sociétés de rédacteurs. De telles mesures participent d'un principe louable, bien que l'indépendance éditoriale ne soit pas un enjeu central pour tous les opérateurs. En tout état de cause, il serait illusoire d'oublier le principe rustique selon lequel *« qui paie commande »*. Reste la question cruciale du contrôle indirect : rien n'empêche quelque groupe financier *français ou européen* que ce soit, fût-il au service d'intérêts douteux, de prendre le contrôle de groupes contrôlant eux-mêmes des opérateurs audiovisuels nationaux. Cette hypothèse devrait conduire à préciser dans la loi les cas où l'agrément de l'autorité de régulation est requis.

Le troisième angle mort de notre réglementation est celui de sa rapidité d'adaptation. Il est ahurissant de penser que le satellite aura fêté en France son millionième abonné avant que ce mode de diffusion ne soit pris en compte dans un droit audiovisuel pourtant surabondant. Les technologies numériques remettent en cause la plupart des postulats fondant notre réglementation. L'apparition de contenus *combinant programmes et services*, le poids croissant et bientôt dominant de la télévision payante, l'atténuation des frontières entre supports, sont autant de facteurs qui militent contre une réglementation tatillonne, que ce soit en matière de quotas ou de taxes diverses. Notre *droit de la communication doit au* contraire évoluer vers une régulation souple, consciente des enjeux économiques, s'adaptant en temps *réel dans* l'intérêt de tous les acteurs concernés : Etat, médias et société.

Cette recherche de l'efficacité conduit à évaluer les rapports entre autorités régulatrices : CSA, Conseil de la concurrence, Autorité de régulation des télécommunications (ART) et Agence des fréquences. La répartition des rôles est prévue pour le droit des contenus, qui relève du CSA, et celui des Télécom, qui est régulé par les autorités nouvellement créées. En matière de concur*rence, c'est moins évident : ainsi*, le CSA n'a pas, depuis sa création, estimé nécessaire de saisir le Conseil de la concurrence de pratiques anticoncurrentielles. En réalité, la position du CSA est délicate en raison du phénomène classique que les économistes baptisent *« capture réglementaire »* : tel est le cas d'une institution, chargée de couvrir un secteur particulier relativement concentré, quand elle est réticente à l'idée de tout conflit avec ses princi*paux acteurs, comme dans le cas du* marché de la télévision en France. Alors, pratiquement, ce sont eux qui finissent par contrôler leur propre contrôleur.

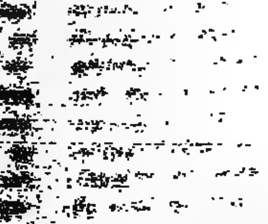
Là encore, la réforme doit être guidée par le pragmatisme et le souci de simplicité. Le Conseil de la concurrence est le mieux à même de veiller à ce pour quoi il a été créé : le respect du jeu de la concurrence. De plus, habitué à traiter des dossiers concernant les principales entreprises opérant en France, sans considération de taille ou de secteur, aucune ne pèse plus qu'une autre, ce qui le met par construction à l'abri de toute *« capture réglementaire »*. Une architecture cohérente se dessine alors autour d'instances au statut modernisé : à un CSA rénové, la régulation et le contrôle des contenus des opérateurs privés et publics ; au Conseil de la concurrence, la régulation économique et le contrôle du libre-jeu de la concurrence ; à l'ART et à l'Agence des fréquences, la régulation technique et le contrôle de la législation des Télécom.

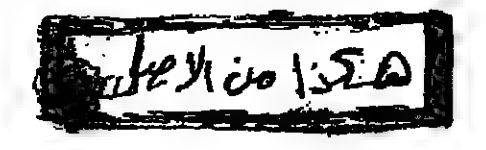
A cette architecture pragmatique, on peut préférer un dessin plus unitaire, avec la création d'un organisme unique, sur le modèle de la FCC américaine. Une telle option ne manque pas d'intérêt, mais ne pourra se concrétiser à court terme sans un affrontement parlementaire où l'opposition feindra de découvrir une prétendue *« mainmise »* du pouvoir sur les médias. A défaut, reste le constat de l'émergence des trois types d'instance spécialisées qui, si l'on procède aux ajustements de frontières nécessaires, assureront une régulation équilibrée et légitime *du secteur. Et sur les décisions* les plus importantes comme les renouvellements et retraits d'autorisation, l'agrément à des modifications substantielles du capital ou des cahiers des charges ? On pourrait alors suggérer la constitution d'un Collège où ces instances seraient représentées, à l'instar du Tribunal des conflits.

Restera, si l'on se tient à ces objectifs, à se débarrasser en contrepartie de la surdose de textes régle*mentaires obsolètes et à alléger* les cahiers des charges pointillistes des chaînes publiques, bref à rendre aux opérateurs privés et publics leur liberté d'inventer dans un cadre juridique simplifié mais respecté.

Restera aussi, et peut-être surtout, à l'Etat actionnaire à redéfinir ses missions en matière d'audiovisuel public, à y assumer son choix des responsables, à y moderniser ses méthodes et à y proportionner son financement. Un cadre juridique est en effet un moyen, pas une fin en soi. C'est au prix de cet effort global de rénovation qu'on offrira à l'un des secteurs les plus dynamiques de notre *économie* la régulation moderne à laquelle il a droit ; et que, au-delà d'une *« exception culturelle défensive »*, pourra renaître une véritable ambition de création et de conquête.

Bernard Spitz *est maître des requêtes au Conseil d'Etat.*





Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Dialoguer avec l'Iran

LE discours du président iranien Mohamad Khatami n'est naïf qu'en apparence. Près de vingt années d'hostilité entre l'Iran et les Etats-Unis ne peuvent pas être effacées d'un trait de plume. Avant d'aborder le fond du contentieux, c'est à un changement de mentalité et de perception que M. Khatami veut procéder. Et il est le premier président de la République islamique à suggérer des voies secondaires pour dégager le terrain afin que de futures négociations ne soient pas une partie de bras-de-fer avec Washington.

En s'adressant, mercredi 7 janvier, au peuple américain, à l'occasion d'un entretien accordé à CNN, M. Khatami a voulu briser l'image d'un Iran à l'appétit de puissance solide, au couteau entre les dents, ne connaissant que le langage de la force, et qui est le principal soutien du terrorisme à travers le monde. Mais il visait aussi ces dizaines de millions d'Iraniens à qui l'on a inlassablement répété que les Etats-Unis étaient un pays ennemi et qu'il fallait faire plier avant tout dialogue.

A l'adresse des Américains, M. Khatami a admis, indirectement certes mais de manière compréhensible, que les excès des premières années de la révolution iranienne ont pu accréditer cette image inquiétante du pays. Mais il a aussi expliqué que le climat d'hostilité à l'Iran l'expliquait, au moins en partie. Par la même occasion, M. Khatami signifiait ainsi aux siens que de tels excès ne seraient plus tolérés aujourd'hui et qu'il entend engager ce dialogue entre les civilisations dont il s'est toujours fait l'ardent apôtre. A ces deux publics, il a aussi dit que l'Islam *« n'est l'ennemi d'aucune nation, ni d'aucune religion »* et que religion et liberté ne sont pas antinomiques.

Ces belles paroles, comme le rejet de tous les soupçons et accusations portés principalement par les Etats-Unis – mais ils ne sont pas les seuls – contre l'Iran, ne suffiront évidemment pas à aplanir les doutes, encore moins à régler les vrais problèmes. Aussi bien à Téhéran qu'à Washington, les résistances au dialogue sont grandes. M. Khatami le sait, mais il veut enclencher une mécanique et n'est pas pressé d'aboutir. L'approche européenne – le *« dialogue critique »* – lui paraît être un bon exemple, par opposition aux méthodes punitives des différentes administrations américaines, à qui il a rappelé que leurs efforts pour mettre l'Iran en quarantaine étaient demeurés vains et que son pays continuait à tourner sans eux et sans grands dommages.

Depuis l'accession de M. Khatami à la présidence en août 1997, les choses changent en Iran. Le nouveau président, soutenu par une écrasante majorité de la population iranienne (il a été élu avec 70 % des voix), veut ouvrir son pays au monde. Toute réaction positive de l'étranger, singulièrement des Etats-Unis, ne peut que l'encourager à aller de l'avant et à battre en brèche tous ceux qui, chez lui, refusent tout changement.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les débords de la Moselle

PAR un petit matin gris, le président du conseil et sa suite ont abordé les régions sinistrées des Vosges et de l'Alsace. C'est à Epinal, vers 8 h 30, que M. Robert Schuman a commencé une visite qui ne revêt pas les traits trop connus des voyages officiels, mais emprunte à la tristesse des lieux dévastés une gravité inhabituelle. Certes les « autorités » sont présentes, mais elles ne seront jamais un écran entre le président du conseil et les pauvres gens qu'il est d'abord venu voir. Il suffit du reste de regarder la ville pour apercevoir, comme M. Jules Moch, ministre de l'intérieur, le dira tout à l'heure, *« trois couches de désastres superposées dans le temps et dans l'espace »* : 1940, 1944, 1947.

L'eau est venue recouvrir les dégâts de la guerre. C'est avec un effroi rétrospectif que l'on contemple la Moselle encore bouillonnante, bourbeuse, enfin rentrée dans son lit après avoir emporté les ponts provisoires établis au lendemain de la Libération. Dans les quartiers sinistrés, le niveau de l'eau s'y mesure à la dégradation des meubles familiaux. Très simplement, M. Robert Schuman entre dans quelques maisons, parlant en voisin aux sinistrés. A la mairie, à la préfecture, au conseil général, il tient le même langage.

Avec précision, M. Jules Moch chiffre les dégats matériels et expose les modalités et les trois phases de l'aide gouvernementale : aide urgente de 100 millions pour les cinq départements, réparation des dommages, enfin aide générale de solidarité provoquée parmi les départements non sinistrés.

J. L.-P.

(9 janvier 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Mais où donc est passée la gauche israélienne ?

C'EST une vraie-fausse charade à la mode dans les cercles avertis de Tel Aviv. Mon premier est *« plutôt contre »* l'avènement d'un Etat palestinien indépendant et *« plutôt pour »* la présence militaire continue d'Israël sur le plateau syrien du Golan. Mon deuxième a refusé de voter, en septembre 1995, les accords de paix israélo-palestiniens connus sous le vocable *« d'Oslo 2 »*. Mais il a soutenu début décembre le durcissement en catastrophe de la loi d'annexion d'Israël de la partie arabe occupée de Jérusalem. Mon troisième est *« opposé »* au démantèlement des colonies juives. Il est *« pour »* l'annexion à Israël de la plupart d'entre elles. Il n'envisage pas de restituer plus de la moitié de leurs territoires occupés aux Palestiniens et il ambitionne de constituer *« un gouvernement d'union nationale avec le Likoud »* et la quasi-totalité des partis de la droite nationale-religieuse.

Mon tout est un ancien commando, un homme ambitieux et solitaire doté d'une très haute opinion de lui-même, mais qui fait face en ce moment à un début de mutinerie dans sa propre formation. Inutile de continuer. En Israël, dès les premiers mots, chacun a reconnu Ehoud Barak, le nouveau chef déjà très contesté du Parti travailliste. Trois ans après son irruption dans l'arène politique, regrette Zeev Chafets, éditorialiste au magazine libéral *The Jerusalem Report*, l'ancien général qui se présente comme *« l'héritier »* d'Itzhak Rabin n'a pas *« articulé le moindre discours intéressant, ni énoncé la moindre idée originale »*.

Triste constat, presque unanimement partagé, Palestiniens compris. *« Il n'y a rien à attendre d'Ehoud Barak »*, se désole-t-on régulièrement dans l'entourage de Yasser Arafat. Les travaillistes, qui l'ont élu avec 57 % des voix à la tête de leur formation il y a sept mois, apparaissent déçus, voire désemparés. L'aile gauche du parti et les militants du « camp de la paix » dans la société civile ont l'impression d'avoir été trompés.

Tel Aviv, lundi 8 décembre 1997, convention nationale travailliste. Trois mille délégués sont venus d'un peu partout entendre et discuter les projets du nouveau patron. Désormais convaincu que son ancien subordonné dans les commandos spéciaux de l'état-major général – le lieutenant Benyamin Nétanyahou – n'ira pas jusqu'au bout de son mandat de premier ministre en juin 2000, Ehoud Barak entend mettre le parti en ordre de bataille pour d'éventuelles élections anticipées dans l'année qui vient.

« CRISE D'IDENTITÉ POST-ÉLECTORALE »

A son entrée dans la salle, les applaudissements sont tout juste polis. Arrive Shimon Pérès, l'homme qui n'a jamais gagné une seule élection populaire et c'est le triomphe, l'ovation debout. Que se passe-t-il donc au juste dans le vieux parti de Ben Gourion ? *« Crise d'identité post-électorale »*, juge Shlomo Ben-Ami, l'un de ses plus brillants jeunes princes. *« Peut-être, mais doublée d'une crise de leadership »*, estime Haggaï Merom, porte-drapeau de la gauche du parti.

« Shimon », à qui *« Ehoud »* a refusé en juin 1997 le poste honorifique de président du parti, parce qu'il craignait à juste titre qu'à soixante-quatorze ans « l'ancien » prenne la tête d'une sorte d'opposition interne, apparaît tout simplement plus combatif, plus énergique que jamais. Et la fadeur de son successeur n'en est que plus frappante.

Ce jour-là, face à la convention de Tel Aviv, le *« dernier homme d'Etat travailliste »* va porter à son successeur une belle estocade de sa composition. Pour la première fois dans sa longue carrière, Shimon Pérès parle net et fort. Il précise d'abord qu'à son avis le président syrien Hafez El Assad *« veut sincèrement la paix »* et que celle-ci ne se fera pas si Israël ne lui restitue *« qu'une partie du Golan »*, occupé par l'Etat juif depuis 1967. La suite est plus surprenante encore : *« Il faut le dire clairement*, lance le champion historique de la litote, *il faut un Etat aux Palestiniens ! »*

Publiquement pris à contre-pied, Barak *« le brillant stratège »* passera les jours suivants à essayer de prendre ses distances avec la « sortie » de son illustre prédécesseur. Mais l'estocade a porté. Ce jour-là, le chef travailliste ne parviendra même pas à faire adopter par 15 % des présents sa décision de créer un poste de directeur général du parti. Pire, la proposition qu'il a faite quelques jours plus tôt dans la presse – *« sans consulter quiconque »* se plaindront plusieurs ténors – d'instituer un service national obligatoire pour les *« Palestiniens-Israéliens »* qui ne sont jamais appelés à la conscription et les jeunes *« hommes en noir »*, les religieux ultra-orthodoxes qui y échappent presque systématiquement, ne sera même pas mise aux voix. *« Nous voulons une vraie politique qui se démarque de celle du Likoud*, se fâcheront plusieurs responsables du parti, *pas des gadgets. »*

« UN VÉRITABLE CLONE DE BIBI »

Mauvais procès. La vérité est que par conviction profonde tout autant que par calcul tactique, Ehoud Barak s'est convaincu que les accords israélo-palestiniens d'Oslo, les attentats islamistes qui ont suivi et précédé l'assassinat d'Itzhak Rabin, ont ébranlé l'ensemble de l'arène politique israélienne et poussé l'électorat vers la droite. En conséquence, il a entrepris un puissant recentrage du parti, qui en désarçonne plus d'un. *« Barak estime que la victoire est à droite et rien ne le fera dévier de sa ligne »*, affirme Orit Galili dans le libéral *Haaretz*. De *« Bibi-compatible »*, comme on disait à gauche il y a six mois, l'impérieux général est aujourd'hui perçu par beaucoup comme *« un véritable clone de Bibi »*.

Finie l'alliance avec les laïcs progressistes et anticléricaux du Meretz (9 députés), qui ont osé affirmer *« souhaitable »* l'avènement d'un Etat palestinien indépendant dans leur programme politique. Ehoud Barak a fait une étude de marché et il chasse sur les terres de la droite en évitant soigneusement tout débat idéologique. Il a ainsi rencontré David Lévy, avant sa démission de son poste de ministre des affaires étrangères le 4 janvier. Jour après jour, sans exception aucune, sa rhétorique de chef de l'opposition consiste à railler *« l'incompétence »* de « Bibi » Nétanyahou, son *« amateurisme »*, son *« opportunisme »*.

Jamais d'attaque politique contre les choix d'un gouvernement national-religieux que beaucoup, dans le « camp de la paix », jugent catastrophiques pour l'Etat juif. Pas un mot sur l'aplomb avec lequel Israël dispose tranquillement, *« pour raisons de sécurité »* bien entendu, de territoires conquis par la force, qui ne lui ont jamais été attribués par quiconque et qui, au demeurant, sont peuplés de deux millions et demi d'autochtones arabes.

Le *« petit Napoléon »*, comme le nomment par dérision ses rivaux travaillistes, joue tout sur l'impopularité personnelle de son ancien subordonné, pas celle de ses idées. Tactique gagnante à tout coup, comme le croit Alon Liel, l'un de ses proches conseillers ? Voire. Dans les sondages, le petit homme sans charisme du nouveau travaillisme domine certes régulièrement « Bibi » de deux à six points. Mais, outre que les enquêtes ne sont généralement menées que parmi l'électorat juif d'Israël – c'est-à-dire 80 % du total –, entre un quart et un tiers des interrogés refusent régulièrement de se prononcer. Ce qui laisse pas mal de marge. *« Mais où est donc passée la gauche ? »*, s'interroge ironiquement le *Jerusalem Post*, l'organe de la droite anglophone. Deux ans après l'assassinat d'Itzhak Rabin par un forcené du « Grand Israël », la question est bonne.

Patrice Claude

Les brûlures de l'âme *par Lionel Portier*



Une passe difficile pour Lionel Jospin

Suite de la première page

Le pari sur une issue rapide n'était pas forcément absurde. Il a été mis en échec à la faveur de la « trêve des confiseurs » qui, comme l'a dit avec raison Mme Notat, rendait disponibles les manchettes de journaux et les écrans de télévision ; mais rien, après tout, n'interdisait à la dirigeante de la CFDT et à la ministre de l'emploi d'en profiter, elles aussi, pour répondre à celles et ceux qui les interpellaient. Leur silence n'a sans doute pas été pour rien dans la persistance du mouvement qui, cependant, s'explique avant tout par son opportunité.

Alors que se succèdent les prévisions optimistes sur l'évolution de l'économie en 1998 – Dominique Strauss-Kahn a réaffirmé, le 4 janvier, sa confiance dans une croissance de 3 % – et que se mettent en place les emplois-jeunes dans le secteur public et parapublic, les chômeurs de longue durée et ceux qui craignent d'être durablement privés d'emploi se disent qu'ils risquent d'être passés par pertes et profits au compte des mauvaises années 1993-1997, et de rester sur le quai au moment où le train semble redémarrer.

Leur protestation est celle d'hommes et de femmes qui ne veulent pas basculer dans la catégorie des exclus, condamnés à l'assistance. Mme Aubry a eu raison de le dire : leur première revendication, c'est l'emploi. La réussite du mouvement tient essentiellement à ce qu'il a fait entendre le refus de se considérer soi-même comme voué au guichet de l'aide sociale. En réclamant un revenu normal, les « occupants » des Assedic affirment leur volonté d'accéder à la seule source normale de revenus, c'est-à-dire à un emploi.

Cette affirmation rejoint en son centre la rupture affirmée par Lionel Jospin, Martine Aubry, Dominique Strauss-Kahn, Claude Allègre et leurs partisans, avec le socialisme des années Mitterrand. M. Jospin et ses amis avaient fait, finalement, une seule promesse : démentir le *« face au chômage, on a tout essayé »* lancé en 1993 par l'ancien président de la République.

C'est cet engagement-là que vise le mouvement des chômeurs, et il est logique que les alliés du PS, Verts, communistes et chevènementistes, venus vers lui sur la base d'une critique du socialisme de gouvernement des années 80, se sentent et se disent en phase avec les occupants des Assedic. Les socialistes d'aujourd'hui ont choisi de s'entendre et d'accéder au pouvoir avec ceux que l'on rangeait autrefois dans la gauche « non gouvernementale ». La culture critique qui caractérise ces formations-là est représentée en tant que telle au gouvernement ; il serait contradictoire qu'elle y fût réduite au silence.

L'assise politique singulière qui a permis jusqu'à présent à M. Jospin de donner corps à son *« réalisme de gauche »*, alors même que l'on pouvait douter de sa viabilité, doit aujourd'hui être confirmée. Aussi le premier ministre a-t-il choisi de s'exprimer lui-même sur les revendications des chômeurs en lutte et, dans le même temps, à trois mois des élections régionales, de souder sa majorité sur la réduction du temps de travail. Le projet de loi d'orientation et d'incitation sur les 35 heures ne devra pas être l'occasion de nouvelles divisions, comme les textes immigration et nationalité, face à une droite qui se prépare à renouveler sa bataille parlementaire de décembre.

Cet impératif de cohésion limite la marge de manoeuvre du premier ministre face à un patronat en révolte contre l'annonce d'une réduction de la durée légale du travail dans deux ans. A moins qu'une majorité unie et rassérénée ne soit la condition nécessaire pour pouvoir envisager de faire preuve aussi, dans une seconde étape, de... flexibilité.

Patrick Jarreau

RECTIFICATIF

STUDIO HARCOURT

En illustration de l'article intitulé *« Harcourt pour tous »* (*Le Monde* du 6 décembre 1997), nous avons publié un cliché issu de ce studio et montrant un chat persan angora, qui a été attribué par erreur à une publicité pour la marque Whiskas. Il s'agissait en fait d'une campagne de promotion de la marque Gourmet appartenant à la société Friskies-Nestlé, réalisée par l'agence McCann-Erickson.

ée la gauche israélienne



SALON DE DETROIT Les trois constructeurs automobiles américains – General Motors, Ford et Chrysler – restent optimistes même s'ils ont perdu des parts de marché face aux Européens et aux Japonais en 1997. Il est vrai qu'ils restent bénéficiaires. ● LES VENTES d'automobiles aux Etats-Unis, dont près de la moitié sont des *light trucks* (pick-up, 4x4, monospaces) se sont maintenues au-dessus de 15 millions d'unités l'an dernier. Pour 1998, Detroit s'attend à une croissance du marché qui pourrait atteindre 15,6 millions d'unités. ● LES *BIG THREE* ne dominent plus autant le secteur des *light trucks* : la part des étrangers, et notamment des Japonais, y progresse. Sur le marché des berlines traditionnelles, les américaines ne sont plus qu'à 60 %. ● LES MARQUES ALLEMANDES enregistrent d'excellentes performances aux Etats-Unis. Les constructeurs nippons bénéficient de la dépréciation du yen.

Les constructeurs automobiles américains perdent du terrain

Avec quelque 15 millions de véhicules vendus en 1997, le marché se porte bien aux Etats-Unis. Mais les « Big Three » sont de plus en plus concurrencés par les Japonais et les Européens, y compris sur le secteur, très porteur, des « light trucks »

DETROIT
de notre envoyé spécial

Il aurait fallu bien plus que quelques points de part de marché perdus pour refroidir l'optimisme des constructeurs américains. Malgré des ventes en baisse face à la concurrence japonaise et européenne, General Motors, Ford, Chrysler, ont, une fois de plus, transformé le Salon automobile de Detroit en un vaste show avec force paillettes, lundi 5 janvier, lors de l'ouverture à la presse de ce rendez-vous annuel qui prendra fin le 19 janvier. Chrysler a dévoilé sa berline 300M en reconstituant des tableaux vivants alors que l'état-major de Chevrolet a intronisé, en Stetson et blue-jeans, le nouveau pick-up Silverado.

Les Big Three accordent davantage d'importance à la bonne tenue des ventes – qui se maintiennent juste au-dessus de 15 millions d'unités – qu'au terrain abandonné aux importations. En 1997, aucun groupe n'a perdu de l'argent. Leurs efforts de réorganisation et de réduction des coûts de fabrication menés ces dernières années portent leurs fruits, alors que l'essor continu des *light trucks* (pick-up, 4 × 4, monospaces), qui frôlent 49 % des immatriculations, permet de compenser les rabais consentis sur les berlines. Néanmoins, l'automobile américaine pourrait bien avoir mangé son pain blanc. Elle ne domine plus autant le secteur des *light trucks*, qui lui a permis de distancer ces dernières années les Japonais. La part des importations (près de 20 %) y progresse d'un peu plus d'un point chaque année alors que, sur le marché des berlines traditionnelles, les américaines n'atteignent plus que 60 %. Berline la plus vendue depuis quatre ans, la Ford Taurus s'est effacée en 1997 devant la Toyota Camry. Chrysler, star du marché en 1996, connaît un passage difficile imputable aux grèves de l'an passé mais aussi au retard pris pour le renouvellement d'une partie de sa gamme.

SUCCÈS COMMERCIAUX

En dépit de vrais succès commerciaux (les pick-up Ford série F, la Lincoln Navigator) et l'arrivée des tout nouveaux modèles prometteurs (les pick-up Chevrolet Silverado et GMC Sierra, ou la Cadillac Seville), la production nationale n'a pu se défaire de plusieurs handicaps. Son contenu technologique est moins élaboré ; sa fiabilité et sa qualité de fabrication restent en deçà des modèles européens et japonais, y compris ceux produits aux Etats-Unis. *« En matière de technologie, il est certain que les Européens sont meilleurs que nous et que les Japonais constituent toujours la référence dans le domaine de la qualité*, admet Richard Wagoner, responsable des activités automobiles nord-américaines pour General Motors. *Cependant, nous sommes en train de changer radicalement, car le consommateur devient de plus en plus exigeant. »*

Quoique très minoritaires (moins de 5 % des ventes), les marques européennes nourrissent des ambitions grandissantes. Mercedes, qui cherche un partenaire pour créer une gamme de modèles moins élitistes aux Etats-Unis, envisage d'agrandir sa toute nouvelle usine de Tuscaloosa (Alabama) pour y produire des monospaces. La firme de Stuttgart a réalisé en 1997 un record de ventes outre-Atlantique (770 000) et compte bien franchir la barre du million dans les prochaines années. Volkswagen présente à Detroit sa nouvelle Passat et surtout sa *New Beetle*, fabriquée au Mexique et proposée à 15 200 dollars (91 000 francs environ). Cette attendrissante mais moderne réincarnation de l'antique Coccinelle vise les *baby boomers* autant aux Etats-Unis (50 000 ventes espérées par an) qu'en Europe.

Mais la menace la plus pressante est japonaise. Bien que la plupart de leurs modèles soient produits sur le sol américain, les constructeurs nippons bénéficient de la dépréciation du yen en tirant les prix vers le bas. Ils ont aussi su s'adapter à la nouvelle donne en proposant d'avenants *light trucks* qui séduisent surtout les 35-55 ans.

OPTIMISME DES ANALYSTES

Toyota vient de présenter la monospace Sienna et Honda lancera en 1999 un modèle plus luxueux. Les marques américaines redoutent particulièrement les conséquences de la crise financière asiatique. *« Le risque existe que les Japonais, dont le marché automobile intérieur est en panne et dont les débouchés naturels en Asie se trouvent brusquement réduits, cherchent à exporter leurs difficultés. Ce ne serait une bonne solution pour personne »*, prévient Mustafa Mohadarem, économiste en chef chez General Motors.

Aiguillonnés par les Européens, menacés par les Japonais, les constructeurs américains restent pourtant sereins. Maintes fois annoncé, le retournement du marché des *light trucks* n'est toujours pas en vue. Pour 1998, Detroit s'attend à une croissance des ventes d'automobiles qui pourraient atteindre 15,6 millions d'unités. A plus long terme, les analystes sont optimistes. Selon eux, le marché devrait durablement perdre son caractère cyclique et le nombre moyen de véhicules par ménage devrait passer de 1,8 aujourd'hui à 1,9 en 2005.

Jean-Michel Normand

La menace japonaise

En 1997, les trois constructeurs américains ont perdu du terrain face aux Japonais et aux Européens :

- **General Motors** : 4,8 millions de véhicules vendus (– 0,6 % par rapport à 1996).
- **Ford** : 3,8 millions (– 0,4 %).
- **Chrysler** : 2,3 millions (– 6 %).
- **Toyota** : 1,2 million (+ 6,4 %).
- **Honda** : 0,9 million (+ 11,8 %).
- **Volkswagen** : 137 000 (+ 1,5 %).
- **BMW** : 122 400 (+ 16 %).
- **Mercedes** : 122 265 (+ 34,6 %).

General Motors veut réduire ses effectifs européens

General Motors (GM), premier constructeur automobile mondial, veut réduire de 20 % à 30 % ses effectifs en Europe où il emploie environ 80 000 personnes. Ce sont donc entre 16 000 et 24 000 emplois qui seront supprimés sur le Vieux Continent dans les cinq ans à venir. Selon le *Wall Street Journal Europe* du mercredi 7 janvier, qui a divulgué l'information, ces compressions d'effectifs se feront sur la base de départs en retraite et de départs volontaires. Si GM n'a pas dévoilé quelles seraient les usines touchées, il était déjà prévu que son site belge d'Anvers supprime 1 900 postes à compter du 1er janvier 1999.

General Motors possède six usines en Allemagne, deux en Grande-Bretagne, et une en Espagne. Selon la dernière étude de l'Economic Intelligence Unit, GM classe deux de ses usines (Eisenach en Allemagne et Saragosse en Espagne) parmi les dix sites européens les plus productifs. Mais la vigueur de la concurrence et de la guerre des prix en Europe incite le constructeur à serrer encore les coûts.

Les gestes de bonne volonté écologique se multiplient

DETROIT
de notre envoyé spécial

Au Salon de Detroit, rares sont les stands où n'est pas fièrement exposé un *« concept car »* à motorisation hybride (un moteur électrique associé à un petit moteur thermique), ou un prototype dûment estampillé Sulev (*Super ultra low emission vehicle*). Ford a annoncé que les millésimes 1999 de quatre de ses modèles 4 × 4 (Ford Explorer et Expedition, Mercury Mountaineer, Lincoln Navigator) ainsi que les monospaces Windstar entreront dans la catégorie des LEV (*Low emission vehicle*, véhicule à faible émission) dotés, sans supplément de prix, d'un catalyseur spécial.

Pour sa part, General Motors, qui a vendu 300 modèles Saturn EV à propulsion électrique à des automobilistes de Los Angeles, dévoile une série de nouveaux modèles hybrides ou fonctionnant avec une pile à combustible (hydrogène liquide). Enfin Chrysler a agréablement surpris avec une Dodge Intrepid ESX 2, un modèle associant un petit moteur Diesel de trois cylindres et 1,5 litre et un moteur électrique de 55 kW dont le surcoût à l'achat est limité à 15 000 dollars.

Les trois groupes, qui ont déjà mis leurs forces en commun pour développer une petite turbine écologique et mettre au point des peintures à l'eau pour leurs futures voitures, ont des objectifs très immédiats. Ils veulent ainsi atténuer les critiques que suscitent les *light trucks* (pick-up, 4 × 4, monospaces). Animées par de gros moteurs, ces voitures ne sont pas soumises aux normes LEV, ce qui mécontente les lobbies écologistes, dont certains réclament que des aides publiques soient accordées aux acheteurs de petites voitures.

Soucieuse de protéger une catégorie de véhicules où la concurrence étrangère est beaucoup moins à son aise, l'industrie automobile américaine multiplie les gestes de bonne volonté.

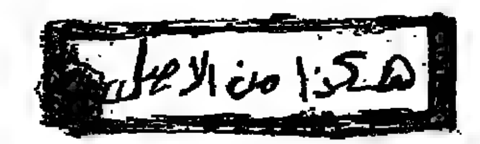
Commercialiser des petits modèles, mais aussi des voitures *« propres »*, permet également de satisfaire à la réglementation CAFE (*Corporate average fuel economy*), qui impose à chaque firme de respecter un niveau moyen de consommation.

CONSOMMATEURS INDIFFÉRENTS

Et le consommateur ? Dans le contexte actuel, il semble s'intéresser d'assez loin au débat. *« Avec un prix de l'essence aussi bas que le nôtre, les gens veulent des voitures de plus en plus puissantes, cela ne fait absolument aucun doute »*, assure John Smith, le patron de General Motors. Son homologue chez Ford, Alex Trotman, est encore plus net : *« Nos clients n'ont pas à s'excuser lorsqu'ils achètent un gros 4 × 4. Ce ne sont pas des voitures gourmandes. »*

L'intérêt affiché par les constructeurs américains pour les moteurs Diesel, encore peu répandus aux Etats-Unis, doit être sérieusement relativisé. *« Au moins tant qu'il n'y aura pas de menace sérieuse d'augmentation sensible du prix de l'essence »*, précise un responsable de General Motors, le premier groupe automobile mondial.

J.-M.N.



Le déficit de la SNCF a été inférieur à 1 milliard de francs en 1997

La SNCF est en voie de gagner le pari de la révolution tarifaire : engranger du trafic et du chiffre d'affaires en baissant ses prix. Le retour à l'équilibre financier devrait logiquement intervenir dès cette année

L'entreprise ferrovaire a pris un an d'avance sur son programme de redressement. Les nouveaux tarifs jeunes, les prix découverte à deux, les trains verts ou encore les navettes cadencées entre Paris-Lyon et Paris-Lille ont contribué à enrayer le déclin du chemin de fer. Toutes les catégories de trafic sont en hausse. Le trafic a progressé de 5,5 % sur les grandes lignes et les trains express régionaux. La fréquentation des trains de banlieue d'Ile-de-France a augmenté de 2 %, après cinq années de baisse. La hausse de 8,7 % du trafic fret est-elle aussi exceptionnelle, notamment grâce à l'envolée de 12 % du trafic international. La SNCF poursuit par ailleurs son programme de réduction des coûts, notamment la baisse de 20 % en trois ans de ses achats. Le retour à l'équilibre, initialement prévu pour 1999, devrait logiquement intervenir dès cette année.

LE REDRESSEMENT de la SNCF se révèle plus rapide que prévu. Louis Gallois, son président, devait annoncer, jeudi 8 janvier, un déficit de moins de 1 milliard de francs pour l'année 1997. Par rapport à un déficit de 15,2 milliards de francs en 1996, le retournement est spectaculaire. Ce qui pourrait laisser présager un retour à l'équilibre dès 1998, un an plus tôt qu'escompté. Bénéficiaire de la réforme ferroviaire et de la création du Réseau ferré de France, la SNCF a profité à plein de l'effet mécanique du désendettement. Sa dette a été ramenée d'environ 200 milliards de francs à 40 milliards de francs, après la rallonge supplémentaire accordée par le gouvernement. Misant sur l'allègement de ses charges financières et la reconquête de ses clients, la SNCF tablait sur un déficit de 2 milliards de francs pour 1997. La division par deux de ce chiffre traduit le succès de la nouvelle stratégie commerciale de l'entreprise ferroviaire.

Les nouveaux tarifs jeunes (16 millions de voyages), les prix découverte à deux (2,5 millions de voyages), les trains verts (– 15 % sur les TGV les moins fréquentés), ou encore les navettes cadencées entre Paris-Lyon et Paris-Lille ont contribué à enrayer le déclin du chemin de fer. *« Toutes les catégories de trafic sont pour la première fois depuis bien longtemps en hausse »*, a souligné M. Gallois. Le trafic a progressé de 5,5 % sur les grandes lignes et les trains express régionaux. Dans l'Eurostar, l'augmentation du trafic est de 22 %. Compte tenu de la progression de la livre, les recettes seraient en hausse de plus de 35 %.

La fréquentation des trains de banlieue d'Ile-de-France a augmenté de 2 %, après cinq années de baisse. La hausse de 8,7 % du trafic fret est elle aussi exceptionnelle, notamment grâce à l'envolée de 12 % du trafic international. L'ouverture de corridors de fret en Europe devrait amplifier cette reconquête du rail sur la route (*Le Monde* du 6 janvier).

La SNCF est en voie, semble-t-il, de gagner le pari de la révolution tarifaire : engranger du trafic et du chiffre d'affaires en baissant ses prix. Cette équation, de bon sens pour un mode de transport de masse à coûts fixes, avait été abandonnée depuis plusieurs années, au profit de la recherche d'une recette unitaire élevée. Appuyée par le système de réservation Socrate et la vitrine technologique du TGV, cette stratégie s'était soldée par l'effondrement de 15 % du trafic voyageurs en trois ans. Aujourd'hui, les recettes progressent au rythme du trafic et non plus à celui des augmentations tarifaires. Et M. Gallois poursuit son programme de réduction des coûts, notamment la baisse de 20 % en trois ans de ses achats.

Pour confirmer ces tendances positives, la SNCF devrait prochainement annoncer une nouvelle vague de mesures commerciales, notamment en ramenant à deux les niveaux de tarification dans les TGV et en instituant des tarifs réduits pour la catégorie des 25-59 ans, généralement exclue des offres commerciales.

L'équilibre à l'horizon

RÉSULTAT NET COMPTABLE
en milliards de francs

1992 93 94 95 96 97 98

Après un déficit inférieur au milliard de francs en 1997, la SNCF peut renouer avec l'équilibre cette année.

Mais c'est aussi sur le terrain social que M. Gallois devra transformer l'essai. En confirmant la réforme ferroviaire, décidée par le gouvernement Juppé, Jean-Claude Gayssot, ministre communiste des transports, a simplifié la tâche du président de la SNCF. En annonçant un projet de loi sur les 35 heures, le gouvernement a donné du grain à moudre aux syndicats. Bien qu'exclue du champ d'application de la future loi, l'entreprise publique SNCF sait qu'elle devra se porter volontaire. Les discussions ont commencé en interne, mais le coût de la mesure pourrait compromettre le redressement.

M. Gallois ne s'y est pas trompé. Il a proposé aux cheminots, *« qui sont allés chercher les clients supplémentaires »*, de faire de la SNCF *« d'ici à 2002 l'entreprise de service public de référence en France et en Europe »*. Pour convaincre les cheminots qu'ils sont embarqués dans le même train que lui et prouver à la Commission européenne qu'il y a une alternative à la déréglementation ferroviaire et à la concurrence.

Christophe Jakubyszyn

Les carburants augmenteront de 10 centimes le 11 janvier

LES AUTOMOBILISTES paieront le litre de super ou de gazole 10 centimes plus cher à partir du dimanche 11 janvier à la suite de l'augmentation de la TIPP (Taxe intérieure sur les produits pétroliers) et de la TVA. Sur la base des prix moyens du 6 janvier, un litre d'essence plombée vaudra 6,51 francs, celui du super 95 sans plomb 6,25 francs, celui du super 98 6,39 francs et le gazole 4,50 francs. Les taxes représentent 80,3 % du super plombé, 77,8 % pour le sans plomb et 70,5 % pour le gazole.

Selon l'UFIP (Union française des industries pétrolières), cette hausse de la fiscalité pétrolière rapportera 5,3 milliards de francs supplémentaires dans les caisses de l'Etat, dont 4,3 milliards au titre de la TIPP et 1 milliard pour la TVA. Au total, les taxes sur les carburants rapporteront 193,6 milliards de francs à l'Etat français en 1998, dont 154,89 milliards pour la seule TIPP. La fiscalité pétrolière représentera, en 1998, quelque 12 % du budget de l'Etat.

DÉPÊCHES

■ **CARREFOUR : Carrefour a réalisé en 1997 un chiffre d'affaires** consolidé de 191,365 milliards de francs, en hausse de 9 % sur 1996, a indiqué, mercredi 7 janvier, le groupe de distribution. En France, le chiffre d'affaires a augmenté de 4,3 %, à 108,002 milliards de francs.

■ **FRANCE : les ventes de terminaux téléphoniques** ont crû, en 1997, de 25 %, à 4,4 milliards de francs, (+ 6 % en 1996), alors que les prix ont baissé de 12 %, et les ventes d'ordinateurs grand public ont progressé de 15 % à 11,9 milliards de francs (+ 25 % en 1996), a indiqué, mercredi 7 janvier, le Cetelem.

■ **TÉLÉPHONE : les sociétés françaises A Télécom et AXS Télécom et suédoise Tele 2** sont candidates pour le tirage au sort, le 15 février, d'un préfixe de sélection du transporteur, qui doit permettre aux Français de recourir à un autre opérateur que France Télécom pour leurs appels longue distance. Deux préfixes restent disponibles (4 et 6).

■ **TELECOM ITALIA : le conseil d'administration du groupe italien** pourrait choisir, lundi 12 janvier, de nommer au poste de président Gian Mario Rossignolo, l'actuel président de Zanussi (groupe Electrolux).

■ **ESSO : la compagnie pétrolière a annoncé**, mercredi 7 janvier, avoir découvert du pétrole après un forage de 2 400 mètres sur le gisement de Tamaris à 50 kilomètres au sud-ouest de Bordeaux. Des tests ont permis de produire 440 barils de bonne qualité. L'exploitation du gisement est partagée à 50/50 entre entre Esso SAF et Elf-Aquitaine.

■ **ELF : le pétrolier français a annoncé**, jeudi 8 janvier, avoir mis en production le gisement angolais d'Oombo avec un débit de 9 500 barils par jour. Ce petit champ sous-marin situé près de ceux de Cobo/Pambi représente 5 % de la production réalisée par Elf dans ce pays qui avoisine les 180 000 barils /jour.

■ **MICHELIN : le manufacturier a réalisé un chiffre d'affaires** sur le marché nord – américain avoisinant les 4,5 milliards de dollars (environ 27,5 milliards de francs). Ses marques (Michelin, Uniroyal, BF Goodrich) atteignent 15 % de part de marché.

■ **YOPLAIT : la direction du groupe laitier** a annoncé avoir signé avec quatre syndicats (CFDT, CFTC, CGC, FO) un accord réduisant de 10 % la durée du travail dans le cadre de la loi Robien. Le passage aux 35 heures créera 176 emplois supplémentaires.

■ **ARIANESPACE : la société Arianespace prévoit une augmentation de capital** d'un milliard de francs afin de pouvoir accélérer le développement de la nouvelle fusée Ariane V.

■ **CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE : le PDG des Chantiers de l'Atlantique** (groupe GEC-Alsthom) a présenté, mardi 6 janvier, au cours d'un comité d'entreprise extraordinaire, un projet de filialisation d'activités de menuiserie, électricité et tôlerie légère.

■ **RHÔNE-POULENC : le groupe français de chimie et de santé** a réalisé la cession de sa filiale Thann et Mulhouse, spécialisée dans l'oxyde de titane, à l'américain Millennium Chemicals Inc., troisième producteur mondial. Ce projet avait été annoncé en octobre 1997. Les sites se trouvent à Thann (Haut-Rhin) et au Havre (Seine-Maritime).

■ **ENSO : le groupe papetier finlandais** s'est renforcé dans la société allemande E. Holtzmann (papier journal, papier magazine), en portant, mercredi 7 janvier, sa participation de 50,4 % à 90 %. Enso a l'intention d'acquérir la totalité du capital de la société allemande.

■ **BANQUES AFB : direction et syndicats des banques AFB** ne sont pas parvenus à se mettre d'accord, mercredi 7 janvier, sur un nouveau système salarial au sein de la branche. Les négociations sur la rénovation de la convention collective se poursuivront le 19 janvier avec pour thème la classification des emplois.

■ **BANQUES JAPONAISES : l'agence américaine d'évaluation financière Moody's** Investors Service a continué à décimer les rangs des banques japonaises pouvant se targuer d'un *« Aa »*, en dégradant, mercredi 7 janvier, la notation de Sanwa Bank, l'un des établissements financiers les plus solides de l'archipel.

■ **LLOYD'S : Max Taylor a été élu**, mercredi 7 janvier, président du Lloyd's, le grand marché londonien de l'assurance, en remplacement de David Rowland.

L'Etat doit rénover le droit français pour favoriser le commerce électronique

COMMENT donner un coup de fouet au commerce électronique en France alors qu'Internet se développe dans un cadre ultra-libéral, à cent lieues de l'époque où l'Etat espérait consolider l'industrie française grâce au *« plan calcul »* ou moderniser l'école avec le projet *« informatique pour tous »* ?

Telle était la principale difficulté de la mission confiée, en septembre, par le gouvernement à Francis Lorentz, actuel président de l'Etablissement public de financement et de réalisation (EPFR), l'organisme chargé de refinancer et de contrôler la défaisance du Crédit lyonnais, et ancien patron de Bull. *« Les recettes qui ont fait le succès du minitel ne s'appliquent plus »*, avertit d'ailleurs M. Lorentz, qui a remis mercredi 7 janvier son rapport au ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn.

Donner une impulsion à ce marché est nécessaire, estime l'auteur du rapport, même s'il doit encore longtemps rester dominé par les échanges entre entreprises. Concernant les ventes aux particuliers, le marché mondial était estimé en 1996 à 600 millions de dollars (3,6 milliards de francs), dont 12 millions de dollars en France pour les achats par Internet, auxquels s'ajoutent pour 6 à 7 millions de dollars de transactions sur minitel. Le commerce électronique permet surtout, selon M. Lorentz, *« de s'imposer rapidement sur le marché mondial et risque de se retourner contre ceux qui n'y sont pas »*.

« CRÉER LA CONFIANCE »

Les pistes qu'il propose au gouvernement, pour l'élaboration d'un programme d'action d'ici au mois de mars, nécessitent une mobilisation administrative importante et un sérieux rajeunissement du droit. *« Le rôle de l'Etat est d'adapter les règles qui gouvernent les échanges »*, souligne M. Lorentz, pour qui les exemples d'inadaptation sont nombreux : *« le droit français oblige à une signature écrite »*, relève-t-il, *« ce qui constitue un obstacle au développement des échanges électroniques »*.

Le droit de la preuve concernant les données immatérielles, la protection du consommateur, les règles de la fiscalité pour les transactions sur Internet sont autant de sujets à mettre en chantier rapidement. Pour *« créer la confiance »* nécessaire au développement de tout commerce, souligne M. Lorentz, il faut aussi que la France autorise rapidement le cryptage des données sur Internet.

L'Etat doit aussi, estime M. Lorentz, créer un courant en faveur du commerce électronique en donnant lui-même l'exemple, puisqu'il ne peut plus *« gérer par décrets »*. Cela pourrait se traduire, au moins pour deux ou trois ministères-pilotes, par l'élaboration d'un calendrier de passage des marchés publics sur Internet.

Cette opération obligerait les fournisseurs de l'Etat – souvent des PME encore mal à l'aise avec les nouvelles technologies – à s'adapter rapidement au commerce électronique. L'administration, souligne l'auteur du rapport, doit aussi accélérer la *« dématérialisation »* des procédures en remplaçant le plus souvent possible les formulaires de papier par des transactions sur Internet. Chose qui, note M. Lorentz, a souvent déjà été promise sans être réellement mise en œuvre.

Dans l'immédiat, le débat qui doit précéder l'annonce des décisions gouvernementales se déroulera en grande partie sur Internet. Le résultat des travaux de M. Lorentz y est disponible depuis mercredi sur deux sites : www. finances. gouv. fr et www. telecom. gouv. fr. C'est une première dans la longue histoire des rapports élaborés à l'intention du gouvernement. Un forum de discussion en français, anglais et allemand s'y poursuivra jusqu'au 15 février. N'importe quel internaute pourra y accéder et apporter ses contributions, auxquels le groupe de travail piloté par M. Lorentz répondra *« au moins une fois par semaine »*.

Anne-Marie Rocco

Dans le cadre de sa restructuration mondiale, Kimberly-Clark ferme son usine d'Orléans

LA GRANDE vague de restructurations américaine est en train d'atteindre l'Europe. Fin novembre, le papetier américain Kimberly-Clark avait annoncé son intention de fermer 18 usines et de supprimer 5 000 emplois dans le monde, en vue d'améliorer ses performances. Mardi 6 janvier, la direction européenne du groupe a réuni le comité d'entreprise européen à Londres pour l'informer des conséquences du plan de novembre. Elle prévoit des rationalisations, des modernisations et la fermeture d'une usine, celle de Saint-Cyr-en-Val, près d'Orléans (Loiret).

Les 177 salariés du site se sont mis en grève et occupent les locaux depuis le 7 janvier. *« Nous refusons d'être sacrifiés dans le seul but d'améliorer la profitabilité de l'actionnaire. Le groupe doit trouver une solution pour le site, le vendre à un autre papetier »*, dit un représentant syndical de la CFDT. *« Même sans le plan mondial du groupe, il aurait fallu s'attaquer au problème que nous avons en France. Nous ne pouvons plus continuer à y perdre de l'argent »*, répond Jean-Marie Mutuel, directeur de ressources humaines de Kimberly-Clark France. Sur dix ans, les pertes cumulées en France représentent, selon lui, plus de 4 milliards de francs.

Curieusement, alors que Kimberly-Clark, au moment de sa fusion avec Scott en 1995, avait entrepris des restructurations importantes, notamment en Allemagne, le groupe n'avait rien fait en France, où il a concentré l'essentiel de ses moyens de production européens pour les papiers domestiques. Sur ce marché, le groupe, malgré des marques prestigieuses comme Kleenex, Scottex, Sopalin, a de plus en plus de mal à faire face à la concurrence des produits sans marques et à bas prix. Alors que le marché connaît une croissance très lente (2 à 3 % par an), les surcapacités se sont multipliées pour atteindre plus 90 000 tonnes en Europe. La fermeture de son site orléanais devrait permettre au groupe de supprimer 30 000 tonnes de capacités et de retrouver de meilleurs taux d'utilisation, ses usines françaises tournant pour l'instant à moins de 60 % de leur capacité.

Les collectivités locales de l'Orléanais qui ont apporté 98 millions de francs d'aides lors de l'implantation de l'entreprise, en 1987, menacent, elles, de demander *« la rétrocession des sommes qui ont été versées en fonction d'engagements qui n'ont pas été respectés »*. Jean-Pierre Sueur, maire PS d'Orléans, rappelle qu'à l'époque Scott s'était engagé à créer 1 000 emplois. l'usine n'a jamais compté plus de 300 salariés.

Martine Orange

Dexia s'intéresse au CIC pour utiliser ses fonds propres

LA CONSULTATION de la *« chambre de données »*, qui regroupe les informations fournies aux candidats au rachat du CIC, en cours de privatisation, a débuté cette semaine. Les acheteurs potentiels (BNP, CCF, Société générale, Crédit mutuel, Banques populaires, Générale de Banque, ABN-Amro et Dexia) s'y succéderont jusqu'à la mi-février. S'ils confirment leur intérêt pour le réseau bancaire, ils devront remettre une offre avant le 23 février.

Parmi les candidatures connues, celle de Dexia est l'une des plus inattendues. Issu de la fusion du Crédit local de France et du Crédit communal de Belgique (CCB), ce groupe est spécialisé en France dans le financement des collectivités locales, mais il se présente comme un groupe bancaire européen généraliste. En Belgique, le Crédit communal est en effet une banque de réseau ouverte aux particuliers.

Dexia avoue s'être penché tardivement sur le dossier CIC et n'avoir pris sa décision de l'étudier qu'en décembre. C'est dans le courant du mois de novembre que Pierre Richard, qui préside le Crédit local de France, et François Narmon, son homologue au Crédit communal de Belgique, ont commencé à en parler. Ils ont été encouragés dans leur démarche par André Rossinot, maire de Nancy, porte-parole des maires des villes où siègent les onze banques régionales du CIC.

UN GROUPE RICHE

Cet intérêt nouveau pour le CIC est d'abord une réponse à l'environnement financier. *« Sa mutation s'accélère. Nous avons été des pionniers en lançant la première alliance transfrontière, mais nous sommes déjà presque dépassés par la création de mastodontes bancaires qui seront nos concurrents. Nous devons aller plus loin »*, explique-t-on chez Dexia. C'est en particulier vrai pour la branche belge du groupe, qui vient d'assister au rachat de la Banque Bruxelles Lambert par ING et qui a pu mesurer la détermination d'un autre groupe belge, la Générale de banque, dans sa candidature sur le CIC.

Le deuxième élément est plus financier. Le groupe Dexia est riche. Il affiche un ratio Cooke sur la base de ses seuls fonds propres durs (une trentaine de milliards de francs) de 10,2 %. Il a donc une marge considérable pour augmenter ses engagements bancaires, en améliorant sa rentabilité sur fonds propres. Avec des taux d'intérêt peu élevés, il est de plus en plus difficile pour Dexia de maintenir cette rentabilité à un niveau élevé en plaçant ses fonds propres sur les marchés ou en prêtant aux collectivités locales. D'où son intérêt pour la croissance externe : en février 1997, Dexia a déjà pris 40 % de la banque italienne Crediop.

Se lancer dans la banque commerciale en France est néanmoins un développement imprévu et totalement nouveau pour les équipes françaises de Dexia. *« On s'attendait plutôt à ce que Dexia monte en puissance dans le capital de Crediop ou fasse une opération en Allemagne »*, estime Jean-Baptiste Bellon, analyste chez Deutsche Morgan Grenfell. Le cours de Bourse de Dexia n'a toutefois pas été pénalisé par cette annonce. Chez Dexia, on insiste beaucoup sur le fait que l'opération CIC ne se fera pas si elle risque de pénaliser les actionnaires du groupe. En outre, la bataille s'anonce serrée face à des candidats aussi déterminés que la BNP, le CCF ou la Générale de Banque.

La candidature de Dexia, une offre française, qui provoquerait sans doute moins de tensions sociales que le rapprochement de deux réseaux, a de quoi séduire Bercy. Les syndicats du groupe CIC, peu informés sur les intentions de Dexia, sont prudents. Il doivent être reçus vendredi matin à Bercy par deux conseillers de Dominique Strauss-Kahn.

Sophie Fay

Le redémarrage du numérique en Allemagne est repoussé à mai

Déjà retardée par la Commission européenne, la commercialisation de la plate-forme commune de la CLT-UFA et Kirch va connaître, à cause d'une requête de l'Office allemand des cartels, un nouveau report avec des conséquences financières pour les deux groupes

LE PROJET de bouquet numérique commun mis en œuvre, en Allemagne, par la CLT-UFA et Kirch devra attendre jusqu'à la mi-mai pour reprendre sa commercialisation. Depuis la mi-décembre, la Commission européenne a mis un coup d'arrêt aux menées des deux groupes allemands. Karel Van Miert, commissaire européen chargé de la concurrence, a mis en demeure Premiere, chaîne cryptée encore contrôlée par la CLT-UFA (37,5 %), Canal Plus (37,5 %) et Kirch (27 %), d'interrompre la commercialisation de son décodeur numérique D. Box. L'instance européenne a peu apprécié que la plate-forme numérique commune fût mise en œuvre avant même que le projet lui eût été notifié.

Consciente de la mauvaise humeur de Bruxelles, la direction de Premiere prévoyait que la Commission européenne irait au bout du délai de quatre mois dont elle dispose pour examiner le dossier présenté par la CLT-UFA et Kirch, c'est-à-dire à la fin mars, ce qui aurait permis une reprise de la commercialisation au début avril. Las, une demande de renvoi du dossier, déposée peu avant Noël par l'Office allemand des cartels, a allongé ce délai. Certes, la requête des autorités allemandes a peu de chances d'aboutir, mais elle entraînera un nouveau retard. Ce n'est qu'à la mi-mai que la version numérique de Premiere et son bouquet de programmes thématiques pourront éventuellement être à nouveau disponibles chez les distributeurs d'abonnements et de décodeurs.

Pour le groupe Kirch, ce nouveau report est un mauvais coup financier. Faute de l'accord de Bruxelles, qui permettrait à la CLT-UFA et à Kirch de contrôler Premiere à parts égales, le groupe allemand doit supporter seul les frais financiers liés à une commande ferme d'un million de boîtiers numériques passée en 1995 auprès du finlandais Nokia.

Toutefois, selon Johannes Schmitz, porte-parole du groupe Kirch, le contrat avec Nokia a « *été assoupli entre-temps* » ; une manière de dire que les décodeurs numériques, pour le moment invendables, ne s'entassent pas dans les entrepôts du groupe. Selon les termes du contrat de départ, le constructeur finlandais devait livrer 600 000 boîtiers numériques, payables sous trente jours, en 1996 et 1997. Par la faute du fiasco commercial de DF 1, le bouquet numérique de Kirch, et du contretemps bruxellois, seuls 200 000 décodeurs ont été vendus ou loués. La version numérique de Premiere revendique un peu plus de 100 000 abonnés, auxquels s'ajoutent les 90 000 souscripteurs de DF 1 après dix-huit mois de commercialisation. Outre son irritation de départ, la Commission de Bruxelles a aussi listé les points noirs de l'association entre la CLT-UFA et Kirch. Premier point visé : la D. Box, décodeur commun et obligatoire choisi par la CLT-UFA, Kirch et Deutsche Telekom, principal câblo-opérateur allemand avec 16,7 millions de foyers. Pour Bruxelles, l'association avec l'opérateur public du téléphone remet en cause les règles de la concurrence. La Commission européenne souhaiterait l'adoption d'un système de contrôle d'accès ouvert qui permette aux futurs opérateurs entrants d'accéder au marché de la télévision à péage sans demander l'autorisation préalable de la CLT-UFA, de Kirch et de Deutsche Telekom.



Pour Ferdinand Kayser, directeur de la branche télévision de CLT-UFA, la D. Box répond au vœu de Bruxelles, car ce décodeur numérique « *est le premier système ouvert en Europe* ». Pour preuve, selon lui : « *Le guide des programmes est développé en transparence avec l'ARD et la ZDF, chaînes publiques allemandes.* » La solution pourrait passer par la création d'une société commune de gestion de système de contrôle d'accès qui aurait, pour Bruxelles, l'avantage de laisser, au moins en partie, la maîtrise de la gestion de leur parc d'abonnés aux autres opérateurs.

Une autre des remarques de la Commission européenne concernerait les droits de retransmission et les portefeuilles de films détenus par la CLT-UFA et Kirch. L'instance européenne s'inquiéterait « *d'exclusivités non justifiées qui posent un problème de concurrence* », telles celles pratiquées pour la diffusion des grands prix de formule 1. Pour l'heure, la CLT-UFA et Kirch sont en pleine négociation avec la Commission européenne. Au vu de la « *bonne volonté manifestée* » par les protagonistes, rapporte un observateur, une solution devrait être trouvée d'ici deux mois. Toutefois, le règlement de cet épineux dossier pourrait faire date dans la jurisprudence européenne en matière de fusions.

Guy Dutheil

La CLT-UFA pourrait réduire sa participation dans Premiere

LA SUSPENSION de la commercialisation de la plate-forme numérique commune se traduit par des conséquences financières non négligeables pour la CLT-UFA comme pour le groupe Kirch. Elles pourraient conduire la CLT-UFA à réduire la voilure, notamment en Allemagne. Albert Frère, l'actionnaire-clé de la CLT, a, en décembre 1997, refusé d'adopter le pré-budget de l'opérateur luxembourgeois. L'homme d'affaires belge estime que la décision de la Commission européenne entraîne des pertes supplémentaires en Allemagne et que ces dérives financières doivent être compensées par ailleurs. Selon des estimations, la CLT-UFA avait prévu un trou de 400 millions de deutschemarks en 1998 (environ 1,3 milliard de francs). Mais la suspension de la commercialisation de la plate-forme numérique en Allemagne pourrait porter les pertes à près de 500 millions de deutschemarks (environ 1,67 milliard de francs). Parmi les plans d'actions évoqués par l'opérateur luxembourgeois figurerait une révision à la baisse de sa participation dans Premiere. A l'origine, la CLT-UFA et Kirch se sont entendus pour contrôler à parité la chaîne cryptée après la sortie de Canal Plus. Sous l'impulsion d'Albert Frère, la CLT-UFA pourrait ne conserver que la minorité de blocage et revendre le surplus venu du partage de la participation de Canal Plus.

En juillet 1997, la participation de la chaîne cryptée française dans Premiere avait été évaluée à près de 3,94 milliards de francs sur la base de 1,45 million de souscripteurs et au prix unitaire de 1 250 dollars l'abonné. En janvier, la chaîne cryptée rassemble 1 615 000 abonnés. Depuis ses débuts, le développement de la télévision numérique en Allemagne a déjà coûté 1,3 milliard de deutschmarks à Kirch et à la CLT-UFA (environ 4,3 miliards de francs), dont 1,1 milliard pour le seul groupe Kirch (environ 3,6 milliards de francs).

Cette manœuvre de la CLT-UFA pourrait signifier la fin de ses bonnes relations avec le groupe Kirch. Elle pourrait aussi mettre en péril la montée en charge du numérique outre-Rhin. Longtemps frères ennemis, puis partenaires, Kirch et la CLT-UFA pourraient à nouveau fréquenter les prétoires.

G. D.

Dassault devrait racheter « Valeurs actuelles » et « Le Journal des finances »

APRÈS AVOIR manifesté son intérêt pour la reprise du *Point*, puis de de *L'Express*, au cours de l'automne 1997, Serge Dassault s'est finalement reporté sur le groupe Valmonde, de Marc Ladreit de La Charrière, qui édite *Valeurs actuelles*, *Spectacles du monde* et *Le Journal des finances*. La direction du groupe Valmonde devait annoncer à son personnel, jeudi 8 janvier, l'intention de l'actionnaire de céder ses titres. La transaction devrait être conclue dans la soirée, au prix, révélé par *Les Echos* du 8 janvier, de 190 millions de francs.

C'est Olivier Dassault, fils de Serge Dassault et ancien député de l'Oise, qui est chargé de cette opération de diversification. L'équipe dirigeante des journaux – François d'Orcival à la tête de *Valeurs actuelles* et de *Spectacles du monde*, et Michel Kempiski au *Journal des finances* – est confirmée. Chez Dassault, on explique que « *Serge Dassault renoue avec une tradition familiale* » d'intérêt pour la communication, de *Jours de France* à une participation dans Europe 1. Aujourd'hui le groupe est actionnaire de la radio économique BFM et de la société multimédia Infogrames. Il a toujours une participation dans Gaumont et gère la distribution des productions Marcel Dassault (*La Boum*).

Le PDG de Dassault Industries, dont le nom avait été cité pour le rachat du quotidien économique *La Tribune*, avait exprimé son souhait, sur LCI le 21 novembre 1997, d'avoir « *un journal ou un hebdomadaire pour exprimer son opinion et peut-être aussi pour répondre à quelques journalistes qui ont écrit de façon pas très agréable* », avant de rappeler son désir de « *faire peut-être un jour un journal libéral* ». Or, *Valeurs actuelles*, créé par Raymond Bourgine en 1966, n'a jamais caché une vision libérale de l'économie.

UN BÉMOL

De son côté, la société de M. Ladreit de la Charrière, Fimalac, cherchait un actionnaire qui garantisse la pérennité des journaux, leur donne des moyens de croissance, préserve leur indépendance et la ligne éditoriale de *Valeurs actuelles*. L'hebdomadaire a une diffusion totale payée 1996 de 87 097 exemplaires, selon Diffusion contrôle. Valmonde réalise un chiffre d'affaires de 160 millions de francs et a eu un résultat déficitaire en 1996.

« *Notre stratégie*, explique Marc Ladreit de la Charrière, PDG de Fimalac, *est de nous développer dans des groupes à vocation internationale et de poursuivre notre politique d'investissements dans des sociétés leaders sur leur marché. Ce n'est ni le cas de* Valeurs actuelles, *ni celui du* Point, *dont la rumeur m'avait donné comme acquéreur. Il n'y a malheureusement pas en France de magazine économique à vocation internationale.* »

C'est ce qui a conduit Fimalac à racheter l'agence de notation financière américaine Fitch Investors, pour 175 millions de dollars (environ un milliard de francs), et à céder la majorité du groupe Sofres au britannique Taylor Nelson (*Le Monde* des 13 et 20 novembre). S'il conserve, avec fierté, la prestigieuse *Revue des deux mondes*, Marc Ladreit de la Charrière ne cache pas son intention de « *mettre un bémol dans les investissements dans le domaine de la communication* ».

Alain Salles

Polémique autour du financement du poste de la secrétaire de Hervé Bourges

LA SECRÉTAIRE personnelle de Hervé Bourges, actuel président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), a suivi son patron lorsqu'il a quitté France Télévision : Maryse Boutet fut son assistante à l'Unesco, où M. Bourges était ambassadeur de France en 1994-1995. Le problème, rapporte *Le Parisien* du 7 janvier, c'est que ce poste à l'Unesco correspondait à une « mise à disposition », financée par France 2.

M[me] Boutet n'a pas « *perçu un peu moins de 400 000 francs* », comme l'a écrit le quotidien, mais 278 911,06 francs du 1[er] janvier 1994 au 1[er] mars 1995. Reste toutefois la légalité de cette mise à disposition. Pour M. Bourges, « *la Cour des comptes est formelle : aucune illégalité ne peut m'être reprochée. Le financement de ce poste a été visé par les services administratifs et financiers de France Télévision avec l'accord du Quai d'Orsay, dont je dépendais en tant qu'ambassadeur de France, et s'est donc fait au sein du service public. Il existe des centaines de cas de mises à disposition* ».

Jean-Pierre Elkabbach précise pour sa part « *avoir accepté la demande de mise à disposition de sa secrétaire formulée par Hervé Bourges : tout a été légal et administrativement vérifié. Je pouvais donc légalement prendre cette décision* ». L'ancien président de France Télévision rappelle « *qu'en 1994 le manque de recettes publicitaires de la télévision publique était un souci plus important que le salaire d'une secrétaire, au demeurant excellente* ».

Le Syndicat national des journalistes (SNJ) de France 2 a toutefois réagi par un communiqué intitulé « *Et le service public paye...* », en demandant : « *Combien de temps l'audiovisuel public continuera-t-il à payer les errances de ses dirigeants ?* ». Fustigeant M. Bourges, qui « *affirme benoitement* » que des « *centaines de cas semblables existent* », le SNJ indique que le nouveau siège de France Télévision peut faire « *craindre de nouvelles découvertes ruineuses.* »

« Le Point » rejoint la régie publicitaire d'Hachette

LE POINT a rejoint, le 1[er] janvier, la régie publicitaire du groupe Hachette, Interdeco. Vendu par Havas à l'industriel François Pinault, l'hebdomadaire de Claude Imbert a renoncé au couplage avec l'autre titre d'Havas, *L'Express*. La nouvelle structure – détenue à 51 % par *Le Point* et à 49 % par Interdeco –, appelée Le Point-communication, est présidée par Bernard Wouts, PDG de l'hebdomadaire. Interdéco a présenté, mercredi 7 janvier, un nouveau couplage publicitaire, associant *Le Point* et *Paris-Match*. Des opérations ponctuelles seront également organisées avec *le Journal du dimanche*, dans le cadre de ce nouveau pôle actualité créé par Interdéco. La régie du groupe Hachette s'est restructurée, après la fusion d'Hachette Filipacchi Presse et de Filipacchi Médias, au sein d'Hachette Filipacchi Médias, présidé par Gérald de Roquemaurel. Olivier Chapuis a succédé à Bernard Bonnamour – devenu président de Hachette Filipacchi Global Advertising, qui gère la publicité internationale du groupe – en août 1997. En 1997, Interdeco regroupait cinquante-huit magazines et réalisait un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de francs.

Interdeco ne veut plus se présenter comme la régie du seul groupe Hachette, mais développer des « *synergies entre les éditeurs* ». Il s'agit pour Olivier Chapuis de « *ne plus se battre support contre support, mais média contre média* », afin d'« *offrir une vraie alternative à la télévision* » et « *promouvoir le média presse magazine dans son ensemble* ». Interdeco est ainsi associé au groupe Excelsior (*Biba*, *20 ans*, *Auto-Moto*, *Science et vie*), mais aussi Bayard Presse (*Pèlerin Magazine*, *Notre temps*, *Eurêka*, *Bonne soirée*, *Enfant Magazine*, *Terre sauvage*, *Capital santé* et tous les titres de presse jeunes). La régie représente un cinquième du chiffre d'affaires publicitaire de la presse magazine française. Selon Olivier Chapuis, le nouveau couplage permettra de dépasser les 2 milliards de chiffres d'affaires en 1998. *Paris-Match* réalise un chiffre d'affaires net de 165 millions de francs et *Le Point* de 104 millions de francs. En 1996, *Le Point* a eu une diffusion totale payée de 310 000 exemplaires et *Paris-Match* de 833 000 exemplaires, selon Diffusion contrôle. Pour la régie, cette offre permet de toucher 2,4 millions de lecteurs actifs à hauts revenus, notamment chez les 25-49 ans.

La nouveauté de ce couplage vient de ce qu'il associe un news magazine à un *picture* magazine. Le « *décloisonnement* » de ces deux familles devrait permettre à Interdeco de redynamiser le secteur de la presse d'actualité qui n'affiche pas la même santé que le reste de la presse magazine. Sa pagination publicitaire a baissé de 1,6 %, de janvier à septembre 1997, par rapport à la même période l'année précédente, tandis que l'ensemble de la presse magazine progresse de 7,4 %. Selon les études de Médiapolis-L'atelier Média, *Le Point* a perdu 5 % sur cette période et *Paris-Match*, 7 %, mais le dernier trimestre a redressé la situation. Interdeco multiplie les propositions de couplages publicitaires pour offrir une offre puissante, mais aussi bien ciblée : « *Pour la première fois depuis dix ans, la presse magazine a progressé plus que la télévision en 1997*, note Olivier Chapuis. *Il faut profiter de l'émiettement de l'audience des télévisions généralistes sur les cadres et sur les jeunes.* »

A. S.

François Pinault a payé 120 millions de francs

La holding familiale de François Pinault, Artémis, est officiellement devenue propriétaire du *Point*, à la fin de l'année 1997, deux mois après l'annonce de la cession du news magazine par Havas (*Le Monde* du 18 octobre 1997). Artémis a fermement discuté les conditions de la vente et a fait réaliser un audit de l'hebdomadaire. L'opération s'est finalement faite pour 120 millions de francs, auxquels s'ajoutent le remboursement des comptes courants. Lors de la cession du titre à Havas par Alcatel en 1994, *Le Point* était estimé à 166 millions de francs.

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : les syndicats de la Société française de production (SFP) ont manifesté leur inquiétude**, mardi 6 janvier, lors d'une table ronde organisée par le comité d'entreprise (CE). Ils ont souhaité une « *synergie entre la SFP et le secteur public audiovisuel, notamment France Télévision* » avant la présentation au CE du projet industriel du PDG de la SFP, Roland Fiszel, qui prévoit un plan social sévère. Antonio Gomez (CGT), secrétaire du CE, a estimé que ce projet « *va faire fonctionner la SFP comme la plus mauvaise des entreprises privées* », en la « *déstructurant* » et en utilisant des intermittents. Critiquant les trop « *faibles commandes* » des chaînes publiques à la SFP, M. Gomez a déploré l'absence de concertation avec le gouvernement. – *(AFP.)*

■ **ÉDITION : Bertelsmann a acquis 60 % du capital** d'Editorial Sudamericana, maison d'édition argentine, pour près de 30 millions de francs. Une clause de l'accord prévoit l'acquisition par le groupe allemand des 40 % d'actions restantes grâce à une option d'achat-vente. – *(AFP.)*

■ **LA MONNAIE INDONÉSIENNE s'est effondrée, jeudi, passant sous les 10 000 roupies pour un dollar, contre 7 900 *mercredi. Des rumeurs évoquent* un moratoire de la dette nationale.**

■ **LA BOURSE DE DJAKARTA, prise d'une véritable panique, abandonnait jeudi jusqu'à 19 %, les investisseurs na*tionaux et internationaux fuyant* les actifs indonésiens.**

■ **LA BOURSE DE HONGKONG perdait, jeudi, en fin de séance plus de 6 % victime des inquiétudes persistantes sur la *santé économique* de la région et de la hausse de ses taux.**

■ **LA BOURSE DE TOKYO a fini en légère baisse, jeudi 8 janvier, contaminée par le plongeon de Hongkong. Le Nikkei a perdu 8,99 points (– 0,06 %), à 15 019,18 points,**

■ **WALL STREET a fini, mercredi, à un *niveau proche de la veille,* après avoir perdu jusqu'à 130 points. Le Dow Jones n'a cédé que 3,98 points (– 0,05 %), à 7 902,27 points.**

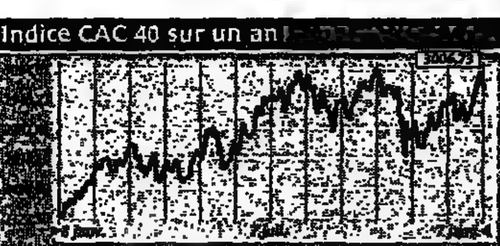
LES PLACES BOURSIÈRES

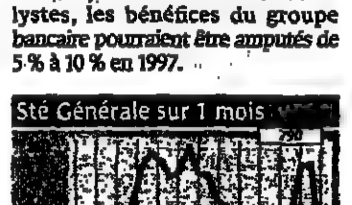
CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↘ Clôture	↗ 1 mois	↗ 1 an	↗ 1 mois	↘ DOW JONES	↘ FT 100	→ MIB 30	↗ DAX 30

Indécision à la Bourse de Paris

LA TENDANCE était indécise, jeudi 8 janvier, à la Bourse de Paris. Après avoir ouvert en nette hausse, les valeurs françaises ont repiqué du nez en fin de matinée, revenant sous les 3 000 points. En hausse de 0,94 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a petit à petit réduit ses gains et cédait 0,33 %, à 2 995,18 points, vers 12 h 15.

*La place parisienne avait profi*té, à l'ouverture, d'un rebond technique des valeurs bancaires et pétrolières – dont la pondération est importante parmi les valeurs du CAC 40 – qui avaient beaucoup baissé la veille, expliquait un boursier. *« Mais cette tendance ne pouvait pas durer et n'a pas duré »*, résumait-il. La tendance à la morosité et à la consolidation a donc prévalu, malgré la bonne tenue du dollar, et cette situation devrait conti*nuer, essentiellement en raison* du risque que la crise asiatique continue à faire planer sur les places boursières occidentales, ajoutait-il.



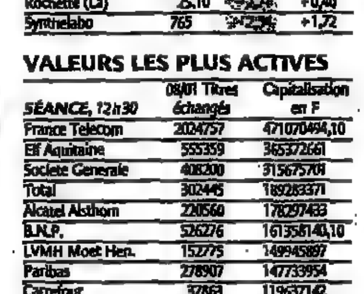


La Bourse de Paris était active, mais légèrement moins que la veille, où le titre France Télécom avait à lui seul drainé un fort vo*lume, après l'annonce de l'explosion des ventes de téléphones* mobiles l'an dernier. Le chiffre d'affaires sur le règlement mensuel était de 3,5 milliards de *francs peu après la mi-journée.*

Société générale, valeur du jour

APRÈS AVOIR de nouveau progressé depuis le début de l'année, profitant de la baisse des taux à long terme et des espoirs de restructuration du secteur, les valeurs bancaires ont lourdement chuté mercredi 7 janvier à la Bourse de Paris.

Les investisseurs commencent à s'inquiéter de l'importance et de la qualité des engagements des banques françaises en Asie et notamment vis-à-vis de la Corée du Sud. La Société générale était particulièrement visée et la valeur a perdu 6,9 %, à 790 francs. Selon les analystes, les bénéfices du groupe bancaire pourraient être amputés de 5 % à 10 % en 1997.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 08/01	Var. % 07/01	Var. % 31/12
Clarins	509	[illegible]	+10,17
Europe 1	1322	[illegible]	+0,22
Colas	943	[illegible]	+9,01
Ciments Francais	247,80	[illegible]	+7,27
Jean Lefebvre	371	[illegible]	+8,79
Deveaux(Ly)#	710	[illegible]	+1,42
Pernod-Ricard	377	[illegible]	+6,49
Dynaction	152	[illegible]	–0,65
Coflexip	652	[illegible]	–1,95
Lapeyre	368	[illegible]	+11,01
BAISSES, 12h30			
Intertechnique	1334	[illegible]	+1,06
Galeries Lafayette	3500	[illegible]	+5,42
Credit Lyonnais CI	285	[illegible]	–8,94
LVMH Moet Hen.	970	[illegible]	–2,90
Societe Generale	765	[illegible]	–6,70
Pinault-Print.Red.	3360	[illegible]	+4,64
BIC	444,10	[illegible]	+1,09
Air Liquide	894	[illegible]	–5,09
Rochette (La)	25,10	[illegible]	+0,40
Synthelabo	765	[illegible]	+1,72

VALEURS LES PLUS ACTIVES

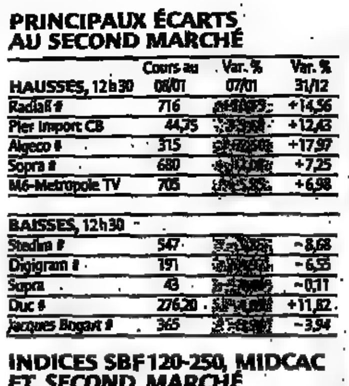
SÉANCE, 12h30	08/01 Titres échangés	Capitalisation en F
France Telecom	2024757	471070494,10
Elf Aquitaine	555359	365372661
Societe Generale	408200	315675709
Total	302445	189263371
Alcatel Alsthom	220560	178297433
B.N.P.	526276	161358140,10
LVMH Moet Hen.	152775	149945897
Paribas	278907	147733954
Carrefour	37863	119637142
Eaux (Gle des)	142771	116732115

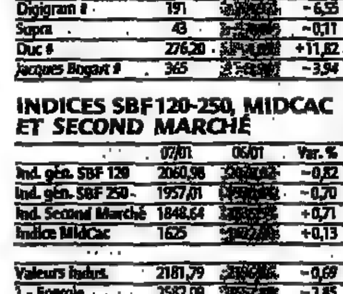
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 08/01	Var. % 07/01	Var. % 31/12
Radiall #	716	[illegible]	+14,56
Pier Import CB	44,75	[illegible]	+12,43
Algeco #	315	[illegible]	+17,97
Sopra #	680	[illegible]	+7,25
M6-Metropole TV	705	[illegible]	+6,98
BAISSES, 12h30			
Stedim #	547	[illegible]	–8,68
Digigram #	191	[illegible]	–6,55
Sopra	43	[illegible]	–0,11
Duc #	276,20	[illegible]	+11,82
Jacques Bogart #	365	[illegible]	–3,94

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	07/01	06/01	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2060,98	[illegible]	–0,82
Ind. gén. SBF 250	1957,01	[illegible]	–0,70
Ind. Second Marché	1848,64	[illegible]	+0,71
Indice MidCac	1625	[illegible]	+0,13
Valeurs Indus.	2181,79	[illegible]	–0,69
1 - Energie	2582,09	[illegible]	–2,85
2 - Produits de base	1911,81	[illegible]	–2,89
3 - Construction	1924,68	[illegible]	+0,62
4 - Biens d'équip.	1540,86	[illegible]	+1,53
5 - Automobile	2427,71	[illegible]	–1,29
6 - Biens consom.	3745,14	[illegible]	–1,29
7 - Indus. agro-alim.	1586,33	[illegible]	–0,95
Services	2177,03	[illegible]	+0,06
8 - Distribution	4087,51	[illegible]	–0,23
9 - Autres services	1415,28	[illegible]	+0,25
Sociétés financières	1539,51	[illegible]	–1,62
10 - Immobilier	742,67	[illegible]	+0,47
11 - Services financ.	1628,07	[illegible]	–2,11
12 - Sociétés Invest.	1743,81	[illegible]	–0,51







Krach à Djakarta

***LA BOURSE** de Djakarta* perdait jusqu'à 19 %, jeudi 8 janvier, victime d'une véritable panique des investisseurs locaux et internationaux. La roupie était en chute libre et des rumeurs évoquaient la mise en place d'un moratoire sur la dette indonésienne. *Djakarta* tarde à se conformer aux exigences de réformes posées par le FMI en échange de son plan de sauvetage.

La Bourse de Hongkong connaissait aussi, jeudi, une nouvelle séance de forte baisse sur fond *d'inquiétudes persistantes sur la* santé économique de la région et à la suite de la hausse des taux d'intérêt dans l'ex-colonie. L'indice Hang Seng est tombé à un plus bas du jour à 8 928,86, passant sous la barre des 9 000 points pour la première *fois depuis le 28 octobre. Le* Hang Seng se reprenait un peu ensuite, abandonnant 5 %, à 9 062 points.

Enfin, la Bourse de Tokyo a fini en léger repli jeudi, n'ayant pu maintenir sa forte hausse du matin suscitée par l'espoir de nouvelles mesures de relance de l'économie japonaise. L'indice Nikkei, en hausse de plus de 3 % le matin a fini en léger repli de 0,06 %, à 15 019,18 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 07/01	Cours au 06/01	Var. en %
Paris CAC 40	3029,59	[illegible]	–0,27
New-York/DJ indus.	7871,63	[illegible]	–0,44
Tokyo/Nikkei	15028,20	[illegible]	+0,88
Londres/FT100	5244,60	[illegible]	–0,38
Francfort/Dax 30	4391,54	[illegible]	+0,89
Frankfort/Commer.	1422,48	[illegible]	+0,17
Bruxelles/Bel 20	3086,16	3086,16	—
Bruxelles/Général	2519,62	[illegible]	–0,21
Milan/MIB 30	1030	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	625,90	[illegible]	+0,02
Madrid/Ibex 35	658,17	[illegible]	–0,29
Stockholm/Affarsal	2334,05	[illegible]	—
Londres FT30	3344,90	[illegible]	–1,38
Hong Kong/Hang S.	9538,61	[illegible]	–6,26
Singapour/Strait t	1368,06	[illegible]	–5,19

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

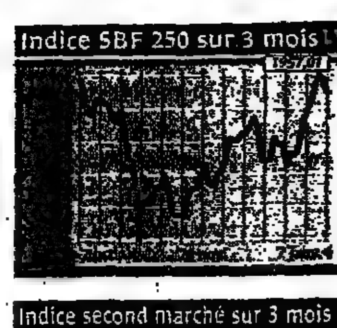
	07/01	06/01
Alcoa	71	70,81
Allied Signal	39	39,18
American Express	86,25	87,06
AT & T	60,06	60,12
Boeing Co	48,06	47,87
Caterpillar Inc.	48,43	49,31
Chevron Corp.	76,37	73,93
Coca-Cola Co	66,18	66,25
Disney Corp.	98,31	98,43
Du Pont Nemours&Co	57,43	59
Eastman Kodak Co	64,75	64,56
Exxon Corp.	60,87	59,06
Gen. Motors Corp.H	59,37	59,43
Gen. Electric Co	74,93	74,31
Goodyear T & Rubbe	62,25	62,31
Hewlett-Packard	64,68	64,31
IBM	104,25	105,43
Intl Paper	46	46,31
J.P. Morgan Co	112	110,93
Johnson & Johnson	64,56	64
Mc Donalds Corp.	47,25	47,50
Merck & Co.Inc.	105,12	106,75
Minnesota Mng.&Mfg	84,31	83,62
Philip Moris	46,87	45,87
Procter & Gamble C	81,43	82,37
Sears Roebuck & Co	45,62	45,31
Travelers	51,50	53,43
Union Carb.	43,68	43,87
Utd Technol	72	72,25
Wal-Mart Stores	40	39,93

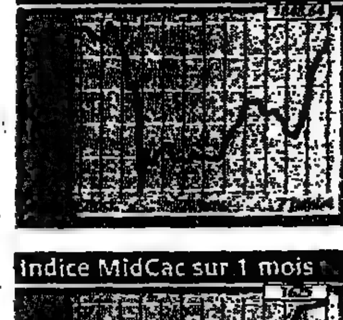
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

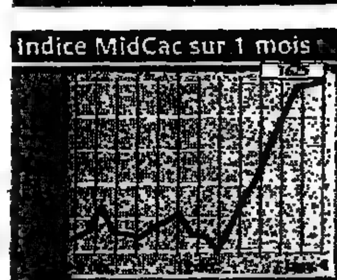
	07/01	06/01
Allied Lyons	5,37	5,36
Barclays Bank	16,93	16,64
B.A.T. industries	5,85	5,73
British Aerospace	17,70	17,75
British Airways	6,03	5,91
British Petroleum	7,80	7,73
British Telecom	4,90	4,86
B.T.R.	1,85	1,89
Cadbury Schweppes	6,38	6,30
Eurotunnel	0,61	0,61
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	15,41	15,16
Granada Group Plc	9,62	9,86
Grand Metropolitan	5,93	5,90
Guinness	4,90	5,63
Great Ic	7,78	7,71
H.S.B.C.	14,34	14,90
Imperial Chemical	9,75	9,72
Legal & Gen. Grp	5,73	5,75
Lloyds TSB	7,89	7,98
Marks and Spencer	6,03	6,04
National Westminst	10,66	10,71
Peninsular Orienta	7,05	7,02
Reuters	6,80	6,81
Saatchi and Saatch	1,10	1,10
Shell Transport	4,23	4,30
Tate and Lyle	5,10	5,08
Zeneca	22,26	22,32

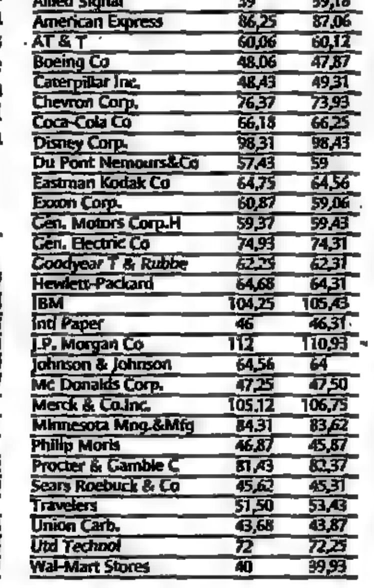
FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

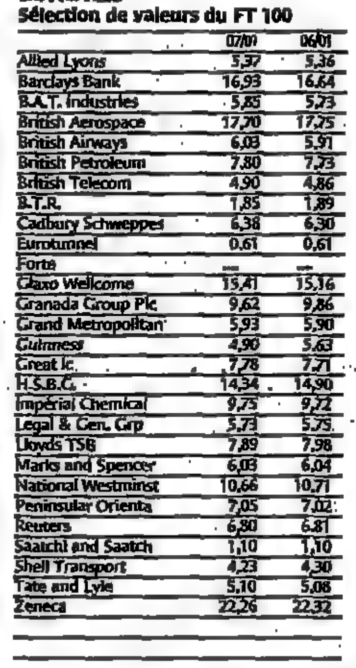
	07/01	06/01
Allianz Holding N	504,50	487
Basf AG	65,90	66,65
Bayer AG	70,50	70,60
Bay hyp&Wechselbk	90,50	87,80
Bayer Vereinsbank	116,50	116
BMW	1400	1372
Commerzbank	72,80	72,05
Daimler-Benz AG	134	132,50
Degussa	95,80	94
Deutsche Bank AG	123,90	126
Deutsche Telekom	32,15	33,20
Dresdner BK AG FR	87,70	86,50
Henkel VZ	119,80	116,30
Hoechst AG	68,35	67,80
Karstadt AG	590	594,50
Linde AG	1110	1115
Man AG	545,50	557
Mannesmann AG	971	951
Metro	69	69
Muench Rue N	686	679,50
Preussag AG	539	543
Rwe	100,75	98,50
Sap VZ	590,60	587
Schering AG	176,20	173
Siemens AG	111,90	111,60
Thyssen	392	394,80
Veba AG	119,60	118,40
Viag	1026	1015,50
Volkswagen VZ	802	792

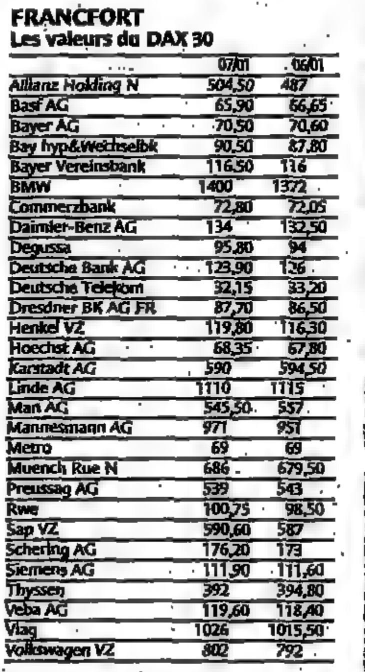


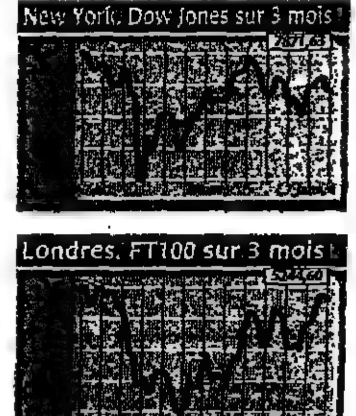












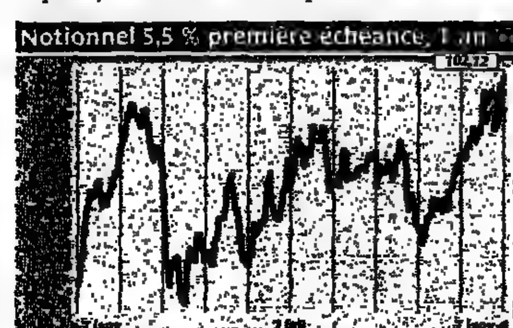


LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
↗ Jour le jour	↘ OAT 10 ans	↘ Jour le jour	↘ Bonds 10 ans	↘ Jour le jour	↗ Bonds 10 ans

Légère baisse du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE français baissait légèrement, jeudi 8 janvier, sous l'effet de prises de bénéfice. Dès les premières transactions, le contrat notionnel du Matif, *qui mesure la performance des emprunts d'Etat,* perdait 8 centièmes à 102,06. La veille, le Matif avait terminé en hausse de 20 centièmes. Le marché obligataire reste bien orienté profitant toujours de la fuite des investisseurs vers la qualité, c'est-à-dire vers les emprunts d'Etat américains et européens, mouvement renforcé par les anticipations de maintien dans un proche avenir des taux directeurs des deux côtés de l'Atlantique. Le commissaire européen aux finances Yves-Thibault de Silguy a aussi relevé mercredi certains effets *« positifs »* de la crise asiatique sur l'économie européenne, notament la *« réallocation des ressources sur les marchés plus stables américains et européens, contribuant à la baisse des taux d'intérêt ».*



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 07/01	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,32	5,18	5,72	[illegible]
Allemagne	3,34	5,211	5,76	[illegible]
Grande-Bretagne	7,25	6,10	NC	2,80
Italie	6,38	[illegible]	6,05	[illegible]
Japon	0,44	[illegible]	NC	0,50
Etats-Unis	5,31	[illegible]	5,73	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 07/01	Taux au 06/01	Indice (base 100 fin 97)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	96,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	–1,95	–1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	–2,16	–2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	–2,20	–2,08	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 07/01	Vente 07/01	Achat 06/01	Vente 06/01
Jour le jour	3,3750	—	3,3750	—
1 mois	3,44	3,60	3,44	3,56
3 mois	3,57	3,67	3,56	3,69
6 mois	3,62	3,73	3,69	3,81
1 an	3,80	3,92	3,90	4,05
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5371	—	3,5371	—
Pibor Francs 3 mois	3,6641	—	3,6602	—
Pibor Francs 6 mois	3,7578	—	3,7871	—
Pibor Francs 9 mois	3,8398	—	3,8672	—
Pibor Francs 12 mois	3,9492	—	3,9688	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3438	—	4,3805	—
Pibor Ecu 6 mois	4,4219	—	4,4825	—
Pibor Ecu 12 mois	4,5000	—	4,5208	—

MATIF

Échéances 07/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Mars 98	119217	102,12	102,22	102,04	102,08
Juin 98	2	101,34	101,34	101,34	101,34
Sept. 98	2	101,10	101,10	101,10	101,10
PIBOR 3 MOIS					
Mars 98	12034	96,23	96,24	96,22	96,22
Juin 98	5090	96,09	96,11	96,07	96,08
Sept. 98	3217	95,97	95,99	95,95	95,95
Déc. 98	4093	95,81	95,82	95,78	95,80
ÉCU LONG TERME					
Mars 98	499	101,34	101,36	101,24	101,26

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 07/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Janvier 98	13923	3046	3073	3014	3024
Février 98	21	3067	3071	3052	3052
Mars 98	248	3032	3086	3032	3040
Juin 98	25	3006	3006	3006	3006

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↗ 6,1128	↘ 1,8237	↘ 131,5100	↘ 3,3471	↘ 9,9180

Raffermissement du dollar

LE DOLLAR gagnait du terrain, jeudi 8 janvier, face au franc et au deutschemark. Le billet vert s'échangeait à 6,1256 francs et 1,8295 deutschemark dans les premiers *échanges entre banques, contre respectivement* 6,1040 francs et 1,8230 deutschemark mercredi soir. En Asie, le dollar se raffermissait face au yen. La devise américaine s'échangeait à 132,45 yens, contre 132,38 yens dans les premiers échanges de la journée et 131,68 yens mercredi soir à New York. En revanche, la monnaie indonésienne s'est effondrée sur le marché des changes de Singapour, passant sous le seuil psychologique des 10 000 roupies *pour 1 dollar, contre 7 900 mercredi soir.* L'effondrement de la roupie survient alors que des rumeurs évoquent un moratoire de la dette de l'Indonésie et que Djakarta semble tarder à se conformer aux exigences de réformes posées par le FMI en échange de son plan de sauvetage.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 07/01	% 06/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	334,7100	[illegible]	322	[illegible]
Ecu	6,6225	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	6,1128	[illegible]	5,8000	[illegible]
Belgique (100 F)	16,2270	–0,04	15,6300	16,7300
Pays-Bas (100 fl)	297,0100	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4075	[illegible]	3,1400	[illegible]
Danemark (100 krd)	87,8800	[illegible]	82	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,3505	[illegible]	8	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	9,9180	[illegible]	9,5000	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1155	[illegible]	1,8000	[illegible]
Suède (100 krs)	75,8500	[illegible]	70	[illegible]
Suisse (100 F)	413,8700	[illegible]	399	[illegible]
Norvège (100 k)	81,5000	[illegible]	76,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,5740	[illegible]	46,0500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9500	[illegible]	3,6500	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,2750	[illegible]	2,9000	[illegible]
Canada 1 dollar ca	4,2664	[illegible]	3,9500	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6152	[illegible]	4,3800	[illegible]
Finlande (mark)	110,5800	[illegible]	104,5000	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	08/01	07/01	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,8237	[illegible]	–0,44
TOKYO : USD/Yens	131,5100	[illegible]	–1,62

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	6,1177	[illegible]	6,0357	[illegible]
Yen (100)	4,6040	[illegible]	4,5469	[illegible]
Deutschemark	3,3479	[illegible]	3,3465	[illegible]
Franc Suisse	4,1442	[illegible]	4,1230	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4083	[illegible]	3,4039	[illegible]
Livre sterling	9,9374	[illegible]	9,9141	[illegible]
Peseta (100)	3,9511	[illegible]	3,9547	[illegible]
Franc Belge (100)	16,227	[illegible]	16,235	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,53	[illegible]	3,76
Eurodollar	5,80	[illegible]	5,69
Eurolivre	7,44	[illegible]	7,53
Eurodeutschemark	3,47	[illegible]	3,62

L'OR

	cours 07/01	cours 06/01
Or fin (k. barre)	55700	55200
Or fin (en lingot)	56100	56250
Once d'Or Londres	282,80	281,60
Pièce française(20f)	321	320
Pièce suisse (20f)	322	324
Pièce Union lat(20f)	329	324
Pièce 20 dollars us	2310	2340
Pièce 10 dollars us	1500	1700
Pièce 50 pesos mex.	2095	2095

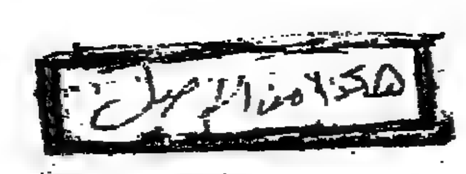
LE PÉTROLE

En dollars	cours 08/01	cours 07/01
Brent (Londres)	15,68	15,60
WTI (New York)	16,84	16,72
Light Sweet Crude	16,88	16,78

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	08/01	07/01
Dow-Jones comptant	129,54	[illegible]
Dow-Jones à terme	140,17	[illegible]
CRB	226,42	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1650,50	[illegible]
Cuivre à 3 mois	1704,50	[illegible]
Aluminium comptant	1458,75	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1506,50	[illegible]
Plomb comptant	544,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	560,50	[illegible]
Etain comptant	5415	[illegible]
Etain à 3 mois	5385	[illegible]
Zinc comptant	1048,75	[illegible]
Zinc à 3 mois	1085,50	[illegible]
Nickel comptant	5707,50	[illegible]
Nickel à 3 mois	5835	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	601,50	[illegible]
Platine à terme	356,60	[illegible]
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	324,50	[illegible]
Maïs (Chicago)	262,25	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	661,25	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	197,10	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	74,75	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1587	[illegible]
Café (Londres)	1730	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	302,60	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	68,41	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	77,50	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 8 JANVIER

Liquidation : 23 janvier
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,49 %
CAC 40 : 2991,99

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	973	977	+ 0,41	980
Cr.Lyonnais(T.P.)	915	915	—	915
Renault (T.P.)	1800	1811	+ 0,61	1778
Rhone Poulenc(T.P)	2282	2300	+ 0,78	2260
Saint Gobain(T.P.)	1273	1268	− 0,39	1268
Thomson S.A (T.P)	940	915	− 2,65	915
Accor	1122	1125	+ 0,26	1140
AGF-Ass.Gen.France	318	317,80	− 0,06	315
Air Liquide	919	894	− 2,72	875
Alcatel Alsthom	800	805	+ 0,62	735
Atos CA	761	765	+ 0,52	745
Axa	469,20	467,50	− 0,36	460
Bail Investis	800	800	—	770
Bancaire (Cie)	954	949	− 0,52	1880
Bazar Hot. Ville	625	632	+ 1,12	530
Bertrand Faure	428,20	428,20	—	425
BIC	457	444,10	− 2,82	405
BIS	500	500	—	495
B.N.P.	306,10	299,30	− 2,22	315
Bollore Techno.	780	778	− 0,25	765
Bongrain	2530	2539	+ 0,35	2500
Bouygues	676	677	+ 0,14	660
Bouygues Offs.	240	242	+ 0,83	240
Bull#	63,70	65,20	+ 2,35	60
Canal +	1190	1195	+ 0,42	1020
Cap Gemini	520	510	− 1,92	465
Carbone Lorraine	1927	1911	− 0,83	1800
Carrefour	3149	3106	− 1,36	2860
Casino Guichard	336	335,50	− 0,14	325
Casino Guich.ADP	264,90	263,30	− 0,60	260
Castorama Dub.(Li)	746	741	− 0,67	785
C.C.F.	408,90	402,20	− 1,63	305
Cegid (Ly)	682	672	− 1,46	615
Cerus Europ.Reun.	34,50	34,25	− 0,72	33
Cetelem	815	811	− 0,49	850
CGIP	2025	2030	+ 0,29	1880
Chargeurs	382	377	− 1,30	330
Christian Dalloz	740	740	—	716
Christian Dior	618	604	− 2,26	580
Ciments Francais	237	247,80	+ 4,55	215
Cipe France Ly #	207,40	206,10	− 0,62	179,80
Clarins	481	509	+ 5,82	405
Club Mediterranee	469	470	+ 0,21	395
Coflexip	635	652	+ 2,67	650
Colas	900	943	+ 4,77	860
Comptoir Entrep.	12,35	12,45	+ 0,80	12
Comptoirs Mod.	3005	3010	+ 0,16	2990
CPR	480	478,50	− 0,31	480
Cred.Fon.France	92	91,80	− 0,21	87
Credit Lyonnais CI	296	285	− 3,71	280
CS Signaux(CSEE)	198	196,10	− 0,95	177
Damart	3990	3990	—	3750
Danone	1102	1078	− 2,17	1000
Dassault-Aviation	1329	1307	− 1,65	1260
Dassault Electro	392	392	—	390
Dassault Systemes	175	172	− 1,71	171
De Dietrich	278,50	277	− 0,53	265
Deveaux(Ly)#	685	710	+ 3,64	660
Dev.R.N-P.Cal Li #	45,45	45,50	+ 0,11	45
Dexia France	730	734	+ 0,54	700
DMC (Dollfus Mi)	120,80	121,10	+ 0,24	107
Dynaction	148	152	+ 2,70	134
Eaux (Cie des)	818	814	− 0,48	800
Eiffage	310,10	309,90	− 0,06	275
Elf Aquitaine	646	655	+ 1,39	608
Eramet	246,80	243	− 1,53	225
Eridania Beghin	960	979	+ 1,97	940
Essilor Intl	1835	1800	− 1,90	1760
Essilor Intl.ADP	1655	1655	—	1480
Esso	497,20	506	+ 1,76	480
Eurafrance	2460	2450	− 0,40	2400
Euro Disney	7,25	7,35	+ 1,37	7
Europe 1	1260	1322	+ 4,92	1100
Eurotunnel	6,10	6,10	—	6
Fimalac SA	480	490	+ 2,08	485
Finextel	108	108	—	102
Fives-Lille	374,50	368	− 1,73	345
France Telecom	229,90	232,60	+ 1,17	210
Fromageries Bel	4311	4305	− 0,13	4200
Galeries Lafayette	3655	3500	− 4,24	2800
GAN ex.dt sous.	150	151,80	+ 1,20	143
Gascogne (B)	459,90	459,90	—	445
Gaumont #	450	443	− 1,55	395
Gaz et Eaux	2525	2540	+ 0,59	2450
Geophysique	679	694	+ 2,20	725
G.F.C.	515	515	—	535
GrandVision	248	248,90	+ 0,36	—
Groupe Andre S.A.	650	645	− 0,76	585
Groupe GTM	425	428	− 0,23	425
Gr.Zannier (Ly) #	139,10	138,50	− 0,43	128
Guilbert	918	910	− 0,87	810
Guyenne Gascogne	1919	1939	+ 1,04	1800
Hachette Fil.Med.	1226	1240	+ 1,14	1200
Havas	448,10	446	− 0,46	400
Havas Advertising	829	822	− 0,84	775
Imetal	724	730	+ 0,82	715
Immeubl.France	370	370	—	350
Infogrames Enter.	207	206	− 0,48	195
Ingenico	118,10	119,50	+ 1,18	104
Interbail	159,10	160	+ 0,56	154
Intertechnique	1430	1334	− 6,71	1280
ISIS	618	616	− 0,32	655
Jean Lefebvre	357,20	371	+ 3,86	360
Klepierre	794	789	− 0,62	765
Labinal	1660	1661	+ 0,06	1430
Lafarge	407	399,10	− 1,94	385
Lagardere	207,80	204,70	− 1,49	199
Lapeyre	359	368	+ 2,50	330
Lebon	287	287,80	+ 0,27	285
Legrand	1192	1181	− 0,92	1100
Legrand ADP	785	771	− 1,78	710
Legris indust.	226,50	224,90	− 0,70	200
Locindus	765	757	− 1,05	740
L'Oreal	2343	2330	− 0,55	2110
LVMH Moet Hen.	1002	970	− 3,19	930
Marine Wendel	738	725	− 1,76	690
Metaleurop	61	59,50	− 2,45	57
Metrologie Inter.	15,95	15,70	− 1,56	13,50
Michelin	298,80	294,80	− 1,33	280
Moulinex #	156,20	153	− 2,36	145
Natexis	353	348	− 1,41	340
Nord-Est	122,10	123	+ 0,73	116
Nordon (Ny)	400	—	—	409
NRJ #	905	883	− 2,43	830
Olipar	67	—	—	67
Paribas	529	527	− 0,37	505
Pathe	1130	1135	+ 0,44	1100
Pechiney	237,30	234,40	− 1,22	220
Pernod-Ricard	366,50	377	+ 2,86	355
Peugeot	798	790	− 1	725
Pinault-Print.Red.	3463	3360	− 2,97	3050
Plastic Omn.(Ly)	786	770	− 2,03	750
Primagaz	503	500	− 0,59	495
Promodes	2530	2533	+ 0,11	2370
Publicis #	567	558	− 1,58	500
Remy Cointreau	100	100	—	95
Renault	180,30	178,40	− 1,05	166
Rexel	1795	1783	− 0,66	1750
Rhone Poulenc A	279,30	284	+ 1,75	255
Rochette (La)	25,80	25,10	− 2,71	24
Rue Imperiale(Ly)	5250	—	—	4960
Sade (Ny)	198,10	200	+ 0,95	196
Sagem SA	2717	2739	+ 0,80	2500
Saint-Gobain	865	863	− 0,23	820
Salomon (Ly)	518	—	—	518
Salvepar (Ny)	476,50	475	− 0,31	460
Sanofi	636	635	− 0,15	620
Sat	1740	1738	− 0,11	1650
Saupiquet (Ns)	563	562	− 0,17	575
Schneider SA	348,80	348,50	− 0,08	300
SCOR	292,80	296	+ 1,09	285
S.E.B.	856	857	+ 0,11	800
Sefimeg CA	337	339	+ 0,59	310
SEITA	219	214,60	− 2	220
Selectibanque	70,65	70,10	− 0,77	66
SFIM	1129	1119	− 0,88	995
SGE	172	172	—	146
Sidel	414	416	+ 0,48	380
Silic CA	810	805	− 0,61	805
Simco	429,90	432	+ 0,48	400
S.I.T.A.	1180	1175	− 0,42	1100
Skis Rossignol	115,90	118,60	+ 2,32	102
Societe Generale	790	765	− 3,16	825
Sodexho Alliance	3263	3276	+ 0,39	3030
Sommer-Allibert	213,10	214,90	+ 0,84	205
Sophia	238,80	237	− 0,75	225
Spir Communic. #	386	390	+ 1,03	365
Strafor Facom	410,10	412	+ 0,46	400
Suez Lyon.des Eaux	680	682	+ 0,29	640
Synthelabo	785	765	− 2,54	730
Technip	631	631	—	630
Thomson-CSF	194	191,60	− 1,23	186
Total	618	624	+ 0,97	625
UIF	416	418,50	+ 0,60	395
UIS	210	210	—	200
Unibail	612	610	− 0,32	590
Union Assur.Fdal	839	840	+ 0,11	765
Usinor	81,75	80,10	− 2,01	79
Valeo	406	400,20	− 1,42	385
Vallourec	379	380	+ 0,26	345
Via Banque	171,50	175,50	+ 2,33	165
Worms & Cie	438	437,60	− 0,09	430
Zodiac ex.dt divid	1430	1442	+ 0,83	1330
Elf Gabon	1019	999	− 1,96	950

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	119,50	120,40	+ 0,75	116
Adecco S.A.	1919	1874	− 2,34	1580
Adidas AG #	787	803	+ 2,03	770
American Express	526	527	+ 0,19	520
Anglo American #	232	229,50	− 1,07	240
Amgold #	222,50	225,30	+ 1,25	220
Arjo Wiggins App.	16,50	17,75	+ 7,57	16
A.T.T. #	371,40	365	− 1,72	385
Banco Santander #	207,40	210	+ 1,25	181
Barrick Gold #	103,80	105,30	+ 1,44	108
B.A.S.F. #	220	218,50	− 0,68	205
Bayer #	233,60	230,20	− 1,45	205
Crown Cork ord.#	299,10	—	—	285
Crown Cork PF CV#	256,20	—	—	260
Daimler Benz #	445,70	444	− 0,38	400
De Beers #	123	122	− 0,81	122
Deutsche Bank #	410,70	402	− 2,11	415
Diageo Plc #	58	57	− 1,72	56
Dresdner Bank	300	295,30	− 1,56	275
Driefontein #	37,35	37,20	− 0,40	41
Du Pont Nemours #	351,40	352	+ 0,17	340
Eastman Kodak #	389	396,10	+ 1,82	345
East Rand #	1,20	1,23	+ 2,50	1,14
Echo Bay Mines #	14,10	14,35	+ 1,77	15
Electrolux #	435,10	436,50	+ 0,32	410
Ericsson #	227	230,50	+ 1,54	210
Ford Motor #	290	287,10	− 1	275
Freegold #	24,20	25,15	+ 3,92	27
Gencor act.regr.	9,35	9,35	—	9
General Elect. #	450	458,80	+ 1,95	440
General Motors #	365,90	361,20	− 1,28	380
Gle Belgique #	571	586	+ 2,62	545
Hanson PLC reg.	27,50	27,10	− 1,45	27
Harmony Gold #	12	11,50	− 4,16	13,50
Hitachi #	44	43,85	− 0,34	41
Hoechst #	226	226,10	+ 0,04	200
I.B.M #	625	639	+ 2,24	630
I.C.I #	95,20	97,80	+ 2,73	91
Ito Yokado #	297	296,10	− 0,30	290
Kingfisher plc #	86,30	86,50	+ 0,23	85
Matsushita #	90,65	91,75	+ 1,21	81
Mc Donald's #	290	289,90	− 0,03	275
Merck and Co #	648	644	− 0,61	580
Mitsubishi Corp.#	41,10	38,40	− 6,56	44
Mobil Corporat.#	414,80	426	+ 2,70	420
Morgan J.P. #	680	684	+ 0,58	695
Nestle SA Nom. #	9230	9200	− 0,32	8790
Nipp. MeatPacker #	77,50	—	—	72
Nokia A	460	459	− 0,21	405
Norsk Hydro #	276,90	274,10	− 1,01	275
Petrofina #	2208	2209	+ 0,04	2210
Philip Morris #	280,40	286,70	+ 2,24	270
Philips N.V #	381	383,20	+ 0,57	355
Placer Dome Inc #	69,90	73	+ 4,43	72
Procter Gamble #	496	500	+ 0,80	480
Quilvest	307	307	—	300
Randfontein #	8,20	8,60	+ 4,87	8,50
Rio Tinto PLC #	74,10	73,15	− 1,28	71
Royal Dutch #	318,30	323	+ 1,47	320
Sega Enterprises	104,50	104,50	—	105
Saint-Helena #	16,75	16,20	− 3,28	17,50
Schlumberger #	459,10	469,40	+ 2,24	440
SGS Thomson Micro.	354,70	340,20	− 4,08	350
Shell Transport #	42,15	42,15	—	42
Siemens #	366	375,70	+ 2,65	345
Sony Corp. #	557	561	+ 0,71	500
Sumitomo Bank #	64	66	+ 3,12	62
T.D.K #	465,70	449,50	− 3,47	440
Telefonica #	187,20	185	− 1,17	176
Toshiba #	25,75	24,95	− 3,10	23
Unilever act.Div.#	382	379,60	− 0,62	353
United Technol. #	440,70	440	− 0,15	415
Vaal Reefs #	220	229,40	+ 4,27	240
Volkswagen A.G #	3487	3478	− 0,25	3170
Volvo (act.B) #	164,80	170	+ 3,15	164
Western Deep #	103	107,40	+ 4,27	109
Yamanouchi #	134,90	136,20	+ 0,96	124
Zambia Copper	12	11,90	− 0,83	12

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30

JEUDI 8 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	115,20	1,726
CEPME 9% 89-99 CA#	107,31	8,625
CEPME 9% 92-06 TSR	—	6,030
CFD 9,7% 90-03 CB	121,22	9,889
CFD 8,6% 92-05 CB	120,60	3,407
CFF 10% 88-98 CA#	104,05	7,274
CFF 10,25%90-01CB#	115	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,54	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	100,23	4,652
CNA 9% 4/92-07	125,36	6,263
CRH 8,6% 92/94-03	116,60	4,085
CRH 8,5% 10/87-88#	104,90	7,372
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,02	7,827
EDF 8,6% 92-04 #	118,67	6,574
Finansder 9%91-06#	125,40	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,92	8,270
Florał9,75% 90-99#	108,05	4,480
OAT 88-98 TME CA#	—	4,767
OAT 9/85-98 TRA	—	1,331
OAT 9,50%88-98 CA#	102,49	5,258
OAT TMB 87/99 CA#	99,93	3,254
OAT 8,125% 89-99 #	105,40	5,110
OAT 8,50%90/00 CA#	108,85	8,777
OAT 85/00 TRA CA#	102,30	1,640
OAT 10%5/85-00 CA#	112,61	6,329
OAT 89-01 TME CA#	101	4,217
OAT 10% 90-01 ecu	115,15	8,795
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,35	3,534
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,90	7,079
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,40	1,351
OAT 8,50% 89-19 #	136	3,883
OAT 8,50%92-23 CA#	137,70	6,325
SNCF 8,8% 87-94CA	105,11	2,318
Suez Lyon.Eaux 90	940	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	49	52
Baccarat (Ny) ♦	584	590
Bains C.Monaco ♦	542	542
Bque Transatlantique	190	190
B.N.P.Intercont.	875	861
Bidermann Intl ♦	110	110
B T P (la cie) ♦	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	358	363
Champex (Ny) ♦	21,50	21,50
CIC Un.Euro.CIP	481	480
C.I.T.R.A.M. (B) ♦	2449	2449
Generali Fce Assur	1250	1260
Continental Ass.Ly.	479,90	479,90
Darblay ♦	545	545
Didot Bottin	631	630
Eaux Bassin Vichy	2820	2822
Ecia	1340	1283
Ent.Mag. Paris ♦	1153	1153
Fichet Bauche	90	90
Fidei	31,80	30,30
Finalens	308,50	302
F.I.P.P. ♦	270,80	244,50 o
Fonciere (Cie)	582	581
Fonc. Lyonnaise #	711	705
Foncina #	516	516
Francarep	287,90	275,10
France S.A. ♦	1182	1182
From. Paul-Renard ♦	950	950
Gevelot	1130	1120
G.T.I (Transport)	200,10	201,10
Immobail	157,10	157
Immobanque	620	628
Locamion (Ly) ♦	413,30	413,30
Lucia ♦	57	57
Monoprix	307	319
Metal Deploye ♦	340	340
Mors	5	5
Navigation (Nle) ♦	133	133
Optorg ♦	355	355
Paluel-Marmont ♦	520	520
Exa.Clairefont(Ny)	906	905
Parfinance	250	252
Paris Orleans	269,10	225
Promodes (CI) ♦	1895	1895
PSB Industries Ly	509	517
Rougier #	300	300
Saga ♦	148,60	148,60
S.I.P.H. ♦	308	309,50 d
Sofragi	4700	4700
Taittinger	3300	3300
Tour Eiffel ♦	261	261
Vicat	500	501
Caves Roquefort ♦	1850	1850
Elyo	310	311,50
Finaxa	365	365
Gaillard (M) ♦	1501	1501
Givaudan-Lavirotte ♦	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly)	170	170
Gd Moul.Strasbourg ♦	1805	1805
Hotel Lutetia ♦	351	351
Hotels Deauville ♦	590	590
Immeubl.Lyon (Ly)	537	495,90
L.Bouillet (Ly) ♦	289	289
Lloyd Continental ♦	8920	8920
Matussiere Forest.	55	54,05
Moncey Financiere	2510	2550
M.R.M. (Ly) ♦	415	415
Part-Dieu(Fin)(Ly) ♦	106,50	106,50
Poliet	504	500
Sabeton (Ly)	652	651
Sanse (Ly)	869	869
Sechilienne (Ly) ♦	1150	1150
Sucr.Pithiviers	3370	3370
Tanneries Fce (Ny) ♦	277	277
Teleflex L. Dupont	104	105
Union Gle Nord(Li) ♦	253,70	308,10 d

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	384	384
Commerzbank AG	241	240
Fiat Ord.	17,30	17,50
Gold Fields South	88	88
Kubota Corp.	14	14
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	30,60	30
Robeco	575	575
Rodamco N.V.	170	169,80
Rolinco	538	535
Sema Group Plc #	155	159
Solvay SA	380	380

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30

JEUDI 8 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ♦	43,10	43,10
AFE #	544	541
Aigle #	360	351
Albert S.A (Ns) ♦	143	143
Altran Techno. #	1915	1939
Arkopharma#	301	299
Montaignes P.Gest. ♦	1965	1965
Assystem #	228	226,90
Bque Picardie (Li)	814	814
Bque Tarneaud(B)# ♦	321,10	321,10
Bque Vernes	173,50	174,50
Beneteau CB#	1220	1219
B I M P ♦	110	110
Boiron#(Ly)	350	350
Boisset (Ly) #	350	350
But S.A.	288,20	289
Cardif SA	1020	1049
C.E.E #	78,25	78
CFPI # ♦	395	395
Change Bourse (M)	231	235
CNIM CA#	198	200
Codetour #	357	357
Comp.Euro.Tele-CET	300	309
Confandey #	301	290
C.A. Hte Normandie	330	330
C.A. Paris IDF	790	791
C.A.Ille & Vilaine	307	306
C.A.Loire Atl.Ns #	285	278
C.A.Pas de Calais	543	543
C.A.du Nord#(Li)	506	505
C.A. Oise CCI	322,50	322,50
C.A. Somme CCI	315	315
C.A.Toulouse (B)	415	429
Devanlay	635	635
Devernois (Ly)	565	564
Ducros Serv.Rapide	35,95	34,20
Emin-Leydier (Ly)#	374	368,30
Europ.Extinc.(Ly)	408	400
Expand s.a	745	740
Factorem	614	614
Faiveley #	205,10	204,90
Finacor ♦	54,50	54,50
Fininfo	705	705
Assur.Bq.Populaire	665	660
Gautier France #	273,50	275
Gel 2000	40	42
GEODIS # ♦	348,10	348,10
GFI Industries #	1196	1200
Girodet (Ly) # ♦	21	23,15
GLM S.A.	225	225
Cpe Gullin # Ly	212	212
Kindy #	160	160
Guerbet	218,10	226,80
Hermes Internat.1#	429	427
Hurel Dubois	650	655
ICBT Groupe #	200	205,10
I.C.C. #	138,50	140,90
ICOM Informatique	520	519
Idianova ♦	70	70
Int. Computer # ♦	44	40,90
IPBM	66,10	66,10
M6-Metropole TV	666	706
Manitou #	728	730
Manutan	447	447
Marie Brizard #	605	640
Maxi-Livres/Profr#	37,50	36,50
Mecelec (Ly)	55,50	55,55
MGI Coutier #	272	269
Monneret Jouet Ly#	148	145,10
Naf-Naf #	83,10	83,10
Norbert Dentres.#	708	708
NSC Groupe Ny	790	795
Onet #	900	920
Paul Predault	152	190
P.C.W.	19	—
Petit Boy #	80,30	82,40
Phyto-Lierac #	216	213
Pochet ♦	701	701
Poujoulat Ets (Ns) ♦	225	225
Radiall #	650	716
Robertet #	1073	1075
Rouleau-Guichard	265	270
Securidev #	107,60	107
Smoby (Ly)#	530	530
Sofco (Ly)	12	12
Sofibus ♦	370	378
Sogepart (Fin)	376	382
Sopra #	655	689
Steph.Kelian # ♦	63,10	63,10
Sylea	605	591
Teisseire-France	160	160
TF1	620	642
Thermador Hol. #	313	305,10
Trouvay Cauvin #	105,90	105,10
Unilog	829	855
Union Fin.France	638	657
Viel et Cie #	150	147
Vilmorin et Cie #	510	536
Virbac	476	480,10

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30

JEUDI 8 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	41,80	43
Belvedere	627	648
BVRP	245	249
Coil	160	163
Electronique D2	555	555
FDM Pharma n.	195	194
Genset ♦	367,50	367,50
Guyanor action B ♦	6,95	6,95
High Co. ♦	149	149
Infonie	87	85
Joliez-Regol ♦	85	85
Mille Amis	39,95	41
Naturex	70	70
Olitec	821	850
Picogiga ♦	181,60	181,60
Proxidis	20	19,90
R21 Santé	400	390
Stelax	7,35	7,15

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30

JEUDI 8 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ♦	835	835
Générale Occidentale ♦	195	175,50
Sté lecteurs du Monde ♦	121,50	121,50
Via Crédit (Banque) ♦	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ♦ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 7 janvier

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	144,90	138
Agipi Actions (Axa)	126,20	120,19
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2406,17	2270,01
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14412	14412
Natio Epargne	2251,95	2229,65
Natio Oblig. M.T. C/D	875,04	866,38
Natio Ep. Croissance	3478,67	3409,46
Natio Ep. Patrimoine	147,71	144,81
Natio Epargne Retraite	170,91	167,56
Natio Epargne Trésor	11451,25	11428,35
Natio Euro Valeurs	1130,95	1108,77
Natio Euro Oblig.	1047,23	1036,86
Natio Euro Opport.	1106,87	1085,17
Natio Inter	1138,54	1116,22
Natio Opportunités	201,09	197,15
Natio Revenus	1125,11	1113,97
Natio Sécurité	11320,67	11320,67
Natio Valeurs	1455,73	1427,19
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	93840,31	93840,31
Oblig. tres cte.	283,66	279,47
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D PEA	906,18	879,78
Nord Sud Dévelop. C ♦	2641,29	2636,82
Nord Sud Dévelop. D	2502,16	2497,17
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	318,19	311,95
Patrimoine Retraite D	308,56	302,51
Sicav Associations C	2451,15	2451,15
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19958,43	19958,43
Mutual. dépôts Sicav C	19570,61	19557,06
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	302,79	296,85
Écur. Capitalisation C	260,69	260,69
Écur. Expansion C	84292,90	84292,90
Écur. Géovaleurs C	3770,80	3696,86
Écur. Investis. D PEA	241,37	236,64
Écur. Monépremière	11502,21	11502,21
Écur. Monétaire C	13199,37	13199,37
Écur. Monétaire D	12234,41	12234,41
Écur. Trésorerie C	323,96	323,96
Écur. Trésorerie D	311,38	311,38
Écur. Trimestriel D	2056,49	2056,49
Éparcourt-Sicav D	196,20	196,20
Géoptim C	13328,81	13034,83
Géoptim D	12243,05	12082,12
Horizon C	2399,07	2352,08
Prévoyance Écur. D	107,53	107,53
Sensipremière C	13909,48	13874,79
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12263,98	12238,50
Écur. Sécuripremière C	12185,56	12173,39
CRÉDIT AGRICOLE (Indocam)		
Amplia ◇	121438,95	121438,95
Atout Amérique	200,60	195,77
Atout Asie	86,84	84,72
Atout France Europe	911,05	888,83
Atout France Monde	230,07	224,46
Atout Futur C	871,92	850,65
Atout Futur D	812,22	792,42
Coexis	1999,46	1966,04
Dièze	2277,01	2238,95
Elicash ◇	964598,56	964598,56
Eurodyn	2849,50	2780
Indicia ♦	1854,15	1813,15
Moné.J C ◇	12107,95	12107,95
Moné.J D ◇	11470,14	11470,14
Oblifutur C	568,31	558,81
Oblifutur D	544,56	535,46
Oraction	1444,13	1408,91
Revenu-Vert	1206	1185,34
Sévéa ♦	116,47	113,63
Synthésis	19044,41	18707,67
Uni Associations ◇	119,61	119,61
Uni-Foncier	1472,45	1436,54
Uni-Garantie C	1951,32	1916,20
Uni-Garantie D	1492,45	1467,50
Uni-Régions	1714,38	1672,57
Univar C ◇	313,82	313,82
Univar D ◇	300,75	300,75
Univers Actions	259,47	253,14
Univers-Obligations	258,42	254,20
CIC BANQUES		
Francic	157,41	155,08
Francic Pierre	145,39	141,16
Europe Régions	246,78	243,13
CIC PARIS		
Associc	1087,52	1087,52
Cicamonde	1635,70	1588,06
Converticic	416,77	410,61
Ecocic	1782	1730,10
Mensuelcic	10102,76	10032,73
Oblicic Mondial	4047,68	3987,86
Oblicic Régions	1215,96	1197,99
Rentacic	165,09	162,85
CRÉDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1381,08	1367,41
Lion 20000 C	17377,71	17377,71
Lion 20000 D	16258,39	16258,39
Lion-Associations C	11224,89	11224,89
Lion-Associations D	11224,89	11224,89
Lion Court Terme C	26810,04	26810,04
Lion Court Terme D	23619,93	23619,93
LionPlus C	1616,89	1585,19
LionPlus D	1542,36	1512,12
Lion Trésor	2529,38	2504,54
Oblilion	2293,86	2271,15
Sicav 5000	773,54	758,37
Slivafrance	1308,02	1282,37
Slivam	610,49	598,52
Slivarente	254,83	249,83
Slivinter	844,77	828,21
Trilion	5131,57	5065,72
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2456,58	2408,41
CM Option Dynamique	142,95	139,12
CM Option Equilibre	276,54	270,95
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	167,42	162,94
Créd.Mut.Ep.Court.T.	935,64	935,64
Créd.Mut.Ep.Ind. C	153,31	149,21
Créd.Mut.Ep.J	23247,48	23247,48
Créd.Mut.Ep.Monde	1769,46	1722,10
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1923,59	1885,87
Créd.Mut.Ep.Quatre	1090,10	1068,73
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	105,30	103,24
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	516,34	494,11
Saint-Honoré Capital	20583,04	19985,53
St-Honoré March. Emer.	726,10	694,83
St-Honore Pacifique	651,98	623,98
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1854,28	1854,28
Stratégie Actions	1167,62	1122,71
Stratégie Rendement	2059,58	1994,75
LA POSTE		
Amplitude Amérique C	121,66	118,69
Amplitude Europe C	178,23	173,88
Amplitude Europe D	175,24	170,97
Amplitude Monde C	1067,36	1041,33
Amplitude Monde D	1018,27	993,43
Amplitude Pacifique C	89,36	87,18
Eranciel D PEA	196,92	192,12
Émergence Poste D PEA	160,35	156,44
Géobilys C	694,26	684
Géobilys D	656,86	647,15
Kaleïs Dynamisme C	1144,74	1122,29
Kaleïs Équilibre C	1101,60	1080
Kaleïs Sérénité C	1060,93	1050,43
Latitude C	150,47	150,47
Latitude D	137,08	137,08
Oblitys D	641,32	631,84
Plénitude D PEA	217,38	212,08
Poste Gestion C	15090,20	15090,20
Revenus Trimestr. D	5263,19	5211,08
Solstice D	2362,24	2356,35
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38516,59	38516,59
Actimonétaire D	30515,19	30515,19
Cadence 1 D	1072,80	1062,18
Cadence 2 D	1061,52	1051,01
Cadence 3 D	1050,55	1040,15
Capimonétaire C	416,15	415,73
Capimonétaire D	375,49	375,11
Sogeoblig C/D	9492,16	9398,18
Interoblig C	7778,71	7701,69
Intersélection France D	778,76	763,49
S.G. France opport. C	2224,72	2181,10
S.G. France opport. D	2123,78	2082,14
Sogenfrance C	2086,76	2045,84
Sogenfrance D	1907,40	1870
Sogépargne D	301,95	296,96
Soginter C	2509,44	2460,24
Fonds communs de placements		
Favor D	1525,39	1495,48
Sogeliance D	1733,69	1716,52
Sogenfrance Tempo D	249,25	244,38

SYMBOLES
◇ cours du jour; ♦ cours précédent.

DISPARITIONS

Branko Lazitch

Un spécialiste du mouvement communiste

LE JOURNALISTE et historien d'origine yougoslave Branko Lazitch est mort lundi 5 janvier à Paris des suites d'un cancer à l'âge de soixante-quatorze ans.

Né le 24 mars 1923 en Serbie, Branko Lazitch avait rejoint à dix-neuf ans la résistance monarchiste du général Mihaïlovitch. On l'affecta aux services de documentation sur le communisme. Ce furent là les premiers pas d'une carrière qui, après l'entrée de Tito à Belgrade en 1945, se poursuivit en Suisse, en Belgique puis en France. Sa thèse de doctorat sur « Lénine et la IIIe Internationale » est publiée en 1950 à Neuchâtel, avec une préface de Raymond Aron. Paraissent ensuite diverses études sur le communisme, notamment *Les PC d'Europe* (Les Iles d'or, 1956) et *Le Rapport Khrouchtchev et son histoire* (Points-Seuil, 1976).

Davantage reconnu aux Etats-Unis, où il séjourne un moment, il y écrit avec Milorad Drachkovitch plusieurs études sur l'Internationale communiste, notamment *The Comintern : Historical Highlights* (Hoover Institute Press, Stanford, 1966) et un *Biographical Dictionary of the Comintern* (1973), qui a été réédité en 1986 et fait toujours autorité.

LES « MASSES » ET LES « INTELLOS »

Branko Lazitch suivait, en revanche, avec passion les développements de la politique française. Sa sévérité à l'égard du Parti communiste de Georges Marchais ne le conduisit jamais à en surestimer le danger. Listes de pétitionnaires à l'appui, recueillies dans l'admirable documentation de la bibliothèque de l'Institut d'histoire sociale, il souligna, par exemple, dès 1985, que si les intellectuels avaient précédé les *« masses »* dans l'adhésion au communisme, ils les précédaient aussi dans l'abandon. Collaborateur de nombreuses revues (*Le Contrat social, Commentaire, Géopolitique, Politique internationale*) et de divers quotidiens (*Wall Street Journal, Il Giornale, Le Figaro*), il avait été appelé en 1977 à *L'Express* par Raymond Aron et Jean-François Revel et y resta jusqu'en 1982.

Après la mort de Georges Albertini (1983) et de Boris Souvarine (1985), jusqu'alors animateurs d'*Est et Ouest*, Lazitch devint l'âme de cette revue à laquelle il collaborait depuis juin 1952, quand elle s'appelait modestement le *Bulletin d'études et d'informations de politique internationales* (Beipi). Alors qu'il fréquentait le Collège d'Europe à Bruges, il avait été en effet présenté par Henri Brugmans à Georges Albertini. Pour Branko Lazitch comme pour Boris Souvarine, le nazisme une fois vaincu, les démocraties n'étaient plus dès lors menacées, dans l'Europe d'après-guerre, que par le seul communisme stalinien. La lutte contre lui justifiait donc cette alliance avec un homme ayant les relations et les moyens – financiers et intellectuels – de Georges Albertini, fût-il un ancien lieutenant de Marcel Déat.

LE PHÉNOMÈNE GORBATCHEV

Sous sa direction, la revue demeura, jusqu'en 1992, ce qu'elle avait été de 1949 à 1983, sous l'oeil vigilant de Boris Souvarine : une extraordinaire mine de points de vue critiques et d'informations sur le monde communiste. Michel Heller, Jean-François Revel, Christian Jelen, Claude Harmel, Alain Besançon, comptent alors parmi les signatures les plus connues. Parlant couramment cinq langues, lecteur infatigable, doué d'une stupéfiante mémoire, il éclairait toujours les nombreux historiens, journalistes, chercheurs qui lui rendaient visite.

Branko Lazitch resta pourtant dans l'ombre de grands politologues et essayistes de son temps, comme Raymond Aron, Jean-François Revel ou comme Boris Souvarine, dont il prolongea l'anticommunisme méticuleux et radical à la fois. Lui qui semblait tout savoir du communisme reconnaissait s'être *« trompé une fois »*, lors du conflit sino-soviétique, qu'il avait minimisé.

Il avait été un des premiers en revanche, à souligner l'importance du phénomène Gorbatchev, en qui, dans son milieu, l'on avait tendance à ne voir qu'un marchand d'illusions. La chute du communisme européen lui sembla ouvrir au monde une ère nouvelle. Historien modeste, il demandait qui aurait pu prophétiser que le XXe siècle s'achèverait par le triomphe des démocraties, confrontées pourtant, comme elles le furent, à deux mouvements totalitaires puissants et à deux guerres mondiales. *Est et Ouest* pouvait alors disparaître. Et Lazitch proposait, non sans humour, qu'on mît sur la porte de la rédaction : *« Fermé pour cause de victoire ! »* En dépit de son long exil (*il n'était jamais rentré dans son* pays où certains de ses livres commençaient pourtant à être publiés), Branko Lazitch était resté très profondément serbe. Jamais cependant il ne céda aux sirènes du national-bolchevisme de Slobodan Milosevic.

Pierre Rigoulot

Paul Schneider

Le maître du « nôm »

LE GRAND VIETNAMOLOGUE et poète français Paul Schneider – pseudonyme littéraire : Xuan Phuc – est mort à Nice vendredi 2 janvier. Né à Hanoï en 1912, d'origine vietnamienne par sa mère, licencié en droit, il était entré dans les services des finances de l'Indochine française. En marge de ses fonctions, puis à sa retraite à Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes), il a consacré sa vie entière à étudier avec passion, rigueur, obstination, la langue et la littérature vietnamiennes, classiques et modernes.

Maîtrisant parfaitement le *han* (chinois classique), le *nôm* (écriture idéographique vietnamienne) et le *quôc ngu* (écriture romanisée), il laisse une oeuvre scientifique (linguistique et philologique) considérable, dont une partie seulement a été publiée et qui fut reconnue des grands maîtres de l'extrême-orientalisme français et mondial. Dès 1973, l'éminent et regretté orientaliste Pierre Huard le considérait déjà comme *« le plus grand vietnamologue français vivant »*. Cet homme d'apparence frêle, doux, affable, respirait une sagesse de vivre fort communicative.

C'était un grand lettré, un maître à l'érudition exigeante. Et qui avait choisi le *nôm* comme passion d'étude. La littérature était sa joie d'homme. Il avait au coeur le regret de l'écriture vietnamienne idéographique, voyant dans le *quôc ngu* l'expression d'une déchéance culturelle. Cette passion du *nôm* « voraça » sa vie : vingt ans durant, il s'immergea dans ce qui allait devenir son oeuvre maîtresse, un *Dictionnaire historique des idéogrammes vietnamiens* que le Riasem (groupe de Recherche sur l'Asie du Sud-est, Madagascar et le monde insulindien) publia en 1992 dans une version abrégée de 980 pages, soit à peine le tiers du manuscrit d'origine.

TRADITION POÉTIQUE

Par moments, il émergeait de son oeuvre philologique pour créer encore : dans la grande tradition poétique du Vietnam, avec une prédilection pour son huitain, si proche de notre sonnet, il publia deux recueils de poèmes en français, *Ecorce-mandarine la mer* (Paris, 1987), *Plume d'oie sauvage* (Paris, 1988). Un troisième ouvrage, *Les Mots et les Jours*, est à paraître (éditions de la Différence, dans la collection « Orphée »).

C'est aussi la mort d'un poète que nous saluons tristement. Il avait choisi d'exprimer en français l'amour et tant d'autres sentiments venus de son Vietnam natal, cette patrie de son âme qui lui manquait tant. Il n'en soufflait mot à personne, car il ne sied pas au lettré de se complaire ainsi dans sa nostalgie. Et peut-être ne souffrait-il pas de s'être éloigné de son Vietnam, parce que, par le *nôm* et, au coeur du *nôm*, ce pays, ce peuple, cette culture, n'avaient cessé de l'habiter.

Pierre-Richard Feray

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Philippe et Marie-Christine KESSLER
ont la joie de faire part de la naissance de leurs petits-enfants,

Charlotte,

petite sœur de
Jean,
chez
Axel et Emmanuelle KESSLER,

le 15 mai 1997,

Gabriel,

petit frère de
Gaspard et Valentine,
chez
Philippe et Marianne AUZARY,

le 19 décembre 1997,

Célia,

chez
Guillaume et Isabelle KESSLER,

le 5 janvier 1998.

45, boulevard du Château,
92200 Neuilly.

Décès

– Henri Aboukhater,
Francesca Romana et Dario Carminati,
Brunella et Philipp Hoyos,
Nahida Coussonnet
Et leurs enfants,
Tarek Aboukhater Robbiati,
ont la douleur de faire part du décès de

Biancamaria ABOUKHATER,
née ROBBIATI,

survenu le 25 décembre 1997.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, à Amiens.

– La direction,
Les enseignants,
Les élèves de l'Ecole nationale de la santé publique,
qui ont bénéficié du concours toujours novateur de

Christian BACHMAN

dans leurs activités d'étude, d'ingénierie, de pédagogie et de formation, s'associent à la peine de tous ceux que sa mort prive d'une réflexion et d'une action sur les questions sociales d'aujourd'hui.

(*Le Monde* du 31 décembre 1997.)

– Mme Edmond d'Auriol,
son épouse,
M. et Mme Luc d'Auriol,
Mme Sophie d'Auriol,
Le docteur et Mme Max d'Auriol,
M. et Mme Yan d'Auriol,
M. et Mme Guy d'Auriol,
ses fils et belles-filles,
Adrien, Léa, Téo, Sarah, Anna, Pierre, Hugo, Louise et Pia,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edmond d'AURIOL,

survenu le 2 janvier 1998, en son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 9 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

18, rue Duret,
75116 Paris.
Ty Gwëz,
La Pointe de l'Arcouest,
22620 Ploubazlanec.

– Mme Pierre Grondin, née Leveneur,
son épouse,
Micheline et Jean Renom,
Jean-Pierre et Eliane Grondin,
ses enfants,
Pierre, Eric, Katia et Valérie Renom,
ses petits-enfants,
Kim,
son arrière-petite-fille,
Les familles, parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre GRONDIN,
directeur départemental
des P & T (er),
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
officier de l'ordre national
de la République malgache,
officier de l'ordre
de l'étoile d'Anjouan,
chevalier de l'étoile noire
du Bénin,
ancien des FFL (1942-1946).

survenu le 7 janvier 1998, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le 9 janvier, à 14 h 30, en l'église de La Teste-de-Buch (Gironde).

Que s'unissent d'intention tous ceux qui l'ont connu, en France, à la Réunion, à Madagascar, à Diego Suarez, où il est né, et à Tananarive.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Ses amis et collègues du laboratoire Léon-Brillouin (CEA-CNRS, Saclay)
ont la tristesse de faire part du décès de

Marina GROSZ,
chercheur au CNRS,

survenu accidentellement, le 4 janvier 1998,
et s'associent à la peine de sa famille.

– Michel Lambalieu,
son époux,
Ses enfants et petits-enfants,
Toute la famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Nelly LAMBALIEU,
née TAMMERMANN,
institutrice retraitée,

survenu à Maincourt-sur-Yvette, le 7 janvier 1998, dans sa cinquante-huitième année.

– Michèle Le Barzic,
Dominique et Jean Paris,
Philippe et Michèle Le Barzic,
ses enfants,
ses petits-enfants,
Cecilia,
Tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Lionel LE BARZIC,
poète,

survenu le 6 janvier 1998, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La levée du corps aura lieu à son domicile, le 9 janvier, à 16 h 30.

L'incinération, au crématorium du Père-Lachaise, le 14 janvier, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Sa famille,*
Et ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert LE CORRE,
chevalier dans l'ordre national
du Mérite,

survenu le 5 janvier 1998, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Les obsèques auront lieu le samedi 10 janvier, à 11 heures, au cimetière ancien, rue du Repos à Conflans-Saint-Honorine (Yvelines).

– Le 5 janvier 1998, après une longue maladie,

Geneviève LOBUT

est entrée dans la paix de Dieu.
Une messe sera célébrée le vendredi 9 janvier 1998, à 11 heures, chapelle des Petites-Sœurs-des-Pauvres, 71, rue de Picpus, Paris-12e.

Ses enfants et petits-enfants,
Catherine, Thomas, Caroline, Giraud,
Jean-Bruno, Catherine, Camille,
Guilain, Cécile, Augustin Lobut,
Marie-Françoise Lobut.

99, avenue Foch,
78400 Chatou.
11, rue Victor-Basch,
94130 Nogent-sur-Marne.
30, avenue de Saint-Mandé,
75012 Paris.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Jacques MINGASSON,
née Suzanne GAUTROT,

survenu le 5 janvier 1998, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le vendredi 9 janvier, à 8 h 45, en l'église* Saint-Sulpice, à Paris.

L'inhumation aura lieu le même jour dans le caveau de famille au cimetière de Ceaulmont-les-Granges (Indre).

De la part du
Dr et Mme François Mingasson,
de M. et Mme Michel Mingasson,
M. et Mme Jean Mingasson,
M. et Mme Bernard Mingasson,
M. et Mme Jacques Cousin,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ses sœurs, beau-frère et belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
Et des familles Gautrot, Bazin,
Hublot et Mingasson.

Ni fleurs ni couronnes, des prières et des messes.

– Le président de l'Agence française du sang,
Le directeur de l'Institut national de la transfusion sanguine,
Le président et les membres du Conseil scientifique de l'Agence française du sang,
Et tous les acteurs de la transfusion sanguine,
font part avec tristesse du décès du

professeur Francis OBERLING,
ancien membre du Conseil scientifique
de l'Agence française du sang
et de l'Institut national
de la transfusion sanguine,

survenu à Strasbourg, le 2 janvier 1998.

Philippe

est allé rejoindre Pépère et Mémère – Solo [illegible]
Jean-Pierre,
son compagnon,
Thérèse,
sa maman,
Sa famille,
Ses amis,
pleurent cette douloureuse séparation.

« Nous nous aimions, parce que c'était Toi, parce que c'était Moi. A jamais. »

Merci à Anne et à tous ceux qui l'ont aidé sur son chemin de douleur.

– M. Georges-Henry Willard,
son époux,
M. Patrick Willard,
son fils,
Clara et Alfred Willard,
ses petits-enfants,
Mme Huguette Bloch-Muller,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Zipper,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jean-Jacques Willard,
ses enfants et petits-enfants,
M. Jean-Guy Willard,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Marmin
et leur fille,
M. et Mme Georges-Benoit Willard,
leurs enfants et petit-fils,
Mme Frédérique Rabelle-Willard,
Sa famille,
Ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Geogeo WILLARD,
née BLOCH-BECKER,

survenu le 28 décembre 1997.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 30 décembre, à Paris.

127, boulevard Malesherbes,
75017 Paris.

Anniversaires de décès

– Paris. Constantine.

A tous ceux qui les ont aimés et estimés, une pensée est demandée pour

Zobida HACÈNE,
née AÏTMEHDI,

décédée le 2 janvier 1997,
et pour son mari,

Amar HACÈNE,
ancien interprète judiciaire en chef
au tribunal de première instance
de Constantine,

décédé le 21 octobre 1954.

« C'est une mère ravie
A ses enfants dispersés
Qui leur tend de l'autre vie
Ces bras qui les ont bercés

C'est l'ombre pâle d'un père
qui mourut en nous nommant... »

Lamartine (*Pensée des morts*).

– Il y a dix ans, le 9 janvier 1988 disparaissait le

docteur Albert QUESTEMBERT,
radiologue-cancérologue.

Que tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé aient une pensée pour lui.

George-Bernard RENOUARD.

Dix ans déjà,
mais toujours parmi nous.

Adam.

Avis de messe

– Une messe à la mémoire de

M. Pierre CULIÉ,
président de la chambre criminelle
de la Cour de cassation,

sera célébrée le lundi 19 janvier 1998, à 17 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88-90, rue de l'Assomption, Paris-16e.

Colloques

– 8e Congrès international sur les traitements anticancéreux
« Vous avez dit santé ? »
5 février 1998, 14 heures-17 heures,
Palais des Congrès, Paris, porte Maillot.
Le thème « Guérir ».
Débat animé par Antoine Spire et David Khayat, avec Miguel Benasayag, Julia Kristeva, Marie-Josée Imbault-Huart, Jean-Paul Moatti, Dominique Wolton.
Une réflexion à retrouver sur France-Culture le mardi 10 février de 18 heures à 19 h 45.
Renseignements : 01-42-16-04-67 ou 01-42-16-04-76.

Communications diverses

Convocation à l'assemblée générale du Dauphin Club Chiroquois.
Le Dauphin Club Chiroquois vous prie de bien vouloir assister à l'assemblée générale qui se tiendra le :

Vendredi 9 janvier 1998, à 21 heures.

A Saulx-les-Chartreux (91160) afin d'élire le nouveau bureau.

– Le Mémorial du Martyr Juif Inconnu *organise un voyage d'une journée à*
Auschwitz-Birkenau
le dimanche 1er février 1998.

Renseignements et inscriptions au secrétariat du MMJI.
17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris.
Tél. : 01-42-77-44-72. Fax : 01-48-87-12-50.

50e Les Rencontres du jubilé de l'Etat d'Israël.
Lundi 12 janvier, à 20 h 30. Table ronde **« Mutations du regard chrétien sur l'Etat juif »** animée par Franklin Ransky, avec le Révérend Père Jean Dujardin et le pasteur Michel Leplay.
Au Centre communautaire de Paris-5e, rue de Rochechouart, 75009 Paris. Métro Cadet.
P.A.F. Tél. : 01-49-95-95-92.

– **Hanif Kureishi à la Sorbonne.**
Lundi 19 janvier 1998, salle Louis-Liard, à 14 heures, 17, rue de la Sorbonne, **Hanif Kureishi** (*My Beautiful Laundrette, The Buddha of Suburbia*), sera à Paris-IV-Sorbonne, sous l'égide du centre de recherche « Ecritures du roman contemporain de langue anglaise ».
Renseignements : François Gallix.

Soutenances de thèse

– **André Robert** soutiendra son habilitation à diriger des recherches. Vendredi 9 janvier, à 14 heures, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris-6e, en présence d'un jury composé de : P. Boumard, J.-C. Forquin, V. Isambert-Jamati, G. Langouët (dir.), C. Lelièvre, R. Mouriaux.

– **Bernard Roukhomovsky** a soutenu le samedi 13 décembre 1997, à l'université Paris-X-Nanterre, une thèse de doctorat intitulée **« Les Caractères de La Bruyère ou la cérémonie burlesque : du théâtre du monde au monde à la renverse »**. Le jury, composé de M. Emmanuel Bury (président), M. Patrick Dandrey, M. Charles Mazouer, Mme Liliane Picciola, M. Philippe Sellier, M. Louis van Delft (directeur), lui a décerné la mention très honorable à l'unanimité.

CARNET DU MONDE
Téléphones :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96
Fax : 01-42-17-21-36

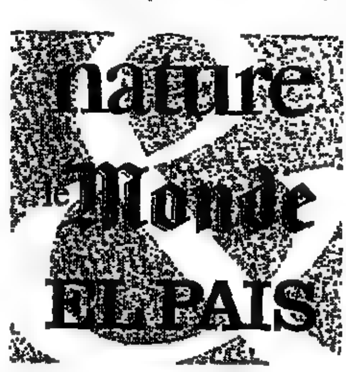
SCIENCES *La découverte récente, sur un site de la province du Liaoning, au nord de la Chine, d'un dinosaure à plumes vieux d'environ 145 millions d'années passionne les paléontologues.* ● **LES OISEAUX** pourraient être, estiment la majorité des spécialistes, des descendants directs des théropodes, famille de dinosaures carnivores, à laquelle appartient précisément le nouveau fossile, baptisé *Sinosauropteryx*. ● **LA DESCRIPTION** précise qu'en fait son découvreur, le professeur chinois Chen Pei-ji, montre que *Sinosauropteryx* était couvert d'une toison qui n'était faite ni de plumes ni de poils, tandis que d'autres dinosaures connus, dépourvus de plumes, semblent plus proches des oiseaux. ● **D'AUTRES FOSSILES**, issus du même site, très riche, mais dont la description n'a pas encore été publiée en Occident, pourraient aider à lever ce mystère de l'évolution.

La Chine ouvre à l'Occident un formidable nid d'oiseaux fossiles

« Sinosauropteryx », dinosaure carnivore à plumes découvert au nord de Pékin, n'est pas l'ancêtre attendu des oiseaux. Mais il permettra peut-être, avec d'autres fossiles du même site non encore décrits, d'éclairer le débat sur la filiation supposée des deux espèces

POUR les nombreux paléontologues persuadés qu'oiseaux et dinosaures sont de proches parents, la découverte d'un dinosaure habillé de plumes est un vrai cadeau de Noël. La parution, dans *Nature* du 8 janvier, de la description de cet animal, *Sinosauropteryx*, les a donc comblés, avec seulement quelques jours de retard.

Rédigé par le Chinois Chen Pei-ji et ses collègues de l'Institut de



géologie et de paléontologie de Nankin, cet article décrit – après un compte rendu préliminaire publié en Chine en 1996 – deux spécimens de *Sinosauropteryx* découverts dans la province du Liaoning, *située dans le nord du* pays. Les fossiles étaient enfouis *dans la formation géologique* baptisée Yixian, une couche sédimentaire vieille d'environ 145 millions d'années. Un troisième spécimen a été mis au jour depuis 1996.

Sinosauropteryx était un théropode, membre de la grande famille des dinosaures bipèdes et carnivores dont les représentants les plus connus sont le tyrannosaure et le vélociraptor. Mais il se pourrait bien que son plus proche parent ait été le petit *Compsognathus* – pas plus gros qu'un poulet – dont un fossile fut découvert en Allemagne, dans des sédiments qui ont aussi fourni le plus ancien oiseau connu, *Archaeopteryx*.

Comme *Compsognathus, Sinosauropteryx* avait une grande main dotée d'un *énorme pouce*, aussi gros que le radius de son avant-bras. *L'animal présentait* d'autres caractéristiques tout à *fait uniques, comme un* appendice caudal incroyablement long, *plus grand à lui seul que* le reste du corps. Les chercheurs chinois ont aussi retrouvé des restes de dîner : un des spécimens avait mangé un lézard tandis qu'un autre – celui qui a été découvert en dernier – avait croqué un petit mammifère. L'un des spécimens décrits par Chen Pei-ji et ses collègues pourrait avoir été de sexe féminin puisqu'il contenait ce qui paraît être deux œufs non éclos.

Un gisement d'une richesse exceptionnelle

BEIPIAO – Yixian – PÉKIN – CHINE – JIANSHANGOU – VERS YIXIAN – CHAOYANG – SIHETUN – FORMATION DE YIXIAN – ★ Gisement de fossiles – 5 cm – 6 km

Infographie : Le Monde • Source : Nature

La « Formation d'Yixian », située au nord-est de Pékin, est pour les paléontologues un gisement de fossiles d'une richesse exceptionnelle. Parmi les restes de nombreux oiseaux anciens, ils ont mis au jour *Sinosauropteryx* (à gauche). De la taille d'un poulet, ce dinosaure présente sur le dos et la queue de mystérieuses empreintes de duvet.

SANS BARBES NI EMPENNAGE

Mais son caractère le plus frappant *est la curieuse crinière* observable sur le haut de la tête, *dans le cou et le long du dos et de* la queue. La présence de cette seule frange est une *bizarrerie* de la préservation, car les scientifiques chinois ont prouvé que l'animal était entièrement recouvert de ce qui ne peut être considéré ni comme des poils ni comme des plumes au sens où on l'entend aujourd'hui.

Les *petites structures de sa toison* ne comportent pas les barbes *et l'empennage qui font les* plumes de nos oiseaux modernes *et, en raison de leur épaisseur,* on ne peut pas non plus les assimiler au pelage des mammifères. De plus, quelques éléments paraissent avoir comporté plusieurs branches, ce qui ne se voit jamais dans les poils mais qui, en revanche, est caractéristique de certaines plumes. On pourrait les comparer au plumage très modifié *de certains oiseaux ne volant* pas, comme le kiwi (*Apteryx*) de *Nouvelle-Zélande. Mais, en raison* de l'évolution, cette ressem*blance ne peut être que superficielle* : s'il y a de bonnes raisons de penser que le kiwi avait des ancêtres volants, ceux de *Sinosauropteryx* n'ont probablement jamais connu le vol.

Les théories actuelles soutiennent que les oiseaux sont très proches d'un groupe bien particulier de théropodes, les dro*mæosaures, dont le vélociraptor* fait partie. De nombreux dro*mæosaures présentent des caractéristiques* propres aux oiseaux, *comme des clavicules ayant fusionné* pour former une fourchette, de longues pattes, de grandes orbites et un crâne aux os creux pouvant accueillir des poches d'air. Mais, à côté de ces similarités, les dromæosaures affichent des divergences importantes avec les oiseaux : bras relativement courts ressemblant assez peu à des ailes et, pour autant que l'on sache, pas de plumes. Ils sont aussi bien plus grands qu'*Archaeopteryx*, premier oiseau connu, qui avait la taille d'une corneille.

RÉGULATION THERMIQUE

En fait, les théropodes comme *Compsognathus représentent* finalement une branche ancienne et assez primitive dans l'arbre généalogique de cette famille de dinosaures. Le tyrannosaure, ce géant aux dents acérées, est, finalement, un plus proche parent des oiseaux que *Compsognathus* et, par voie de conséquence, que *Sinosauropteryx*. Ce dernier n'est donc pas particulièrement apparenté aux ancêtres des oiseaux. Cette conclusion est plus importante qu'il n'y paraît, car elle implique que les débats sur la nature du tégument (ni pelage ni plumage) doivent être séparés de ceux portant sur l'origine des oiseaux.

L'idée selon laquelle les plumes ont évolué spécialement pour le vol n'est pas confortée par la certitude de l'existence d'une parenté entre oiseaux et dinosaures. *Les plumes ont évolué, c'est certain.* Mais il est vain de spéculer *sur les raisons de cette évolution* tant que les relations entre oi*seaux et dinosaures n'ont pas été* clarifiées. D'autant que ces *plumes peuvent avoir évolué* pour de nombreuses raisons. Et, *si certaines peuvent concerner* le vol, d'autres sont peut-être inex*plicables pour des êtres humains* vivant plusieurs centaines de millions d'années plus tard.

Le débat sur l'origine des plumes repose sur un postulat tacite selon lequel elles auraient toujours été telles qu'elles sont aujourd'hui. On admet qu'ont peut-être existé des créatures relativement éloignées des oiseaux possédant des « protoplumes » – structures d'évolution semblable à celle des plumes, mais dont les fonctions n'étaient pas nécessairement reliées à celles des plumes modernes. Certains paléontologues font ainsi l'hypothèse que le plumage eut, à l'origine, une fonction de régulation thermique chez les petits animaux. Le rapport entre le volume du corps et la surface en contact avec l'air *entraîne chez eux* une déperdition de chaleur plus im*portante que chez les gros.* A condition, évidemment, que ces *petits dinosaures aient été des* animaux à sang chaud, ce qui reste à prouver.

Sinosauropteryx aurait-il possé*dé de telles protoplumes ? Nous* ne le saurons peut-être jamais. *De telles parures n'ayant été* retrouvées sur aucun animal vivant actuellement, nous ne savons même pas à quoi ressemblaient ces protoplumes. A supposer qu'elles aient réellement existé. La nature du manteau fibreux de *Sinosauropteryx* risque donc, à jamais, de rester mystérieuse.

Une lueur pourrait venir *Protarchaeopteryx*, dinosaure issu de la même formation géologique Yixian, et qui semble, lui, avoir été doté de vraies plumes. Mais cette espèce n'a pas encore été décrite en Occident et reste très peu connue. Ce sera peut-être un cadeau pour un autre Noël.

Henry Gee

★ **Page réalisée par les rédactions des quotidiens *Le Monde* et *El País* et de la revue scientifique *Nature*.**

L'ère des dragons chinois

***Le duvet qui habille Sinosauropteryx* ressemble plus aux franges d'une veste de cow-boy qu'à de véritables plumes. Ce n'est pas le cas d'une autre créature originaire du même site, *Protarcheopteryx*. Pour le paléontologue américain Mark Norell, l'un des rares à l'avoir vu, l'animal, qui est un peu plus gros que *Sinosauropteryx* et ressemble à une oie aux pattes graciles, est un vrai dinosaure. Ses membres sont trop courts pour avoir porté des ailes et, pourtant, il possède des plumes à tige centrale et empennages latéraux. Elles ressemblent plus à des plumes que les duvets de *Sinosauropteryx*, *mais elles sont différentes de* celles des oiseaux volants.**

***Dans ce cas,* l'existence même de dinosaures à plumes, mais incapables de voler, pourrait mettre à mal la théorie selon laquelle les plumes ont évolué à seule fin de permettre le vol. Le site de Yixian recelant sans doute encore bien des surprises, l'ère des dragons chinois ne fait que commencer.**

Les richesses de la province du Liaoning

DURANT l'été 1996, des rumeurs ont couru sur l'existence en Chine d'un magnifique fossile de dinosaure. En octobre, lors du congrès annuel de la Société de la paléontologie des vertébrés qui se tenait au Museum d'histoire naturelle de New York, *j'espérais donc obtenir* des précisions sur cette découverte. Rien ne fut dit. *Et il a fallu que je me cogne dans Mark Norell*, responsable du département de paléontologie des vertébrés au Museum, pour que les choses avancent. D'ordinaire, Norell est le prototype du Californien « cool ». Mais cette fois, il était littéralement débordant d'enthousiasme à propos d'un Chinois qui avait présenté les clichés d'un dinosaure couvert de plumes. *« Il me faut absolument une réservation sur le prochain vol vers Nankin »*, s'exclama-t-il en me tirant vers l'endroit où le chercheur chinois tenait salon.

Deux minutes plus tard, nous rejoignions le coupable dans la galerie consacrée aux Indiens des régions nord-ouest du Pacifique. Chen Pei-ji, professeur à l'Institut de géologie et de paléontologie de Nankin, était là, entouré de totems et d'une petite foule de curieux, en train de présenter des photos qui, à son ton, auraient pu être celles de ses dernières vacances. Les clichés étaient gras, couverts de nombreuses empreintes de pouce. Mais pas une seule scène de plage. Juste la photographie de ce fameux fos*sile de dinosaure.* Un théropode merveilleusement conservé. Un petit carnivore au squelette *complet avec, semble-t-il, des duvets de plume* sur la tête, le corps, les membres et la queue, et quelque chose aussi qui ressemblait à des intestins.

« CONFUCIUSORNIS », AVEC PLUMES ET BEC

Les gens étaient stupéfaits. En particulier John H. Ostrom (Yale University), un des doyens de la paléontologie, à l'origine du rapprochement des dinosaures et des oiseaux. Frappé par l'émotion, il était incapable de se tenir debout. *Sinosauropteryx*, le dinosaure ailé qu'un journal chinois avait présenté quelque temps auparavant, était là. Témoin de cette formidable lignée de fossiles arrachés à la formation du Yixian, une couche de roches sédimentaires déposée il y a cent quarante-cinq millions d'années environ dans la province de Liaoning, au nord de Pékin, à la fin du jurassique ou au début du crétacé.

Outre de nombreux invertébrés, ce site a en effet produit le fossile d'un mammifère primitif, le *Zhanghoetherium*, qui a peut-être servi de dernier repas à un *Sinosauropteryx*, et quelque *deux cents spécimens du Confuciusornis*, un oiseau primitif arborant plumes et bec corné. Ce dernier est d'ailleurs l'un des tout premiers oiseaux connus avec, bien sûr, l'*Archeopteryx*, dont sept exemplaires ont été découverts en cent cinquante ans dans les calcaires de la Bavière (Allemagne).

Les richesses offertes par le *Confuciusornis* sont d'autant plus remarquables que les trois exemplaires du *Sinosauropteryx* découverts à ce jour en font une rareté. Par la variété de ses fossiles, la formation de l'Yixian semble donc être un véritable nid de fossiles d'oiseaux qui, peut-être, est riche d'enseignements sur l'évolution des plumes dans le temps.

H. G.

Une querelle d'experts vieille d'un siècle et demi

IL FUT UN TEMPS où les ancêtres des poules avaient des dents. Le plus illustre d'entre eux est sans conteste *Archaeopteryx*, dont les premiers fossiles furent découverts en 1846 à Solnhofen, en Bavière, dans des calcaires vieux de 150 millions d'années. Ce squelette hybride à l'aspect de « reptile emplumé » frappa d'emblée les paléontologues.

Du reptile, la bestiole possède la longue queue (vingt vertèbres), les os non creux, le bec orné de dents, les côtes non articulées au sternum et trois doigts porteurs de griffes. Des aviens à venir, elle présente déjà le pubis allongé vers l'arrière, les clavicules soudées en fourchette, le premier doigt de pied opposable et, surtout, les plumes. C'est ce dernier caractère qui signe véritablement l'apparition de l'oiseau : arboricole, *Archaeopteryx* était capable de voleter.

Son origine n'en fait pas moins débat depuis cent cinquante ans : *doit-on le rattacher aux dinosaures ?* On a d'abord pensé qu'il descendait des thécodontes, un groupe dont étaient censés dériver, eux aussi, les dinosaures. *Archaeopteryx* et oiseaux modernes ayant en commun des clavicules, alors jamais observées chez les dinosaures, les chercheurs croyaient se trouver en présence de deux familles distinctes. Il fallut attendre les années 70 pour qu'un chercheur de l'université Yale bouscule ce consensus. John Ostrom montre que certains dinosaures, en particulier de petits théropodes (carnivores), présentent, eux aussi, des clavicules. Les cladistes, qui reconstruisent l'arbre généalogique des espèces en comparant leurs caractères, lui emboîtent le pas.

Longtemps hérétique, l'hypothèse de l'origine dinosaurienne de l'oiseau s'est aujourd'hui imposée. Mais quelques orthodoxes d'hier *font de la résistance*, estimant qu'il convient de se méfier des ressemblances. Alan Feduccia, de l'université de Caroline du Nord, est l'un des plus ardents défenseurs de l'indépendance des deux lignées. Il a publié dans le magazine *Science* du 24 octobre 1997 une étude comparative portant sur les doigts de théropodes et des oiseaux modernes qui, selon lui, en apporte la preuve.

Les « mains » des théropodes comprennent trois doigts seulement, numérotés I, II et III, homologues de nos pouce, index et majeur. Or, en observant chez des embryons d'oiseaux modernes l'évolution de l'aile, Feduccia prétend y observer l'émergence des doigts II, III et IV (index, majeur, annulaire), ce qui affaiblirait singulièrement la thèse de la parenté. *« Le problème n'est pas réglé pour autant*, souligne Armand de Ricqlès, paléontologue au Collège de France. *La notation des doigts s'appuie sur des indices purement morphologiques, ce qui introduit des ambiguïtés dans les discussions. »* Des arguties sans fin portent également sur le nombre des phalanges, qui seraient autant de preuves à l'appui de l'un ou l'autre camp.

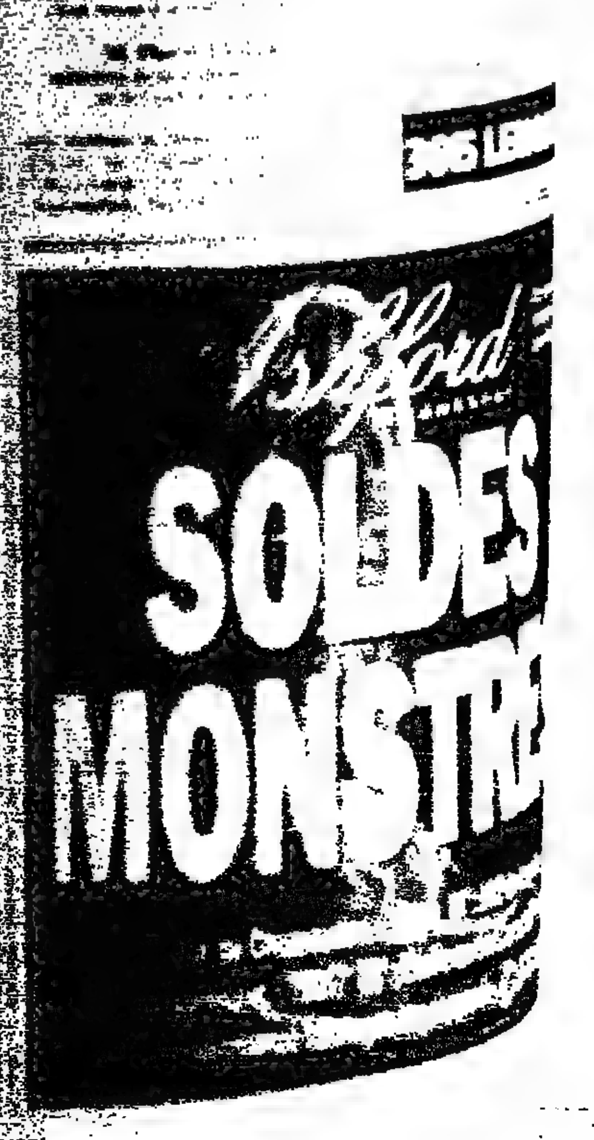
COMME LES CROCODILES

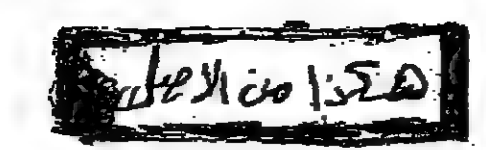
Lawrence Witmer, de l'université de l'Ohio à Athens, démonte, dans un autre article de *Science* (23 mai 1997), la théorie développée par Feduccia. Celui-ci souligne que les théropodes *« présentent la pire anatomie pour l'évolution du vol »* : il suffirait d'imaginer *Tyrannosaurus rex* pour s'en convaincre. Mais il omet d'évoquer l'existence d'autres représentants, comme *Maniraptor*, doté de pattes avant élongées très proches de celles d'*Archaeopteryx*, souligne Witner. Feduccia estime que les premiers dinosaures ressemblant à des oiseaux (mais non oiseaux) sont apparus entre 30 et 80 millions d'années après *Archaeopteryx*. Witmer signale que l'« anachronisme » n'est que de 25 millions d'années pour *Utahraptor* et que des dents de petits dinosaures – des dromæosauridés – sont même de 20 millions d'années plus anciennes.

Une nouvelle étude publiée par *Science* le 14 novembre devrait cependant mettre du baume au cœur de Feduccia. John Ruben et son *équipe de l'université de l'Oregon* ont comparé le système respiratoire d'*Archaeopteryx*, de théropodes (en l'occurrence le nouveau venu, *Sinosauropteryx*), de crocodiles et d'oiseaux modernes. Seuls ces derniers disposent d'un système de ventilation caractéristique des animaux à sang chaud, à haut rendement énergétique, afin de permettre un vol battu soutenu, *affirment-ils. Les crocodiles*, comme les théropodes, présenteraient au contraire un système pulmonaire « à piston » essentiellement *activé* par un diaphragme. *Archaeopteryx* était, lui, privé de ce piston, mais devait, comme les oiseaux modernes, utiliser des mouvements pelviens et caudaux pour assurer la ventilation pulmonaire. Verdict : la transformation des dinosaures en oiseaux est improbable, car elle se serait accompagnée de hernies mortelles.

« Elucubrations ! », tranche Armand de Ricqlès. Il est vrai que l'étude de Ruben s'appuie sur un fossile – *Sinosauropteryx* – qui vient tout juste d'être décrit et dont les organes internes, diaphragme compris, ont été singulièrement compressés par 145 millions d'années d'emprisonnement dans la roche. Witmer est sceptique, lui aussi : mi-figue mi-raisin, rapporte *Science*, il conseille à son collègue d'affiner son étude en aplatissant un alligator avec un rouleau compresseur...

Hervé Morin





Pour rester compétitif, le football français ouvre son capital

La bonne santé financière des clubs de première division et leur possible prochaine cotation en Bourse ravivent l'appétit des investisseurs et des hommes d'affaires

Les clubs français suscitent l'intérêt grandissant d'investisseurs. Après Paris Saint-Germain, Marseille, Strasbourg, un quatrième club de première division est en passe de passer *sous le contrôle d'un actionnaire* majoritaire. *Des négociations* très avancées sont en cours avec ENIC (English National Investment Company), appartenant à l'homme d'affaires anglais Joseph Lewis. *L'accord devrait être annoncé d'ici un mois.* D'autres clubs, comme Nantes ou Cannes, cherchent des financiers capables d'investir des sommes importantes. A l'image de Joseph Lewis, qui passe pour l'homme le plus riche de Grande-Bretagne, ces nouveaux *acteurs du football sont moins mus par la* passion du sport que par la perspective de *rentabiliser leur mise de fonds.* Pour faciliter cette mutation, un projet de loi devrait être prochainement soumis au Parlement.

CLUBS français à vendre, *prix* accessibles mais sérieux travaux à prévoir. Après les joueurs, les équipes du pays attisent les convoitises. *Sud-Ouest* annonçait en début de semaine la prochaine prise de contrôle des Girondins de Bordeaux par le groupe ENIC, appartenant à Joseph Lewis, un homme d'affaires anglais. « *Nous sommes très avancés dans les négociations avec un groupe financier étranger* », a expliqué Jean-Louis Triaud, coprésident du club. Il a refusé de confirmer la piste ENIC, en ajoutant : « *Ils sont pressés de conclure (...). La décision sera annoncée dans quatre à six semaines. Ils peuvent apporter 100 millions voire davantage. Cette somme correspond à ce que nous avons demandé.* » Le nouvel actionnaire pourrait acquérir au maximum 66,6 % du capital de la SAOS, le reste devant rester aux mains de l'association.

Un nouveau fleuron du football français devrait donc changer de mains. En 1997, Robert Louis-Dreyfus est devenu le patron de l'Olympique de Marseille, IMG-McCormack s'est approprié le Racing Club de Strasbourg, le PDG d'une société de communication, Alain Bompard, et quelques associés ont repris l'AS Saint-Etienne. D'autres clubs devraient suivre. Le Stade rennais est à vendre, comme l'AS Cannes. Le FC Nantes propose 58 % de son capital. A chaque fois, le prix est dérisoire : 20 millions de francs pour l'OM, 5 millions de francs pour Strasbourg. Il est cependant assorti de la promesse d'un investissement massif sur plusieurs années. Robert Louis-Dreyfus a déjà englouti près de 200 millions de francs dans le recrutement.

Cet intérêt soudain des hommes d'affaires, après des décennies de dédain, s'explique d'abord par la bonne santé du football français. Pour la quatrième année consécutive, les clubs de première division sont globalement bénéficiaires. L'endettement a été résorbé. Le nombre de spectateurs augmente et plusieurs champs de recettes, comme le marchandisage, sont encore sous-exploités.

DES ENTREPRISES SAINES

Les clubs sont donc redevenus, pour la plupart, des entreprises saines. Mais leur assise financière ne leur permet pas d'investir suffisamment dans une équipe compétitive. Le prix des transferts, le salaire des joueurs ont flambé dans le même temps. Le budget moyen des clubs français de première division, environ 128 millions de francs, ne leur permet pas d'achats somptuaires. Les centres de formation, qui ont permis de compenser depuis deux ans l'exode des joueurs, commencent à tarir. Le football français a donc un besoin urgent de capitaux.

Pour faciliter cette mutation, un projet de loi, actuellement en préparation, devrait être soumis au Parlement avant la fin de l'année qui permettrait aux clubs de se constituer en sociétés anonymes. Ces derniers pourraient donc verser des dividendes à leurs actionnaires, ce qui leur est actuellement interdit, et entrer dans un avenir proche en Bourse. Cet appel à l'épargne publique permettrait à ceux qui achètent aujourd'hui de se rembourser très largement (*Le Monde* du 25 novembre 1997). Selon certaines estimations, la capitalisation boursière des grands clubs nationaux dépasse le milliard de francs (Manchester United vaut actuellement 5 milliards de francs à la Bourse de Londres).

Tout en se félicitant de l'apport de capitaux, l'Union nationale des clubs professionnels de football (UNCPF) commence à s'inquiéter d'éventuelles dérives. Elle souhaiterait, dans le projet de loi en discussion, la mise en place de garde-fous, notamment pour défendre les centres de formation.

Le ministère de la jeunesse et des sports regarde également cette évolution avec prudence. « *Dans ce système dérégulé, et si l'on pousse cette logique jusqu'au bout, on peut même craindre qu'un véritable trafic d'influence à grande échelle ne se mette en place* », estimait Serge Mésonès, conseiller de la ministre pour le football, dans un entretien à *L'Humanité* du 7 janvier. L'ancien joueur d'Auxerre craint également que ces manœuvres financières ne finissent par « *mettre en cause la cohérence d'une politique sportive, en particulier la garantie de l'indépendance du mouvement sportif en France* ».

Les règlements internes du football ne semblent pas non plus adaptés à cette donne. Lors de leurs deux rencontres en Ligue des champions, le Paris Saint-Germain et le Bayern de Munich ont dû alternativement retirer la publicité de leur maillot au prétexte qu'ils avaient le même sponsor et que pourrait donc se soupçonner une collusion. Pourtant rien n'empêche Robert Louis-Dreyfus de figurer à la fois aux conseils d'administration du Bayern et de l'OM. ENIC, l'éventuel acquéreur des Girondins de Bordeaux, a également pu prendre des parts dans cinq clubs européens sans que l'Union européenne de football (UEFA) sourcille.

En France, la Ligue nationale de football (LNF) interdit toujours l'instauration de filiales entre clubs. C'est sur cette base que la tentative de rachat de Cannes par Arsenal, à la fin de 1997, avait été rejetée. Mais cette position éthique pourrait voler en éclats si un quelconque club venait à la contester devant la justice ordinaire.

Canal Plus avait été précurseur en rachetant le Paris-Saint-Germain en 1991. Mais la chaîne cryptée est intimement liée au monde du football. Elle entendait simplement prendre un peu plus racine dans le milieu. Les nouveaux investisseurs, le plus souvent étrangers, n'ont pas une once de philanthropie : *ils entendent rentabiliser leur* investissement. A leurs yeux, le football *est une activité comme les* autres, censé générer des profits. *S'il ne remplit pas cette impérieuse* obligation, tout devient possible.

Benoît Hopquin avec Claudia Courtois à Bordeaux

Les actionnaires anglais

De nombreux hommes d'affaires britanniques ont choisi d'investir dans des clubs de football. La revue Nomura Football Index, du centre de recherche sur le football de l'université de Leicester, propose un classement de ces investisseurs. Mohammed Al Fayed (distribution, dont le magasin Harrods) est à la tête de 100 % du capital de Fulham ; Jack Walker (acier) possède les Blackburn Rovers ; Sir Jack Hayward (industrie mécanique), les Wolverhampton Wanderers ; Chris Akers Leeds (médias), le club United ; Sir John Hall (centres commerciaux) possède 57 % du club de Newcastle ; Peter Johnson (agroalimentaire), 47 % d'Everton ; Delia Smith (livres de cuisine), 50 % de Norwich ; David Fizman (mines), 50 % d'Arsenal ; David Moores (distribution), 57 % de Liverpool ; Alan Sugar (informatique), 41 % de Tottenham ; Doug Ellis (tourisme), 47 % d'Aston Villa ; Chris Wright (disques), 27 % de Queens Park Rangers ; Ruth Harding (réassurance Lloyd's), 19 % de Chelsea ; Martin Edwards (agroalimentaire), 10 % de Manchester United.

Des fioles à stéroïdes dans les valises de nageurs chinois

UN MEMBRE de l'équipe chinoise se rendant aux championnats du monde de natation à Perth (Australie) a été trouvé en possession de stéroïdes à l'aéroport de Sydney, ont rapporté les douanes australiennes, sans révéler l'identité de l'athlète incriminé. « *Nous avons découvert ce que l'on pense être une certaine quantité d'hormones de croissance dans les bagages d'un membre de l'équipe de natation chinoise* », ont fait savoir les douanes. Treize fioles de stéroïdes ont été découvertes au cours de la fouilles des bagages, à l'arrivée du vol en provenance de Pékin. « *Il reste maintenant à analyser les hormones de croissance présumées afin d'établir leur composition exacte* », ont indiqué les douaniers. La Chine a toujours *démenti le dopage systématique* de ses athlètes malgré *vingt-trois tests positifs aux stéroïdes* depuis 1990 parmi les membres de ses équipes nationales.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL :** le défenseur allemand du Bayer Leverkusen, Christian Wörns, a signé, mercredi 7 janvier, un contrat de trois ans avec le PSG, qu'il rejoindra la saison prochaine. Agé de vingt-cinq ans, sélectionné à onze reprises en équipe nationale, Wörns est le premier renfort du club parisien, qui devra rebâtir son secteur défensif, puisque Bruno N'Gotty est en contact avec le Milan AC et que Paul Le Guen et Alain Roche envisagent de mettre un terme à leur carrière sportive.

■ **L'attaquant international sud-coréen** Suh Jung-Won, vingt-sept ans, a signé un contrat avec le RC Strasbourg, a affirmé jeudi 8 janvier le porte-parole de son club, le LG Cheetahs. Selon ce dernier, le montant du transfert s'élève à 3,25 millions de dollars (environ 19 millions de francs). Suh Jung-Won devrait débuter avec le club alsacien le 23 janvier, face à Lyon.

■ **LOTO :** les tirages n° 2 du loto effectués mercredi 7 janvier ont donné les résultats suivants :
Premier tirage : 5, 26, 31, 36, 38, 42, numéro complémentaire le 28. Rapports pour 6 bons numéro : 3 886 780 F ; pour cinq bons numéros plus le complémentaire : 100 890 F ; pour cinq bons numéros : 7 870F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 350 F ; pour quatre bons numéros : 175 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 34 F ; pour trois bons numéros : 17 F.
Second tirage : 13, 14, 15, 38, 41, 42, numéro complémentaire le 49. Rapports pour six numéros : 16 644 480 F ; pour cinq bons numéros et le complémentaire : 158 275 F ; pour cinq bons numéros : 12 670 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 466 F ; pour quatre bons numéros : 233 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 38 F ; pour trois bons numéros : 19 F.

La Fédération internationale s'inquiète des excès du mercantilisme

La première exposition commerciale sur le football, qui s'est ouverte lundi 5 janvier, à Singapour, sous l'égide de la Fédération internationale (FIFA), a donné à Sepp Blatter, son secrétaire général, l'occasion d'une mise en garde contre les excès du « mercantilisme », dont il veut préserver le monde du ballon rond. *« Le football est devenu un produit, mais nous devons protéger le jeu »*, a-t-il affirmé dans son discours inaugural, prononcé devant un millier de délégués. Véritable phénomène économique, le football mondial représente un chiffre d'affaires annuel de 200 milliards de dollars (soit près de 1 200 milliards de francs). *« Le danger, c'est que nos partenaires commerciaux essaient de prendre la place des fédérations ou des clubs »*, a prévenu Sepp Blatter, qui s'est également inquiété de l'influence grandissante de la télévision sur le jeu, *« un danger auquel nous devons être attentifs »*.

Les secrets de Joseph Lewis, l'homme qui veut acheter Bordeaux

LONDRES
de notre correspondant à la City

Qui est vraiment l'homme qui, en rachetant cinq clubs européens – Vicence, FC Bale, AEK Athènes, Slavia Prague, Glasgow Rangers – et en jetant son dévolu sur les Girondins de Bordeaux, est en train de bâtir le premier véritable conglomérat du football mondial ? Pas facile de le savoir. L'homme est plutôt discret. Il y a même du Howard Hughes chez ce Joseph Lewis (appelez-le Joe), financier de cinquante-neuf ans à l'accent cockney qui passe pour l'homme le plus riche d'Angleterre.

PORTRAIT
Joe Lewis est à la tête d'un empire regroupant immobilier, finance, agroalimentaire, transports et loisirs

Sa façon de fuir toute publicité au point de vivre depuis 1979 dans une villa-forteresse, à Lyford Cay, îlot des Bahamas, paradis fiscal, gardé par des vigiles armés ; son refus de rencontrer les médias ; son obsession du secret – au point qu'une seule photographie a jamais été publiée, au demeurant floue, sur laquelle on distingue, derrière de fines lunettes, des yeux vifs et mobiles animant un visage rond et un sourire de carême ; son talent à gagner de l'argent, reclus *dans l'énorme salle des changes* construite dans la cave de son manoir-bunker – *tout cela rappelle le milliardaire américain*.

Mais à l'inverse du fameux aviateur, Joseph Lewis (appelez-le Joe) profite de sa fortune, estimée par le *Sunday Times* à 3 milliards de livres (soit près de 30 milliards de francs : un énorme yacht, une superbe collection d'impressionnistes, une fondation portant son nom vouée à la lutte contre le cancer, un chef français, la passion du golf, des chevaux et des parties de backgammon en compagnie de deux ou trois amis véritables, de richissimes Irlandais.

D'un côté, il y a donc le businessman, fils d'un tenancier de pub de l'East End londonien qui n'est pas tout à fait parti de rien mais s'est frayé son chemin – à dix-huit ans, le certificat d'études en poche, il a acheté avec l'aide de son père, devenu restaurateur, un, deux puis trois restaurants bon marché pour touristes. Ce Midas, qui semble transformer tout ce qu'il touche en or, est aujourd'hui à la tête d'un empire, le Tavistock Group, regroupant immobilier, finance, agro-alimentaire, transports et loisirs.

De l'autre, il y a un vrai sentimental qui se paye 30 % du capital de la célèbre maison aux enchères londonienne Christie's pour les offrir ensuite à ses deux petites-filles, Joanne et Alexandra. Ou qui accepte d'investir dans la société Hard Rock Café pour permettre à son fils d'aiguiser ses dents de gestionnaire à la tête de la division sud-américaine de ce groupe de restaurants « branchés ». Cette double nature masque une *timidité certaine, mais ne nuit pas* à la redoutable efficacité du personnage, dont *les talents ont fait merveille lors de la crise du* sterling, puis, trois années plus tard, à l'occasion de la grande dépression du peso mexicain.

« *Je suis certain qu'il applique au football la même méthode d'évaluation des risques que pour les devises*, assure un collaborateur du spéculateur George Soros auquel Joe Lewis est très lié. *C'est un homme prudent, qui jauge le placement mais fonce tête baissée dès que sa religion est faite.* » A l'inverse de son « gourou », Joe Lewis fait du négoce seul, à force de coups de poker et de flair. Il prête évidemment une oreille attentive aux analyses de quelques spécialistes, mais tranche toujours dans la solitude.

« *Notre objectif est d'exporter le savoir-faire acquis en Angleterre* », explique son bras droit (il en a tout de même un), Dan Lévy, à propos de son dernier engagement, le placement football via le trust English National Investment Company (ENIC), dont il est l'actionnaire principal. « *En général, l'acquisition de clubs du continent, qui sont sous-équipés, démunis de ressources et gérés de manière artisanale, est moins chère qu'en Grande-Bretagne.* »

Mais aux yeux de l'aventurier des monnaies, investir dans le ballon rond est un placement tranquille qui ne sort pas des sentiers battus. Si, pour les Girondins de Bordeaux, le repreneur serait prêt à investir 100 millions de francs sur trois ans, il se défend de viser autre chose que l'intérêt financier. Se pose alors une terrible question : le magnat des Antilles détesterait-il le football ?

Marc Roche

Le bobsleigh national a les moyens d'espérer des Jeux olympiques

DEUX WEEK-ENDS de championnats de France à La Plagne, les 3-4 et 10-11 janvier, deux stages de préparation : le bobsleigh français est dans la dernière ligne avant les Jeux olympiques de Nagano, qui auront lieu au Japon du 7 au 22 février. Cette fois, les équipages ne partiront pas pour faire de la figuration. Le bobsleigh français s'est métamorphosé en une discipline fière qui peut afficher des résultats plus qu'honorables depuis quatre ans.

Le mérite en revient d'abord à Nano Pourtier, nommé à la tête du bob français à la veille des Jeux de Lillehammer, en 1994. Venu du ski acrobatique, alors en pleine gloire, il avait annoncé que la France pourrait devenir une nation à suivre dans le bob, ce sport tricéphale qui allie force – la poussée –, finesse – la conduite – et performance technologique – la machine –, pour atteindre des vitesse folles dans un goulot de glace.

Pour beaucoup, le pari était loufoque. En Norvège, les équipages français venaient de subir une déroute. Sans tradition, que pouvait donc faire le pays dans cette galère ? Un peu d'argent, l'enthousiasme de deux hommes, Nano Pourtier et Ivo Ferriani, l'entraîneur italien recruté après les Jeux de Lillehammer, du travail : dès février 1995, la France créait la surprise aux championnats du monde de bob à deux en hissant sur la troisième marche le duo Eric Alard et Eric Le Chanony. Une première.

La France devançait les Suisses et les Italiens, c'était inouï. Aujourd'hui, elle joue à égalité avec de telles nations. Bien sûr, il manque encore des millièmes pour atteindre l'élite, l'Allemagne ou l'Italie, mais les espoirs sont là. Aux Jeux olympiques de Nagano, quatre ans après ceux de Lillehammer, Nano Pourtier a pour ambition plus concrète de placer le pays parmi les cinq meilleurs en bob à quatre et parmi les dix meilleurs en bob à deux : « *Il ne faut pas oublier qu'il y a quatre ans, nous étions dans les tréfonds des classements.* »

UN BRIN D'INSOLENCE

Pour en arriver là, il aura fallu de la rigueur et un brin d'insolence. En décembre 1995, les responsables du bobsleigh français présentent un nouveau prototype de bob à deux fuselé et conçu par une petite société française, Aérostyle. *Le fait est nouveau. Les* meilleurs bobs sortent d'usines *allemandes, et de nombreux pays* qui ont voulu construire chez eux ont connu des débandades, ainsi les Etats-Unis.

Pour développer la petite merveille, les Français doivent jouir d'un programme de trois ans, lourd de 5 millions de francs dévolus pour la préparation olympique. Las, les graves soucis financiers de la Fédération française des sports de glace condamnent le bobsleigh comme les autres à revoir les rêves à la baisse : « *Nous avons finalement investi entre 1,2 et 1,3 million de francs*, estime Nano Pourtier. *Cet investissement est revenu au bob à deux, car c'est aussi une bonne base pour réussir en bob à quatre.* » Les nouveaux partenaires sont restés fidèles et présents dans l'aventure, insiste Nano Pourtier.

Mis à part un retard de livraison, la machine a donné beaucoup de satisfaction : « *Nous avons bel et bien construit une machine assez révolutionnaire, avec des matériaux composites, dotée de points de réglage variables*, poursuit Nano Pourtier. *Après, il a fallu descendre sur la glace pour effectuer les corrections et comprendre les variations du bob, pour lui faire grignoter les millièmes de seconde qui séparent encore les Français du gratin. Ces millièmes seront les plus durs à gratter.* »

Pour ces dernières limites, il faut des hommes, et le réservoir est ténu. « *Les grandes nations du bob comptent vingt-cinq pousseurs de haut niveau qui se relaient tout au long de la saison afin d'être toujours en forme. Nous, nous n'en avons qu'une douzaine* », constate Nano Pourtier. En Allemagne, aux Etats-Unis ou au Canada, ces gaillards recrutés à la fin de leur carrière de sprinteur, de décathlonien, de lanceur de marteau ou de poids n'hésitent pas à franchir le pas, alléchés par des primes intéressantes d'un sport qui rassemble partenaires, fans et téléspectateurs. En France, le passage est difficile, le sport étant resté une discipline d'amateurs quasiment purs. Daniel Sangouma, approché en 1995, est finalement parti vers une autre voie. Il y a aussi les infrastructures techniques et les préparateurs physiques ou mentaux. « *La France ne compte qu'une seule piste de bobsleigh, à La Plagne, qui ne fonctionne, évidemment, que pendant l'hiver* », dit Nano Pourtier.

Est-ce la médaille de bronze mondiale, sans doute les résultats de plus en plus convaincants au fil des Coupes du monde ou bien peut-être la proximité des Jeux olympiques ? Les championnats de France de bob à deux, qui se disputaient à La Plagne les samedi 3 et dimanche 4 janvier, n'avaient jamais vu une telle affluence : vingt équipages s'étaient alignés, et la victoire est revenue à la paire Emmanuel Hostache-Bruno Mingeon, qui sont déjà qualifiés pour les Jeux.

La même affluence est attendue aux championnats de France de bob à quatre, samedi 10 et dimanche 11 janvier. Peut-être le temps de se flatter d'une éventuelle relève. Et, pour enfler le mouvement, les Jeux. « *Là-bas, qui sait, nous pouvons aller plus loin que les prévisions*, lance Nano Pourtier. *Un podium, pourquoi pas ? Malgré la technologie, le travail, une course reste une course.* »

Bénédicte Mathieu

Soleil et grande douceur

LES HAUTES PRESSIONS sur l'Espagne vont remonter vers la France. Les perturbations seront ensuite rejetées sur les îles Britanniques. Les vents de sud vont favoriser des températures très douces sur le pays, vendredi, et des records de douceur seront localement approchés.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le matin, des nuages côtiers seront encore présents sur le nord de la Bretagne et le Cotentin. Le soleil gagnera l'ensemble de ces régions dès la fin de la matinée. Le vent de sud-ouest sera modéré. Le thermomètre indiquera entre 11 et 15 degrés.

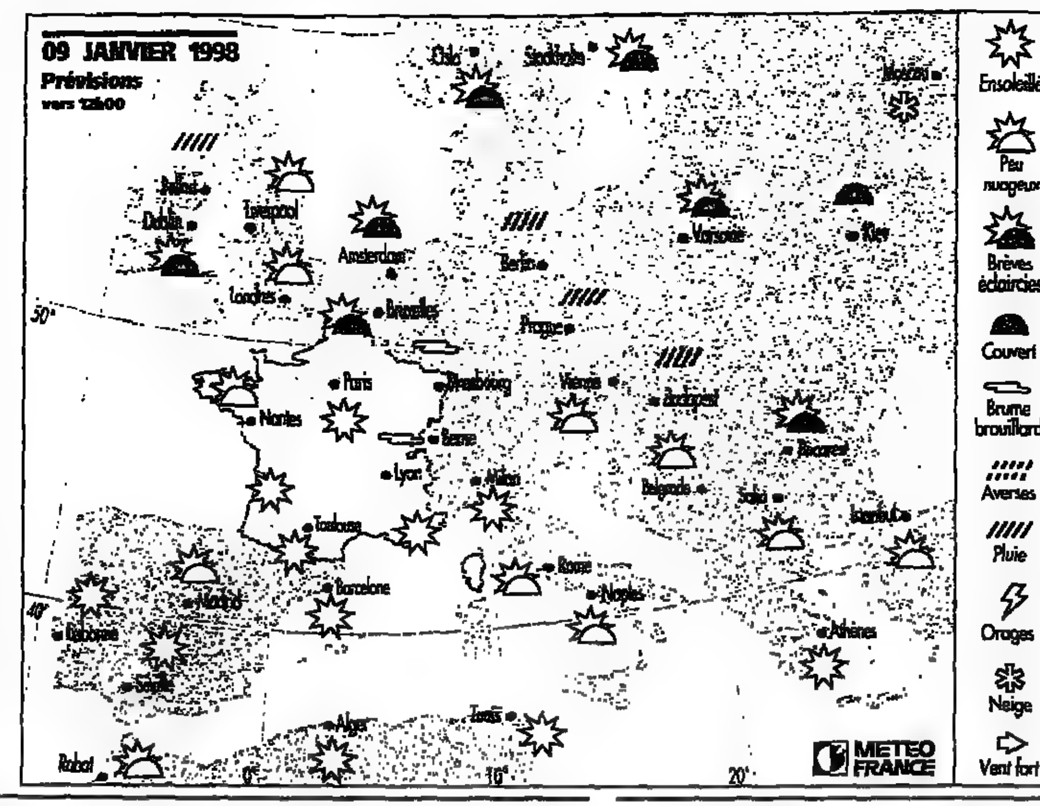
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Sur Nord-Picardie, le ciel sera gris jusqu'à la mi-journée, puis l'après-midi le soleil brillera. Sur toutes les autres régions, le soleil s'imposera dès le matin. *Les températures seront* douces, entre 11 et 14 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le soleil sera généreux malgré quelques nuages bas, le matin, le long des frontières belges. Il fera très doux, entre 11 et 14 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Beaucoup de soleil et de douceur sur ces régions. Des nuages élevés viendront voiler le ciel du Pays basque l'après-midi. Le thermomètre atteindra de 15 à 20 degrés du nord au sud l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le soleil brillera largement sur ces régions. Il fera très doux, entre 12 et 17 degrés par endroit. Attention au risque d'avalanche sur les Alpes !

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Cette journée sera printanière, avec des températures très agréables, de 13 à 18 degrés en Corse.



PRÉVISIONS POUR LE 09 JANVIER 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			NANCY	4/11	S
AJACCIO	5/17	S	NANTES	8/13	S
BIARRITZ	10/21	S	NICE	8/14	S
BORDEAUX	7/17	S	PARIS	6/14	S
BOURGES	5/15	S	PAU	5/19	S
BREST	10/14	N	PERPIGNAN	5/15	S
CAEN	8/10	N	RENNES	9/14	S
CHERBOURG	8/12	N	ST-ETIENNE	3/13	S
CLERMONT-F.	1/14	S	STRASBOURG	4/11	N
DIJON	3/11	S	TOULOUSE	5/18	S
GRENOBLE	1/12	S	TOURS	6/14	S
LILLE	8/12	C	**FRANCE outre-mer**		
LIMOGES	6/13	S	CAYENNE	25/29	P
LYON	4/13	S	FORT-DE-FR.	24/28	P
MARSEILLE	5/15	S	NOUMEA	23/27	N

PAPEETE	25/31	N	KIEV	-2/3	C	VENISE	2/7	C	LE CAIRE	10/16	S
POINTE-A-PIT.	23/29	S	LISBONNE	10/15	S	VIENNE	7/10	N	MARRAKECH	10/19	C
ST-DENIS-RÉ.	26/29	C	LIVERPOOL	10/12	S	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	16/23	C
EUROPE			LONDRES	8/14	S	BRASILIA	22/27	P	PRETORIA	18/27	S
AMSTERDAM	7/11	N	LUXEMBOURG	6/9	S	BUENOS AIR.	16/26	S	RABAT	11/19	S
ATHENES	8/14	S	MADRID	1/8	N	CARACAS	23/30	S	TUNIS	8/17	S
BARCELONE	8/12	S	MILAN	0/8	S	CHICAGO	-5/1	C	**ASIE-OCÉANIE**		
BELFAST	10/12	P	MOSCOU	-4/-3	*	LIMA	23/29	C	BANGKOK	27/34	N
BELGRADE	3/9	N	MUNICH	2/8	S	LOS ANGELES	11/16	C	BOMBAY	20/31	S
BERLIN	7/10	P	NAPLES	6/15	N	MEXICO	7/19	S	DJAKARTA	26/30	C
BERNE	1/10	C	OSLO	-8/-4	N	MONTREAL	-6/-3	*	DUBAI	16/22	C
BRUXELLES	7/10	N	PALMA DE M.	6/17	S	NEW YORK	11/17	C	HANOI	22/28	N
BUCAREST	-3/8	N	PRAGUE	4/9	P	SAN FRANCIS.	11/13	P	HONGKONG	21/24	N
BUDAPEST	3/11	P	ROME	6/14	N	SANTIAGO/CHI	14/29	S	JERUSALEM	10/18	S
COPENHAGUE	2/7	P	SEVILLE	11/17	S	TORONTO	-2/2	P	NEW DEHLI	12/20	N
DUBLIN	10/13	N	SOFIA	0/8	N	WASHINGTON	12/21	N	PEKIN	-5/7	N
FRANCFORT	6/11	S	ST-PETERSB.	-5/-3	*	**AFRIQUE**			SEOUL	-2/5	N
GENEVE	4/10	N	STOCKHOLM	-4/1	N	ALGER	7/18	S	SINGAPOUR	26/30	C
HELSINKI	-6/-4	*	TENERIFE	15/17	C	DAKAR	20/26	S	SYDNEY	20/23	P
ISTANBUL	7/9	N	VARSOVIE	1/5	N	KINSHASA	24/29	P	TOKYO	4/7	N

Situation le 8 janvier à 0 heure TU

Prévisions pour le 10 janvier à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **LOCATION DE VOITURES.** Depuis le 5 janvier, les étudiants et les enseignants bénéficient de tarifs privilégiés avec l'accord entre Budget et l'Organisation du tourisme universitaire (OTU). Pour avoir accès à ces tarifs, les étudiants doivent être en possession d'une carte ISIC, valable partout en vente (60 F) dans les agences OTU Voyages. Ainsi, une Renault Clio (catégorie A) se loue 459 F pour un week-end de 3 jours, avec 900 km inclus et les assurances. Les étudiants concernés ont 21 ans au minimum, le permis depuis un an et possèdent une carte bancaire. Les enseignants obtiennent un tarif supérieur pour la même prestation : 590 F TTC. Réservations, OTU, *tél. : 01-40-29-12-12.*

■ **CANADA.** Dans la région de Montréal, très touchée par les pluies verglaçantes, de nombreux vols ont été annulés mercredi 7 janvier.

VENTES

Cent ans de chaussure féminine proposés à Drouot

UNE COLLECTION de chaussures anciennes et modernes sera proposée à Drouot, mercredi 14 janvier. Il s'agit de la succession d'un bottier parisien, Lagel-Meier, dont la maison a été fondée en 1848. Reprise en 1900 par les frères Gillet, elle a continué ses activités, jusqu'en 1970, au 352 de la rue Saint-Honoré.

L'élégance, le raffinement et le confort de leur création, couronnée par de nombreux prix et médailles (en 1855, 1875 et 1900), sont appréciés par une clientèle élégante : les maisons de haute couture, de Worth à Christian Dior, le gotha parisien, ou encore les riches Américaines qui ont leurs habitudes dans la capitale. Chaque cliente a sa forme. Des carnets de modèles, où figurent des échantillons de couleurs et de motifs décoratifs, sont envoyés jusqu'en Amérique.

On retrouve dans leur stock tous les types de chaussures : du soir ou de cérémonie, en soie, velours, satin et broderie. De jour, en toile et cuir, de toutes sortes et de toutes formes : richelieux, charles-IX, salomés, trotteurs, etc. Leurs prix se situent entre 500 et 1 500 francs selon l'élaboration du travail et les matières employées, avec des pointes à 3 000 francs pour les plus originales.

Parmi ces dernières, une paire de souliers en dentelle à talon bobine, fabriquée vers 1880 à l'imitation des modèles du XVIII[e] siècle, a été conçue pour cambrer le cou-de-pied au maximum.

Les charles-IX font partie des modèles les plus classiques et plus anciens du répertoire : ce sont des chaussures de femme ou d'enfant maintenues par une bride passant sur le cou-de-pied qu'on appelle « baby ». Un modèle de Lagel-Meier, en velours bleu, à talon Louis-XV (cintré et évasé) à bouton, illustre le soin apporté au détail par ce fabricant. Le bouton est en strass et en forme de fleur, comme tous les boutons qu'il mettait sur ses créations (800 francs).

Quand la bride du charles-IX prend la forme d'un « T », il devient une salomé, dont un modèle en beige, soie vieux rose à galons or et talon or, est estimé 800 francs. Le richelieu, une chaussure basse à lacets dont l'empeigne (la partie avant) est ornée d'un décor à poinçon, connaît un succès général à partir de 1830. Des richelieux de Gillet en daim beige et chevreau verni noir sont surpiqués de beige (800 à 1 000 francs), des souliers plats à lacets, derby, se distinguent, eux aussi, par des coutures latérales. On en trouve ici en peau de chèvre, velours noir à trois motifs ajourés et un nœud (800 francs).

L'indémodable escarpin est présent ici dans toutes ses variations, de 500 à 2 000 francs. A l'origine chausson plat, léger et masculin, en usage à la Renaissance, il est adopté par les femmes au XVIII[e] siècle puis abandonné par les hommes au XIX[e] siècle. En 1833, le comte Gabriel d'Orsay lui donne sa forme définitive : un dessin en V qui laisse voir la naissance des orteils, des échancrures latérales qui dévoilent presque le pied. De 5 cm au début, le talon a subi au gré des modes toutes les hauteurs possibles. Mais ce modèle reste un des plus fabriqués.

Catherine Bedel

★ **Drouot-Richelieu, mercredi 14 janvier. Exposition la veille, de 11 à 18 heures. Etude Pescheteau-Badin-Godeau-Leroi, 16, rue de la Grange-Batelière, 75009 Paris, tél. : 01-47-70-88-38.**

Calendrier

ANTIQUITÉS
● **Paris**, 7, rond-point des Champs-Elysées, du vendredi 9 au dimanche 18 janvier de 11 à 20 h, nocturne lundi 15 jusqu'à 22 h, 30 exposants, entrée 50 francs.
● **Saint-Gély-du-Fesc** (Hérault), salle Georges-Brassens, du vendredi 9 au lundi 12 janvier, de 10 à 19 h, nocturne vendredi jusqu'à 21 h, 50 exposants, entrée 25 francs.
● **Bordeaux** (Gironde), port, hangar 5, du samedi 10 au dimanche 18 janvier, de 10 à 19 h, nocturne mercredi jusqu'à 22 h, 10 exposants, 30 francs.
● **Vienne-Sainte-Colombe** (Rhône), verrière des Cordeliers, samedi 10 et dimanche 11 janvier, de 10 à 20 h, 35 exposants, 30 francs.

COLLECTIONS
● **Dijon** (Côte-d'Or), parc expo, salle Chambertain, samedi 10 et dimanche 11 janvier, de 10 à 19 h, 50 exposants, entrée 25 francs.
● **Evian-les-Bains** (Haute-Savoie), palais des congrès, samedi 10 et dimanche 11 janvier, de 10 à 19 h, 50 exposants, entrée 20 francs.
● **Saint-Junien** (Haute-Vienne), halle aux grains, collection parfumée, samedi 10 et dimanche 11 janvier, de 10 à 19 h, 15 exposants, entrée 20 francs.

BROCANTES
● **Paris-IV**, quai Henri-IV, jusqu'au dimanche 18 janvier, de 11 à 19 h, 80 exposants, 30 francs.
● **Tarbes** (Haute-Pyrénées), parc expo, samedi 10 et dimanche 11 janvier, 50 exposants, entrée 20 francs.
● **Saint-Léger-en-Yvelines** (Yvelines), salle des fêtes, samedi 10 et dimanche 11 janvier, 20 exposants, entrée 15 francs.

■ **BILAN 1997.** L'année 1997 semble avoir été faste pour les ventes en France. Le bilan global des affaires réalisés par les commissaires-priseurs parisiens fait ressortir une progression de 12 % par rapport au chiffre d'affaires de l'année précédente. Pour les seuls objets d'art, la progression est de 15 %. Une centaine d'enchères ont dépassé la somme de 1 million de francs, notamment dans le domaine des tableaux modernes.
Le record de l'année en France revient à un paysage de Gauguin, à 26 millions de francs. Le record mondial pour un tableau revient à Christie's : *Le Rêve*, de Picasso, qui a atteint 48 millions de dollars, soit 277 millions de francs, à New York, le 10 janvier 1997.

■ **LIVRE.** Le guide Emer, qui paraît tous les deux ans, a fêté en 1997 son cinquantième anniversaire. Il est considéré comme le plus important répertoire des acteurs des marchés de l'art, des brocanteurs-antiquaires, des experts, des commissaires-priseurs, des libraires et autres restaurateurs. Pour sa vingt-sixième édition, le guide se présente en trois volumes : français (100 francs), européen (100 francs), spécialités (120 francs). Le coffret comprenant les trois guides est vendu 300 francs.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98008

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

HORIZONTALEMENT

I. Pour les amateurs de jus en grande quantité. – II. Vient de sortir à condition d'être frais. Fait vilaine figure. – III. Partie de partie. Assure la reproduction. – IV. Stockage des cultures. – V. Entreront dans le texte. Déformés. – VI. D'un auxiliaire. Nettoyée en surface. – VII. Règle à table. Le plus fort. Point de départ historique. – VIII. La meilleure appréciation possible. Vierge et martyre sicilienne. – IX. Donne de la valeur. Pays qui aurait besoin d'être découvert. – X. Fera de l'effet à la galerie et élargira la base. Aide à la dépense. – XI. A peu près la même chose.

VERTICALEMENT

1. Donnent le poids des mots. – 2. Qui a fait le plein. Dans les pommes. – 3. Manque de noblesse. Roule sans polluer. – 4. Bout de cuivre. Bas de gamme. Rendu stupide. – 5. On peut les retrouver dans le beurre. Pronom. – 6. Absorbé. Rien en plus. Ouvrit la fenêtre. – 7. Conjonction. Désert de cailloux. Dort dans les arbres. – 8. Frapperai en douceur. – 9. Les études dans les affaires. – 10. Rassemblement de godillots. Ile. Le cri de l'effort. – 11. Prépare une nouvelle récolte.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98007

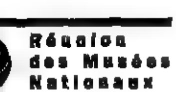
HORIZONTALEMENT

I. Inexpressif. – II. Nus. Rapière. – III. Sismogramme. – IV. Eté. Daim. Ar. – V. Centi. Sol. – VI. Têt. Go. Iode. – VII. Ibères. – VIII. Cher. Aréage. – IX. Largesses. – X. Déliées. Pla. – XI. Etêtas. Peau.

VERTICALEMENT

1. Insecticide. – 2. Nuitée. Et. – 3. Essentielle. – 4. Brait. – 5. Prodige. Réa. – 6. Raga. Orages. – 7. Epris. Eres. – 8. Siamoises. – 9. Sem. Lô. Aspe. – 10. Irma. Dégela. – 11. Féerie. Esaû.

L'ART EN QUESTION N° 48

En collaboration avec  Réunion des Musées Nationaux

Les hommes célèbres

NOMMÉ directeur des Bâtiments du roi sous le règne de Louis XVI, le comte d'Angiviller (1730-1809) met en place une ambitieuse politique de commandes publiques afin de célébrer avec grandeur le passé national. Il demande à des sculpteurs de l'Académie des statues en marbre destinées à la Grande Galerie, futur musée public des collections royales, illustrant *« quelque homme célèbre dans la nation pour ses vertus, ses talents ou son génie ».*

Ces hommes illustres sont choisis dans le siècle de Louis XIV. Ils doivent être représentés grandeur nature, dans le costume de leur époque et dans une attitude qui évoque leur activité. Pajou fut très favorisé puisqu'il obtient la commande de quatre statues : Descartes, Bossuet, Pascal et Turenne.

KMN/OJEDA

« Pascal », 1785, d'Augustin Pajou (1730-1809), marbre de 146 cm, Paris, Musée du Louvre. Présent à l'exposition Pajou, sculpteur du roi, au Louvre jusqu'au 19 janvier.

Vingt-huit figures d'hommes illustres sont ainsi réalisées. Celle commandée au sculpteur Jean-Baptiste Stouf (1742-1826) est dans un hôpital parisien.

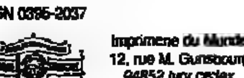
Quel est cet hôpital ?
■ L'Hôtel-Dieu
■ L'hôpital Saint-Louis
■ L'hôpital Saint-Vincent-de-Paul

Réponse dans *Le Monde* du 16 janvier.

Solution du jeu n° 47 paru dans *Le Monde* du 3 janvier.

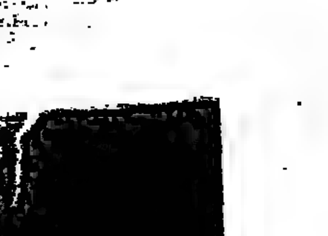
C'est la loi Falloux, votée le 15 mars 1850, qui incita le peintre Louis Janmot à s'opposer, par sa peinture, à la liberté de l'enseignement.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037


Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex


Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE



MUSIQUE Organisé durant un mois dans quatorze villes du Val-de-Marne, Sons d'hiver, qualifié en sous-titre de *« festival de musiques »*, réunit des artistes innovants dans le domaine du jazz, de la musique contemporaine et du rock. ● PARMI les 250 artistes programmés dans cette septième édition, on pourra entendre, lors de la soirée d'ouverture, la contrebassiste Joëlle Léandre parler de l'instrument qu'elle a choisi dès son enfance. Au *Monde*, elle a raconté aussi sa vie de femme et de musicienne, ses voyages, ses choix musicaux – *« je me sens simplement improvisatrice »* – éloignés de son apprentissage dans les conservatoires. D'elle-même, elle dit : *« Je suis une crieuse. »* ● SELON le directeur artistique de Sons d'hiver, un festival est, notamment, un moyen de réhabiliter la notion de risque en musique, en privilégiant la programmation de « musiques innovantes ».

Au festival Sons d'hiver, les guerriers aux mains douces

Michel Portal en solo, Joëlle Léandre avec William Parker et le trio de Marc Ducret ouvrent cette manifestation, organisée du 9 janvier au 7 février dans le Val-de-Marne. On y cultive un autre art de vivre, une autre économie des sentiments, une autre morale du jeu, une autre politique de la pensée

UN FESTIVAL de musiques, Sons d'hiver, qui tourne dans les villes de banlieue (sud) de Paris et commence par une soirée en trois actes : solo (Michel Portal), duo (de contrebasses : Joëlle Léandre et William Parker), trio (Marc Ducret), n'est pas un festival commun. Les deux festivals autour de Paris, Sons d'hiver et Banlieues bleues (villes du nord), affichent, comme d'autres un peu partout en Europe, trois qualités essentielles : programmation gonflée, confiance aveugle en la musique créative, suivi des opérations. Les salles – de juste jauge – sont bourrées ; le public est mélangé, local, averti ; le son, les éclairages, la musique sont amoureusement soignés.

Cela, on a beau le rabâcher, s'y attacher, en faire un objet de passion, du point de vue du « grand public », du gros public, ça ne passe jamais ! Non seulement il faut subir les festivals récréatifs de l'été, mais, par punition sans doute de péchés qu'on ne conteste nullement, on doit entendre à longueur d'année d'usantes ventriloquies sur les foires avec quoi se confond la musique d'été. Au nom d'une idée accablante du grand nombre, de l'anti-élitisme et de la récréation... Idée en parfait accord avec la réalité sociale dominante. La loi du grand nombre, celle du marché et les décrets de la veulerie ne dominent que ceux qui veulent l'être.

Entre le clarinettiste Michel Portal, le réfractaire de charme, et le guitariste Marc Ducret, plus proche d'Artaud et de Ginsberg que des nigauds de la guitare (qui finiront bien comme sujets de thèse de psychanalyse dans un siècle ou deux), on va s'arrêter sur le couple que forment pour un soir les contrebassistes Joëlle Léandre et William Parker. Ce dernier est africain-américain, comme on dit. Il vit à New York ; l'« Amérique » et les radios qui font le goût en France se fichent de lui comme de l'an 40. C'est sa chance. C'est la condition même de sa singularité.

C'est la condition pure de sa rencontre avec Joëlle Léandre, femme jusqu'au bout, actante musicale, guerrière au rire d'airain, dont l'origine sociale (un milieu provincial et simple, comme on dit) et l'éducation (les meilleurs conservatoires, les meilleurs prix et toutes les médailles en chocolat de la Terre) auraient dû, en toute logique, faire une esclave de luxe de la musique académique. Ou, au mieux, pour la satisfaction narcissique d'organisateurs moyens à l'usage des classes moyennes (lesquels finiront bien, d'ici cinq ou six ans, dans une thèse d'ethno-musicologie), « contrebassiste de djazz » – vous voyez le genre. Joëlle Léandre n'a rien choisi de cela, elle vit sa musique comme un voyage, rencontre celle et ceux qui vivent ainsi de leur musique dans le monde entier, ne fait pas le pari de l'argent. Pendant longtemps, les musiciens de « jazz » ont manqué d'argent. Ceux qui en ont aujourd'hui le dépensent à changer de voiture.

Prenez le générique des artistes de Sons d'hiver. Ce qui les caractérise, c'est un autre art de vivre, une autre présence sur Terre, une autre économie des sentiments, un autre usage de l'argent, une autre façon d'embrasser et de rire, une autre morale du jeu, une autre politique de la pensée. Cela ne se « sent » pas dans leur musique : c'est leur musique même. Ce que d'ailleurs détestent le gros public et ses caporaux, qui maintenant n'hésitent plus à manifester, à grosse voix, leur haine du free jazz, sans savoir qu'il n'existe plus et n'a jamais existé dans ce sens-là ; leur haine de la free music, qui est un pur lieu de rencontre et de conversation ; leur haine de l'improvisation radicale, qui leur fait peur.

Des bulletins paroissiaux gratuits (comme au dernier Festival de Nancy) ânonnent cette haine toutes les nuits. Pourquoi ? Parce que cette pratique (appelons-là comme on voudra, free ceci ou free cela) inquiète. Parce qu'elle navre. Parce qu'elle fait mal. Non pas qu'elle soit bruyante, agressive, dissonante ou peu harmonique, comme on dit. Simplement parce qu'elle est possible et que sa seule possibilité dans le monde montre le ridicule, l'aliénation et l'asservissement des autres pratiques. C'est une pratique où même l'« instrument » de musique est libéré par la musique. Ça fait beaucoup.

« La contrebasse, dit Joëlle Léandre, *est la revanche du siècle, c'est l'instrument type de l'époque. Elle fait souffrir, mais je reste fidèle à cette bonne grosse boîte. »* Energumène, persuasive, elle rit, assène, éclate, murmure ou soudain explose, chuchote, traque le mot, se fait oratoire, chante un exemple, dit des horreurs avec une sérénité zen, revient au motif. Elle parle de l'instrument, de sa vie de femme, de la route exactement comme elle joue, entière et immédiate.



MEPHISTO

La contrebassiste Joëlle Léandre, à Paris, en janvier 1996.

> Joëlle Léandre est une amoureuse manuelle de l'instrument, qu'elle caresse, fouette, traite et maltraite

C'est ce qui frappe le plus en scène, sa façon d'être là, ni devant ni derrière, mais bien là en personne : *« C'est vrai qu'en France ça n'attire pas une grande considération, mais ça ne m'empêche pas de marcher, de bouger. On nous fait crever d'être artiste. Je suis infiniment mieux entendue en Allemagne, en Suisse, au Canada, au Japon, où je vais passer quatre mois en 1998, à Chicago, pour qui on prépare une série de concerts, que dans ce pays. J'ai publié en 1997 six ou sept CD, pour de petits labels, partout dans le monde, et j'en prépare autant cette année. L'éclatement, la rencontre, le risque, c'est un choix. Je l'ai fait comme une petite tribu d'autres, un peu partout. C'est venu tout seul. On ne se plaint pas. On joue. On avance. Mais, c'est vrai, parfois on aimerait un petit coup de vent salutaire sur le monde de l'art. »*

Elle se dit *« empêcheuse de tourner en rond » : « Je suis une crieuse, mais je sais où j'en suis. Les bonnes femmes, contrairement aux hommes, on n'a pas affaire à la recherche du style. Le style, c'est plus mâle. Mon style à moi, c'est mon corps, mon mode de vie, ma façon de faire la route, le voyage. Là, je rejoins les musiciens de jazz. Sinon, je me sens simplement improvisatrice. »* Née à Aix-en-Provence en septembre 1951, fille de cantonnier, sœur de musicien, elle choisit enfant la contrebasse, et dans la basse la voie singulière : *« Cette autonomie se paye au prix fort. Comme si ce n'était pas assez de porter l'instrument ! Vingt-huit heures de train aller-retour pour aller jouer avec Derek Bailey, c'est pas d'l'amour ? Descendre à Palerme avec le machin pour accompagner vingt minutes de lecture, un poète qui m'appelle... Ce sont des joies profondes. Je dis toujours oui. Peut-être que je n'en finis pas de courir les routes que mon père faisait. Les contrebassistes, on sème la zone, on ne laisse pas tranquille. Dans les orchestres, on syndique. L'instrument porte à la contestation. »*

Petit séjour dans l'Ensemble InterContemporain, rencontre de Morton Feldman et John Cage à New York, groupes de femmes avec Lindsay Cooper, Maggie Nicols et Annick Nozati, duos avec Irène Schweizer, collaborations avec Anthony Braxton, Barre Phillips, Carlos Zingaro, George Lewis : les connaisseurs reconnaîtront là une constellation, un réseau serré, réglé par la liberté et une extrême fidélité aux relations personnelles. C'est cette autonomie qui gêne, cette absence de rivalité, l'envers du « marché » (passe encore), mais surtout de sa morale abjecte de marché.

« Evidemment, je suis obligée de bourlinguer quatre ou cinq heures par jour, à l'ordinateur et au téléphone, pour arranger seule mes affaires, mes voyages. » En même temps, Joëlle Léandre est une technicienne, une amoureuse manuelle de l'instrument, qu'elle caresse, fouette, traite et maltraite, dédicataire d'un grand nombre de compositions. *« Tout ça, je l'ai vécu dans une sorte de révolte. Je n'ai pas choisi la flûte ou la harpe. Le monde du jazz reste très macho. Il a fallu être sans concession. Ce qui est intéressant, c'est la façon dont l'impro radicale, la free music renverse les choses. A un tel état chimique, sans hiérarchie, sans galons, sans fétiche, la créativité suppose l'échange, l'égalité, la rencontre et la pure manifestation de l'individu. Avec ses hauts et ses chutes, ses erreurs... Joue qui tu es, joue ce que tu es, c'est le seul langage artistique sans leaders, sans crayon, sans rôles d'hommes et de femmes. Ce que dit la littérature. Je ne peux pas me passer de lire. J'ai sans doute plus lu que je ne joue de musique. Borges, la poésie, les aphorismes : au fond, je suis une guerrière qui lit. »*

Francis Marmande

TROIS QUESTIONS À
FABIEN BARONTINI

1 Que signifie, pour le directeur artistique de Sons d'hiver, la programmation des « musiques innovantes » dans le cadre d'un festival organisé en banlieue parisienne ?

La logique de départ est artistique. Les deux cent cinquante musiciens qui vont participer à cette septième édition sont plus ou moins réputés. Mais s'ils sont là, c'est avec des propositions et des langages nouveaux, que j'espère forts, dans le domaine du jazz, de la musique contemporaine ou du rock. Il y a donc une notion d'inconnu que nous défendons un peu plus à chaque édition. Alors, que l'on soit en banlieue ou dans un centre-ville, le risque supposé par rapport au public est le même. Nous menons une action de fond, forcément lente, pour bâtir une vie culturelle. Ma responsabilité est là. Si je ne le faisais pas, si je me contentais de cocher des cases sur des listes de tourneurs, je n'aurais pas d'éthique, pas de respect de l'art.

2 Est-ce une manière de répondre au lieu commun de « la mort du jazz » ?

Cette idée d'aboutissement, de la fin de l'histoire qui est énoncée en économie, par exemple, est stérile. La musique n'est pas un art qui a une finalité non plus qu'un modèle idéal. Plus que pour d'autres arts, la tendance a été de faire de la musique un élément du confort quotidien. Il y en a partout, qui se déverse. Un festival est aussi un moyen de réhabiliter un langage qui témoigne de la force de l'inconscient de l'homme.

3 Cela laisse-t-il aussi la place à l'erreur ?

C'est la spécificité du spectacle vivant, immédiat. Un concert, ce n'est jamais gagné, c'est bancal, ça se construit. C'est quelque chose que Bernard Lubat n'a jamais oublié dans le jazz : le droit de se tromper, de trouver en allant au charbon. En ce sens, je dis : « Vive l'imperfection ! » Dans nos statuts d'association, il est inscrit que Sons d'hiver soutient l'innovation. Le conseil général du Val-de-Marne, qui subventionne la moitié de notre budget de 4,2 millions de francs, nous suit totalement sur cette ligne.

Propos recueillis par Sylvain Siclier

Programme

Le septième festival de musiques Sons d'hiver est organisé, du vendredi 9 janvier au samedi 7 février, dans quatorze villes du Val-de-Marne (94). La plupart des salles où sont prévus les concerts sont aisément accessibles par les transports en commun.

● **Janvier.**
– Michel Portal en solo, duo Joëlle Léandre et William Parker, Marc Ducret Trio (vendredi 9, Théâtre Antoine-Vitez, Ivry-sur-Seine, 20 h 30) ;
– François Corneloup Trio, duo Fred Frith et Chris Cutler, Jayne Cortez and the Firespitters (samedi 10, Espace Georges-Pompidou, Vincennes, 20 h 30) ;
– *Giovanna Marini* et son *quatuor* vocal pour un hommage à Pier Paolo Pasolini (jeudi 15, Théâtre Arc-en-Ciel, Rungis, 21 heures) ;
– Jac Berrocal Bad Boys, Silmarils (vendredi 16, Centre culturel Aragon-Triolet, Orly, 21 heures) ;
– Trudy Lynn (samedi 17, Nouvel Espace culturel Charentonneau, Maisons-Alfort, 20 h 45) ;
– Philippe Lemoine Kassalit, Marilyn Crispell Trio (dimanche 18, Ferme de Cotinville, Fresnes, 16 h 30) ;
– Quatuor Hélios interprète *Oscille*, de Lê Quan Ninh, La Cité de la Truc (vendredi 23, Conservatoire Olivier-Messiaen, Champigny, 20 h 30) ;
– Duo Gianluigi Trovesi et Gianni Coscia, *Height Day Journal*, de Tony Hymas avec Sam Rivers en soliste (samedi 24, Théâtre Romain-Rolland, Villejuif, 20 h 30) ;
– Duo Denis Colin et Michel Maurer, Gianluigi Trovesi Octet (dimanche 25, Salle Jean-Vilar, Arcueil, 17 heures) ;
– Jean-Marc Padovani, L'Echappée belle, avec Dave Liebman, Michel Marre Brass Band avec Lester Bowie (mardi 27, Salle Gérard-Philipe, Bonneuil-sur-Marne, 20 h 30) ;
– Soirée ragga et hip-hop avec Ragga Sonic, Les Neg marrons, Rocca et la Cliqua... (vendredi 30, Palais des sports, Créteil, 20 heures) ;
– Tuyo présente « Ancienne *modernité* » (samedi 31, Théâtre Paul-Eluard, Choisy-le-Roi, 16 heures) ;
– Camel Zekri présente « Le Festival de l'eau », rencontres sur le fleuve Niger (samedi 31, Salle Jacques-Brel, Fontenay-sous-Bois, 20 h 30).

● **Février.**
– *Obscurités*, de Jean-Christophe Feldhandler, par le Quatuor Rubin, « Les Profanateurs venus de l'espace », par le Quatuor Lugosi (dimanche 1er, Théâtre Paul-Eluard, Choisy-le-Roi, 16 heures) ;
– André Minvielle en solo, Etage 34, Quintet Celea-Couturier Passagio 2 (mardi 3, Espace culturel André-Malraux, Le Kremlin-Bicêtre, 20 h 30) ;
– Pablo cueco, D. D. Jackson Trio, David Murray Creole Project (vendredi 6, Maison des arts, Créteil, 18 heures) ;
– Mystic Revelation of Rastafari, Eusèbe Jaojobi, B'net Houariyat (samedi 7, Maison des arts, Créteil, 20 h 30).

● **Jeune public.**
– Solo de percussion de Gérard Siracusa dans un programme de concert-spectacle « Solibrins pour les enfants » (les 2 et 3 février, Salle Jean-Vilar, Arcueil, 14 heures les deux jours et 10 heures le 3) ;
– « Voi tu per cia ? », avec Sylvain Kassap, Eric Lamberger, François Thuillier et Norbert Lucarain, concert pour enfants avec des musiques de John Cage, Vinko Globokar, Steve Reich... (le 4, Centre culturel Aragon-Triolet, Orly, 14 h 30).

● **Renseignements.**
Domaine départemental Chérioux, 4, route de Fontainebleau, 94407 Vitry-sur-Seine Cedex. Tél. : 01-46-87-31-31. Une plaquette avec le programme complet et un descriptif des moyens d'accès aux différentes salles a été éditée. Plusieurs actions musicales sont organisées avec certains des musiciens programmés (ateliers percussions, concerts à la prison de Fresnes, contes berbères, Denis Colin et Michel Maurer...), renseignements au 01-41-73-11-66.

Contre les « garages à spectacles »

Le festival Sons d'hiver appartient à plusieurs réseaux de diffusion créés ces dernières années dans la dynamique d'un mouvement qui touche divers secteurs du jazz.

Après les musiciens regroupés au sein de collectifs artistiques, les lieux de diffusion ont éprouvé la nécessité de travailler ensemble. Ainsi la Fédération des scènes de jazz et des musiques improvisées pour les clubs, ou l'Association des structures d'accueil pour la diffusion des musiques d'aujourd'hui (Asadma) et l'Association des festivals innovants en jazz et musiques (Afijma), deux structures dont Sons d'hiver est membre. Ce sont des lieux de réflexions et de propositions, des rassemblements économiques et tactiques afin de peser sur les pouvoirs publics, autant que des rassemblements affectifs.

Armand Meignan, président de l'Afijma et directeur de l'Europa Jazz Festival du Mans, souligne, dans un rapport d'activité publié fin décembre 1997, une volonté partagée de ne pas être un *« garage à spectacles »*. Les festivals de l'Afijma ont ainsi des programmations communes et aident à la diffusion de créations – en Europe – à l'origine desquelles ils se trouvent.

La vie à trois temps de Jacques Gamblin comédien-poète

Il joue avec succès « Le Toucher de la hanche » à la Gaîté-Montparnasse

IL ENTRE en scène, rien dans les mains, rien dans les poches. Juste un vêtement roulé sous le bras dont on saura plus tard qu'il s'agit d'une tenue de soirée. Un coup d'œil par-ci, un mouvement de menton par-là, l'air interrogatif... pour un peu Jacques Gamblin engagerait la conversation avec la salle. Rien. Il insiste. Toujours rien, en tout cas ce soir-là. Le silence est presque dérangeant. Cet homme au regard si clair a un profond désir de communiquer, ça se voit.

« La valse c'est le maintien du couple. C'est l'ange gardien du ménage.... » Il a lâché les premiers mots comme s'il ouvrait une vanne. Un long monologue commence qui passera comme un éclair. Un flot de paroles, une ondée d'images en liberté surveillée, esquissées, brisées, reprises avec obsession, belles, graves, drôles. Les ruptures de ton bousculent les habitudes d'une salle où les sourires naissent pour se figer presque aussitôt.

Où nous entraîne donc ce conteur qui raconte autrement ? Apparemment dans son sillage, dans son tournoiement de danseur, mais aussi dans sa réflexion de valseur qui se demande ce qui le fait ainsi tourner. Un homme, *une femme, une étreinte, « la valse c'est la vie »*, dit-il. *Le Toucher de la hanche* ou la danse d'un Petit Prince déguisé en Pierrot. Tout Gamblin n'est pas là mais il y a comme une esquisse de lui-même à découvrir entre un geste et une expression du visage. Entre les lignes surtout, entre les points qui, simples, triples ou d'exclamation, ponctuent les phrases. Il est l'auteur du texte (éd. Le Dilettante, 96 p., 75 F). Quand on le questionne sur les origines de ces deux pratiques d'acteur et d'écrivain qui le tiennent aujourd'hui en équilibre, il hésite. Est-il nécessaire d'arpenter un territoire du passé où *l'intime affleure sans cesse* ? Nature ambiguë, contradictoire même, de l'interview où il doit seul répondre alors qu'il n'aime que l'échange, qu'il a besoin de connaître un peu celui qui l'interroge. *« Si vous avez le temps »*, lance-t-il, en se préparant à rouler une cigarette...

VRAIMENT SA VOIE

Pour Jacques Gamblin tout commence à l'adolescence – l'âge, précise-t-il, *« où je me demandais pourquoi le monde me voulait autant de mal, pourquoi il était si difficile de faire sa place »*. Il ne prend pas la succession de la quincaillerie familiale dans le Granville de son enfance et, sans trop y croire, s'inscrit à un stage d'animateur de centre de vacances. Une rencontre a lieu, un autre univers s'ouvre. Il découvre l'expression théâtrale, le plaisir de jouer, les horizons infinis de l'imaginaire. Une bulle de liberté et de rire. Un instant il doute, ne devrait-il pas plutôt choisir vraiment sa voie ? La menuiserie le *tente, mais pas longtemps*. La première route prise par hasard était la bonne.

Engagé d'abord comme régisseur, il attend son heure en piaffant Mais les textes qu'il écoute sans les jouer le poussent à commencer à écrire. Des bribes de poèmes et des embryons de nouvelles qui sont comme autant de brindilles pour un feu qui éclatera plus tard. Son premier spectacle s'appelle *La Ballade de Billy Peau d'argile*. Un montage de textes, un appel à cette part d'enfance et d'innocence qui lui est chère. Puis un engagement comme acteur permanent à la Comédie de Caen met fin à ses interrogations sur la nécessité de cours d'art dramatique. L'institution elle-même estimait qu'il pouvait apprendre son métier autrement. Elle ne se trompait pas.

Les metteurs en scène – Debauche, Corsetti, Arias, Martinelli ou Adrien –, les cinéastes – Lelouch, Guédiguian ou Bénégui – sollicitent obstinément ce comédien qui est un vrai partenaire. Sur tous les plateaux, même ceux où règne un strict dirigisme, il multiplie les propositions. *« Je suis au service de l'imaginaire du metteur en scène, explique-t-il, et proposer c'est tenter de voir quel est son univers. Il faut que je fasse le tour de la forêt pour savoir de quels bois elle est riche »*. Encore un échange nécessaire.

Il est aussi capable de jouer avec bonheur des rôles extrêmes, de *« faire le grand écart »*, selon son expression, comme il l'a montré en composant, pour *Pédale douce*, un magnifique personnage qui mène une double vie. Un film à succès qui lui a valu d'être choisi par Imamura pour jouer l'été dernier le rôle d'un prisonnier hollandais dans son film *Dr Akagi*. Etape importante dans sa carrière. Le mot ne l'effraie pas. *« Une carrière*, dit-il, *est faite de pierres, ça peut donner une falaise, un mur, c'est beau. »*

Pour un homme qui n'attend rien de personne, le désir d'écriture est arrivé comme un salut. Mieux, il écrit pour les jouer des textes qui existent aussi à la lecture. Dès sa parution en 1992, *Quincailleries* a retenu l'attention avec son style dénué de toute ponctuation et son personnage regardant la vie comme une grande boutique pleine de tiroirs. Le spectacle a déjà été créé et il veut le reprendre. Au début de 1997, il a retrouvé le théâtre avec *Le Toucher de la hanche* qu'il jouera *« jusqu'à épuisement »*, comme il dit. Et après il verra. Sûrement de grandes marches en forêt et des virées à bord de son bateau, seul ou à deux, mais pas plus.

Jean-Louis Mingalon

★ *Le Toucher de la hanche*, **théâtre de la Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Edgar-Quinet, Gaîté. Tél. : 01-43-22-16-18. De 110 F à 160 F. Du mardi au samedi 20 h 30 ; samedi 18 h 15 ; dimanche 16 heures. Jusqu'au 30 mai.**


DAVID GEORGES

Jacques Gamblin.

DÉPÊCHES

■ **OPÉRA : le compositeur Marcel Landowski**, chancelier de l'Institut de France et ancien conseiller musical d'André Malraux, dénonce dans une lettre ouverte au maire (PS) de Rouen, Yvon Robert, la suppression du Théâtre des Arts de Rouen et l'opération « garage » qui devrait le remplacer. *« Faire mourir ce théâtre, patrimoine important de notre pays, après l'avoir peu à peu asphyxié, afin de rendre sa fin moins douloureuse, inscrira au fronton de la municipalité de Rouen et de son maire une pierre noire ineffaçable et qui restera comme telle dans l'histoire de votre région »*, écrit le fondateur de la direction de la musique au ministère de la culture. Il rappelle dans sa lettre la *« réputation nationale et internationale »* du théâtre de Rouen.

■ **THÉÂTRE : le metteur en scène polonais Jerzy Grotowski**, reçu en 1997 au Collège de France, donnera dans le cadre de sa chaire d'anthropologie théâtrale les lundis 12 et 26 janvier, puis le 2 février des cours (de 18 heures à 20 heures) et des séminaires (de 20 heures à 23 heures) au Théâtre du Rond-Point/Compagnie Marcel-Maréchal, 2, *bis*, avenue Franklin-Roosevelt à Paris 8e. Le sujet de ce cycle a pour titre « La "lignée organique" au théâtre et dans le rituel ». L'entrée est libre.

■ **ARTS : le Musée des beaux-arts de Nancy** lance une souscription publique, pour contribuer à l'acquisition d'un tableau du peintre néo-impressionniste Henri Edmond Cross (1856-1910). L'œuvre est intitulée *La Ferme, matin*. Elle date de 1893 et représente des bouilleurs de cru réunis autour d'un alambic. Elle a appartenu à Henri Matisse. Ses héritiers en réclament 4 millions de francs. L'Etat, la région et la ville ont déjà contribué à son acquisition à hauteur de 3,5 millions de francs. La souscription doit permettre de compléter cette somme. Musée des beaux-arts, place Stanislas, 54000 Nancy. Tél. : 03-83-85-30-72.

Une comédie italienne dans un camp d'extermination

APRÈS l'époustouflant succès de la comédie de Leonardo Pieraccioni, *Il Ciclone* (le cyclone), qui a attiré depuis sa sortie en décembre 1996 plus de 5 millions de spectateurs, une nouvelle tornade cinématographique pointe en ce début d'année en Italie, témoignant de la bonne fortune de ce qu'il est convenu de nommer l'école comique toscane. Il s'agit de *La vita è bella* (la vie est belle), de Roberto Benigni. Avec plus de 2,6 millions de spectateurs comptabilisés le *lundi 5 janvier, l'auteur du Monstre* (qui avait déjà fait mieux que *Jurassic Park* en 1994) conquiert 74 % du total des entrées, pour des recettes frôlant déjà 100 millions de francs.

Cette consécration publique a été précédée d'un accueil critique quasi unanime saluant le cinquième film de celui que *La Repubblica* ne craint pas de surnommer « Charlot Benigni », comparant *La vita è bella* au *Dictateur*. Un miracle, ce film, qui selon le quotidien italien fait rire et pleurer en même temps. Mais de quoi ? Voilà la question.

Il est construit en deux parties. La *première a pour toile de fond l'Italie fasciste des* années 30, où l'on retrouve Roberto Benigni en modeste garçon de restaurant d'origine juive, dont la principale préoccupation consiste à séduire la femme de ses rêves, promise à un autre que lui. Mais, à l'exception de quelques rares scènes (notamment une leçon parodique d'idéologie fasciste administrée par le personnage promu, à la faveur d'un quiproquo, inspecteur d'académie), on retrouve un Benigni dont les gesticulations et la logorrhée tournent à vide, en s'épuisant au long d'un scénario impuissant à produire la moindre situation comique.

CANDEUR DÉSARMANTE

D'autant que la seconde partie du film introduit une dimension dramatique pour le moins inattendue. Elle se déroule dans ce qui est clairement désigné (depuis la sélection jusqu'à la chambre à gaz en passant par les monceaux de cadavres) comme un camp d'extermination. Visant effectivement le tragi-comique à la Chaplin et la fabulation utopique sur le modèle explicite de *La vie est belle* de Frank Capra, Benigni fait de ce camp reconstitué avec une candeur désarmante une enceinte dans laquelle le personnage qu'il incarne parvient à cacher son garçonnet d'une dizaine d'années, en le persuadant qu'il s'agit d'un jeu.

« Comique et tragique à la fois ? Un problème purement théorique, dit Benigni. *L'important est de s'éprendre d'une histoire et de vouloir la raconter. Cette histoire, je l'ai aimée à mourir et j'ai réalisé le film avec un amour immense sans cesser de penser au génocide, cette tragédie qui n'a pas d'égal dans l'histoire de ce siècle et peut-être dans l'histoire de l'humanité. »* A part l'Alliance nationale (ex-néofasciste), qui prit prétexte d'une prestation télévisée loufoque du cinéaste pour s'en prendre à lui, seul *Il Foglio*, journal provocateur et à contre-courant, s'est démarqué du concert de louanges. Relevant les faiblesses du film, il a décidé d'ouvrir une rubrique à ses – minoritaires – détracteurs.

Initiative qui vient pondérer un succès public et critique qui semble disproportionné, tant en ce qui concerne l'achèvement artistique de l'œuvre que le point de vue qui la fonde. En situant son idée, plutôt séduisante, dans un camp d'extermination, autrement dit dans le seul endroit où elle est purement inimaginable et qui tire sa spécificité de cette impossibilité-même, Benigni ne signe-t-il pas, avec les meilleures intentions, la première comédie négationniste de l'histoire du cinéma ?

Michel Bôle-Richard et Jacques Mandelbaum

Les marchands d'art britanniques plaident leur cause à la Chambre des lords

LONDRES
de notre correspondant

Président de Christie's International – l'une des deux principales maisons d'enchères avec Sotheby's –, Lord Hindlip a profité de sa position de pair conservateur pour interpeller le gouvernement de Sa Majesté sur *« la position de* Londres sur le marché international de l'art ».

Sous les boiseries sombres de la Chambre des lords, où siègent descendants des grandes familles et retraités de la politique dans une atmosphère feutrée et désuète, on a parlé chiffres et Europe. Car Lord Hindlip, et avec lui la Fédération des marchands d'art britanniques, est furieux de la détermination avec laquelle Bruxelles veut imposer, à partir du 1er janvier 1999, à l'une des deux grandes places mondiales une hausse de la TVA à l'importation (de 2,5 % à 5 %) et l'application du *« droit de suite »* qui permet aux artistes contemporains et à leurs ayants droit de toucher une commission sur chaque transaction (*Le Monde* du 6 janvier).

Le débat était bien huilé ; seuls étaient présents ceux que le sujet passionnait, tous avaient lu l'aide-mémoire préparé par la fédération et s'en sont abondamment servis, au risque de multiples répétitions. Mais l'argument était clair : la TVA à taux faible a déjà fait fuir vers New York nombre de clients, les nouvelles mesures vont ruiner une industrie, dont Londres – et le fisc – tirent de gros profits. Son chiffre d'affaires est de 2,2 milliards de livres par an (22 milliards de francs), elle fait vivre plus de 10 000 entreprises et 50 000 personnes, dont 40 000 directement. En 1996, elle a payé 469 millions de livres d'impôts divers. Le commerce de l'art est, avec la tour de Londres ou la relève de la garde, l'une des attractions à touristes les plus importantes d'Angleterre. Enfin, ce ne sont pas les « quatre grands » (Bonhams, Christie's, Phillips et Sotheby's, réalisant 38 % du chiffre d'affaires total) qui en pâtiront le plus – ils ont des succursales à travers le monde –, mais les petits antiquaires qui parsèment les campagnes anglaises.

Les Lords – et une Lady – se sont succédé dans le cadre de ce débat. Lord Naseby, ancien vice-speaker tory des Communes, a doctement expliqué que Cromwell avait créé le marché de l'art à Londres en 1649 en vendant à l'encan – pour une somme équivalant à 1 demi-milliard de livres actuelles – les trésors de la Couronne après avoir fait décapiter le roi Charles Ier, capturé après la défaite de Naseby (juin 1645).

*A l'exception d'un grincheux eu*rosceptique, les orateurs se sont drapés dans leurs convictions européennes, invoquant la défense, non seulement du marché de Londres, mais aussi de celui de leurs partenaires, Paris en premier lieu. Le représentant du gouvernement a assuré Lord Hindlip de sa sympathie face à une situation créée par ses amis conservateurs, reconnu l'importance du problème, les difficultés de résister à Bruxelles, la nécessité d'un compromis et promis d'étudier l'affaire en détail...

VERS NEW YORK

Président du groupe de travail sur le commerce de l'art au *Royaume-Uni*, *Anthony Browne* – un ancien de Christie's – résume les enjeux de la profession, les deux marchés principaux d'Europe que sont Londres et Paris se trouvant, selon lui, dans le même bateau. La hausse de la TVA sera nuisible car elle empêchera le rapatriement d'œuvres d'art se trouvant à l'étranger ; elle ne devra pas rapporter plus car elle chassera les vendeurs vers New York ; les marchés européens seront pénalisés face à leurs concurrents, y compris genevois. Il avait, dit-il, obtenu l'appui de MM. Sarkozy et Toubon, à l'époque respectivement ministres français du budget et de la culture.

« Ces mesures ne profiteront pas à l'ouverture du marché parisien, analyse M. Browne. *Elles réduiront le marché de Londres, tout comme celui de Paris. Personne au sein de l'Union européenne n'en bénéficiera. Nous allons nous battre les mains liées derrière le dos alors que nous avons besoin de lutter à armes égales avec nos concurrents. Il y a une communauté d'intérêts entre la Grande-Bretagne et la France, le seul autre pays européen avec un marché de l'art puissant »*, assure avec lyrisme M. Browne. Et avec d'autant plus de sincérité que Paris a encore fort à faire pour concurrencer Londres.

Patrice de Beer

Le metteur en scène Luc Bondy prend la direction du Festival de Vienne

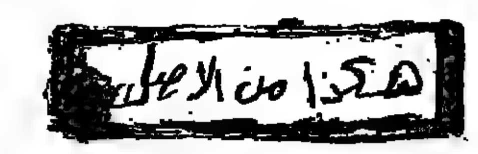
LE METTEUR EN SCÈNE suisse Luc Bondy a été nommé, par la présidence du festival, directeur de la programmation théâtrale des Wiener Festwochen (Festival de Vienne, Autriche) aux côtés de Klaus Peter Kehr (pour la musique) et de Hortensia Völckers (pour la danse).

Il succède à Klaus Bachler – qui prendra la direction du Burgtheater de Vienne en 1999, après le départ du metteur en scène Claus Peymann. Le nouveau directoire restera en fonction jusqu'en l'an 2000.

Né à Zurich en 1948, formé à l'école de Jacques Lecoq et à l'université du Théâtre des nations, Luc Bondy est bien connu du public français pour ses nombreuses réalisations théâtrales et lyriques, dont les plus récentes, *Don Carlos*, de Verdi, présenté au Théâtre du Châtelet, et *Jouer avec le feu*, de Strindberg, créé aux Bouffes du Nord par Emmanuelle Béart et Pascal Greggory, ont connu un certain retentissement.

Le Festival de Vienne, importante manifestation internationale qui a lieu chaque printemps, réunira pour son édition 1998 plusieurs des principaux créateurs de la scène européenne : outre deux spectacles signés par Luc Bondy (*Phèdre*, de Racine ; *Figaro divorce*, de Horvath), il recevra Christoph Marthaler (*La Vie parisienne*, d'Offenbach, Sylvain Cambreling (direction) : *Casimir et Caroline*, de Horvath), Luca Ronconi (*Ce soir on improvise*, de Pirandello), Peter Sellars (*Peony Pavilion*), Peter Stein (*Die Ähnlichen*, de Botho Strauss), William Kentridge (*Le Retour d'Ulysse*), Jan Lauwers (*The Snakesong Trilogy*), Boris Charmatz (*Herses*, de Lachenmann), William Forsythe, Jérôme Deschamps et Macha Makeieff (*Les Précieuses ridicules*, de Molière), Roberto de Simone (*Cosi Fan Tutte*, de Mozart, Riccardo Muti, direction).

★ **La réservation pour le Festival de Vienne commencera le 28 février. Par lettre : Wiener Festwochen Bestellbüro, A-1060 Vienne, Lehargasse 11. Télécopie : 00-43-1-589-22-49. Tél. : 00-43-1-589-22-22. Internet : http : //www.festwochen.or.at/**



L'étrange voyage du Théâtre du Soleil sur les monts escarpés du militantisme

La troupe dirigée par Ariane Mnouchkine présente un spectacle inspiré par le Tibet

La nouvelle création du Théâtre du Soleil est construite à partir d'improvisations mises en texte par Hélène Cixous sur le thème du Tibet, rayé de la carte par la Chine. Ce point de départ nourrit une vaste interrogation sur les bienfaits et les limites du militantisme. Ils sont mis à nu sur le plateau avec une bonne volonté désarmante, qui n'atteint pas la dimension épique habituelle des spectacles dirigés par Ariane Mnouchkine.

ET SOUDAIN, DES NUITS D'ÉVEIL, création collective en harmonie avec Hélène Cixous. Mise en scène : Ariane Mnouchkine. Avec la troupe du Théâtre du Soleil.
***THÉÂTRE DU SOLEIL*, Cartoucherie de Vincennes, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette. Tél. : 01-43-74-24-08. Du mardi au samedi à 19 heures ; dimanche à 13 heures. 110 F et 150 F. Durée : 4 h 15.**

Ce spectacle nécessite des égards. Il puise son sens dans l'histoire du Théâtre du Soleil. Depuis qu'elle a fondé la troupe, en 1964, Ariane Mnouchkine a toujours mené une double vie. Femme d'action, elle s'est engagée – sans se tromper – sur le front des causes à défendre, de l'émancipation des femmes au tournant de 1968 à l'Algérie de la fin des années 90. Femme de plateau, elle a suscité des spectacles mémorables *qui empoignaient la vie du* monde pour la restituer dans sa force, ses espoirs et sa douleur.

Le Tartuffe, de Molière, créé en 1995, représente un point d'orgue dans cette entreprise sans égale : ce classique, revisité à la lumière d'une réflexion sur les fanatismes religieux, attira 122 000 spectateurs. Depuis, il y a eu, pour Ariane Mnouchkine, deux étés de fort engagement : en 1996, elle menait une grève de la faim de vingt-sept jours *« pour que cesse la barbarie en Bosnie »* ; en 1997, elle soutenait les sans-papiers, les accueillant dans son théâtre.

Et soudain, des nuits d'éveil est né dans ce sillon. A l'origine, il y a le désir de parler des sans-papiers. En avril 1997, Ariane Mnouchkine s'y attelle avec l'écrivain Hélène Cixous. Assez vite, l'impossibilité de *« décoler du réel »* conduit les deux femmes à renoncer. Alors surgit un autre désir : parler d'un pays rayé de la carte, le Tibet. Plus que toute autre partie du monde, l'Asie a toujours tenu une place de cœur dans l'histoire d'Ariane Mnouchkine. C'est là qu'elle a puisé les éléments fondateurs de son art du jeu et de la mise en scène, là qu'elle se ressource. En juillet, au cours d'un stage organisé au Soleil, Ariane Mnouchkine suggère à vingt-six comédiens d'improviser sur une trame : *« Des Tibétains nous demandent asile et hospitalité. Notre théâtre et son public sont pris à témoin de leur drame. Une société à trois peuples s'improvise dans la nef. »*

Le voilà, le Tibet : ses couleurs rouge et or qui côtoient le ciel habillent les murs du hall du Théâtre du Soleil. Comme d'habitude, tout est merveilleusement restitué. Une immense carte murale réinvente le toit du monde, des livres sont offerts en lecture aux spectateurs, souvent arrivés tôt pour manger une soupe asiatique avant d'entrer dans la salle. Là, le miracle de la beauté s'accentue, avec les petites statues de bouddhas dorées fixées aux murs, comme autant de lumières ; avec, aussi, l'immense plateau blanc sur lequel tombe une lumière de plein jour, sous le regard bleu d'une figure himalayenne.

Un homme en tenue de ville s'assied face au public : *« Mesdames et messieurs, depuis votre dernière venue, un événement important s'est passé dans notre vie. Tout a commencé un dimanche... »* Ce jour-là, une troupe tibétaine invitée par le Théâtre du Soleil décide, à l'issue de la représentation, de demander asile à la Cartoucherie après avoir essuyé un refus du gouvernement français d'accéder à ses demandes : reconnaître le Tibet annexé par la Chine et ne pas livrer cent avions commandés par Pékin.

Un dialogue s'instaure entre les Tibétains, la troupe d'Ariane Mnouchkine et le public. Comment s'organiser ? Il faut trouver de la nourriture et des matelas pour tout le monde. Préparer la nuit qui s'annonce. Charlotte, une jeune stagiaire, voudrait rentrer chez elle. *« J'ai fait mes huit heures. – Tu es folle. C'est la révolution et tu veux partir ! »* Une comédienne se révolte : elle veut aller donner la tétée à son bébé. Elle en a marre de ce théâtre qui bouffe toute la vie. Elle hurle, réveille les autres, toute cette population mélangée qu'on croirait sortie d'un dessin animé. Il y a un Belge qui téléphone à Bruxelles : *« Tout à l'heure, nous avons épluché des oignons et j'avais l'impression d'être utile »* ; une mondaine à vison ; deux femmes médecins attachées à une organisation humanitaire, déjantées à force d'être en jet-lag ; une actrice qui chante un *Gloria* parce que ces histoires de Bouddha lui tapent sur le système... Pendant ce temps, l'administratrice du Soleil s'arrache les cheveux, les Tibétains distribuent des beignets (en direct) et méditent.

> « Mesdames et messieurs (...), un événement important s'est passé dans notre vie. Tout a commencé un dimanche... »
> Ce jour-là, une troupe tibétaine invitée par le Soleil décide, à l'issue de la représentation, de demander asile à la Cartoucherie...

Plusieurs nuits plus tard, *« la délégation discute toujours aussi intensément, et, malgré le bouddhisme, ça chauffe »*. Les manifestes se succèdent, les biberons volent sous la fatigue, les discussions faiblissent : *« Faisons des tables rondes et trouvons des solutions carrées. »* Quand les Tibétains décident de s'immoler par le feu, la presse s'empare de l'affaire, les Français manifestent, le gouvernement français recule, momentanément. Les Tibétains n'auront pas pour autant gain de cause. Le spectacle se clôt sur le bruit des avions en partance pour Pékin.

Ainsi, en quatre heures, un long chemin est parcouru. Ce n'est pas celui qui mène au Tibet – dont la cause sert de soutien, et non de *fondement, au spectacle. Et soudain, des nuits d'éveil* s'interroge sur l'action militante, sa nécessité et ses « à-quoi-bon ». D'une façon déroutante : pour une fois, Ariane Mnouchkine oublie la distance qui sépare les coulisses du plateau. Elle passe directement de la scène publique à la scène. Ce faisant, elle met à nu une naïveté et une bonne conscience désarmantes, parce qu'elles ne sont pas soutenues par une théâtralisation nécessaire. A certains moments, *Et soudain, des nuits d'éveil* va jusqu'à donner des armes à ceux qui se gaussent, bêtement, de l'action civique et politique du Soleil. Pourtant, le spectacle – qui, donné par une autre troupe, passerait à la trappe – tient par un miracle : la force d'Ariane Mnouchkine, indestructible, quoi qu'il arrive.

Brigitte Salino

Merce Cunningham, adepte de la révolution permanente des corps

MERCE CUNNINGHAM DANCE COMPANY. Premier programme : *Rune, Garnier Event I, Scenario.* Jusqu'au 11 janvier, 19 h 30 ; le 11, à 15 heures. Palais-Garnier, place de l'Opéra, Paris 1er. Mº Opéra ou RER Auber. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 280 F. Deuxième programme, du 13 au 17 janvier, 19 h 30.

L'Opéra-Garnier est noir de monde pour Merce Cunningham. La ministre de la culture, Catherine Trautmann, tout en rouge, s'est déplacée. Pour une fois, on sent le public affamé. Magie. Pas un sifflet ni même une insulte n'ont fusé, comme ce fut encore le cas, en 1992, à la création d'*Enter*. La partition de *Neural Network Plus*, de David Tudor, avait commotionné les terminaisons nerveuses de plus d'un spectateur. L'autre soir, à l'Opéra-Garnier, le public était là pour aimer. Cela se sentait. Pour aimer, honorer le vieil homme qui réalisa à partir de 1944 la rupture d'avec la danse moderne, annonçant l'avènement de la danse contemporaine. Cunnigham court toujours en tête.

Au programme, il y avait de quoi applaudir : la reprise de *Rune*, créée en 1959, réactualisée en 1995, puis en 1998 ; *Garnier Event I*, soit un événement chorégraphique construit pour un lieu à partir de différentes danses. Cet « Event » était plus qu'attendu. Il s'est déroulé dans l'installation de Marcel Duchamp *La Mariée mise à nu par ses célibataires, même*, plus connue sous le nom du *Grand Verre*. Duchamp avait donné, en 1968, son autorisation pour que Jasper Johns supervise la reproduction de son œuvre. Fin du fin de la soirée – la présence de plusieurs Japonais très style dans la salle en témoignent –, *Scenario*, une danse glissée dans les costumes quadrillés et rayés de Kei Kawakubo, styliste de Comme des garçons. La pièce a été donnée pour la première fois à la Brooklyn Academy de New York, en octobre 1997 (*Le Monde* du 25 octobre 1997).

Parler de Merce Cunningham, c'est écrire le *Who's who* de l'art américain. *Who's who* posthume pour bon nombre d'artistes : John Cage, le compagnon musical de plus des trois quarts des chorégraphies, est mort en août 1992, David Tudor, en 1994, Lichtenstein, fin 1997. Et Cunningham ? Plus vivant qu'un survivant, serein comme Confucius, le sourire en coin. Soixante-dix-huit ans. Plus que jamais libéré de tout, on oserait dire de tous. Seul, solitaire, non pas au-dessus de la mêlée, mais au cœur de sa danse. De la vie qui pour lui n'a jamais été autre chose que la danse. Comme il s'amuse ! Brouilleur de pistes, largueur d'amarres tout au long d'une soirée conçue comme une chronologie. De 1959 à 1998. Evolution ? Il faudrait alors parler de passé, quand l'évidence saute à la gorge que seul importe à Cunningham ce qui se passe sur la scène de l'Opéra-Garnier le 6 janvier, entre 19 h 30 et 22 h 30. Demain n'existe pas. Cunningham nous le disait en octobre 1997 à New York : *« Je tiens ferme sur les principes. »* Comprendre : indépendance de l'écriture de la danse et de la musique, hormis une entente sur la durée. Rôle de l'indéterminé et du hasard, fonctionnant comme moteur même de la composition.

CHANGEMENT DE SENS

De cette intransigeance conceptuelle, *Rune* est l'expression pure et dure, complexe, technique, toute en force musculaire. Presque de la théorie appliquée. Elle ouvre sur un solo de Foofwa d'Imobilité (c'est le nom par lequel le Suisse Frédéric Gafner entend désormais être appelé !). Il montre le point extrême au-delà duquel la danse cunninghamienne ne saurait aller sans se dénaturer. Très intéressant à observer. Le danseur suit à la lettre les figures, mais son esprit lutte avec celui du maître : il arrondit, exaspère un tremblement, là où il faudrait de l'angle, de l'esquissé. Une sorte de transcendance, comme un changement de sens. Qui est aussi un changement d'identité. Foofwa d'Imobilité a décidé de quitter la compagnie après Garnier.

Cette bride sur le cou que Cunningham laisse à ses danseurs est facteur de transformation : une idée qui n'est pourtant pas pour lui déplaire. *Garnier Event I* est entièrement fondé sur le mystère de l'œuvre de Duchamp. Sur des structures gonflables, transparentes, on devine des formes, sorte de hiéroglyphes d'alchimiste, sans pour autant en identifier la valeur érotique. Grand vaisseau du désir autour duquel la danse mêle, juxtapose, fond en un même mouvement des morceaux de *The Run* (1952), de *Suite for Five* (1956), de *Winterbranch* (1964) et de *Scramble* (1967). Odyssée dans l'espace et le temps des années 1960 et 1970. Noirceur de *Winterbranch*, des chutes roulées-enroulées des duos. En fosse, le saxophoniste Steve Lacy trouve là ses plus belles stridences. Lumières dorées de *Scramble*.

Quand la scène aveuglante, imaginée par Rei Kawakubo pour *Scenario*, apparaît dans toute sa splendeur immaculée, le public applaudit, prêt à se lever. Croupes, mamelles, bosses, faux-culs, écossais vert, rayures bleu dur, tissus unis noir, puis rouge pétant. Costumes pour corps en révolution, essayant à chaque instant de prendre au piège la danse. En vain. Ils accentuent au contraire la force des mouvements de torse et de jambes. La légèreté des bras. La jubilation intérieure du chorégraphe.

La critique américaine, craignant d'être le dindon d'une farce mondaine, à la française, a réservé son jugement. A tort. *Scenario* est une pièce formidable. Elle fait date. Mais, depuis, Merce Cunningham, acharné au travail, a déjà créé une autre chorégraphie exprès pour *Garnier. C'est Pond Way.* C'est à partir du 13 janvier. Un bon chiffre.

Dominique Frétard

SORTIR

PARIS

Evgeny Kissin (piano), Claus-Peter Flor (direction)
Evgeny Kissin est vraisemblablement le phénomène musical le plus incontestable survenu en cette fin de XXe siècle. Dès l'âge de douze ans, il trouvait sa place dans le panthéon des pianistes quelque part entre Chopin, Liszt, Rachmaninov, Cortot, Schnabel, Horowitz, Novaes, Michelangeli, Richter, Guilels, Arguerich et Nelson Freire. Brahms : *Concerto pour piano et orchestre nº 1*. Strauss : *Mort et Transfiguration*. Wagner : *Parsifal, prélude et Enchantement du vendredi saint.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Le 8, à 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 190 F.

C'est pour toi que je fais ça !
Après avoir fait appel aux chorégraphes Joseph Nadj et François Verret pour ses précédentes créations (*Le Cri du caméléon* et *Sur l'air de Malbrough*), le Centre national des arts du cirque a choisi la rencontre inédite du cirque et du théâtre pour un nouveau spectacle intitulé *C'est pour toi que je fais ça !* Mise en scène par Guy Alloucherie, cette création réunit onze acrobates-clowns de plusieurs pays et de langues différentes (arabe, allemand, français). Virtuoses de l'acrobatie, formés aux techniques de la danse contemporaine, ils mêlent adroitement la voltige et le pas de deux. La musique est créée par Riké, du groupe Métalovoice.
Espace Chapiteaux, parc de La Villette. Mº Porte-de-la-Villette. 20 h 30, du mardi au samedi ; 16 heures, dimanche. Tél. : 0-803-306-306 et 0-803-075-075. 115 F et 140 F. Jusqu'au 25 janvier.

Mouron
Le titre de son nouvel album, *Mouron... d'amour* (distribué par Night & Day) est explicite. La chanteuse explore un champ très fréquenté dans cet enregistrement, produit par Le Loup du faubourg, sympathique et très actif cabaret du quartier Bastille. Elle le fait en choisissant des angles originaux, sur des musiques habiles écrites par Romain Didier et Claude Terranova.
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mº Opéra. Du 8 au 24 janvier, à 19 heures. Tél. : 01-42-61-44-16. 70 F et 100 F.

RÉGION PARISIENNE

Aragon par Caubère
Philippe Caubère reprend le spectacle consacré à Aragon qu'il avait donné en avril 1997 à la Manufacture des œillets, à Ivry. Dans *Le Fou*, il part de la seconde guerre mondiale pour accompagner Aragon jusqu'à ses derniers poèmes. Du *Chant de la paix* aux *Paroles perdues*, en passant par la *Complainte de Robert le Diable*, il donne à la poésie l'allant d'une épopée. Parfois, emporté par l'action, il en rajoute, mime un train, la mort ou la joie. C'est prenant et entraînant – comme l'accordéon de Michel Macias, qui, le samedi soir, invite à un bal.
Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92 Sceaux. Les 8 (Le Communiste) et 9 janvier (Le Fou), à 20 h 45 ; le 10 (intégrale + bal populaire) à 19 h 30. Tél. : 01-46-61-36-67. 110 F et 140 F. Intégrale : 155 F et 185 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

L'Amitié
de Serge Bozon (France, 1 h 24), avec Fabrice Barbaro, Elodie Bachelier, Axelle Ropert, Serge Bozon, Sonia Bayle, Eva Truffaut.
Cinquième saison
de Rafi Pitts (France-Iran, 1 h 20), avec Roya Nonahali, Ali Sarkhani, Parviz Poorhosseni, Ghorban Nadjafi, Golab Adineh.
Love in Paris
d'Anne Goursaud (France-Grande-Bretagne, 1 h 10), avec Mickey Rourke, Angie Everhart, Agathe de La Fontaine, Steven Berkoff, Werner Schreyer.
My Son The Fanatic
d'Udayan Prasad (Grande-Bretagne, 1 h 28), avec Om Puri, Rachel Griffiths, Stellan Skarsgard, Akbar Kurtha, Gopi Desai.
Paris
de Raymond Depardon (France, 1 h 35), avec Sylvie Peyre, Luc Delahaye, Emilie Lafarge, Barbara Jung, Métilde Weyergans, Sandy Boizard.
La Prisonnière espagnole
de David Mamet (Etats-Unis (1 h 50), avec Ben Gazzara, Felicity Huffman, Ricky Jay, Steve Martin, Rebecca Pidgeon, Campbell Scott.
Titanic
Film américain de James Cameron (Etats-Unis, 3 h 20), avec Leonardo Di Caprio, Kate Winslet, Billy Zane, Kathy Bates, Bill Paxton, Frances Fisher.
Un grand cri d'amour
de Josiane Balasko (France, 1 h 30), avec Josiane Balasko, Richard Berry, Daniel Prévost, Daniel Ceccaldi.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

VERNISSAGE

Dodeigne
Henry Bussière Art's, 26, rue Mazarine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-54-78-11. De 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 8 janvier au 14 mars. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

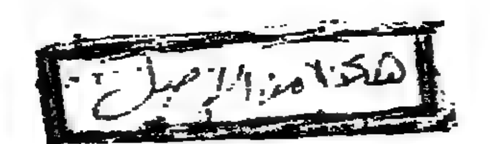
Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Berlin, fin du monde
Berlin, fin du monde, de Lothar Trolle, mis en scène par Sylvain Maurice, est une succession de courtes scènes qui ont pour cadre la capitale du IIIe Reich au moment de la chute du régime nazi. Le texte français est de Jean Jourd'huil et Jean-Louis Besson.
Atalante, 10, place Charles-Dullin, Paris 18e. Mº Anvers. Le 8, à 20 h 30. Tél. : 01-46-06-11-90.
Etienne M'Bappé, Mario Canonge, Hervé Gurdikian
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Le 8, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-37-71. De 50 F à 80 F.
Isaac Delgado
La Balajo, 9, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. Le 8, à 22 heures. Tél. : 01-47-00-07-87.

RÉSERVATIONS

Arcadia
de Tom Stoppard, mise en scène de Philippe Adrien.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mº Saint-Sulpice. Du 13 janvier au 22 février. Tél. : 01-44-39-87-00. 110 F et 160 F.
La Fania All Stars
Avec Celia Cruz, Johnny Pacheco, Willie Colon, Paulito, Feliciano, Roberto, Roena, Larry Harlow, Bobby Valentin, Andy Montanez.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Le 16 janvier, à 21 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 220 F.
Natacha Atlas
Elysée Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. Le 27 janvier, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 132 F.

DERNIERS JOURS

15 janvier :
Anna Blume : la sensation pure
Goethe-Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-40-46-69-60. De 12 heures à 20 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Entrée libre.
17 janvier :
Gérard Traquandi
Bibliothèque nationale de France, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mº Bourse. Tél. : 01-47-83-81-10. De 12 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Entrée libre.
18 janvier :
Collection Havemeyer
Musée d'Orsay, niveau médian, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solférino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. 39 F.



L'« assourdissant silence » des anciens membres du PCI

Alors que le « Livre noir du communisme » ne sera disponible en italien que le mois prochain, la presse de la péninsule s'interroge sur l'absence de débat, en Italie, sur les crimes du communisme

ÉDITORIALISTE à *La Repubblica*, Sandro Viola s'interrogeait sur l'*« assourdissant silence »* des anciens membres du PCI italiens à propos du *« carnage infâme, bestial, perpétré par les communistes après 1917 »*. Il s'étonnait que, contrairement à ce qui s'est passé en France, il n'y ait pas eu en Italie de véritable réexamen du passé, même s'il est vrai que le PCI a pris, politiquement, ses distances vis-à-vis de Moscou bien avant les autres partis frères.

A ces *« questions courageuses »*, personne n'a daigné répondre, a *souligné quelques jours plus tard le Corriere della Sera*. Dans cet autre grand quotidien transalpin, Ernesto Galli della Loggia cherche une explication. Il la trouve partiellement dans l'embarras que peut susciter chez quelques intellectuels italiens la confession de leurs erreurs passées. Mais il ajoute des arguments liés à la vie politique actuelle pour expliquer que le PCI et son succédané, le PDS (Parti démocratique de la gauche), n'aient jamais entrepris d'examen de conscience. Tout en ayant rompu ouvertement avec les dogmes du marxisme-léninisme pour se convertir à une forme de social-démocratie, et même de libéralisme économique, condition de leur arrivée au pouvoir, Massimo D'Alema et ses amis n'ont jamais *« trouvé le moyen de prononcer officiellement dans les termes convenables la condamnation (historique et morale, de grâce pas pénale) des actes qui ont conduit à des millions de victimes »*.

La réponse à cette question est, selon le *Corriere della Sera*, de pure tactique. Reconnaître ce qu'a été réellement le communisme serait admettre en même temps que son contraire, c'est-à-dire l'anticommunisme, avait une légitimité. *« Mais admettre une telle valeur positive de l'anticommunisme reviendrait à reconnaître la pleine légitimité démocratique de la Ire République (fondée précisément sur l'anticommunisme et l'antifascisme)*, écrit Ernesto Galli della Loggia, *donc la légitimité de ses acteurs principaux, à commencer par la Démocratie chrétienne. »*

En revanche, délégitimer l'anticommunisme, c'est délégitimer tout un système politique que le PDS rêve de remplacer par un autre, la IIe République devant succéder à la Ire République. Il s'agit



CORRIERE DELLA SERA

non seulement des institutions, mais des hommes politiques qui les servirent depuis 1946. Autrement dit, de la même façon que Palmiro Togliatti s'arrogea le droit après la guerre de blanchir la biographie de quelques personnalités du régime mussolinien à condition qu'elles rejoignent le PCI, le PDS aujourd'hui veut *« détenir les clés de l'espace républicain »* en laissant de côté ceux qui, pendant cinquante ans, ont défendu un anticommunisme démocratique. La démonstration n'est peut-être pas entièrement convaincante, mais elle ne pourra être définitivement réfutée que si le PDS rompt ce *« silence assourdissant »* sur le passé communiste. C'est un journal allemand, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, qui rappelle cependant les nombreuses initiatives prises ces derniers temps en Italie pour s'interroger sur les diverses expériences totalitaires du XXe siècle. Il est vrai que ces initiatives viennent plutôt de la droite ou de l'extrême gauche que de la gauche officielle.

L'historien Jens Petersen rappelle que le terme même de totalitarisme est né en Italie, pendant la période fasciste. C'est Giovanni Amendola, futur dirigeant de l'opposition antifasciste, écrit-il, qui en 1923 parla pour la première fois du *« système totalitaire »*. Amendola fit d'abord un *« usage quasi technique »* du terme, mais, en opposant le *« système totalitaire »* au *« système majoritaire et minoritaire »*, il mettait l'accent sur une différence fondamentale entre la démocratie, qui respecte les décisions de la majorité et protège la minorité, et le fascisme, qui n'accepte pas ces règles de base. Si les Italiens veulent s'engager dans un débat sur l'histoire du communisme et de ses crimes, ils auront en tout cas accès, dès le mois prochain, à une traduction, chez Mondadori, du *Livre noir du communisme*, objet en France de tant de polémiques.

Daniel Vernet

DANS LA PRESSE

L'HUMANITÉ
Pierre Zarka

■ La prise de position du Parti communiste en faveur des chômeurs, sa présence aussi bien parmi eux qu'au sein d'un gouvernement qui doit les entendre, ses propositions peuvent créer une dynamique entre mouvement social et pouvoir d'Etat. Pour répondre aux attentes et aux espoirs, le problème posé à la majorité n'est pas d'aménager d'hypothétiques espaces qu'auraient laissés vacants les marchés financiers, mais bien d'imposer à la vie économique de nouvelles règles.

LE NOUVEL OBSERVATEUR
Jean Daniel

■ Lettre ouverte au président de la République algérienne
Le massacre de 400 femmes, enfants et vieillards assassinés à Relizane et dans les villages voisins, constitue une escalade plus infernale que les autres. Aussi est-ce à vous, directement, que j'ai envie de m'adresser en ce début d'année. Les jeunes Algériens qu'il m'arrive de rencontrer aujourd'hui ne savent pas pour quoi ni pour qui ils risquent à chaque instant de mourir. Je ne me *contenterai pas de soulager ma* conscience à peu de frais en vous disant : *« Arrêtez le massacre ! Faites la paix ! »*, sans vous dire quelle solution magique je pourrais détenir. Je ne vous *« sommerai »* pas – comme vient de le faire à tort le gouvernement français – de choisir entre la protection immédiate et totale de votre peuple et la négociation à n'importe quel prix avec les tueurs. Je *ne vous dirai même pas de ne* plus ajouter vos crimes aux leurs. Je sais que vous ne le pourriez pas. Toute guerre civile est épouvantable.
Il reste, Monsieur le Président, que tout ce qui demeure sain dans votre pays est paralysé par *la question, non pas du « Qui tue qui ? »* (sur place, ils ont l'air de bien le savoir), mais du « comment a-t-on pu en arriver là ? ». Qu'a-t-on fait de la jeunesse la plus frondeuse du monde pour la voir embrigadée dans la folie afghane ? Comment l'arabisation soviétisée a-t-elle basculée dans l'échec au point de secréter des monstres si étrangers à l'Algérie ? Il faut répondre à ces questions. Il *y a non pas un droit, mais un de*voir d'inventaire à exercer. C'est en dénonçant toutes les responsabilités passées que l'on pourra *évoquer, sans susciter les rejets et* les colères, une possibilité d'avenir pour les Algériens. Encore une fois, et comme ils ne croient plus *en rien, seules des raisons de* mourir peuvent un jour devenir des raisons d'espérer – et de vivre.

EN VUE

■ L'ancien président sud-africain **Pieter Willem Botha,** quatre-vingt-deux ans, dit le « Grand Crocodile », descendant des premiers colons, opéré de la hanche l'an dernier, grand marcheur, bon cavalier, veuf en juin, fiancé en novembre avec Reinette, de trente-cinq ans sa cadette, cité devant la commission Vérité et Réconciliation chargée d'examiner les crimes de l'apartheid, prévient : *« Je ne demanderai pas pardon pour avoir été un Boer afrikaner »*.

■ **Song Huanwei**, de Changsa, dans le Hunan, vient d'être inculpé de corruption pour avoir accepté, en 1997, 1,1 million de yuans (environ 22 500 francs), de pots-de-vin. Par le passé, M. Song, président de la société métallurgique Lianyuan Iron and Steel, *« ouvrier modèle national »*, avait reçu une médaille.

■ ***Abdel-halim Abdel-Razek***, qui, au Soudan, l'été dernier, avait, à la sortie d'une mosquée, poignardé douze musulmans, manquant à son avis de foi, jugeant également *« tous les avocats infidèles »*, a préféré assurer seul sa défense. Après *avoir traité ses juges islamiques* d'*« apostats »* et surtout regretté que la présence de jeunes femmes à l'audience *« change un tribunal en un souk mal famé »*, le fanatique a été condamné à mort, samedi 3 janvier.

■ *Tout ce qui entre dans* l'organisme rompant le jeûne, d'après les enseignements du Prophète, un comité religieux *jordanien vient de lancer une* fatwa contre l'administration de suppositoires pendant le mois du ramadan.

■ La Bundeswehr ne fournira plus aux recrues de sous-vêtements blancs réglementaires, démodés, à *leur goût, « surtout lorsqu'elles sortent »*, annonce le ministère allemand de la défense. Toutefois, le modèle vert olive, assorti aux *tenues de combat, restera de* rigueur.

■ **Gene Shoemaker**, sélénologue *de santé fragile*, mort l'an dernier, en Australie, dans un accident de voiture, n'avait jamais pu monter à bord d'une fusée Apollo. *« Il avait toujours souhaité aller sur la Lune »*, a soupiré sa veuve émue en assistant, mercredi 7 janvier, à Cap Canaveral, au lancement de *la sonde Lunar Porspector*, emportant vingt-huit grammes des cendres de son mari.

■ *Mardi 6 janvier, une jeune* femme grimpe sur un tilleul devant la prison de Weiden en Allemagne, charge un pistolet à *air comprimé avec deux grammes* de haschisch enroulés dans une feuille d'aluminium et vise, au-dessus du mur, les barreaux de la cellule où son mari toxicomane est détenu. L'arme s'enraye. Au pied de l'arbre, des policiers attendent l'amoureuse et la *cueillent.*

Christian Colombani

SUR LA TOILE

« CYBERPOSTE » EN ISÈRE
■ Dans le cadre de l'opération « Cyberposte », des bornes de consultation Internet vont être installées dans les bureaux de poste cinq communes du Vercors ère), desservant environ 000 habitants. Elles fonctionnent grâce à des cartes à puce, coûtant 90 francs pour trois heures de connexion. En outre, les habitants de la région se sont vu attribuer une adresse électronique, qu'ils ont reçue par la poste. – *(AFP.)*

UN MILLION D'INTERNAUTES FRANÇAIS
■ Selon une étude réalisée par l'Association française de télématique (Aftel), la France compte désormais entre 250 000 et 300 000 abonnés individuels à Internet. Si l'on y ajoute les entreprises, universités, centres de recherche, le nombre total d'utilisateurs atteindrait le million. – *(AFP.)*

AUDIOVISUEL
■ *Le FIPA 98* (Festival international des programmes audiovisuels), qui se déroulera à Biarritz du 13 au 18 janvier, va placer sur Internet une base de données contenant des informations sur toutes les œuvres en compétition. – *(AFP.)*

www.senat.fr/35pres.html

La commission du Sénat sur les 35 heures lance une consultation à l'intention des chefs d'entreprise

« PENSEZ-VOUS que le dispositif d'abaissement de la durée légale du travail à 35 heures hebdomadaires est susceptible de créer des emplois dans votre entreprise ? Pensez-vous pouvoir tirer du dispositif (...) un avantage en termes de flexibilité de l'organisation de votre entreprise ? Quelle pourrait être l'incidence de ce dispositif sur le dialogue social au sein de votre entreprise ? Sur les résultats à court et à moyen terme ? Sur les investissements et la stratégie de développement (...) ? » La commission d'enquête du Sénat *« sur les conséquences de la décision de réduire à 35 heures la durée hebdomadaire du travail »*, créée à l'initiative de cinq sénateurs RPR et centristes, ne veut pas se contenter des traditionnelles auditions d'experts et de hauts fonctionnaires. Elle souhaite interroger directement les entreprises et, pour diffuser le questionnaire rédigé à leur intention puis recueillir les réponses, elle a décidé de se servir d'Internet.

Le Sénat avait déjà lancé des consultations en ligne pour quelques missions d'information, mais dans le cadre plus formel d'une *commission d'enquête, c'est une* première. L'ouverture vers la société civile reste toutefois limitée : il ne s'agit pas de créer un forum ouvert à *tous, mais uniquement de recueillir* l'opinion des chefs d'entreprise. En outre, le débat semble déjà très balisé. Le texte d'introduction rappelle que *« les idées de partage du travail et de qualité de vie des salariés inspirent la démarche du gouvernement »*, mais remarque aussitôt que le projet suscite *« une opposition résolue de la part de nombreux acteurs de la vie économique et sociale »*, dressant un tableau très sombre de l'impact probable de la réforme : crainte des entrepreneurs de voir les *surcoûts pénaliser les investissements* et l'emploi, doutes sur son efficacité *« y compris au sein du gouvernement »*, inquiétudes des organismes de protection sociale, perturbations des négociations entre partenaires sociaux...



Il est trop tôt pour savoir si la *consultation, lancée le 5 janvier*, rencontrera le succès espéré auprès des patrons internautes. Jean-Michel Houlbert, responsable du secrétariat de la commission, *est conscient que* ce type d'initiative reste expérimental : *« Il ne s'agit surtout pas d'effectuer un sondage, mais seulement de recueillir des réactions diverses dans un délai assez bref. »* On sait déjà qu'on n'en saura pas plus : les travaux de la commission d'enquête étant secrets, *« aucune synthèse ni mise en ligne des réponses ne sera disponible sur le site Internet »*. L'adoption des nouvelles technologies se fait dans le respect des traditions.

Yves Eudes

Le mauvais exemple *par Alain Rollat*

DANS sa réponse à la question que Jean Glavany, député socialiste des Hautes-Pyrénées, lui a posée, mercredi après-midi, au Palais-Bourbon, sur le développement de la délinquance, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a *souligné* la responsabilité de la télévision : *« Il y a des valeurs*, a-t-il dit, *qui ne sont plus transmises parce qu'elles ne se transmettent que par l'exemple et que l'exemple qu'on voit souvent à la télévision n'est pas le meilleur mais généralement le pire. »*

Ce propos est passé comme une lettre à la poste. On est donc fondé à penser que l'Assemblée nationale adhère à la thèse selon laquelle la violence qui s'exprime dans le comportement de nos enfants n'est que la manifestation physique de celle que la télévision instille dans notre société. C'est ce que répétait encore, en 1994, quelque temps avant sa mort, le philosophe viennois Karl Popper, qui militait pour la censure au nom de la protection de la démocratie : *« Nous éduquons nos enfants à la violence (...). La télévision produit de la violence et introduit celle-ci dans des foyers qui, autrement, ne la connaîtraient pas. »*

Il suffit d'ailleurs de se reporter chaque jour aux spots publicitaires de n'importe quelle chaîne pour constater que, même lorsqu'elle prône la non-violence, l'honnêteté, la solidarité ou la citoyenneté dans ses émissions dites éducatives, la télévision *n'instrumente* ces valeurs qu'au service des valeurs marchandes.

Il était donc impératif de ne pas rater ce que pouvait avoir à dire *« La Marche du siècle »* qui se demandait, quelques heures plus tard, sur France 3 : « A quoi sert l'école ? » Bien nous en prit, car non seulement le débat confirma qu'en matière de violence à l'école ce que montre la télévision reste très au-dessous de la vérité, mais il y fut aussi question, accessoirement, de la responsabilité... du *Monde*.

Invité à témoigner en tant que *professeur, l'écrivain* Daniel Picouly évoqua, en effet, la difficulté que peut rencontrer un enseignant quand il s'agit, par exemple, d'argumenter contre la drogue alors qu'un *« journal du soir »* consacre *« une double page »* à *« un grand chanteur »* qui se vante d'en consommer. Il faisait allusion à la confession de Johnny Hallyday publiée dans nos éditions du 7 janvier et largement citée, mercredi soir, à 20 heures, par le journal de France 2. Sa question était légitime.

*Mais où est la difficulté d'y ré*pondre ? Il suffit d'en faire une question de cours. Johnny Hallyday dit : *« Je prends de la cocaïne, mais je n'en suis pas fier. »* Et vous ? Sous-question : le mythe de la virilité cultivé dans les cours de récréation se shoote-t-il à la fierté mal placée ?

JEUDI 8 JANVIER

FILMS DE LA SOIRÉE

18.50 Vers sa destinée ■ ■ De John Ford (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
20.00 L'Arbre de Noël ■ De T. Young (F.-It., 1969, 90 min). TV 5
20.30 Spartacus (version réalisateur) ■ ■ De Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1960, 185 min). Ciné Cinémas
20.35 *Saint-Tropez blues* ■ De Marcel Moussy (France, 1960, 90 min). Canal Jimmy
20.35 War Games ■ ■ De John Badham (Etats-Unis, 1983, 120 min). RTL 9
20.35 L'Affaire des poisons ■ ■ D'Henri Decoin (France, 1955, 110 min). TMC
20.55 Belles de l'Ouest ■ O De Jonathan Kaplan (Etats-Unis, 1994, 100 min). France 3
20.55 La Putain du roi ■ D'Axel Corti (Fr. - It. - GB, 1990, 125 min). Téva
21.00 La Vie d'Emile Zola ■ De William Dieterle (Etats-Unis, 1937, N., 120 min). Histoire
21.00 Les 39 Marches ■ ■ D'Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1935, N., v.o., 90 min). Paris Première
21.00 Paris Blues ■ ■ De Martin Ritt (Etats-Unis, 1961, N., 100 min). Muzzik
21.30 Mary Poppins ■ De Robert Stevenson (Etats-Unis, 1965, 135 min). Disney Channel
22.00 Heat ■ ■ De Michael Mann (Etats-Unis, 1995, v.o., 164 min). Canal +
22.10 La Folle Ingénue ■ ■ ■ D'Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
22.10 Bob Roberts ■ ■ *De Tim Robbins (Etats-Unis, 1992, v.o., 95 min).* Canal Jimmy
22.25 Hidden ■ O De Jack Sholder (Etats-Unis, 1987, 100 min). M 6
22.25 Des anges et des insectes ■ De Philip Haas (Etats-Unis, 1995, v.o., 110 min). RTBF 1
22.30 Le Trésor de Cantenac ■ De Sacha Guitry (France, 1950, N., 100 min). Festival
22.35 Gross Anatomy ■ De Tom Eberhardt (Etats-Unis, 1989, 110 min). RTL 9
23.35 Fugueuses ■ De Nadine Trintignant (France, 1994, 95 min). Ciné Cinémas
0.25 Les Amants de Tolède ■ D'Henri Decoin (France, 1952, N., 95 min). RTL 9
1.10 Le Voyage interrompu ■ De Daniel Birt (Grande-Bretagne, 1949, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil
1.10 Miss Missouri ■ ■ D'Elie Chouraqui (France, 1989, 100 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal+
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
20.00 *20h Paris Première.* Paris Première
20.05 Temps présent. Procès Papon : en parler pour oublier. Le choix de Susanna. TSR
20.55 Envoyé spécial. La vie devant soi. Les enfants obèses. Post-scriptum : Les violons de l'hiver. France 2
22.25 Paroles de femmes. Invitée : Patricia Kaas. TMC
22.35 Faits divers spécial. Les Enfants de l'année blanche. TV 5
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Sexpionnage. Histoire
23.40 Cap'tain Café. Marc Lavoine. France Supervision
0.05 Fréquenstar. Pascal Obispo. M 6
0.10 Saga-Cités. Viet'âme. France 3

DOCUMENTAIRES

19.10 La Tempête d'images. Planète
19.15 Cluny, une lumière dans la nuit. France Supervision
20.00 Sauve qui pense. Le philosophe André Glucksmann. Arte
20.05 Samson François. [2/2]. Muzzik
20.35 ▶ A part ça... Al Pacino. Canal +
20.35 Les Ecrins, parc national. Planète
20.40 Soirée thématique. De la terreur à la démocratie : les Tchèques et les Allemands. Arte
21.05 Chocolat, mon amour. Planète
22.40 Jazz Collection. Louis Armstrong. Muzzik
23.00 Vingt ans... à Harlem. France 2
23.05 Rythmes du monde. [3/3]. Planète
23.30 Oliver North : Un candidat idéal. Planète
0.00 Le Mystère des pyramides. [1/2]. Histoire

SPORTS EN DIRECT

18.00 Ski. Coupe du monde. Slalom messieurs, 1re manche, à Schladming (Autriche). Eurosport
20.30 Football. Tournoi international de Maspalomas (Espagne). Eurosport

DANSE

17.00 Didon et Enée. Ballet. Muzzik
20.45 Vu d'ici. Ballet. France Supervision

MUSIQUE

21.40 Cheb Mami. France Supervision
22.30 Symphonie nº 3, de Beethoven. Paris Première
23.35 All Star Swing Festival. Lincoln Center, New York 1971. Muzzik
0.35 Simple Minds. France Supervision

TÉLÉFILMS

20.30 Lise ou l'affabulatrice. De Marcel Bluwal. Festival
21.30 Homicide conjugal. De Gérard Cuq. TSR
22.30 Made in America. O Escroquerie à l'amour. De Michael Scott. TF1

SÉRIES

19.00 The Sentinel. O La traque. M 6
19.00 ▶ *Au nom de la loi.* Signe de piste. Arte
20.00 La Dame de Monsoreau. [6/7]. Histoire
20.35 Les Envahisseurs. Trahison. Disney Channel
20.35 Les Cordier, juge et flic. Combinaison mortelle. RTBF 1
20.45 Models Inc. Série Club
20.50 Van Loc, un grand flic de Marseille. O Ennemis d'enfance. TF1
23.00 Code Quantum. Amours croisées. Série Club
23.50 Jason King. Série Club
0.40 Sam et Sally. Lily. Série Club

NOTRE CHOIX

● 20.30 Festival
Lise ou l'affabulatrice
Une belle fiction réalisée par Marcel Bluwal en 1995. Au lendemain de l'Anschluss, les pérégrinations d'une jeune juive autrichienne réfugiée à Paris. En butte au harcèlement *de sa patronne,* directrice d'un magasin de prêt-à-porter de luxe, elle s'invente un amant pilote de chasse qui ressemble trait pour trait à son père...

● 22.10 Ciné-Cinéfil
La Folle Ingénue (Cluny Brown)
La nièce d'un plombier londonien devient femme de chambre dans une famille d'aristocrates anglais où se trouve invité – on est en 1939 – un écrivain tchèque en exil. Dans ce film réalisé en 1945, Ernst Lubitsch brocarde la haute société avec une certaine sympathie. Une comédie admirablement ambiguë. – *J. S.*

● 0.05 M 6
Fréquenstar : Pascal Obispo
En quelques années, Pascal Obispo, jeune chanteur auteur-compositeur bordelais qui flirta un temps avec le groupe Marquis de Sade, a connu une ascension fulgurante. Laurent Boyer, le confident des stars de M 6, offre une heure d'émission à cet artiste adulé des jeunes filles et courtisé par tous les chanteurs de variétés. On feuillette l'album de famille, on retrouve des profs et des copains de lycée... Obispo est un garçon bien élevé et sympathique, alors il balaie d'un rire les questions stupides de l'animateur. Reste que l'émission compte quelques bons moments, notamment lorsque l'on retrouve Obispo, au talent de mélodiste incontestable, en studio avec Johnny Hallyday, dont il cosigne le prochain album. – *S. Ke.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.50 Van Loc, un grand flic de Marseille. O Ennemis d'enfance.
22.30 Made in America. O Escroquerie à l'amour.
0.10 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.40 et 1.50 TF1 nuit.
0.55 Très chasse.

FRANCE 2

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 et 1.10 C'est l'heure.
19.30 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe, L'Image du jour, A cheval.
20.50 Point route.
20.55 Envoyé spécial. La vie devant soi. Les enfants obèses. Post-scriptum : Les violons de l'hiver.
23.00 Vingt ans... à Harlem.
0.10 Journal, Météo.
0.25 Paris-Dakar : Le Bivouac.

FRANCE 3

18.45 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Dakar.
20.55 Belles de l'Ouest ■ Film O de Jonathan Kaplan.
22.35 Météo, Soir 3.
23.10 Grosses bêtises. Zapping international et inédit.
0.10 Saga-Cités.
0.35 Espace francophone.
1.05 New York District.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.15 Cyberflash.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Véronique Sanson, Richard Depardon, Sylvie Peyre.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 ▶ Soirée Al Pacino.
20.35 et 21.15 A part ça... Al Pacino.
21.55 Flash infos.
22.00 Heat ■ ■ Film de Michael Mann (v.o.).
0.45 Surprises.
1.00 Basket-ball.

ARTE

19.00 ▶ Au nom de la loi.
19.30 7 1/2.
20.00 Sauve qui pense.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. De la terreur à la démocratie. Les Tchèques et les Allemands.
20.45 Un voisinage difficile.
20.50 Munich ou la paix pour cent ans.
22.45 De la terreur à la démocratie.
0.00 Crisis.
1.10 Alice au pays des merveilles. Téléfilm de Harry Harris.

M 6

19.00 The Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Susan !
20.35 Décrochages info, Passé simple.
20.50 L'Irrésolu. *Film de Jean-Pierre Ronssin.*
22.25 Hidden ■ Film O de Jack Sholder.
0.05 Fréquenstar. Pascal Obispo.
1.05 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Patrick Avraine.
21.00 Lieux de mémoire. Drancy.
22.10 For intérieur. Christian Delorme, prêtre de terrain.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. L'Orchestre de R. Strauss. Œuvres de Brahms, R. Strauss, Wagner.
22.30 Musique pluriel. *Configurations,* de Vodenitcharov.
23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 et 22.50 Les Soirées. Le Concert spirituel. Œuvres de Corelli, Delalande, Leclair, Porpora, Boccherini, Stamitz, Pergolèse, Mozart, Bach, Mendelssohn, Schubert.

VENDREDI 9 JANVIER

FILMS DU JOUR

13.00 Jules César ■ ■ De Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1953, N., 120 min). Histoire
13.10 *L'Arnaque* ■ ■ De George Roy Hill (Etats-Unis, 1973, 135 min). Ciné Cinémas
15.10 Heat ■ ■ De Michael Mann (Etats-Unis, 1995, 160 min). Canal +
15.25 Quelques jours avec moi ■ ■ De Claude Sautet (France, 1987, 130 min). Ciné Cinémas
16.05 Le Voyage interrompu ■ De Daniel Birt (Grande-Bretagne, 1949, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil
17.15 Le Trésor de Cantenac ■ ■ De Sacha Guitry (France, 1950, N., 110 min). Festival
17.30 The Affairs of Cellini ■ ■ De Gregory La Cava (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil
18.55 La Maison du silence ■ De Georg Wilhelm Pabst (France - Italie, 1952, N., 95 min). Ciné Cinéfil
20.30 *La Femme aux deux visages* ■ ■ De George Cukor (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
20.35 Le Retour de Sherlock Holmes ■ De Kenneth Johnson (Etats-Unis, 1993, 105 min). TMC
22.00 Cette vieille canaille ■ D'Anatole Litvak (France, 1933, N., 95 min). Ciné Cinéfil
23.10 Le Jaguar ■ De Francis Veber (France, 1996, 98 min). Canal +
23.35 La Passante ■ ■ D'Henri Calef (France, 1950, N., 100 min). Ciné Cinéfil
23.40 Un roi à New York ■ De Charles Chaplin (Grande-Bretagne, 1957, N., v.o., 105 min). Arte
23.40 Mon père avait raison ■ ■ De Sacha Guitry (France, 1936, N., 100 min). Festival
0.10 La Traversée de Paris ■ ■ ■ De Claude Autant-Lara (France, 1956, version colorisée, 80 min). RTL 9
1.15 De nouveaux hommes sont nés ■ ■ De Luigi Comencini (Italie, 1948, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil
5.30 Babe, le cochon devenu berger ■ De Chris Noonan (Etats-Unis, 1995, ◆, 89 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Bette Davis. Robert Wagner. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : François Cluzet, Emma de Caunes. Canal +
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Sexpionnage. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
20.00 Temps présent. Emplois à vie : c'est fini ! Italie : la terre tremble. TV 5
20.00 20h Paris Première. Paris Première
20.55 Thalassa. Les exilés de Puerto Eden. France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. De Dreyfus à Ben Barka. Chômeurs en colère. Histoire
22.00 Faut pas rêver. Inde : les princes de Calcutta. France : musiciens de rue. Grèce : l'île des sculpteurs. Invité : François Cluzet. France 3
22.00 Paris Modes. Paris Première
22.40 ▶ Bouillon de culture. Spécial Mali : L'oral contre l'écrit. Invités : Alpha Oumar Konare, Bakary Soumano, Aïcha Fofana, Moussa Konate, Adama Drabo, Rokia Traore. France 2
23.05 Sans aucun doute. Un enfant à tout prix. Invitée : Elli Medeiros. TF 1
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Un million d'allemands en France 1945-1948. France 3

DOCUMENTAIRES

17.00 Pandit Ravi Shankar. Paris Première
17.30 Srebrenica in memoriam. Planète
17.55 Destination. Bali. La Cinquième
18.20 Jazz Collection. John Coltrane. Planète
18.30 Le Monde des animaux. Pelican Island. La Cinquième
19.45 Regard sur la folie. La fête prisonnière. Planète
20.00 Le Mystère des pyramides. [1/2]. Les bâtisseurs de pyramides. Histoire
20.35 La Cascade. Canal +
20.35 Les Nouveaux Explorateurs. A la recherche de Shangri-La. Planète
21.00 Femmes, une histoire inédite. A corps défendant. TV 5
21.30 Serpents mortels d'Australie. Canal +
21.30 Tiwai, l'île sanctuaire. Planète
22.00 La Vie très privée des Ceaucescu. [2/2]. Histoire
22.05 Grand format. Ni travail, ni famille, ni patrie : Journal d'une brigade F.T.P. - M.O.I. Arte
22.25 USA : Renvoyés pour homosexualité. Planète
22.40 Les Musiciens du quatuor. [4/4]. Dernier mouvement, reprise. Muzzik
23.00 Les Routes de la lumière. Le fil bleu. France Supervision
23.20 Dancing in the Street. [9/10]. Make It Funky. Canal Jimmy

SPORTS EN DIRECT

14.00 Ski de fond. Coupe de monde. 5 km classique dames. Eurosport
16.00 Tennis. Tournoi messieurs de Doha (Qatar). Quarts de finale. Eurosport
19.30 Patinage de vitesse. Championnats d'Europe. Eurosport
20.25 Football. D2 : Martigues - Lorient. Eurosport

MUSIQUE

18.00 John Scofield & Pat Metheny Quartet. France Supervision
18.00 Tancrède. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Muzzik
19.15 Trio Esperança. France Supervision
20.45 Catherine Lara. France Supervision
21.00 Herbie Hancock, All Stars. Montréal 1997. Muzzik
22.05 Symphonie nº 6, de Tchaïkovski. Dir. Bernard Haitink. France Supervision
22.05 Jazz Open : Joao, Takase, Orsted-Pedersen. Muzzik
23.00 La Traviata. Au Royal Opera House de Covent Garden. Paris Première
23.45 World Philharmonic Orchestra : Montréal. Muzzik

TÉLÉFILMS

18.40 The Hollywood Detective. De Kevin Connor. Ciné Cinémas
20.05 Pour mon fils. De Michaëla Watteaux. TSR
20.30 Fantôme sur l'oreiller. De Pierre Mondy. Festival
20.35 Strip-tease fatal. De Robert Lewis. RTL 9
20.45 Leo, la désillusion. De Tym Fywell. Arte
20.50 Homicide conjugal. O De Gérard Cuq. M 6
22.05 Une femme sur mesure. De Detlef Rönfeldt. Festival
23.25 Les Otages de l'enfer. Δ De David Wheatley. M 6
23.45 *Une femme en péril.* De Rod Hardy. Téva

SÉRIES

17.40 Le Caméléon. Indice d'écoute. TSR
17.50 Hartley, cœurs à vif. France 2
18.00 Bugs. Opération nucléaire. M 6
18.20 Les Aventures du jeune Indiana Jones. Congo, janvier 1917. Série Club
19.00 The Sentinel. Un don du ciel. M 6
19.10 Daktari. Les fauves entre eux. Série Club
20.25 Star Trek. Le signe de Cédéon. Canal Jimmy
20.35 ▶ Maigret. Maigret et l'inspecteur Cadavre. France 2
20.55 Susan ! L'art et la manière. Téva
21.00 Dark Skies, l'impossible vérité. Le lapin blanc. Série Club
22.05 Au cœur du temps. Merlin l'enchanteur. Disney Channel
22.10 Murphy Brown. Téva
22.20 L'Homme de nulle part. Haute trahison. Canal +
22.20 Nash Bridges. TMC
22.30 Two. Meurtre au consulat. M 6
22.30 Twin Peaks. Série Club
22.30 Dream On. Papa est en voyage de cœur (v.o.). Canal Jimmy
22.55 Seinfeld. La revanche (v.o.). Canal Jimmy
23.00 Jean Jaurès. Vie et mort d'un socialiste. Histoire
1.20 Spawn. (v.o.). Canal Jimmy
1.45 New York Police Blues. Casse et cassettes (v.o.). Canal Jimmy
3.55 Spin City. [illegible] (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
● Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.45 Arte
Léo, la désillusion (Life after Life)

Irlande du Nord, la souffrance du gâchis

À LA LUMIÈRE de l'état actuel des consultations pour préserver le processus de paix en Irlande du Nord – état fort précaire – et de la reprise du cycle infernal de représailles meurtrières entre catholiques et protestants, ce téléfilm, réalisé en 1995 par l'Irlandais Tim Fywell, n'engage pas à l'optimisme. Une fiction tant imprégnée de réalité qu'on pourrait baptiser documentaire ces morceaux de vie, d'une égale rudesse dans la joie et la désespérance, captés *dans le Belfast contemporain ;* celui de l'après-cessez-le-feu – chaotique, fragile.

C'est l'histoire d'un homme brisé dans toutes les configurations de son existence, et qui n'en finira pas de purger sa peine. Leo Doyle (formidable Lorcan Cranitch), très actif militant de la cause irlandaise, a été condamné à vie pour terrorisme. Au bout de quatorze ans de détention, il bénéficie, avec plusieurs compagnons de prison, d'un « programme » de mise en liberté sous conditions avec réinsertion par le travail.

Lui ni personne ne s'y retrouve. Sa famille, écorchée vive, vindicative, traque le moindre de ses gestes et l'accable de son ressentiment. Ses anciens collègues crachent sur ses exploits passés et les proches de ses compagnons de route morts pour la cause le rouent de coups. Les jeunes délinquants qu'il est censé encadrer, et dont le manque de conscience politique le sidère, le relèguent au musée des curiosités. Son ex-petite amie surtout, Roisin, désor*mais mariée et mère de famille,* toute en âpreté et en cynisme, finit par l'envoyer au diable.

Tous sont victimes de cette inextricable violence historique et sociale qui a marqué leur passé et pèse sur leur présent. Violence et tension signifiées, au quotidien, par l'omniprésence de la police et de l'armée. Les gestes, mais surtout la langue, expriment plus que tout la lassitude de cette éternelle précarité, la souffrance du gâchis, la rage des humiliations et l'inquiétude de l'avenir. Mais la version française, ici choisie, ampute singulièrement la force de ce très beau film.

Valérie Cadet

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.35 Arabesque.
15.25 Côte Ouest.
16.20 L'homme qui tombe à pic.
17.15 Sunset Beach.
18.05 Les Années fac.
18.40 Touché, gagné !
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
20.50 Et si ça vous arrivait. Les Français et la famille.
23.05 Sans aucun doute. Un enfant à tout prix.
0.55 TF1 nuit, Météo.
1.10 Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
15.00 L'Enquêteur.
15.55 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.30 Un livre, des livres.
17.25 Chair de poule.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 et 0.55 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe. L'Image du jour, A cheval.
20.50 Point route.
20.55 ▶ Maigret. Maigret et l'inspecteur Cadavre.
22.40 ▶ Bouillon de culture. Spécial Mali : L'oral contre l'écrit.
23.50 Journal.
0.10 Paris-Dakar : Le Bivouac.
1.25 Envoyé spécial.

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.35 Adieu Irlande. Téléfilm de Joseph Sargent [2/3].
16.10 Côté jardins.
16.40 Minikeums.
17.45 La Piste du Dakar.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Dakar.
20.50 Consomag.
20.55 Thalassa. Les exilés de Puerto Eden.
22.00 *Faut pas rêver.* *Invité :* François Cluzet.
23.00 Météo, Soir 3.
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Un million d'Allemands en France 1945-1948.
0.25 Libre court. Album de famille.
0.40 Cap'tain Café.
1.35 New York District.

CANAL +

13.35 L'Enfer des neiges. Téléfilm de Peter Masterson.
15.10 Heat ■ ■ Film de Michael Mann.
17.50 Surprises.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.00 C Net.
18.15 Cyberflash.
18.25 Robin.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 La Cascade. Catherine Destivelle.
21.30 Serpents mortels d'Australie.
22.20 L'Homme de nulle part.
23.05 Flash infos.
23.10 *Le Jaguar* ■ Film de Francis Veber.
0.50 Terreur dans le Shanghai-Express. Film d'Eugenio Martin.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Attention santé.
13.30 D'ici et d'ailleurs.
14.30 De Mauriac à De Gaulle.
15.25 A l'aube des temps.
15.55 Pareil pas pareil.
16.25 Demain le monde.
16.55 Celluloïd.
17.25 La France aux mille villages.
17.50 Le Journal du temps.
17.55 Destination... Bali.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.30 7 1/2.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Leo, la désillusion. Téléfilm de Tym Fywell.
22.05 Grand format. Ni travail, ni famille, ni patrie : Journal d'une brigade FTP-MOI.
23.40 Un roi à New York ■ ■ Film de Charles Chaplin (v.o.).
1.25 Le Dessous des cartes.
1.35 Music Planet. Bon Jovi.

M 6

13.30 Cagney et Lacey.
15.10 et 1.25 Boulevard des clips.
16.20 Hit machine.
17.30 Extra Zygda.
18.00 Bugs.
19.00 The Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Plus vite que la musique.
20.35 Décrochage info, *Les Produits stars.*
20.50 Homicide conjugal. Téléfilm O de Gérard Cuq.
22.30 Two. Meurtre au consulat.
23.25 Les Otages de l'enfer. Téléfilm Δ de David Wheatley.

RADIO

FRANCE-CULTURE

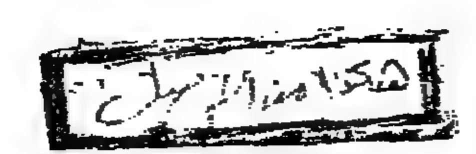
19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora. Robert Maggiori
21.00 Black and blue. Le jazz est-il illimitable ? [2].
22.10 Fiction. *Fin d'un amour,* d'Alain Doremieux.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

18.36 Scène ouverte.
19.30 Prélude.
20.00 Concert franco-allemand. *Un parcours du siècle.* Œuvres de Honegger, Britten, Blacher.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Vodenitcharov, Condé.
23.07 Jazz-club. Le quartette d'Henri Texier.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 Le Magazine de Radio-Classique.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 et 22.40 Les Soirées. L'Orchestre de Meiningen. Œuvres de Brahms, R. Strauss, Wagner, Beethoven, Bach, Reger, Wolf, Elgar, Debussy.



Le Monde
VENDREDI 9 JANVIER 1998

Vingt sans-papiers observent une grève de la faim depuis cinquante-deux jours à Lille

Huit ont reçu, lundi, une lettre leur demandant de quitter le territoire

DEPUIS le 17 novembre, vingt étrangers sans-papiers font la grève de la faim à Lille pour obtenir la régularisation de leur situation. Par ce mouvement, ils entendent appuyer les dossiers qu'ils ont déposés en application de la circulaire Chevènement du mois de juin 1997. Soutenus par la Ligue des droits de l'homme et le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), les grévistes, africains, maghrébins et asiatiques, sont allongés sur des duvets dans un vieux pavillon du centre hospitalier régional de Lille. Ce mouvement illustre à la fois la profondeur des attentes suscitées par la décision gouvernementale de régulariser certains sans-papiers, la complexité des procédures et le risque de mouvements de désespoir exacerbés par la multiplication des décisions de rejet.

Ainsi, ce n'est qu'après cinquante jours de jeûne que huit des grévistes ont reçu, depuis le lundi 5 janvier, une lettre recommandée les invitant à quitter la France, l'« IQF » selon la formule administrative. Il s'agit de cinq Sénégalais, deux Marocains et un Guinéen affirmant vivre en France depuis huit à quinze ans. Tous se prévalent d'attaches familiales en France et, pour deux d'entre eux, d'un père ayant servi dans l'armée française.

Selon la préfecture du Nord, ils se trouvent dans l'incapacité de justifier leur présence sur le territoire ou de prouver les risques qu'ils disent encourir *en cas de retour au* pays, alors que la circulaire Chevènement exige de telles preuves, guère faciles à apporter pour des sans-papiers. Pour l'un de ces sans-papiers, la préfecture fonde son rejet sur un comportement *« de nature à troubler l'ordre public »* attesté selon elle par une condamnation *assortie d'une interdiction du territoire.*

LA « DOUBLE PEINE »

Le cas des douze autres grévistes reste en suspens. Celui des trois Laotiens qui affirment vivre en France depuis dix ans pourrait évoluer favorablement, laisse entendre *la préfecture. Jusqu'à présent,* les témoignages de leur présence fournis par des compatriotes ont eu du mal à convaincre la préfecture. Celle-ci exige la présentation de leurs passeports, que les Laotiens disent ne pas pouvoir obtenir de leur ambassade en raison de leur passé de demandeurs d'asile.

D'autres sans-papiers ont demandé au parquet le relèvement d'une interdiction du territoire prononcée par un tribunal, comme le permet la circulaire. Mais, en vertu de la loi Pasqua en vigueur, cette démarche suppose soit que l'intéressé se trouve à l'étranger, ce qui n'est pas le cas, soit qu'il ait fait l'objet d'une assignation à résidence. Une mesure que ne prend la préfecture que si elle estime la régularisation envisageable. *Quelques grévistes sont dans* ce cas mais restent dans l'attente de la décision du parquet. Dans d'autres dossiers, le relèvement de l'interdiction du territoire n'a pas été demandé. D'autres cas encore ont été soumis à Paris pour vérifier la réalité des menaces en cas de retour forcé ou parce qu'un arrêté d'ex*pulsion avait été pris par le ministre* de l'intérieur.

Pour les avocats et les militants des associations mobilisés autour des grévistes, tous ces dossiers relèvent de la circulaire Chevènement. A leurs yeux, seule une suspicion administrative non étayée explique le blocage des dossiers. *« Je suis entré en France en 1986, en situation régulière »*, explique Soumaré Biranté Abdoul, qui participe au mouvement depuis son origine. *« Mon père a la nationalité française mais on me l'a refusée à cinq reprises sans motif. Alors, j'ai demandé une carte de séjour en 1996. Depuis, j'ai eu neuf convocations, sans régularisation, sans justification. Nous ne pouvons plus supporter ça »*, disait-il juste avant de recevoir son refus de régularisation.

Electricien, Hassane D., dit avoir quitté la Guinée en 1994 à cause de ses activités syndicales. L'asile politique lui a été refusé et l'administration continue de penser qu'il ne court pas de risque en cas de retour. Samba, lui, est entré en France en 1983. Ses enfants sont nés en France et sa compagne est *en situation régulière.* Mais, après une condamnation pénale, un arrêté d'expulsion a été pris contre lui. Touché par la « double peine », il est invité à quitter le territoire en dépit de l'ancrage français de toute sa famille. Bounlam, Mi, Souane et Ouane, Laotiens disent ne pouvoir retourner dans leur pays sans risque pour leur vie, tout comme Mohammed et Mansour en Algérie.

DÉTERMINATION

Samedi 3 janvier, un rassemblement de soutien a réuni cent cinquante militants. Des chômeurs de la CGT et d'Agir ensemble contre le chômage ! sont venus d'Arras, abandonnant pour quelques heures *l'antenne Assedic qu'ils occupaient.*

Cette manifestation de solidarité, ainsi que le choc des premières « IQF » semblent avoir renforcé la détermination des grévistes dont l'état de santé inspire des commentaires contradictoires. Tandis qu'au ministère de l'intérieur, on affirme *« prendre au sérieux »* ce mouvement mais ne pas avoir d'inquiétude sur la santé des grévistes, *les médecins qui les suivent affirment* qu'ils ont déjà dû être hospitalisés à plusieurs reprises et ont perdu plus de 20 % de leur poids.

Philippe Bernard et Nadia Lemaire

La fureur de dame Benoîte

par Pierre Georges

LA FRANCE qui commémore et « muséifie » à tout-va, la France qui ne cesse de s'émerveiller d'être un aussi vieux pays, la France pour un jour, pour toujours, à ses grands hommes reconnaissante, la France, éternelle en un mot, a une façon prodigieuse d'aller vers l'avenir : à l'ancienne. Elle conjugue le futur au passé, ce qui suppose une virtuosité toute particulière dans le maniement des concepts et verbes.

Par exemple, l'an 2000. N'ayant pas vue imprenable sur le boulier installé au sommet de la tour Eiffel, on ne saurait dire très exactement à « moins combien » précisément l'on en est du compte à rebours. Quelque chose comme 722 matins environ.

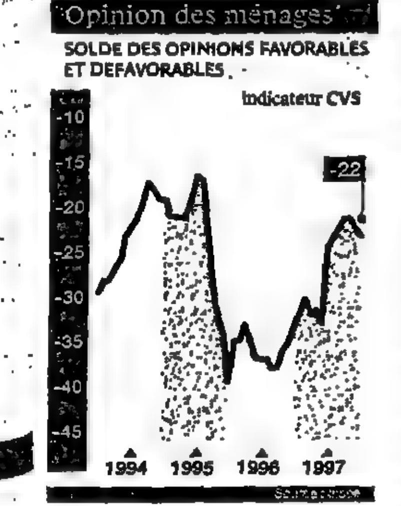
Disons simplement que les jours du siècle sont comptés. Que le temps passe. Et que cela irrite beaucoup Mme Benoîte Taffin, *maire du IIe arrondissement de* Paris. Avant d'en venir à l'objet de son courroux, quelques précisions sur ces lieux étranges du cœur de la capitale pour ceux qui ne les connaîtraient pas.

Le IIe arrondissement de Paris, c'est un peu notre City à nous. Peuplée le jour, désertée la nuit, devenue l'empire haussmannien du bureau. Les rares habitants *qui ont échappé à la spéculation* immobilière se terrent et errent *comme des survivants dans un* univers hostile et splendide, un grand cimetière d'affaires sous la lune. Les électeurs se comptent. Les écoles sont calmes. Et les commerces de proximité ont pris le maquis, n'était la rue Montorgueuil, conservatoire très branché et piétonnier du parisianisme des quatre saisons. Bref, le IIe, c'est un joli trou perdu. Entre Bourse et Bibliothèque nationale. Entre avenir et passé justement.

Cela dit, pour expliquer la fureur de dame Benoîte. Car, à régner sur une maigre peuplade, on peut n'en être pas moins autorisée à donner son avis. Et la mairesse vient de le donner sur les étranges festivités prévues dans la capitale pour l'an 2000. Feu à volonté sur Yves Mourousi. Dans le très confidentiel, et pour cause, bulletin municipal du IIe, Benoite Taffin fusille le maitre des cérémonies et élégances Paris 2000. Mais c'est quoi cela, écrit-elle en substance, sinon n'importe quoi ? La fête à Neu-Neu fin de siècle ? Et de citer, cruelle, les divers projets dont elle a eu vent : *« Un ensemble hétéroclite d'une centaine de projets allant de la construction d'une tour de la Terre dans le XIIIe, à l'établissement d'une gigantesque table dressée sur toute la longueur des Champs-Elysées, en passant par la fonte d'une cloche de 32 tonnes, la reconstitution d'un Salon de l'auto 1901, 2000 poissons géants en plastique sur la Seine ou la descente le long des parois de la tour Eiffel d'un œuf géant. »*

Géant, en effet. Forza, Benoite ! Il ne sera pas dit que, du cœur de Paris, car Paris vaut bien un siècle, ne soit montée une plainte pour déplorer et redouter la Foire du Trône 2000 qui s'annonce et menace. Au lieu de quoi, Mme Taffin propose un projet à la mesure de la date et de la ville, une reconquête totale et très fin de siècle des berges de la Seine, une réconciliation de la ville et du fleuve sur le dos de l'automobile. Le projet est peut-être vain. Mais il n'est pas sot. Et il reste totalement désintéressé. La Seine, en effet, sauf historiques débordements, a toujours affecté le plus souverain mépris pour le IIe.

Nouvelle et légère baisse du moral des ménages en décembre



SELON L'ENQUÊTE mensuelle publiée jeudi 8 janvier par l'Insee, le moral des ménages s'est de nouveau dégradé en décembre 1997. L'« indicateur résumé » de l'institut (qui présente le solde des opinions favorables et défavorables en matière de niveau de vie passé et futur, de situation financière et d'opportunité d'acheter) était négatif de 22 points, après l'avoir été de 21 points en novembre et de 20 points en octobre. Auparavant, le moral des Français n'avait cessé de s'améliorer, le solde négatif se réduisant de 32 points en mai à 20 points en septembre. Même si le calendrier économique ne recoupe pas forcément le calendrier politique, il apparaît donc que les ménages ont repris confiance approximativement au moment des élections législatives, avant de donner de nouveau des signes d'inquiétude à partir de l'automne.

Ainsi, le solde d'opinion des ménages sur leur niveau de vie futur se dégrade après trois mois de stabilité. Mais leurs anticipations en matière de chômage sont *« plus favorables que le mois dernier »*, note l'Insee. La proportion de foyers estimant que les prix ont beaucoup augmenté au cours des derniers mois s'accroît, tandis qu'ils sont moins nombreux, en décembre, à juger que les prix vont s'accélérer dans les mois à venir. Ils sont un peu plus nombreux à penser qu'il est opportun de faire des achats importants.

Mme Voynet : « 1998 sera l'année de la fiscalité écologique »

APRÈS la publication, mercredi 7 janvier, de l'étude Erpurs (Evaluation des risques de la pollution *urbaine sur la santé), qui confirme que la pollution* atmosphérique provoque une surmorbidité et une surmortalité inquiétantes dans les grandes villes *(Le Monde* du 8 janvier), la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Domique Voynet, a estimé, au cours d'une conférence de presse tenue ce même jour, qu'il fallait *« réduire la circulation automobile »*. Elle a affirmé sa volonté de voir l'Etat et ses partenaires considérer la surveillance de l'air comme une priorité, *« y compris financière »*. La ministre souhaite à ce propos que les polluants qui échappent encore à toute mesure, comme les particules très fines ou le benzène, soient désormais pris *en compte au même titre que les fumées noires,* l'ozone, le soufre ou le dioxyde d'azote.

Tout en rappelant que la source de pollution essentielle – l'accroissement de la circulation automobile – provient de la priorité accordée depuis plusieurs dizaines d'années à la voiture dans les déplacements urbains et que, par conséquent, il faudra du temps pour inverser les comportements des citadins et des élus locaux, Mme Voynet a annoncé que *« 1998 sera l'année de la fiscalité écologique »*. *« Pour réduire la circulation, il faut revoir la fiscalité des carburants et combustibles. Aujourd'hui cette fiscalité n'intègre pas les priorités en matière de protection de l'environnement. Plus grave, elle ne reflète pas l'échelle des coûts laissés à la collectivité par chacun des modes de transport ou d'utilisation de tel ou tel carburant. »*

La ministre, qui considère avoir *« toutes les raisons de penser que cette fiscalité incite aussi à une surconsommation »*, ne fait pas mystère de son objectif de parvenir à augmenter les taxes sur le gazole afin de rendre ce carburant particulièrement polluant moins attractif, de moduler le prix de la vignette automobile en fonction non seulement de la puissance du véhicule, mais aussi de ses émissions polluantes, et d'accorder des avantages fiscaux à l'usage des véhicules propres comme ceux roulant au GPL. On affirme dans son *entourage que le gouvernement, en* particulier le secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter, est prêt à inscrire cette réforme dans la prochaine loi de finances et à s'engager ainsi dans une politique de *« fiscalité verte »*.

LES MODALITÉS DE LA « PASTILLE VERTE »

Mme Voynet a estimé lors de sa conférence de presse que la mise en œuvre d'un outil fiscal pour contraindre les carburants à *« intégrer la priorité en matière d'environnement »*, à laquelle tous les gouvernements ont jusqu'à présent renoncé, peut s'appuyer désormais sur les dispositions européennes. *« Les discussions en cours au niveau européen concernant la future directive sur la taxation de l'énergie nous offrent la possibilité d'agir sans pour autant léser les entreprises françaises fortement consommatrices d'énergie. »* La ministre s'est engagée à ce que la France ait un *« rôle actif »* dans l'élaboration de cette taxe européenne sur l'énergie. Elle considère d'ailleurs que cette nouvelle fiscalité sera *« une priorité de la présidence britannique qui vient de se mettre au travail »*.

Dans l'immédiat, Dominique Voynet a promis une nouvelle série de mesures de lutte contre la pollution de l'air qui devraient être annoncées lors d'un prochain conseil des ministres, sans doute début février. Parmi celles-ci, on devrait enfin trouver les modalités d'application de la « pastille verte », qui doit remplacer le système de circulation alternée et n'autoriser qu'un certain nombre de voitures à rouler en cas de pic de pollution. Le débat au sein du gouvernement n'est toujours pas tranché entre ceux qui, comme Mme Voynet, souhaitent que seuls les véhicules les plus propres puissent circuler, et ceux qui, comme MM. Pierret et Gayssot, préfèrent une application plus souple.

L'UNSA crée une branche police avec d'anciens membres de la FASP

L'UNION nationale des syndicats autonomes (UNSA), qui comprend notamment les enseignants de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), a annoncé, mercredi 7 janvier, à Paris, la création d'une branche police. L'UNSA-police se situe dans la continuité de la défunte Fédération autonome des syndicats de police (FASP), autrefois majoritaire chez les policiers en tenue, et qui a disparu à la suite de problèmes internes. Sa disparition officielle devrait être entérinée d'ici à la fin janvier.

Le SNPT (majoritaire chez les policiers en tenue de province) et le SNIP (majoritaire chez les CRS), anciens membres de la FASP, sont les pivots de la nouvelle organisation, dont le secrétaire général est Joaquin Masanet, responsable du SNIP. *« Nous avons l'intention de promouvoir un syndicalisme de concertation, puis, seulement après, d'action »*, a indiqué au *Monde* M. Masanet.

DÉPÊCHES

■ **INTEMPÉRIES : une tornade dans les environs de Calais** (Pas-de-Calais) a endommagé quelque 220 habitations dans la nuit du 7 au 8 janvier, sur une ligne droite entre Offkerque et Bourbourg, faisant plusieurs blessés légers, selon un bilan des sapeurs-pompiers.

■ **GRENOBLE : pour « abus de biens sociaux », le député de l'Isère (RPR) Richard Cazenave** a été mis en examen, mercredi 7 janvier. Ancien président de la Société d'économie mixte grenobloise Compagnie de chauffage, il est soupçonné d'avoir fait salarier son chauffeur et sa femme de ménage, et de s'être fait payer des voyages en avion pour un montant de 800 000 francs. M. Cazenave avait remboursé, en mai 1996, une partie du salaire de sa femme de ménage.

■ **MEURTRES : la police a interpellé à Nice, jeudi 8 janvier, l'un des deux hommes soupçonnés d'avoir tué trois personnes,** durant la nuit de la Saint-Sylvestre, dans un cabaret de Metz, le Palladium. Son complice s'était rendu mardi. Il a été mis en examen pour assassinats et écroué à la maison d'arrêt de Metz-Queuleu (Moselle).

■ **VIOLENCES : une plainte pour tentative de meurtre et violence illégitime a été déposée,** mercredi 7 janvier, par Jamel Bouchareb, dix-neuf ans, le passager de la voiture au volant de laquelle Kader Bouziane avait été tué, le 17 décembre, à Fontainebleau, d'une balle tirée par un policier. Jamel Bouchareb se trouvait aux côtés du jeune homme lorsque deux agents ont ouvert le feu sur la Golf-GTI qui tentait de forcer leur barrage. Cette mort avait provoqué plusieurs nuits d'émeutes à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), commune où vivait la victime.

Strasbourg propose des mesures contre les violences urbaines

LES PROPOSITIONS de Roland Ries, maire (PS) de Strasbourg, destinées à lutter contre les violences urbaines (*Le Monde* du 8 janvier) ont reçu l'assentiment de tous les participants à la table ronde organisée mercredi 7 janvier. Acquis à l'idée que l'agglomération strasbourgeoise a développé, ces dernières années, une *« culture locale »* qui explique en partie le phénomène des voitures brûlées, les représentants du département, de la région, de la préfecture et de la justice ont avalisé une série de plusieurs mesures. Celles-ci prévoient notamment *« un usage plus systématique »* de la mise sous tutelle des prestations sociales, afin de peser financièrement sur les parents des jeunes délinquants. La mairie envisage également *« le raccompagnement des jeunes mineurs dans leur foyer familial à partir d'une certaine heure »*. En accord avec la justice, elle propose enfin le développement de mesures de *« sanctions-réparation »*.

Présent à la table ronde, le procureur général près la cour d'appel de Colmar, Olivier Dropet, a indiqué à cette occasion que l'information judiciaire qui a été ouverte à la suite de l'attentat à la bombe artisanale contre un gymnase de Hautepierre *« n'écartait aucune hypothèse »*. *« A ce stade de l'enquête,* a-t-il précisé, *il est impossible de dire s'il s'agit d'un acte spontané ou d'une action concertée. »* De son côté, le préfet de région, Patrice Magnier, a précisé le bilan des incidents de ces derniers jours : 112 véhicules incendiés et 31 arrestations opérées entre la nuit du 31 décembre et celle du 5 janvier. – *(Corresp.)*

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT **3615 LEMONDE**

Cours relevés le jeudi 8 janvier, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

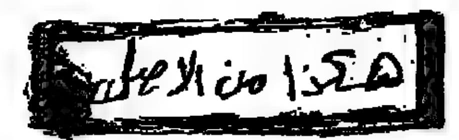
Tokyo Nikkei	15019,18	– 0,06	– 1,57
Honk Kong index	9254,53	– 2,98	– 13,69



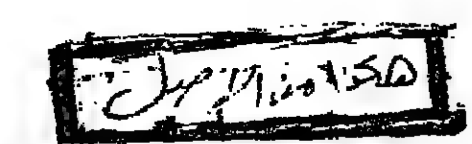
OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 08/01	Var. en % 07/01	Var. en % fin 97
Paris CAC 40	3031,21	+ 0,81	+ 1,08
Amsterdam CBS	938,65	+ 0,71	+ 2,73
Bruxelles	18010	+ 0,96	+ 7,16
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	4302,09	– 0,04	+ 6,12
Londres FT 100	5247,70	+ 0,45	+ 2,18
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	26787	+ 1,21	+ 7,40
Zurich SMI	6437,20	+ 0,74	+ 2,74

Tirage du *Monde* daté jeudi 8 janvier : 477 359 exemplaires



Voix sans issue



Voix sans issue

Avant son exécution, une jeune femme livre sa vie, ses déroutes, au terme d'une cavale meurtrière. Un remarquable roman de Stewart O'Nan

Nulle part est un lieu qui mériterait de figurer dans la géographie de Stewart O'Nan. A moins que ce ne soit Partout, localité proche de la précédente, patelin perdu où ne mène aucun chemin connu. Car le néant est au bout de toutes les routes tracées par ce jeune auteur impressionant, dont les Etats-Unis ont fait un écrivain-culte. *Qu'ils soient enfermés* ou lancés dans de folles cavales, ses héros foncent tête la première vers une forme de désagrégation qui laisse le lecteur pantois. A l'envers du rêve américain de conquête de l'espace, les personnages d'O'Nan sont perdus dans un pays trop grand qui ne contient pas de place pour eux. Leur cauchemar époustouflant, d'une violence inouïe, parle des ombres tapies sous la surface ripolinée d'une société encline au fantasme d'innocence.

Ces ombres, Stewart O'Nan les avait déjà fait planer sur *Des anges dans la neige*, son très beau premier roman (1). Plantés dans le décor *sinistre d'une petite ville de* Pennsylvanie, des individus voyaient leur existence se tordre et rouiller, finir à la casse comme les épaves des voitures *qui* accompagnaient leur dérive. Lesquelles, pourtant, ne leur permettaient jamais de fuir, les laissant pour toujours parqués dans leur bourgade. Avec *Speed Queen*, le romancier reprend son obsession de l'automobile, mais aussi du piège mortel dont aucun véhicule ne permet de s'évader. Une souricière, un territoire plein d'embûches, cerné de *chemins sans issue*.

La narratrice de *Speed Queen* en a essayé quelques-uns, de ces chemins, au hasard d'une cavale sanglante avec son dealer de mari dont une affaire a mal tourné. Preuve que le talent peut encore inventer des formes nouvelles, Stewart O'Nan s'était révélé dans son premier livre comme un as de la construction romanesque. Originale et bien maîtrisée, l'architecture de *Speed Queen* confirme cette qualité en agençant le récit comme un discours à la première personne, confié à une *bande magnétique*. Enfermée pour meurtre *dans le couloir de la mort* d'une prison de l'Oklahoma, Marjorie parle à Stephen King. Dans les heures qui précèdent son exécution, elle répond à cent quatorze questions posées par le romancier à succès, censé lui avoir acheté son histoire pour en faire un livre.

Il y a quelque chose de Shéhérazade chez cette jeune femme qui éloigne, par la narration, la menace d'une fin promise. Régulièrement, son récit revient aux différentes techniques de mise à mort, comme vers une zone obscure qui n'aurait pas de lien apparent avec son histoire. Enchâssées dans le fil *de sa narration*, ces incises macabres, brèves et parfaitement précises, *renvoient pourtant à la violence* légale dont s'est nourrie celle, illégitime, qui l'a conduite devant les juges. Et conditionnent peut-être son refus à se déclarer coupable, elle qui a participé à plusieurs tueries. « *Pourquoi je les ai tués ?* », demande-t-elle en reprenant l'énoncé de la première question. « *Je ne les ai pas tués. La question ne se pose même pas.* » A la fin du livre, son avant-dernière parole sera : « *Je suis complètement innocente.* »



Personne n'est innocent dans un monde où rôde le mensonge. Tous les ennuis de Marjorie viennent de cette forme de duperie qui a accompagné son existence. D'abord un gros bobard de son père, puis ceux de Natalie, « *une menteuse* » qui a introduit la discorde entre Marjorie et son amant. Au-delà, l'énorme imposture d'une société bâtie sur de faux rêves qui ne collent plus avec aucune réalité. Avec une rigueur diabolique, Stewart O'Nan décrit un paysage constellé de nourritures infâmes aux intitulés enchanteurs – l'éditeur a d'ailleurs dû élaborer un glossaire en fin d'ouvrage –, de voitures aux noms ronflants – autre glossaire –, de fast foods maussades enturbannés de néons trompeurs. Les images et les mots parent les lieux et les choses de qualités qu'ils n'ont pas, comme ces enseignes présentant des hamburgers portés par des ailes. Ou encore la boîte aux lettres *en forme de « petite grange »*, charmant avant-poste d'une maison *qui n'a rien de bucolique et servira* même de cadre à une boucherie épouvantable.

Ces affabulations renvoient à une enfance mythique, vers laquelle nul ne peut retourner. Même Gainey, le bébé que Marjorie a entraîné dans ses périples et pour lequel elle veut raconter son histoire à Stephen King, n'a pas droit à la sécurité de l'enfance. Pourtant, comme des petits qui comptent sur un bonbon pour se consoler, les personnages se bourrent de substances diverses dans l'espoir de supporter ce monde bancal : cigarettes, alcool, drogues dures et même Coca light ou chewing-gum. Fuir, il n'en n'est pas question, en dépit des autos puissantes et du rêve de se lancer *sur les routes que Marjorie parcourra* finalement sur un atlas, du *fond de sa prison*.

O'Nan montre des personnages qui n'ont pas de plan, pas d'intentions précises, ni dans l'orientation de leur existence, ni dans leur itinéraire de cavale. Comme dans certains road movies américains, l'équipée devient meurtrière par un enchaînement de circonstances folles. Actionnant ses phares durant sa course devant la police, Marjorie note : « *Les lignes blanches sont apparues devant moi comme une piste d'envol, mais au fond je savais que je n'allais nulle part.* »

Cloîtrée dans un destin extraordinaire et banal à la fois, elle navigue à vue. *Et les phrases que* l'auteur met dans sa bouche, supposées *relater la vérité en un langage* exclusivement oral, renvoient en fait au *mensonge* et *aux* rapports que celui-ci entretient avec la *fiction. Car la narratrice n'oublie* jamais que son histoire doit servir à *alimenter une fiction.* « *C'est un roman, non ? Alors, c'est supposé être inventé de toutes pièces* », lance-t-elle au destinataire de son récit. A ce Stephen King qu'elle admire, elle adresse peu à peu des conseils, lui suggérant d'enjoliver son parcours.

Dès le commencement de son récit, Stewart O'Nan donne à Marjorie le désir d'influencer son romancier préféré. La maîtrise de sa vie lui a échappé, sa vie elle-même s'apprête à disparaître entre les mains d'un bourreau anonyme, mais elle souhaite contrôler la représentation qui en sera donnée. A l'image de tous les faux-semblants qui l'entourent, la fiction devient la seule réalité crédible, la seule qui vaille. « *Vous pourriez commencer là et montrer comme on s'aimait et à quel point on était normaux et après comment tout a mal tourné. Enfin moi, c'est ce que je ferais.* »

Parce que tout se déglingue, parce que les repères qui permettraient de savoir « *si on est cinglé ou non* » sont effacés, l'imagination a le beau rôle. Et ceux qui l'emploient sont les maîtres : « *Vous savez ce que vous faites, pas moi* », dit Marjorie à Stephen King. « *D'abord les gens veulent pas de la vie en vrai, c'et ennuyeux* », soutient-elle en fin de récit. Alors, pourquoi ne pas en rajouter ? « *Vous pouvez mettre qu'il faisait du vent si ça vous aide du point de vue dramatique, de la poussière rouge qui vole partout. De la pluie, ce serait encore mieux.* » De son existence atroce, gênante au point d'inciter, parfois, le lecteur à fermer le livre, Marjorie veut faire un roman. « *Racontez juste une bonne histoire* », supplie-t-elle pour conclure. Une histoire à la Stephen King, encore un mensonge.

SPEED QUEEN
de Stewart O'Nan.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Philippe Garnier,
L'Olivier, 278 p., 129 F.

(1) Ed. de L'Olivier, 1997.

MARION ETTLINGER/OUTLINE

Un soir, un homme

Emmanuèle Bernheim, romancière des obsessions insolites

VENDREDI SOIR
d'Emmanuèle Bernheim.
Gallimard, 108 p., 78 F.

En douze ans, quatre livres et guère plus de quatre cents pages au total. D'abord l'anonymat – deux textes trop brefs, trop secs, *trop durs pour que* les critiques aient envie de les faire connaître *au public. Puis, en* 1993, le coup de projecteur du prix Médicis pour *Sa femme* (Gallimard), un petit bijou de lucidité et de cruauté qui invitait les femmes à se poser clairement certaines questions sur les amours clandestines. Et suggérait plusieurs réponses, que, généralement, les protagonistes ne souhaitent pas se formuler... La reconnaissance publique de son univers insolite – le livre s'est vendu à plus de cent mille exemplaires – n'a rien changé au travail et au rythme d'Emmanuèle Bernheim. Elle revient seulement aujourd'hui avec *Vendredi soir* et 108 pages.

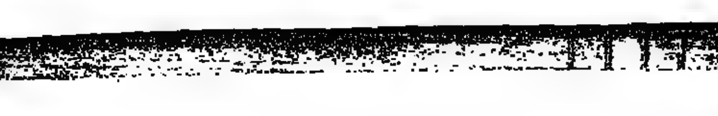
Comme toujours, Emmanuèle Bernheim construit son court roman autour d'une obsession et d'un suspense – dont on comprend vite que c'est un faux suspense. Si elle acceptait de se mettre plus en danger, elle pourrait écrire des livres effrayants à la Patricia Highsmith, où l'angoisse naît de l'absence d'intrigue, du fait qu'il ne se passe rien. Dans *Vendredi soir*, l'obsession, c'est celle de l'odeur d'un homme, pour une femme qui le rencontre par hasard, dans une ville engluée dans une longue grève des transports publics. On reconnaît sans peine le Paris de fin 1995. Laure va *déménager*. Pour aller habiter avec François. Dans le petit deux-pièces où elle a passé huit années, il ne reste que des cartons. « *C'était vendredi soir, et elle allait dîner chez des amis. Et demain, pour la première fois de sa vie, elle vivrait avec quelqu'un.* »

Pendant les grèves, les rapports entre les gens sont différents : on prend volontiers un auto-stoppeur. Ainsi Laure, qui est pour la dernière fois au volant de sa voiture – « *La semaine prochaine, elle s'en séparerait. Pourquoi la garder ? Celle de François était plus puissante, plus confortable* » –, fait monter à son bord Frédéric, un homme aux cheveux gris qui porte une veste en cuir. Il dégage une odeur troublante : un mélange d'eau de toilette, de tabac blond (il fume beaucoup) et de cuir. Laure hésite entre l'inquiétude et la curiosité, l'affolement et le consentement, la crainte et le désir. « *Assez. Il ne fallait plus penser à cette odeur. (...) Et pourquoi n'y penserait-elle pas ? Tout à l'heure, cet homme s'en irait et, demain, elle l'aurait oublié. Elle ne le reverrait jamais. Alors quelle importance, pourquoi ne pas profiter ce soir, juste ce soir, de son odeur ?* »

La nuit est longue, folle, et belle. Jamais, sans doute, Laure ne fera avec François l'amour comme avec Frédéric. Tant de fois en quelques heures, dans un hôtel modeste et désert. Avant le dîner. Après le dîner dans une pizzeria qui va fermer. Des heures à s'embrasser. Et l'amour une dernière fois. « *Elle dégagea son bras, le plaqua sur sa bouche. Sa peau, sa peau à elle sentait l'eau de toilette, le tabac et le cuir. (...) L'odeur de Frédéric était enfin devenue la sienne.* » Et puis ? Et puis c'est fini, bien sûr. Il veut lui mordre l'épaule. Elle ne veut pas être marquée, « *pas de traces, rien* ». Elle le repousse. C'est bien fini. C'était prévisible, prévu, et le lecteur reste un peu sur sa faim.

On se dit qu'Emmanuèle Bernheim est moins implacable qu'à son habitude. *Vendredi soir* raconte une aventure, une nuit d'amour... et alors ? C'est peu à peu, comme l'odeur de Frédéric pour Laure, que resurgit l'impitoyable Emmanuèle Bernheim, avec ses questions si dérangeantes, jamais formulées. Que fait une femme qui se donne la liberté de partir avec un inconnu, *pour un soir, à la veille de se ranger* ? De renoncer à sa « chambre à soi », à sa voiture, pour s'installer avec un homme occupé, qui n'aime pas sa jupe rouge et ne fume pas de tabac blond ? Que dit cette femme, en choisissant cette dernière nuit ? Emmanuèle Bernheim propose, en guise de réponse, ce récit bref, clos, à la fois trop facile et terrible. On n'a pas fini d'y penser.

Josyane Savigneau



Le feuilleton

de Pierre Lepape

La fausse paix du lac Léman

L'IMITATION
de Jacques Chessex.
Grasset, 290 p., 115 F.

LE FEU AU LAC
de Jean-Luc Benoziglio.
Seuil, 336 p., 130F.

Une prose tour à tour fluide et sèche chez Jacques Chessex, un vaste fleuve verbal chez Jean-Luc Benoziglio. Et deux façons de fustiger une certaine manière helvétique de vivre et de penser

Les Suisses romands ont de bonnes raisons de se plaindre : à peine leurs meilleurs écrivains, à Genève, à Lausanne, à Fribourg, sont-ils parvenu à s'arracher à la culture exclusive de leur terroir qu'ils sont annexés par les Français. Quasiment nationalisés. De Théodore de Bèze à Jean-Jacques Rousseau, d'Horace de Saussure à Germaine de Staël, de Blaise Cendrars à Jean Starobinski et à Georges Piroué. Seul ou presque Ramuz, trop montagnard peut-être, échappe à cette fringale d'assimilation. C'est fou comme la France aime intégrer les étrangers lorsqu'ils sont suisses et célèbres.

Suisses, Jacques Chessex et Jean-Luc Benoziglio le sont pourtant à ne pas s'y tromper. Y compris dans leur façon de fustiger une certaine manière helvétique de vivre et de penser. S'ils veulent que leurs livres franchissent le lac Léman, ça n'est pas pour qu'ils s'emprisonnent et meurent de consomption dans le 6e arrondissement de Paris. Ils écrivent pour aller plus loin et plus profond. Sans cesser de gratter cette énigmatique singularité de leur identité nationale : le bonheur et la culpabilité d'être enfermé dans une bulle, jalousement – férocement parfois – préservée des bouleversements et des horreurs de l'histoire contemporaine.

Jacques Chessex n'a guère quitté Lausanne et le canton de Vaud où il est né en 1934, où il enseigne, où il a publié, au début des années 50, les premiers livres d'une abondante et remarquable œuvre poétique (1). Il est devenu un personnage central de la vie culturelle romande, admiré, redouté, honni ; notable et scandaleux, couronné et interdit. A la fois intouchable – le premier prix Goncourt suisse en 1973, le plus acéré des chroniqueurs – et infréquentable : ses romans ne mêlent-ils pas de manière sacrilège les turpitudes de la chair et la théologie calviniste, le libertinage éhonté et l'aspiration à la sainteté, le culte de la vie et la hantise de la décomposition ?

L'Imitation n'apaisera pas la peur offusquée des âmes pieuses. L'histoire de ce jeune homme qui, pour se libérer de la servitude d'être soi, décide de prendre Benjamin Constant pour modèle, est plus sulfureuse que jamais. Le jeune homme se prénomme Jacques Adolphe. Il désire – comment le lui reprocherait-on ? – mener une vie exemplaire, loin de la bêtise et de l'inconséquence du monde. Comme d'autres tentent d'imiter les saints pour parvenir à la perfection, Jacques-Adolphe imite l'âme réputée la plus vigoureuse et la plus libre du romantisme naissant. Mais imite-t-on un mort ? Devient-on le fantôme d'un fantôme ? Dès les premières pages du roman, le lecteur a le pressentiment du désastre final : ce garçon ne consent à vivre que dans l'ombre d'un défunt ; ce n'est pas la vie qu'il quête mais le voisinage et la familiarité des morts. Son existence ne trouve de saveur et d'axe qu'à être un perpétuel enterrement.

Dès lors Jacques-Adolphe peut multiplier à l'infini les actes de pure liberté. Il peut, suivant l'exemple de Benjamin, passer d'une femme à l'autre, abandonner au hasard du sort les décisions les plus graves, prendre sans donner, conquérir pour mieux perdre, se laisser conduire par la soif de ses émotions, élaborer des stratégies, se brûler dans l'enfer du jeu, se risquer dans un duel – contre Henri Guillemin ! –, il ne fait que ressasser son propre vide d'être. Derrière lui, en lui, il y a Benjamin, tel un vampire, lui suçant la moindre goutte de plaisir, la moindre bribe d'existence et transformant son paysage en désert. Pour tenter de ressentir quelque chose, pour combler le néant de l'âme, pour donner un semblant de consistance à la vie fantôme, il faut réviser ses ambitions à la baisse, mendier, ruser, mentir, voler. Au bout du livre, le mort a mangé le vif : l'ombre de Constant a totalement envahi Jacques-Adolphe. Il est Benjamin dans la clinique psychiatrique où on l'a enfermé, comme d'autres sont Napoléon. Ayant tout raté, il lui reste à réussir sa mort.

Déjà, un critique du début du siècle, Dumont-Wilden, auteur d'une *Vie de Benjamin Constant* écrivait de l'auteur d'*Adolphe* : « *Il vécut plusieurs vies, il les manqua toutes, et ne réussit en somme que son enterrement.* » Les obsèques de Constant, en décembre 1830, furent en effet son plus beau jour de gloire. Jacques-Adolphe n'est jamais si fidèle à son modèle que lorsqu'il se délecte de ses ratages. *L'Imitation* est aussi, à travers les fac-similés pâlis qu'en offre Jacques-Adolphe, une évocation du plus prestigieux des citoyens de Lausanne. Les amoureux de Constant en frémiront d'indignation.

Certes, Chessex ne reprend pas à son compte les attaques de Guillemin contre l'ami de Mme de Staël. Guillemin instruisait ses procès dans le détail, parfois dans la vétille. Il traquait le mensonge avec une gourmandise de confesseur. Chessex ne juge pas, il constate, il peint, il lit *Le Cahier rouge* et les journaux : il y trouve une âme inhabitée, brûlée par l'ennui d'exister : « *Ce journal*, écrit Constant, *est une espèce d'histoire, et j'ai besoin de mon histoire comme de celle d'un autre pour ne pas m'oublier sans cesse et m'ignorer.* »

Constant « *premier grand penseur de la société libérale* », comme voudrait nous le faire croire, avec talent, Tzvetan Todorov (2) ? Constant porté et déchiré par la violence de ses passions amoureuses ? Constant, généreux jusqu'à l'oubli de sa gloire, se donnant tout entier à son siècle par amour de l'humanité ? La légende est belle, mais elle ne résiste pas aux intuitions romanesques de Chessex. Nous croyons plus vrai le portrait gidien qu'il nous fait d'un être incapable de décider entre le consentement – à Dieu, à la société, à la raison, à la morale, à la tradition – et la rébellion contre le consentement. Tout se passe à l'intérieur : le monde n'existe guère pour Constant ; tout juste est-il le décor ou le laboratoire de ses conflits.

Tour à tour fluide et sèche, presque stendhalienne, traversée de clameurs baroques, apaisée dans de magnifiques poèmes en prose, caustique, lyrique, réaliste, la langue de Chessex épouse les couleurs du combat perdu d'avance que livre Jacques-Adolphe. Pour l'auteur de *L'Imitation*, l'écriture demeure un instrument. Pour Jean-Luc Benoziglio, elle est davantage une matière vivante. Le lecteur du *Feu au lac* a moins l'impression de lire une histoire que de s'immerger dans une mer de paroles. Une mer ? Un lac ? L'embouchure d'un vaste fleuve plutôt où se mêlent eaux salées et eaux douces, brises de terre et vents marins, graviers arrachés à de lointaines contrées et produits d'une proche érosion.

Il arrive que le lecteur se noie un peu, assez délicieusement, dans ces remous et courants divers. Il ne sait plus bien où il est, il ignore où l'auteur l'entraîne, il a perdu de vue les rives du récit. Il pourrait s'en plaindre, exiger de l'auteur qu'il revienne à ses moutons, réclamer des poteaux indicateurs ou, pour le moins, une boussole. Mais curieusement, il se sent bien, le lecteur d'être ainsi ballotté par les phrases : légèrement ivre, un peu sonné sans doute, il laisse le flot des mots, des sensations, des images le pénétrer. Et le miracle se produit – même si nous savons que ce n'est pas un miracle mais, au contraire, le résultat de l'impressionnante maîtrise de l'écrivain : de toutes ces parleries, de ces infatigables ressacs de langage, hérissés de jeux de mots, d'acrobatiques figures de rhétorique, de plaisanteries énormes, de digressions errantes comme autant d'épaves après la tempête, émergent des thèmes et fusent des messages.

Au centre du dispositif, une histoire simple comme une fable. Après la deuxième guerre mondiale, un étranger, un Suisse, achète un petit îlot situé sur l'embouchure d'une rivière, la Gironde sans doute, à une centaine de mètres de la rive. Il a de l'argent ; il décide de se faire construire une grande maison afin d'y accueillir la femme qu'il aime. D'abord séduit et appâté par la richesse de l'étranger, le village va peu à peu rejeter le corps extérieur, l'exploiter, le tromper, l'isoler, le haïr, le pousser à la ruine et au suicide. A la fin, il ne restera de lui qu'un peu de cendres enfermées dans une bouteille en plastique et qu'un douanier suisse ira répandre sur les cygnes du lac Léman.

Autour de l'îlot de cette histoire, Benoziglio vient faire se battre toutes les vagues de la xénophobie, du racisme et du nationalisme. En France, bien sûr, où la peur de la différence commence par passer par la moquerie et par le mépris : ah, les histoires belges et les histoires suisses ! Ah, l'arrogante certitude d'appartenir à une nation supérieure, même et surtout lorsqu'on vient de se faire écraser par son voisin ! Ah, Vichy et ces braves agents de police bien de chez nous qui conduisaient les juifs à la mort ! Mais Benoziglio n'épargne pas davantage la Suisse, ni l'hypocrisie paisible de sa neutralité ni son or nazi. Entre les deux rives du lac Léman, Benoziglio ne choisit pas : il invente cette écriture qui, tout à la fois, fuit et rassemble.

(1) *Poésie I, 2, 3*, de Jacques Chessex vient de paraître aux éditions Bernard Campiche. (*Voir ci-dessous l'article d'Hector Bianciotti.*) Bernard Campiche est également l'éditeur de plusieurs volumes de chroniques de Chessex, parmi lesquels *L'Imparfait*, paru en 1996, où l'écrivain raconte la scène où s'enracine le drame de son œuvre, presque partout présent sans être dit : le suicide de son père, en avril 1956.
(2) *Benjamin Constant. La Passion démocratique* (Hachette, 1997, 216 p., 95 F.)

Jacques Chessex, le feu à l'âme

Trois recueils pour suivre pas à pas le poète dans son cheminement, ses hantises et ses peurs. Cet élan poétique qui le traverse et met au jour le monde obscur qui l'anime

POÉSIE I, POÉSIE II, POÉSIE III
de Jacques Chessex.
Préface de Christophe Calame,
Bernard Campiche Editeur, 410 p., 428 p., 568 p., 300 F.

Hector Bianciotti

Lorsqu'un poète condescend à écrire des romans et que ceux-ci sont de même qualité que sa poésie, le romancier ne met pas longtemps à occuper le devant de la scène : dans le roman, quel que soit le propos de l'auteur, le monde est peint avec une affectation de détachement, d'insensibilité, d'impartialité propre à l'exercice de la vengeance : qu'il le veuille ou non, le romancier a l'esprit de vengeance, car son sujet prééminent est le mal.

En revanche, la poésie, cette chose ailée, fugitive, légère, qui habite à cette frontière de la musique où vont mourir les mots... La poésie que l'on a en vain essayé d'apprivoiser au moyen d'une métrique codifiée, de la rime enchanteresse, tolère mal la justice et, pourrait-on dire, la pensée quand celle-ci se croit porteuse de vérité, profitable. D'où le fait qu'elle se trouve reléguée aux marges d'ombre quand le poète – tenté d'expliciter ce que la poésie a fait de ce monde obscur en lui qui l'a poussé à écrire – engage ses forces de création dans une double voie, où poésie et roman progressent parallèlement.

Toutes les hantises de Jacques Chessex – le suicide de son père, le remords qui s'ensuivit, la mort, omniprésente dans ses vers, « *le message biblique qui contient pour lui l'érotisme verbal le plus troublant* », comme dit très justement Christophe Calame, son préfacier, le mysticisme de l'indomptable Thérèse d'Avila, la souffrance obsessionnellement vertigineuse de la sensualité, et la foi qu'il n'a pas (y en a-t-il en dehors de celle du charbonnier ?), cette foi en creux qui s'adresse à un indéfinissable au-delà... Toutes ces hantises, Chessex a beau en faire le thème récurrent de son œuvre bicéphale, dans la poésie il n'est lui-même que le point d'appui de celle-ci. Elle y prend son élan, la poésie qui, traversant sans cesse l'univers, en passant, met le feu à son âme.

Chessex donne l'impression, comme disait Claudel à propos de Verlaine, non pas d'un auteur qui parle, mais d'une âme que l'auteur ne réussit pas à empêcher de parler. Tandis que le romancier, lui, aspire désespérément à parler, à multiplier les conjectures, à développer tous les points de vue de son sujet : lui-même, ses fantômes, ses fantasmes.

Il était temps que le poète prenne sa revanche, et que la trentaine de recueils publiés, ici et là, entre 1954 et 1997, soient réunis. Voilà qui est fait, voilà l'œuvre : en trois volumes superbes où l'on suit le pas du poète, la cohérence sans faille de son cheminement. Et, alors que très vite il s'est inventé une discipline à son usage, on sent par moment que tel état poétique a été suscité par Baudelaire, ou telle mélodie par Verlaine : « *Un jour je regardais dans le val rose/ J'allais de ton cœur rose à ton regard/ Je respirais une odeur de jasmin et de nard/ Dans la faille noire où l'on suppose/ Toujours la mort pour plus tard* ». Mais c'est la mort qui domine, la mort à propos de laquelle il avouait à Jérôme Garcin : « *J'écris parce que j'ai peur de la mort, j'écris contre cette peur... Je n'ai jamais été penché sur le visage d'une femme sans voir son crâne* (1). » La mort, toujours la mort, comme dans les cartes de Carmen. La mort, dans son horreur : « *Je bois la mort, maintenant/ L'eau de la mort/ J'ai les seins du vide aux dents.* » Et la mort dans le calme après l'orage : « *Ô Charon/ Quand je devrai passer l'eau noire/ Le temps du voyage/ Laisse-moi tenir mon invisible main/ Cette monnaie de feuille/ Afin, serrant l'obole friable sous mes doigts raides/ Qu'en ce dernier instant je me rappelle/ L'Instant que j'n'ai pas su vivre.* »

C'est que, même si Chessex incline à l'obscur – mot qui chez lui est bien plus complexe que dans les dictionnaires –, la clarté intermittente réussit à le dissiper : « *Mon amour tu es là/ Comme un feuillage clair sur la page/ Et je n'ai jamais rien reçu/ De plus précieux que ce pouvoir/ De te comparer à la vie.* » Ce n'est pas la simplicité atteinte, mais la grâce d'une complexité transparente. Comme dans ces lignes de l'un des poèmes inspirés par la peinture de Tal Coat : « *Comme si le trait à peine tracé/ Avait saisi le vide pour en faire une figure/ Ou que le néant se fût incarné par une seule ligne/ D'un gris de silhouette au flanc blanc d'une colline.* »

Confronté à la modulation de ses sentiments et voulant capter la moindre étincelle qui traverse sa conscience – car il sait que, comme l'Esprit, la poésie souffle où elle veut, mais pas deux fois –, Chessex persévère dans sa quête, cherchant à tâtons, dans le noir, les traces de la divinité éteinte dans l'histoire du monde.

(1) *Littérature vagabonde*, Flammarion, 1995.

Philippe Delerm ou les saveurs du quotidien

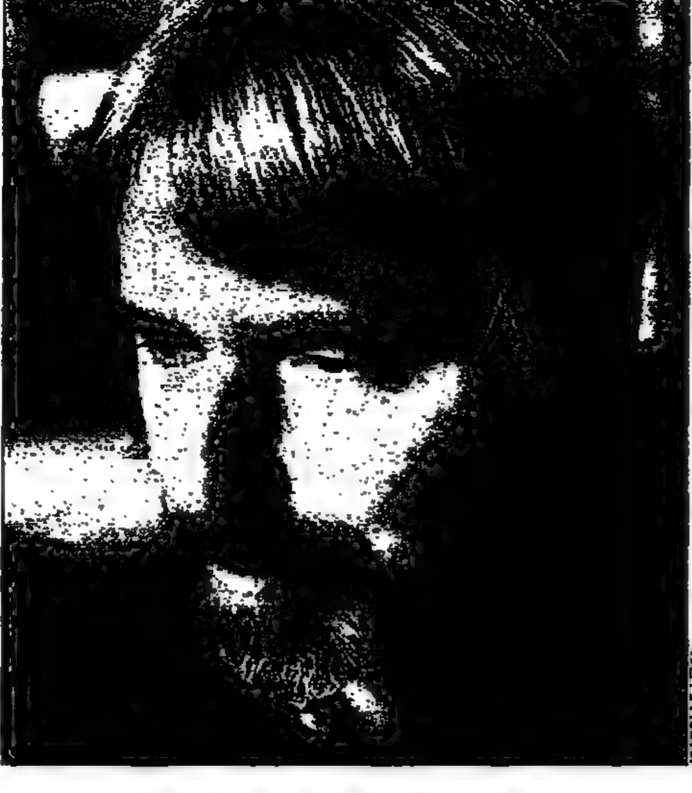
Par nostalgie de cette « osmose entre l'art et le domestique » découverte chez Berthe Morisot ou Carl Larsson, le romancier peint la couleur des jours, comme autant de particules de bonheur

IL AVAIT PLU TOUT LE DIMANCHE
de Philippe Delerm.
Mercure de France, 120 p., 82 F.

LES CHEMINS NOUS INVENTENT
de Philippe Delerm.
Stock, 126 p., 95 F.

Il y a un an, paru le recueil de Philippe Delerm, *La Première Gorgée de bière et autres plaisirs minuscules* (1). Il continue sa course en tête avec une paisible régularité. Ces chroniques, d'abord publiées grâce à Jacques Réda dans la NRF, ne cessent d'être vendues, lues, citées. Dix traductions sont en préparation, en Europe mais aussi au Japon et en Corée, où l'on découvrira le secret du laguiole et le drame des espadrilles mouillées. Il se vend chaque semaine dix mille exemplaires de ce livre délicieux, qui a sa place entre *Mythologies* et *Le Tour de la France par deux enfants*. Professeur de lettres au collège de Bernay, à mi-temps depuis cette rentrée, Delerm ne souhaite rien changer de plus à sa vie. Il aime son métier, et cette région où il vit depuis vingt ans. Ses *« balades poétiques »*, d'abord publiées dans une rubrique d'*Eure Magazine*, paraissent dans un superbe volume, illustrées de photos de sa femme, Martine Delerm. Ces flâneries à travers une Normandie de forêts et de vallées symbolisent une façon de vivre légère et généreuse.

Combien paraît plus frileux, plus étriqué, le *« monde à la Spitzweg »* ! *Il avait plu tout le dimanche* : une phrase d'un *Maigret*, une chanson de Trenet, accompagnent le personnage solitaire d'Arnold Spitzweg. Paris lui appartient et les autres n'en savent rien. *« C'est quelqu'un,* dit Delerm, *qui souhaite vivre dans un perpétuel présent, un regard noyé dans l'anonymat. Il y a là une sorte d'humilité émouvante. Ainsi au bouillon Chartier : on est ensemble mais chacun est une île. »* Silhouette perdue dans la foule du stade ou des musées, Arnold évoque irrésistiblement les personnages de Sempé. Ou ceux de Folon – dont Delerm s'est inspiré dans une jolie nouvelle, « L'Envol ». *« Ici,* précise-t-il, *je suis parti d'un personnage du dessinateur Karl Spitzweg : une sorte de M. Pickwick autrichien. »*


ISABELLE LEVY

Avant de connaître le succès, Delerm a écrit, et publié, depuis quinze ans, une douzaine d'ouvrages. Il a connu la déception des manuscrits refusés, mais aussi reçu l'encouragement de Le Clézio et d'Alain Gerber. Il aime le Melville de *Moi et ma cheminée*, le Dhôtel du *Pays où l'on n'arrive jamais*, le Trassard de *L'Ancolie*. Il se sent proche d'Eric Holder et de François de Cornière. Dans sa *« famille »* littéraire, il y a surtout le Cadou de *Mon enfance est à tout le monde*, et de *Monts et merveilles*, un inédit qu'il a préfacé.

« Comme Cadou et Alain-Fournier, j'ai vécu mon enfance dans des "maisons d'école" en Ile-de-France, où mes parents, originaires du Sud-Ouest, étaient instituteurs. J'ai passé des heures à lire dans l'atmosphère mélancolique des salles de classe vides. » Delerm a écrit avec sa mère un livre de souvenirs croisés. C'est elle qui, au cours préparatoire, lui a appris à lire, et à observer le monde. *« Il y avait une stabilité souriante dans ces gravures, qui faisaient de l'école un monde campagnard, où les rôles étaient distribués, où tout le monde avait un enjouement rassurant. »*

Né après un deuil familial, Philippe Delerm s'est toujours senti *« comme un devoir de bonheur »*. Un bonheur bien ancré dans le quotidien, comme lorsque, dans une cuisine de province, le bleu léger de l'aquarelle se mêle aux rires et au parfum des gâteaux qui cuisent. Une *« osmose entre l'art et le domestique »*, telle que la pratiquaient des peintres comme Berthe Morisot ou Carl Larsson, auquel Delerm a consacré un roman, *Sundborn ou les jours de lumière* (2).

« Moi qui suis peu voyageur, je suis allé en Suède voir la maison de Larsson : c'est pour moi un frère d'âme, attentif aux paysages, y compris les gens qu'il aimait. Il avait dit à propos de son livre Du côté du soleil, *composé de textes et d'aquarelles, que ce serait des "tableaux et bavardages". »* C'est le sous-titre qu'à son tour Delerm a donné, cent ans après, à son livre *Le Bonheur* : déjà un de ces textes savoureux, inclassables, qui contiennent les ciels, les choses, les odeurs.

Comme *Mister Mouse*, portrait ironique de l'artiste en souris, Delerm écrit sur des cahiers quadrillés, à la main, en gaucher contrarié, nostalgique de la peinture. Il ne propose ni savoir, ni savoir-faire, ni leçon. Il ne cherche pas à *« comprendre »* mais à *« regarder »*, et donne à voir la couleur des jours – de rite pacifiant en plaisir minuscule, comme l'engourdissement volupteux de la sieste. Et l'éloge de la paresse ne signifie pas inaction, pour cet ancien entraîneur d'athlétisme. *« A bicyclette, je montais les côtes mais je rêvais dans les descentes. »*

Monique Petillon

(1) Gallimard/ L'Arpenteur.
(2) Ed. du Rocher.

Aux premiers matins

Revisitant les grandes figures bibliques, Jean Grosjean fait d'Adam et Eve nos proches

ADAM ET ÈVE
de Jean Grosjean.
Gallimard, 154 p., 85 F.

Par quels mystérieux moyens, par quel chemin de traverse rarement pratiqué, Jean Grosjean parvient-il, dans ses petits récits bibliques – une douzaine parus à ce jour, depuis 1972 – à enchanter littéralement son lecteur sans rien dissiper de la perplexité qu'il installe en lui, au cœur même de cet enchantement ? La nature de ces histoires, qui empruntent à un fonds commun universel et mettent en scène, loin de toute quête d'un sujet « original », des personnages que la tradition chrétienne a dûment répertoriés – Elie, Pilate, Jonas, la reine de Saba, Samuel, le Messie en personne... et aujourd'hui Adam et Eve – doit retenir de répondre trop vite à cette question. Tout, chez Jean Grosjean, est à la fois fort simple, comme premier, et nimbé de mystère, suspendu, tel un fanal sans prestige, à l'obscurité : celle qui nous enserre de toutes parts, nous faisant éprouver le vertige de notre origine en même temps que l'angoisse de nos fins.

Poète (1), traducteur et commentateur de saint Jean l'Evangéliste (2), habitant les grands espaces de la Bible comme d'autres leur petit pré carré, Grosjean n'éprouve aucune timidité – du moins n'en montre-t-il rien – devant ces figures considérables, irréelles à force d'avoir été peintes, sollicitées, interprétées, pliées et dépliées. Adam, et Eve à sa suite, deviennent ainsi, sous la plume allègre et merveilleusement libre de l'écrivain – il y a là des pages de prose admirables –, des alliés substantiels, des êtres de nature, de chair et d'esprit. Proches et familiers, ils semblent échappés de leur abstraction d'icônes pour se promener dans un jardin vraisemblable aux couleurs de premier matin.

Le tableau, cependant, n'est nullement naïf ou édifiant. Il ne se veut pas non plus exhaustif. Le péché originel est hors cadre ; s'intéressant à l'immédiate humanité de ses héros, Grosjean ne semble pas y prêter une importance excessive. Partageant l'intimité de leur Créateur, Adam et sa compagne vivent dans le monde *« à plein temps, sans vraiment le connaître »* ; ils sont encore, provisoirement, sans histoire : *« Ni Adam ni Eve ne savaient lire. Et d'abord rien sans doute n'était tout à fait écrit. Rien de passionnant ne s'était encore passé. Les plantes respiraient sur place, les animaux parcouraient leur lot de terre, de mer ou d'air et les astres constellaient le ciel rotatif. Tout cela était bel et bon mais n'avait nécessité aucun enregistrement puisque cela se perpétuait. »* Est-ce ce loisir, cette vacance qui leur permettent de débattre des grandes questions métaphysiques ? Non sans malice parfois... *« Ce que Dieu admet se distingue mal de ce qu'il réfute. »*

Adam, ici, est moins notre ancêtre que notre compagnon. Il est des nôtres comme nous sommes à lui, de sa lignée, de sa fratrie. Les temps se bousculent. *« Les jours viennent par le chemin des nuits »*. Il n'y a pas d'instant premier, ou bien toute minute est nouvelle. *« Dieu lui-même ne voit pas tout, il ne fait pas tout à la fois. Il fait les instants au compte-gouttes (...). Il travaille beaucoup par retouches : un jour il y a eu moi et puis un jour il y a eu toi comme une correction d'épreuve »*, relativise Adam. Le progrès, la sagesse au bout de l'apprentissage, sont des idées qu'Eve bat en brèche : *« Maintenant on en sait trop pour ignorer et pas assez pour savoir. »*

Patrick Kéchichian

(1) Voir notamment ses deux derniers recueils, *La Lueur des jours* et *Nathanaël* (Gallimard, 1991 et 1996).
(2) Voir *L'Ironie christique* et *Lecture de l'Apocalypse* (Gallimard, 1991 et 1994).

L'homme et le prédateur

LE GRAND RAT
de Robert Paris.
Denoël, 168 p., 78 F.

Perdue quelque part sur le Causse, une maison isolée. Un couple. Lui, c'est *« l'homme »* ; elle, dite *« L'Epouvantail »*, est une femme malade qui s'exprime et se déplace difficilement. Leur relation est tendue. Elle revient de l'hôpital et le docteur conseille une mise en maison psychiatrique. L'homme a perdu toute notion *« de bien, de mal, de culpabilité, d'indifférence, d'amour, de pitié »*. Dans cette maison sont des rats. Le Grand Rat, *« monstre d'orgueil, chef de guerre »*, se débarrasse de ses semblables, prend possession du lieu. La femme s'étant suicidée, il engage avec l'homme un face-à-face dont celui-ci ne sortira pas vivant.

Il serait facile d'appliquer à cet étonnant récit des grilles de lecture. Sans doute peut-on voir dans cette maison bien plus qu'une maison, et peut-on appliquer au Grand Rat bien des noms connus de prédateurs humains. Mais ce qu'il y a de remarquable dans ce roman, c'est que, pris au premier degré, il se suffit à lui-même. La description de la vie sociale des rats, de leur sexualité, de leur rivalité qui finit par l'écrasement total des plus faibles est d'une force assez rare pour qu'il ne soit besoin du couvert de la fable. De même pour la dégradation du couple, et pour les aléas de la cohabitation entre l'homme et le rongeur, l'évolution de leurs sentiments, chacun à l'observation de l'autre jusqu'au dénouement qui vient au terme d'une progression dramatique parfaitement dosée et dans un style qui en fait d'autant plus ressortir l'horreur qu'il est sobre. Il y a là un talent comme en trouve peu dans un premier roman.

Pierre-Robert Leclercq

Enfer de papier

Ironique et loufoque. Un étonnant premier roman aux allures kafkaïennes signé Iegor Gran

IPSO FACTO
d'Iegor Gran.
POL, 186 p, 90 F.

On doit à l'un des membres du temple de la paléontologie, un type très dévoué, spécialiste de l'iguanodon, le récit de cet effroyable incident qui sème le doute sur l'humanité de nos sociétés. L'homme, sur le point d'être nommé directeur adjoint à la section herbivore du crétacé, voit brutalement sa promotion compromise, puis annulée, parce qu'il a égaré l'original de son diplôme de bachelier. Ce scientifique ayant prouvé ses mérites, sa délicatesse à gratter des bouts d'os et balayer les grains de sable autour des mandibules de dinosaures, est même menacé de licenciement, traité du jour au lendemain d'usurpateur, soumis à la honte, désigné au lynchage. Dans une édifiante confession, il met en garde tous ses camarades insouciants vis-à-vis de leurs documents officiels. En vérité, je vous le dis, méfiez-vous des paperasseries mal rangées ! Classer vos archives tient de l'hygiène ! Sermon et repentirs, d'utilité publique !

Ironique, bouffonne, parodique, l'exemplaire descente aux enfers du héros d'*Ipso facto* est une réécriture du *Procès* de Kafka, un délire, version fin XXe siècle, sur le vertige d'un individu coupable de ne pas être en règle, trahi par la logique des procédures, broyé par des mécanismes sociaux barbares, poussé au calvaire, à l'expiation, au destin christique. Habile et marquant premier roman, ce jeu de rôles affirme d'emblée l'importance de la littérature (*« l'écriture transcende l'homme..., ça me lave d'écrire, j'expie mes péchés, c'est ma croix que je porte... »*) et la fatalité du péché originel : *« L'histoire de l'homme est désormais coupée en deux, et l'on se souviendra de ce temps fabuleux où le baccalauréat n'avait pas encore été égaré comme d'un éden, on versera des larmes sur l'innocence perdue... »*

A la différence de K., le héros de Kafka, celui d'Iegor Gran connaît sa faute : il lui manque la preuve qu'il n'est pas usurpateur, qu'il ne mérite pas cette souillure mortelle. Et la procédure humiliante qui lui vaut ce cauchemar, cet engrenage infernal, a une fin consolatrice. Mais c'est la même « description d'un combat », le même humour noir qui, au crescendo de l'angoisse, identifie la victime à un clown, lucide certes, mais otage-polichinelle des fonctionnaires fanatiques (Alexandre Vialatte, parlant de K., évoquait Charlot). C'est la même étude d'une perturbation d'identité, la même déchéance dans les labyrinthes de l'absurde, le même emprisonnement dans un univers (*« usine de papiers »*) où se pratique le culte effréné de la quittance de loyer, du curriculum, de la fiche de paye, et où officient des intégristes du rangement. La même conversion religieuse au bout du chemin de croix, et, au fil des stations, la même dérive érotique. Transformé du jour au lendemain en déchet, lépreux, homme invisible, divorcé, le savant accuse la cruauté des femmes soumises à la servitude du sexe, et complices du système. Elles incarnent pour lui la faillite de l'amour. *Ipso facto* est rythmé par des scènes de coït, des partouzes ou des orgies sado-maso qui révèlent un rapport de forces, l'orchestration servile, opportuniste d'une danse où le suspect mâle s'agite *« contre la muselière »*. Naïf, celui qui s'imagine que nos institutions et organismes salariaux sont des sites civilisés. Nos amies les bêtes en rigolent : les races à pattes y occupent des bureaux. Dogues, chiennes, reptiles, singes, hyènes, chacals et cancrelats.

Jean-Luc Douin

, le feu à l'âme



Terence Hanbury White, l'« Enchanteur » méconnu

En 1938, paraît « L'Epée dans la pierre », premier volume de la quête mythique du roi Arthur. Son auteur, encore étudiant, y affirme avec une grande liberté de ton son goût pour le Moyen Age et l'histoire naturelle. Rapidement, il devient célèbre avant de redevenir extrêmement sauvage et obscur, pour toujours peut-être

Il venait d'écrire *L'Epée dans la pierre,* premier volume d'une quête du roi Arthur dont est tiré le dessin animé *Merlin l'Enchanteur.* Son amour des chiens, des faucons, des hérissons et des carpes, sa connaissance des oies cendrées symbole de la liberté et de la fraternité, comme le savent les lecteurs de Selma Lagerlof, son hostilité aux fourmis, qu'il considérait comme structurellement fascistes, et sa compréhension en profondeur de la méchante fée Morgane, tout le portrait de sa mère, eurent tellement de succès en Amérique et au Royaume-Uni qu'en quelques semaines la vie de cet étudiant en littérature, pauvre, tuberculeux et névrosé, devint un conte de fées. Disons plus exactement un conte de fées moderne qui finit mal, car White avait un mal de vivre qu'il énonçait ainsi : *« Mon intelligence est matérialiste, agnostique, pessimiste et solitaire, tandis que mon cœur est incurablement tendre, romantique, amoureux et moutonnier. »*


DR
Terence White en 1957

C'est du moins ce que raconte, à sa manière sarcastique et tendre, Sylvia Townsend Warner, qu'il admirait profondément et qui écrivit sa biographie, ce qui est une façon assez généreuse de manifester de l'amitié à quelqu'un qui vient de mourir (1).

L'autre ami de Tim White, qui en avait peu, ayant l'habitude de rester seul dans les bois du Norfolk ou les marais irlandais, entouré de ses chiens setters, de ses oiseaux et de ses bouquins, était le romancier David Garnett, l'auteur de *La Femme transformée en renarde.* Ils étaient en désaccord sur tout. Garnett ne cessait d'aider White. Celui-ci n'aidait jamais personne, ayant déjà du mal à s'aider tout seul, ce qui est une mauvaise excuse, mais très courante. Il répondait aux bienfaits de Garnett par des lettres plutôt malpolies où il critiquait le modernisme décadent. *« Tu n'es qu'un vieux moine moyenâgeux »,* répliquait Garnett, qui était amical mais lucide.

Terence White était né le 29 mai 1906 à Bombay. Son enfance résonne de cris et de hurlements. Il a six ans. Son père lui offre un *château fort en bois, avec de vrais* canons de revolver sous les créneaux. Un château fort assez grand pour qu'un petit garçon puisse y entrer. Il le fait asseoir devant pour qu'il puisse admirer le tir d'une salve d'anniversaire. Le petit garçon se met à pleurer. Il est sûr qu'on va le fusiller.

Comme il le remarque, il ne se sentait pas tellement en sécurité dans sa famille. Toute sa vie, il aura peur. Surtout des gens. Peur de la mort, peur du noir, peur d'avoir peur, peur de ne pas être à la hauteur, peur de la catastrophe imminente. *« Je me suis toujours préparé au désastre. C'est pourquoi j'ai appris à tirer à l'arc. Comme ça, quand la prochaine bombe atomique tombera, je pourrais m'en tirer en chassant le caribou. »*

Pour vaincre ses frayeurs, son sentiment permanent de danger et sa conviction d'être un lâche, et pour devenir un gentleman anglais décent, il apprend à piloter les avions, conduire des bolides, sauter en parachute, pêcher le saumon. Il est expert en menuiserie, en fauconnerie, et au jeu de fléchettes.

Et quand Merlin explique au futur roi Arthur que la meilleure chose à faire quand on est triste, c'est d'apprendre quelque chose, on devine qu'il s'agit de la plus essentielle vérité que White ait tirée de son enfance terrorisée. Une vérité qui va également faire de lui le plus érudit des étudiants du Cambridge des années 30.

Le plus poignant chez cet humoriste spécialisé en faucons et oies sauvages, c'est pourtant la lucidité. Il évoque ainsi sa mère : *« Elle était terriblement intelligente et imaginative. Et jalouse de toutes les nurses qui s'approchaient de moi. On ne savait jamais qui elle avait décidé d'incarner : Jeanne d'Arc le lundi, Cléopâtre le mardi, Florence Nightingale le mercredi. Je l'ai adorée jusqu'à l'âge de seize ans. C'était une femme pour qui l'amour signifiait dépendance. Elle faisait fuir tout le monde à cause de sa possessivité esclavagiste. Elle est devenue une amoureuse des chiens. Ce qui veut dire que les chiens, eux, étaient obligés de l'aimer. Et moi, j'ai hérité de ce vice. »*

Cette extrême indulgence à l'égard des siens et de lui-même qui torture Tim White le rend aisément odieux envers ses semblables. Il se consacre aux mouettes, aux blaireaux, aux paysages, aux fées et aux histoires tragiques. Sa mère se prend pour n'importe qui ; lui, il se prend pour Lancelot du Lac, qu'il imagine ainsi : *« Enthousiaste, bouleversé par toute beauté, probablement homosexuel, facilement mélancolique, solitaire, ambitieux, légèrement sujet à la dépression nerveuse et aux crises de larmes. Probablement sadique sinon il ne se donnerait pas tant de mal pour être gentil. »* Lancelot à qui il aurait bien offert un chien pour le consoler.

Tim White mourut le 17 janvier 1965 dans le port du Pirée, dans la chambre 105 du paquebot *Exeter.* Deux ans plutôt il avait écrit dans son journal : *« J'espère être capable d'avoir une belle mort. L'essence de la mort est la solitude et je me suis très bien entraîné. »*

Geneviève Brisac

(1) La biographie de Terence White par Sylvia Townsend Warner est parue en 1968 aux Etats-Unis, chez Viking. Elle n'est pas traduite en français.

EXCALIBUR

L'ÉPÉE DANS LA PIERRE
de Terence Hanbury White.
Traduit de l'anglais
par Monique Lebailly,
Ed. Joëlle Losfeld, 310 p., 139 F.

De tous les cycles romanesques consacrés à la geste arthurienne, *The once and future king* de T. H. White est sans conteste le plus singulier, le plus extravagant. Mais c'est justement cette extravagance – cette liberté souveraine prise par l'auteur dans le traitement du célèbre mythe – qui fait de ce cycle, dont la parution s'est étalée sur près de quarante ans (*The sword in the stone*, 1938, *The witch in the wood*, 1939, *The ill-made knight*, 1940, *The candle in the wind*, 1958 dans le volume omnibus *The once and future king, The book of Merlyn*, 1977), l'une des œuvres majeures de la *fantasy* anglo-saxonne.

On pourrait s'étonner que la publication d'un cycle de cette importance soit mise en chantier aussi tardivement en France (1). Ce serait oublier que la *fantasy* est un genre qui ne s'est acclimaté chez nous qu'assez récemment et qu'il existe encore des œuvres maîtresses qui ne sont pas traduites comme, par exemple, *The worm Ouroboros*, d'Eric Rucker Eddison.

Ce serait oublier aussi que *The sword in the stone* a fait l'objet d'une première traduction en 1965, suite à l'adaptation de ce roman sous la forme d'un dessin animé intitulé *Merlin l'Enchanteur* (1963) pour la firme Walt Disney. Mais cette traduction, signée Jean Muray et qui reprend le texte original dans son intégralité (2), parut sous le titre *L'Epée dans le roc* dans une collection pour la jeunesse, la « Bibliothèque verte » des éditions Hachette ; ce qui limita évidemment son audience. Or *L'Epée dans la pierre* est un roman qui s'adresse tout autant au public adulte qu'au public enfantin. Dans leur *Fantasy: The 100 best books*, James Cawthorn et Michael Moorcock affirment que la passion de T. H. White pour le Moyen Age et son goût pour l'histoire naturelle sont les principaux ressorts de ce très allègre ouvrage, où le jeune Arthur effectue un bien curieux apprentissage sous la houlette d'un enchanteur Merlin présenté de façon drolatique. Il s'agit moins, en effet, de se former au métier des armes et de la suzeraineté que de percer les secrets de la nature : quelques-uns des plus beaux passages du livre voient Arthur se métamorphoser en poisson, en rapace diurne ou nocturne, en blaireau...

Encore convient-il de préciser que le Moyen Age de T. H. White n'a aucune prétention à la vérité historique. Il y joue de l'anachronisme avec une telle ostentation qu'on ne saurait y voir rien d'autre que la volonté de créer son propre espace médiéval.

De toutes les histoires que le roman de T. H. White entrelace, il en est une qui démontre à elle seule le génie de l'auteur : celle du roi Pellinor et de la Bête Questante. En nous la contant avec la distance de l'humour, il n'en parvient pas moins à ressusciter le charme désuet de ce vieux conte et à lui conférer une nouvelle jeunesse. C'est à un tour de force analogue qu'il se livre ici sur le mythe arthurien. Pour notre plus vif plaisir.

J. Ba.

(1) Les Editions Joëlle Losfeld annoncent la parution prochaine de *La Sorcière de la forêt*, du *Chevalier mal adoubé*, de *La Chandelle dans le vent* et du *Livre de Merlin*.

(2) Il est amusant de comparer les deux traductions et le texte original. Pour s'en tenir aux noms propres, Wart devient *Moustique* ou *La Verrue* ; Sir Ector, Ector ou Auctor, Kay le demeure ou devient Keu.

L'horreur naturellement

Kertész a transposé dans un récit troublant son expérience des camps et les douleurs du retour

ÊTRE SANS DESTIN
(Sorstalansag)
d'Imre Kertész.
Traduit du hongrois
par Natalia et Charles Zaremba,
Actes Sud, 368 p., 148 F.

Né en 1929 dans une famille juive de Budapest, déporté en 1944, Imre Kertész a dû patienter près de vingt ans après avoir écrit ce roman d'inspiration autobiographique pour le publier en 1975, dans une indifférence délibérée. Pourquoi un récit sur la vie quotidienne à Auschwitz et à Buchenwald a-t-il tant dérangé les éditeurs de la Hongrie communiste ? D'abord parce que les lecteurs d'alors auraient pu trouver dans cette description immédiate d'un totalitarisme à l'œuvre une allusion au processus de déshumanisation dont le régime communiste les rendait complices et victimes. *« Je n'aurais pas pu écrire ce livre si je n'avais pas vécu le stalinisme »,* confiait Kertész en 1996 au journal allemand *Der Spiegel. « Alors seulement j'étais mûr pour écrire sur Auschwitz. Je savais à quoi un pouvoir impitoyable pouvait réduire les hommes. »*

Mais c'est le récit lui-même, la reconstitution minutieuse de ce « monde à part » comme l'analyse discrète et cinglante de ce qui reste, après les camps, des *« hommes sans destin »,* qui a gêné les premiers lecteurs de Kertész. Notamment les pages violentes sur le retour du narrateur, après la Libération, dans les rues de Budapest. Incompris par les plus proches de ses amis, voyant son ancien appartement cédé à d'autres occupants, il est saisi d'un sentiment étrange et honteux, *« le mal du pays ».* Et, pour la ville qu'il retrouve, son monde à lui, *« la haine ».*

Etre sans destin, le narrateur conclut paradoxalement par l'épouvantable nécessité du *« bonheur »* qui l'attend encore. *« Puisque là-bas aussi, parmi les cheminées, dans les intervalles de la souffrance, il y avait quelque chose qui ressemblait au bonheur.* [...] *C'est peut-être ce sentiment-là qui restera le plus mémorable. »* Ce bonheur des camps, c'est le naturel qui s'empare de l'horreur quotidienne. La force de Kertész est de le restituer pas à pas, presque tranquillement, dans son immédiateté et sa lenteur. L'optimisme naïf du déporté arrivant en visiteur, l'invasion de la souffrance, la dégradation, l'usine de mort, tout cela, raconte-t-il, *« c'est naturel ».* N'allez pas dire qu'Auschwitz ne s'explique pas, écrivait-il. Ce qui ne s'explique pas, *« ce n'est pas le mal, au contraire, c'est le bien ».*

Marion Van Renterghem

Exploration bipolaire

En douze nouvelles, comme autant d'allers et retours personnels d'Est en Ouest, Axionov met à l'épreuve sa prose inventive et poétique

PHYSICOLYRICA
(Fisikolirika)
de Vassili Axionov.
Adapté du russe par Lily Denis.
Gallimard, 312 p., 160 F.

Strasburg (Virginie), Moscou (Russie) et au-delà. L'envergure de Vassili Axionov lui permet d'embrasser l'espace des Appalaches à l'Oural. Il se retrouve dans la peau de ceux qui ont précédé, contraints et forcés, le grand rêve américain des Russes. Il a porté avant eux les coq-à-l'âne des deux mondes, charrié leur histoire commune, assuré leurs transferts, ce qui lui donne quelques longueurs d'avance sur les petits trafics du jour et assez de détachement pour bluffer ses parvenus. En douze nouvelles, suivies chacune d'un gueuloir poétique de quelques pages, *Physicolyrica* effectue autant d'allers et retours entre Est et Ouest, explorant la frontière très personnelle de l'auteur, qui s'en va courir loin dans le passé de Kazan, sa ville natale, où l'ouverture des archives lui livre le *dossier de sa mère, déportée sous* Staline (l'écrivain Evguenia Guinzbourg), sur lequel il verse *« de dévorantes larmes »* et *« suffoque d'ennui ».*

Professeur depuis 1981 à Washington (Etats-Unis) et romancier célèbre, Vassili Axionov croise en chemin ceux qu'il aurait pu être s'il n'avait pas été contraint de *« voter avec ses jambes »* : un physicien irradié à Tchernobyl venu mourir dans un colloque au Mexique ; un *« bleu ciel »* (un homosexuel russe) pour qui le rêve de liberté s'effondre devant la vulgarité de ses homologues américains ; un ancien écrivain, devenu richissime trafiquant. Il les observe, avec une tendresse légèrement sarcastique, sans rien cacher de sa méthode : *« Pour un roman, on accumule son matériel pendant des années, pour les nouvelles, le rythme est différent. On n'est pas du tout obligé de chercher des choses précises, mais quand la vie nous propose la matière d'une nouvelle, il serait honteux de refuser. »* Cette matière, il y plonge tout entier. Rien ne le divertit plus que le ballet des truands, passés de l'escroquerie politique à l'escroquerie financière. Il s'incline devant ceux qui ont imaginé de fabriquer l'objet le plus banal, une pelle, dans un métal rare, le titane, pour en exporter tranquillement d'invraisemblables quantités, faisant entrer dans l'économie une petite dose de poésie. Et que dire de ceux qui s'escroquent eux-mêmes, comme ce groupe de « krishnas » australiens, affrétant un navire hors d'âge, le *Vassili-Tchapaïev*, pour gagner la ville nommée Samara, soit « Félicité suprême », découverte sur une carte, afin de se livrer à *« l'ablution finale »* dans la Volga. Leur équipée tourne court devant l'horrible réalité socialiste de l'ex-Koulbychev, qui sonne pour eux comme le glas d'un *« Couille-bite-chef ».*

INSOLENCE CRÉATIVE

L'auteur d'*Une saga moscovite* appartient à l'espèce des écriverons. Il ne peut s'empêcher de forger lui-même sa langue. A entrées multiples. Sous les apparences du russe (ou de l'anglais), c'est l'axionov qu'il parle. Les mots d'usage courant ne sont pas assez grands, assez inventifs pour sa réalité. Au nom commun il aime ajouter un peu de nom propre. Et vice versa. Tout en réservant une petite place à son histoire, ses références, ses lubies. Parce qu'il n'écrirait pas sans s'écrire. A ce prix, il est prêt à se soumettre au verbe. Jusqu'à forcer la réalité à rimer avec lui. Ses licences poétiques, il les prend avec la vie. Il n'a pas vécu, mais survécu, et plutôt bien, ce qui donne assez d'insolence pour surécrire.

Soit la lettre A par exemple. Elle se met en quatre pour l'attirer invinciblement vers l'île de Saaremaa en Estonie. Nous sommes en 1966. Rien ne saurait dissuader le romancier (à succès) d'aller voir sur place, et d'humer le A du grand air du large et le A de l'absurdité. Pensionnaire d'un hameau *« littératurétrangérisé »,* il est chez lui, sûr de pouvoir ramener du séjour le bagage de quatre voyelles qui fera écho aux quatre O du pseudonyme que s'était découvert Gogol. Sachant que Gogol n'est pas un exemple, mais une sorte de référent absolu, une composante inaliénable du sang russe. Autocratie, communisme, capitalisme : les régimes n'ont pas fini de passer que Gogol continue, du fin fond de ses livres, de diriger l'histoire du pays. Il suffit de vouloir acheter un manteau (ou deux, ou trois), pour se retrouver aussi dépossédé que son Akakievitch. Et qui s'étonnerait encore aujourd'hui de voir un nez passer dans une limousine blindée suivie d'un 4 × 4 plein d'hommes en armes ?

Physicolyrica éclaire largement les rapports tumultueux de Vassili Axionov avec l'écriture. Après une nuit agitée de cauchemars, le narrateur s'éveille sur une phrase : *« Le prosateur est un poète au domicile. »* Pas une énigme, mais une reconnaissance gênante, un aveu. Une explication à ce besoin incessant d'ouvrir toutes grandes les portes de chez lui. De poursuivre et d'anéantir chaque nouvelle par un assaut de poésie. Là, en apparence, la vie a moins de droits que l'art. Jérusalem est le terreau qui convient pour le laisser s'épanouir. Devant le mur, dans les jardins de Gethsémani ou au Saint-Sépulcre, il interroge moins sa *« judéité »* qu'il ne rassemble les forces de la poésie pour faire éclater la prose. Comme s'il envoyait sa *« russité »* à l'assaut des faux-semblants occidentaux. Avec lui, même l'association des lettres KGB peut se mettre à danser. Moscou est une fête mortelle, la célébration de la dernière gorgée de vodka inlassablement bue. Devant elle, une nouvelle fois, Vassili Axionov prend les devants et court célébrer avec lui-même *« la joie légère du champagne ».*

Jean-Louis Perrier

Les reflets lumineux de Bertolucci

VOYAGE D'HIVER
(Viaggio d'inverno)
d'Attilio Bertolucci.
Traduit de l'italien
par Muriel Gallot,
éd. Verdier, 238 p., 98 F.

Le matin, au printemps, le soleil est *« puissant et libre ».* A midi, en été, règne l'*« heure impie ».* Seuls, les reflets hivernaux, apportent leur substance à la poésie d'Attilio Bertolucci (86 ans). Le crépuscule n'est pas une fin, celle du jour, mais une manifestation de sa souveraineté, jamais plus assurée que dans la brièveté de janvier. Il est un moment étale, où la nature et les hommes *« emmagasinent »* la lumière. Chez ce poète des saisons et des jours, la rusticité est recours. Même Rome (*« un champ moissonné »*) s'y soumet. Cet élégiaque pratique la mélancolie, non pour s'y abandonner, mais comme résistance à l'anéantissement. La lumière vespérale est *« bénéfique »*, comme l'amour : *« Une richesse qui offense, un privilège indéfendable. »*

Les poèmes rassemblés ici, écrits entre 1950 et les années 70, sont chargés de fleurs et de fruits *par dizaines.* Les pages les plus émouvantes reflètent une floraison toute particulière : celle des fils du poète, Giuseppe et Bernardo, qui deviendront les cinéastes que l'on connaît. Au premier, son *« pèlerin »* qui le sauve *« de l'ignominie de vivre »*, Attilio Bertolucci avoue toute la violence de l'amour paternel.

Pour le second, à qui il vient d'offrir sa première caméra, il commande : *« Laissez l'art prendre / de ces revanches soudaines mais justes / sur la vie. »*. Un affrontement dont chacun de ses textes offre la trace vive.

J.-L. P.

Manganelli, l'écrivain inexistant

S'opposant au récit, au « message », le critique et romancier italien définit la norme à laquelle, selon lui, doit obéir l'art romanesque où l'auteur cède la place à « un vent verbal et invisible »

LE BRUIT SUBTIL DE LA PROSE
(Il rumore sottile della prosa)
de Giorgio Manganelli.
Traduit de l'italien
par Dominique Férault,
Le Promeneur/Gallimard,
250 p., 150 F.

C'est, nous dit Manganelli, avec mauvaise conscience qu'il s'adonnait à ce travail, sans lequel pourtant il n'aurait guère eu d'existence, ni comme écrivain ni comme lecteur, qu'est la critique littéraire. Auteur d'une œuvre complexe, profonde, unique dans l'histoire de la littérature italienne, Giorgio Manganelli – qui est mort en 1990 – est un écrivain pour écrivains et pour lecteurs maniaques. « *La recension,* écrit Manganelli, *reste un genre littéraire ambigu, et même pire. Nous savons que Henry James détestait la recension, qu'il jugeait un bas artifice pour remplir les pages de journaux. Est-elle de la critique ? Elle dispose de trop peu de temps pour mûrir. Relève-t-elle de l'essai ? Elle doit s'en tenir à son sujet...* » On aurait mauvaise grâce à lui donner raison. Ne fût-ce que pour préserver sa mémoire, tout de même menacée par le rythme des publications et par le peu de goût du grand public pour une littérature aussi réflexive. Et il n'est pas sûr que James eût apprécié d'être mis dans ses rangs.

Il n'est pas mauvais d'aller voir de l'autre côté du miroir, comme nous y invite ce nouveau recueil, sorte de carnet de l'écrivain, qui succède à un autre essai, tout aussi intelligent et pervers, *La Littérature comme mensonge* (1). Mais tous les livres de Manganelli sont déjà un discours infini sur l'oeuvre en train de s'écrire. « *Depuis les temps des temps, deux choses ont toujours été impossibles : savoir ce qui vient après la mort, et parler de la littérature ; nous savons maintenant que les deux problèmes sont étroitement apparentés. Sur la littérature, on ne peut faire que de la littérature. En effet, les livres engendrent les livres et les mots les mots ; et il n'y a rien d'autre à faire.* » Si contestable que soit cette mélancolique conclusion d'un autre texte, à mi-chemin entre l'essai et la fiction, *Discours de l'ombre et du blason* (2), on peut, en tout cas, reconnaître les idées fixes de l'écrivain. Emprisonné dans la chambre close et plutôt sombre de l'écriture, Manganelli n'en sort que par quelques amers sourires et, bien entendu, quelques traits d'esprit, d'intelligence, dignes du lecteur perspicace et très érudit qu'il était. Mais il est incontestable qu'une grande part de la littérature lui échappe ou, en tout en état de cause, l'ennuie profondément.


ANGELO R. TURETTA/CONTRASTO

« Depuis les temps des temps, deux choses ont toujours été impossibles : savoir ce qui vient après la mort et parler de la littérature »

Célèbre est sa polémique avec Primo Levi, à propos de la « littérature obscure », dont Manganelli était, d'une certaine manière, le représentant et le garant. Il y a eu de nombreux malentendus autour de cette querelle qui fit souffrir inutilement Primo Levi, comme le rappelait Myriam Anissimov dans sa biographie (3). Primo Levi avait écrit dans *La Stampa* du 11 décembre 1976 un article intitulé *De l'écriture obscure* – repris dans *Le Métier des autres* (4). Manganelli, se sentant attaqué, réagit aussitôt. Et il parvient, au fond, à une thèse passionnante, que n'aurait pas désavouée Primo Levi. Tous deux reconnaissent que les écrivains ont affaire au chaos, de leur cœur, de la vie, du monde. Qu'en faire ? Prétendre au contrôle par l'écriture ou admettre humblement que l'écriture suit le mystère du désordre intrinsèque à l'existence ? Manganelli, par un tour de passe-passe dont il avait le secret, résume son sentiment, en une belle formule : « *Tentons une définition : l'écrivain est celui qui est éminemment, héroïquement incompétent en littérature. Tout comme l'amoureux est celui qui, entre tous les hommes et toutes les femmes, a obtenu la grâce de la totale incompétence au sujet de l'être aimé.* » Phrase qui mériterait d'être mise en exergue de bien des confessions d'amour...

En réalité, Primo Levi avait en tête une tout autre figure que Manganelli, et trouble pour d'autres raisons que celles qui sont étroitement attachées au style : Ezra Pound. La polémique devait se poursuivre encore quelques mois, à travers les journaux. Mais le gouffre séparant les deux conceptions de la littérature ne sera jamais comblé.

De très loin, la partie la plus intéressante de l'essai concerne l'art romanesque et la façon de lire les romans. Nourri de classiques, Manganelli, qui connaissait mieux les petits traités de la Renaissance que ses contemporains (sinon quand ils étaient un peu farfelus et très poétiques), cherche, dans le roman, à entendre « *le bruit subtil de la prose* » ou à voir « *une image secrète, une couche souterraine en quoi consiste véritablement la grandeur d'un livre* ». Il définit le genre d'une manière très drôle et très grave en même temps (rappelons que son premier roman, jamais traduit, s'intitulait *Hilarotragedia*) dans une véritable théologie littéraire, le roman obéissant à une norme et s'opposant au « récit », qui est jugé trop libre de forme et de déroulement. Dans le roman, en réalité, Manganelli n'aime ni l'intrigue (qui l'ennuie) ni le « message ». Contre le sérieux romanesque de l'engagement édifiant, Manganelli prône « *la joie limpide du mensonge, l'irresponsabilité, la duplicité morale, l'arrogance hilare, qui sont (...) les vertus fondamentales de ceux qui s'appliquent à ce scandale perpétuel qu'est le travail littéraire* », rejoignant là certaines thèses de Nabokov, telles qu'elles ont été développées et analysées par Gilles Barbedette dans son *Invitation au mensonge* (5).

Ce à quoi, par-delà les paradoxes infinis et insolubles du mensonge qui dit la vérité, Manganelli voulait en venir, était plutôt sa marotte : l'inexistence de l'écrivain, à peine mû par le souffle d'un « *vent verbal et invisible* », sans nom, sans lieu, sans époque. « *Regardez : seuls des livres anonymes se pressent dans les bibliothèques du monde.* »

René de Ceccatty

Giorgio Manganelli.
Giorgio Manganelli (Milan 1922-Rome 1990) est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages dont aucun ne peut être qualifié de roman ou d'essai au sens strict. Sa « fiction », dominée par une obsession de la théologie négative qu'il assouvit par une dérision de haut vol et par un système poétique très particulier, monologues infernaux, invectives, descriptions minutieuses de royaumes imaginaires, provocations strictement linguistiques, a été abondamment traduite (en France, majoritairement par Philippe Di Meo, chez Denoël, Gallimard, Bourgois, Ombres). Citons encore : *A&B, Centurie, Pinocchio : un livre parallèle, Amour, De l'enfer, Itinéraire indien, Bruits ou voix, Aux dieux ultérieurs.*

(1) L'Arpenteur/Gallimard, 1991.
(2) Seuil, coll. « Fiction & Cie », 1987.
(3) *Primo Levi ou la Tragédie d'un optimiste* (J.-C. Lattès, 1996).
(4) Gallimard, coll. « Folio », 1992.
(5) Gallimard, 1989.

s c i e n c e - f i c t i o n

par Jacques Baudou

Effroyable incertitude

LA VILLE INCERTAINE
de Jean Marie Amédée Paroutaud.
Ed. Le Dilettante, 206 p., 99 F.

Depuis sa première édition chez Robert Marin, en 1950, *La Ville incertaine* de l'énigmatique Jean Marie Amédée Paroutaud jouit dans les milieux de la science-fiction française d'un statut assez particulier de roman-culte. En effet, malgré la caution d'André Breton qui en recommanda la lecture dans un entretien publié dans le journal *Opéra*, cet ouvrage, qui sortait résolument des chemins battus de la littérature, ne trouva d'écho persistant qu'auprès des amateurs de SF et de fantastique, lecteurs des revues *Fiction* et *Bizarre*, prédisposés, il est vrai, à explorer les rues de cette fluctuante cité avec quelque délectation.

Sa réédition aujourd'hui permet, avec le recul, de juger l'oeuvre à sa véritable valeur. La terreur sourde qui nous saisit ne provient pas du contraste saisissant entre la facture extrêmement réaliste et crue du récit des errances de Ranède et le caractère parfaitement aléatoire des « *Lois* » qui gouvernent cet « *Etat* » livré tout entier au principe d'incertitude. Nous ne lui sommes redevables que du malaise perdurant qui nous étreint dès le premier chapitre et dont les dernières phrases du roman ne nous délivrent certes pas. Non, l'effroi qui nous glace vient de l'indifférence absolue des habitants à la parfaite gratuité de leurs harassants travaux, à la cruauté de leur destin régi par le seul jeu aveugle du hasard. Et le sursaut de révolte de Ranède, l'étranger – « *assassin de l'espèce commune* » –, ne parvient, en raison de sa parfaite inutilité, qu'à renforcer son emprise. Il nous faut attendre d'avoir effectué l'ultime traversée du miroir pour éprouver quelque soulagement...

Peu de romans ont su traiter aussi bien de l'absurdité de la condition humaine, et moins encore de cette façon originale, en gauchissant seulement quelques aspects de notre civilisation : la prolifération des règlements poussée ici jusqu'au vertige, la mécanisation abêtissante, l'utilisation sociale du spectacle avec ces effarants concours de saut dont Paroutaud ne nous épargne rien. *La Ville incertaine* n'a rien perdu de sa force cauchemardesque.

Cette réédition s'orne d'une très intéressante postface de Dominique Sens, où nous sont livrées de nombreuses informations sur la vie de Jean Marie Amédée Paroutaud et sur son œuvre, qui ne se limite pas, comme on a longtemps cru, à ce seul roman, et qui semble, être marquée du sceau du fantastique et de l'étrange.

● **LES CONTES DU PETIT PEUPLE**, de Pierre Dubois.

Après avoir établi *La Grande Encyclopédie des lutins* en faisant preuve d'une connaissance étourdissante du Petit Peuple et de ses us et coutumes, Pierre Dubois a poursuivi sa très érudite entreprise par cette somptueuse anthologie admirablement illustrée de dessins de Roland Sabatier, qui convoque un sommaire impérial : Ernst Theodor Amadeus Hoffmann, les frères Grimm, George Sand, Charles Deulin, Charles Nodier, Charles Dickens, Selma Lagerlöf, Samivel, Hugh Walpole, Claude Seignolle, William Butler Yeats, Pierre-Jakez Hélias, sans compter quelques folkloristes fameux.

Au fond de nos mémoires assoupies, les contes réunis ici réveillent des échos d'enfance, d'âge d'or, de pays de cocagne et ressuscitent ces esprits familiers et malicieux qui semblent avoir déserté notre monde au profit du seul territoire de la « fantasy ». L'ouvrage est une véritable lutinière : de toutes les pages surgissent nains, gnomes, tomtes, korrigans, sottais, fadets, leprechauns, pixies, brownies, foletti en une procession drolatique et savoureuse qui laisse un petit goût de paradis... et des regrets. On ne saurait trop remercier Pierre Dubois de nous avoir ouvert encore une fois les portes du pays de Féerie... (Ed. Hoëbeke, 472 p., 180 F.)

● **SCIENTIFICTIONS**

Sous-titrée *La Revue de l'imaginaire scientifique*, *Scientifictions* est une impressionnante entreprise de « démythification ». Le meilleur exemple en est l'article que Michel Meurger a consacré à l'une des grandes énigmes de la « cryptozoologie » : le monstre du loch Ness. Il ne se contente pas de retracer l'historique des apparitions de Nessie et de montrer comment ce « mythe » zoologique s'est construit avant de se dégonfler comme une baudruche. Il scrute aussi les anciens récits de voyage en Ecosse et les contes du folklore à la recherche de créatures fantastiques et démontre que le fameux « monstre » n'est qu'une résurgence moderne d'une vieille croyance. Mais l'enquête menée par Joseph Altairac sur le V7, la soucoupe volante qui aurait fait partie de l'arsenal des armes secrètes nazies, ou l'étude de Sherrill Mulhern sur les étranges noces de la psychiatrie américaine et du fondamentalisme chrétien sont également très passionnantes et nous éclairent sur les effets parfois saisissants des fictions, qu'elles soient littéraires, cinématographiques ou... journalistiques (n° 1 volume 2, éd. Encrage, diffusion Belles Lettres, 254 p., 250 F).

La chronique

de Roger-Pol Droit

Rêver le Tibet

Ce pays serait-il fait avant tout de légendes ? La réalité tibétaine n'est jamais plate. On l'encombre toutefois de nos propres espoirs

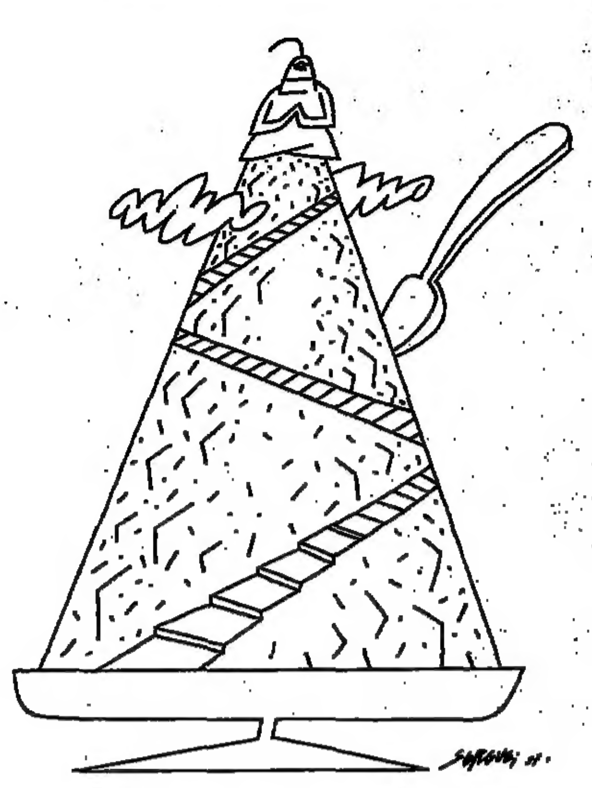
SHABKAR
Autobiographie d'un yogi tibétain
Tome I (morceaux choisis)
Traduit du tibétain par Matthieu Ricard et Clarisse Busquet,
préface du quatorzième dalaï-lama,
Albin Michel, « L'expérience intérieure », 394 p., 130 F.
PUF, « Pratiques théoriques », 256 p., 148 F.

A CHACUN SA RÉALITE
Science et bouddhisme
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Oristelle Bonis,
préface de Matthieu Ricard,
Calmann Lévy, 270 p., 120 F.
(en librairie le 15 janvier).

Ce n'est pas une découverte : les autres et les ailleurs suscitent couramment des rêveries. Des Incas aux Tartares ou des Dogons aux Eskimos, de multiples peuples – dont les coutumes étaient méconnues des Européens – ont engendré dans l'imaginaire occidental des cauchemars ou des robinsonnades. Toutefois, dans la longue cohorte de cultures perçues comme attirantes ou comme repoussantes, celle de l'Himalaya se distingue – par l'intensité des réactions qu'elle suscite aussi bien que par le nombre et la complexité des revirements de l'opinion à son égard. On a rêvé le Tibet tour à tour comme une terre chrétienne, comme un repère diabolique, comme une source de sagesse originaire. Ces variations ne sont sans doute pas terminées. Elles se combinent depuis plusieurs décennies avec les manières dont le Tibet est rêvé par... les bouddhistes tibétains eux-mêmes. Ils ont en effet construit, à leur usage, une histoire plus ou moins légendaire de leur spiritualité, de même qu'ils ont sculpté peu à peu leur statue pour le regard des gens de l'Ouest. Dans cet entrelacs d'éléments multiples, on retiendra en passant quelques traits seulement.

Quand les Occidentaux commencèrent à observer – tardivement, au cours du XVIIe siècle – les lamas et leurs rites, ils les confondirent d'abord avec des chrétiens égarés, d'anciens convertis perdus dans les montagnes et oubliés par l'Eglise. En effet, les missionnaires jésuites arrivés au Tibet furent frappés par les ressemblances *multiples entre la vie des* moines himalayens et celle des monastères de la chrétienté. Lever à mâtines, chants à heures fixes, port de la robe et du bonnet, habitude de la tonsure et du *recto tono*, usage des cloches et de l'encens, goût des processions, pratique du renoncement et de la compassion, voeux de chasteté et de pauvreté, nourritures frugales, habitat collectif, fresques évoquant les Enfers, les puissances tentatrices et les châtiments... c'était plus qu'il n'en fallait pour conclure que ce clergé inattendu, entrevu après des se*maines de pérégrinations difficiles* et de marche dans les rocs et la glace, n'était autre qu'une très ancienne branche de l'Eglise du Christ. Ces brebis des hauteurs auraient perpétué plus ou moins les gestes rituels tout en laissant peu à peu s'effacer le dogme et se perdre la lettre (1).

Les philosophes des Lumières, et encore une partie de ceux du XIXe siècle, considérèrent le « lamaïsme » comme un exemple parfait d'obscurantisme et d'idolâtrie. Moines et fidèles n'étaient à leurs yeux que des esprits subjugués, qui *croyaient voir dans le dalaï-lama* un dieu vivant, qu'ils vénéraient superstitieusement, allant jusqu'à transformer ses excréments séchés en amulettes protectrices. Bien après la naissance de la tibétologie (le génial Hongrois Csoma de Koros publia en 1836 le premier dictionnaire tibétain-anglais, et la première grammaire), ce furent les amateurs d'occultisme et les ésotéristes fin de siècle qui perfectionnèrent le mythe de l'existence de grands initiés dans les vallées himalayennes. Les prétendus gardiens de traditions primordiales, protégés par des neiges inaccessibles, furent alors décrits comme les dernières ressources capables de régénérer une civilisation mondiale jugée chancelante et déjà proche de sa perte.



Cette fantasmagorie n'est pas dénuée de tout rapport avec ce que pensent et disent certains des maîtres tibétains. On en trouve quelques traces, par exemple, dans le récit autobiographique de Shabkar. Ce renonçant qui vécut en ermite nomade est, après Milarépa, l'un des plus célèbres mystique du bouddhisme tibétain. Né en 1781, mort en 1851, il fut grosso modo contemporain de Hegel et de Schopenhauer. Tandis que ces philosophes allemands s'intéressèrent au « lamaïsme », comme on disait alors, le moine le vécut de l'intérieur en contribuant à développer un courant « non sectaire » dans un bouddhisme largement en proie à des rivalités multiples entre les ordres monastiques et les écoles doctrinales. Peu importe, rappelle-t-il, *les dissemblances entre « la mélasse, le sucre et le miel, tous trois sont également délicieux »*. Quelques formules, chez Shabkar, ne manquent pas d'humour ou de piquant, ainsi décrit-il sa propre existence comme *« un terrier à rats »*, la famille comme *« une île peuplée de cannibales »* et son choix d'une vie ascétique comme une prédilection pour *« la fraîche tonnelle de l'errance »*. Ce végétarien imagine ailleurs un banquet de viande où l'on servirait la sagesse bouddhiste découpée en morceaux, à *celui-ci* l'aloyau, à cet autre le paleron, à celui-là le gigot...

Au fil de ce document de première importance, sous la rhétorique parfois pesante d'un genre édifiant, on entrevoit, par petites touches, un individu réel, avec son ironie et sa détermination. Malgré tout, la lecture peut laisser une impression décevante. Raison principale : l'absence d'ombre, le manque de doute. Shabkar ne nous livre de sa vie qu'une version reconstruite, où ne subsiste aucun déchirement. Bien des récits de *mystiques sont traversés de failles*, ponctués de moments d'abandon. Ici, au contraire, tout semble toujours parfait, donné à profusion, exempt de crise. L'indignité, l'angoisse, le tragique n'appartiennent pas à l'horizon. Il ne semble pas que cette impression soit liée à l'édition française, qui comporte seulement des morceaux choisis (2). Il existe une manière tibétaine de rêver les trajectoires, de les reformuler pour que leur description soit conforme aux doctrines.

Matthieu Ricard, scientifique devenu *moine bouddhiste – connu* désormais du grand public grâce au dialogue avec Jean-François Revel, son père, publié sous le titre *Le Moine et le Philosophe* (3) – n'a pas seulement traduit le récit de Shabkar. Il préface également le travail de B. Alan Wallace, dont l'ambition est particulièrement curieuse. Il ne s'agit pas en effet de mettre en relation – comme l'ont fait d'autres auteurs, tel Fritjof Capra – les antiques intuitions des bouddhistes et les conceptions de la physique quantique. Il s'agit plutôt d'écarter aussi bien les postulats matéria*listes-réalistes* de bon *nombre* de scientifiques que les postulats idéalistes-spiritualistes de leurs adversaires. La position « centriste » dont rêve ce chercheur serait un équivalent de la « voie du milieu » des bouddhistes dans les débats contemporains opposant science et religion, ou bien corps et esprit. La tentative ne manque pas d'originalité. Elle repose toutefois sur l'équivalence, très discutable, entre des registres d'analyse fort différents. Rien n'assure en effet que le vide *des doctrines* bouddhistes et celui de la physique puissent être assimilés ou même comparés de manière rigoureuse. Il en va de même de l'« énergie », et de la plupart des notions utilisées. En voulant transposer les démarches favorites des lamas tibétains à des domaines très éloignés de leur camp de base, on risque ou risque de s'égarer dans un nuage.

Nul ne *doute de la juste cause du* peuple tibétain, des blessures injustes qu'il endure. Mais peut-être les soutiens politiques gagneraient-ils en efficacité s'ils se défaisaient de quelques rêveries encombrantes. N'avons-nous pas tendance à imaginer le Tibet comme une réserve de temps, un lieu où le monde d'avant aurait pu être sauvegardé ? Au lieu de le saisir comme une parcelle de roc prise dans les stratégies géopolitiques, comme un pays en transition et en conflit, ne sommes-nous pas enclins à lui attribuer quelque pureté originaire, antimoderne, échappant aux accélérations, aux pollutions, aux déprimes planétaires ? Ce faisant, il n'est pas sûr que nous soyons sur la bonne piste. La sagesse neigeuse est parfois glissante.

---

(1) Voir à ce sujet *Les Portugais au Tibet. Les premières relations jésuites (1624-1635)*, traduites et présentées par Hugues Didier (Chandeigne, 1996).
(2) La traduction anglaise intégrale, avec notes détaillées, appendices et index a été mise au point par Matthieu Ricard.
(3) Nil édition, 1997.

★ A signaler également :
Les éditions Albin Michel rééditent dans la collection de poche « Spiritualités vivantes » le texte du dalaï-lama intitulé *Comme un éclair déchire la nuit*, avec une préface de Noël Copin (200 p., 45 F.) et Claude B. Levinson publie dans la nouvelle collection « Naissance d'un destin » des éditions Autrement : *Tenzin Gyatso* (192 p., 89 F, en librairie le 6 février).

La réforme, sinon rien

Bien que politiquement opposés, Nicolas Baverez et Roger Godino s'accordent sur les remèdes à prescrire à une société française en déclin. Reste à inventer les conditions politiques favorables

LES TRENTE PITEUSES
de Nicolas Baverez.
Flammarion, 298 p., 110 F.

LES SEPT PILIERS DE LA RÉFORME
de Roger Godino.
Préface de Michel Rocard,
Albin Michel, 272 p, 120 F

En principe, tout oppose Nicolas Baverez à Roger Godino. L'ancien collaborateur de Philippe Séguin et le fidèle de Michel Rocard. L'esprit de finesse du normalien agrégé, biographe de référence d'Aron, et l'esprit de géométrie du polytechnicien d'Harvard, qui travailla auprès de Pierre Mendès France. D'où vient alors le compagnonnage intellectuel qui transparaît à la lecture de leurs deux ouvrages ?

D'abord de leur diagnostic pessimiste sur l'état de la France et sa capacité à évoluer au rythme qu'exige la nouvelle donne économique sociale. Pour Baverez, l'après-mur de Berlin est un authentique après-guerre, qui entraîne des bouleversements radicaux. Le centre de gravité de l'économie internationale bascule : le PIB de l'Europe, deux fois supérieur en 1980 à celui de l'Asie sans le Japon, lui est devenu inférieur. Dans le même temps, les Etats-Unis assurent leur emprise sur les structures économiques et technologiques de demain. Or, ni l'Europe, enlisée dans une croissance molle, ni la France ne semblent en mesure de se hisser à la hauteur des enjeux.

La France combine les handicaps : un Etat-providence coûteux et inefficace, une monnaie surévaluée, des institutions paralysées. Pour Baverez, la dynamique qui caractérisait les « trente glorieuses » et les normes gaulliennes de la modernisation est à bout de course. Godino partage ce sentiment et craint que la nostalgie de l'âge d'or ne nous conduise à prôner la construction d'illusoires barrières protectrices. Si l'on n'y prend garde, nous voilà partis pour les *« trente piteuses »*, vers le déclin.

Si Roger Godino part de la situation actuelle pour formuler des propositions qu'il articule en sept *« piliers »*, Baverez s'attarde sur les raisons qui expliquent ce qu'il qualifie de *« décrochage français »* : cette lente évolution qui a *« conduit la France de la crise économique à la crise sociale, puis de la crise sociale à la crise de régime »*.

Sur le plan des propositions, il est frappant de constater, au-delà de différences de sensibilité – plus macroéconomique chez Baverez, plus proche de l'entreprise chez Godino –, les similitudes existant entre les deux ouvrages. Ainsi, au chapitre central de l'emploi, les diagnostics convergent : il faut fuir toute velléité protectionniste, se concentrer sur l'abaissement du *coût du travail et stimuler* la création de richesses. Tous deux appellent de leurs voeux la simplification de la fiscalité et la création d'un impôt négatif, Roger Godino suggérant même le remplacement de l'ISF et des impôts sur les sociétés et les revenus par un impôt unique sur le capital. Leur divergence porte sur le partage du temps de travail, auquel Godino, l'un de ses concepteurs en France, consacre de savants développements. Pour Nicolas Baverez, cette voie est dangereuse, et au mieux inutile : il suffit d'inverser notre *policy mix* pour casser la spirale déflationniste, et la France retrouvera *alors spontanément* une dynamique de création d'emplois.

Sur la modernisation de notre système d'Etat-providence, il est significatif que les deux auteurs suggèrent le recul de l'âge de la retraite à 65 ans, pour tenir compte de notre démographie. Reprenant à leur compte l'idée que l'on serait passé de la *« lutte des classes »* à la *« lutte des âges »*, ils défendent l'idée qu'une société se définit par la place qu'elle accorde à la jeunesse. Ils proposent par ailleurs de recentrer les interventions de l'Etat vers les dépenses d'infrastructures et l'investissement dans les nouvelles technologies, finalités aujourd'hui compromises par la paupérisation d'un Etat-mammouth. En référence à une commission du Plan présidée il y a quelques années par Christian Blanc, Nicolas Baverez plaide ainsi pour l'avènement d'un Etat-stratège. Sur la réforme de nos institutions, même communion d'esprit : quinquennat renouvelable, recours au référendum, non-cumul des mandats et vertus de l'évaluation publique sont ainsi prônés de part et d'autre ; ainsi que la suppression du département, la réforme du Sénat et celle du mode de formation des élites.

C'est donc à l'Europe qu'était promis le rôle de juge de paix du clivage entre les *deux auteurs. Leurs divergences* en matière d'élan réformateur ne pouvaient en effet manquer d'éclater sur Maastricht, attaqué par l'un et défendu par l'autre. A partir d'une exigence similaire de création de *« la première construction multinationale démocratique de l'Histoire »*, leurs propositions convergent encore en bien des points : de la création d'un conseil de sécurité européen à celle d'un directoire économique, de l'alignement du statut de la future banque centrale sur la Fed américaine à l'objectif d'un texte constituant. Seule diffère – mais cela n'est pas mince – la stratégie à adopter. Pour Godino, l'euro reste *la seule dynamique* capable de redonner un second souffle à l'Europe politique. Pour Baverez, au contraire, l'Europe politique est le préalable indispensable à un euro qui, mis au service d'une politique déflationniste, précipitera le chaos économique et l'explosion de l'édifice européen.

Pour le citoyen qui confronte les deux thèses en présence, une question reste centrale : que penser de telles convergences entre des individus issus de générations, d'expériences, de familles politiques aussi diverses ? Qu'y brille l'inspiration humaniste commune de deux hommes d'éthique et de conviction, cela est certain. Mais si l'on y cherche l'émergence d'un corps de doctrine commun pour fonder la modernisation de la société française, le constat est moins évident : aucune force politique n'apparaît en effet prête à soutenir la plupart des propositions ici avancées.

D'ailleurs, Godino n'en appelle pas plus à la gauche que Baverez à la droite, tous deux esquivant les partis politiques pour en appeler directement aux citoyens. C'est à la fois leur liberté et leur limite : il leur reste, comme à tous les réformateurs, à inventer les conditions politiques qui permettront à des forces organisées et rénovées de porter leur projet, à des hommes de l'incarner. C'est à ce prix qu'on les retrouvera demain en alliés ou en adversaires, plutôt que comme une équipe d'experts commentant du haut de son Aventin le spectacle des renoncements d'une nation.

Les limites de l'équité

La Fondation Saint-Simon décrypte la crise sociale mais sans convaincre sur les remèdes

POUR UNE NOUVELLE RÉPUBLIQUE SOCIALE
Fondation Saint-Simon.
Calmann-Lévy, 178 p., 110 F

Sans doute le livre collectif de la Fondation Saint-Simon était-il, à l'origine, destiné à nourrir le long débat politique qui s'annonçait jusqu'au printemps 1998. La dissolution de l'Assemblée nationale puis *les législatives anticipées* en auront décidé autrement. D'une certaine manière, cet ouvrage arrive après la bataille. Il ne perd pas pour autant sa pertinence tant les questions soulevées s'inscrivent dans une réflexion de long terme. L'échec de la droite, le retour de la gauche au pouvoir confirment, au contraire, cette sorte de *« défaillance de l'offre politique »* que traduisent les alternances à répétition de ces dernières années.

Car c'est bien l'ambition de cet ouvrage. Décrypter la crise sociale, en démonter les rouages, esquisser des solutions nouvelles. Le postulat de la Fondation Saint-Simon est net : les mécanismes redistributeurs sur lesquels reposait la république sociale fondée en 1945 ont fini par tourner à vide ou par être générateurs d'effets pervers. La démonstration est désormais connue pour l'école. *« L'égalité du droit à l'enseignement secondaire est devenue une réalité »*, mais cette conception quantitative de l'égalité est illusoire, dès lors que *« rien ne change vraiment du point de vue des inégalités de classements selon l'origine sociale »*, au long des cursus scolaires puis professionnels.

L'inefficacité du brassage et de la promotion sociale par l'école est d'autant plus frustrante que la crise de l'emploi en redouble les effets. Les auteurs reviennent utilement sur *« l'inégalité des chômages »* à la française, sur les taux de chômage proches de 50 % dans certaines banlieues quand il n'est que de 5 % pour le *« groupe médian »* formé par les hommes de 25 à 50 ans, sur *« l'incapacité patente »* de la négociation sociale française à *« arbitrer le partage de la valeur ajoutée »*. De même, ils décortiquent les impasses actuelles de l'Etat-providence et de ses deux principes fondateurs, l'égalité des prestations et la base salariale du financement. Quant aux remèdes recherchés, depuis vingt ans, à la crise urbaine, ils ont montré leurs limites.

Le diagnostic est donc intéressant. Les remèdes proposés risquent de paraître d'autant plus décevants. Certes, les auteurs de la Fondation Saint-Simon s'efforcent de démontrer que les principales fractures sociales pourraient être réduites grâce à l'application généralisée du principe d'équité, c'est-à-dire de *« discriminations positives en direction des plus défavorisés »*. Poussant la logique à son terme, ils plaident pour une nouvelle répartition des charges au profit des catégories défavorisées. *« Il est inévitable, si l'on souhaite mener une action d'envergure, de relever sensiblement la charge pesant sur les salaires élevés »*, assurent-ils. Quant à la *« régulation sociale plus fine »* qu'ils appellent de leurs voeux, elle suppose de rénover la démocratie locale et de *« repenser la décentralisation »*.

Très bien. Mais ces pistes ont déjà été explorées, à des degrés divers, par la gauche comme par la droite. Et il n'aurait pas été inutile d'analyser les raisons pour lesquelles elles n'ont pas débouché de façon convaincante jusqu'à présent. L'impuissance des zones d'éducation prioritaires à bousculer en profondeur, depuis douze ans, le paysage scolaire, comme la levée de boucliers récente contre l'introduction d'une légère dose d'*« équité »* en matière d'allocations familiales, en disent long sur les résistances profondes auxquelles se heurtent les remèdes proposés par la Fondation Saint-Simon. Suffit-il, dès lors, de renouveler la prescription ?

Gérard Courtois

« J'Accuse » : mémoire d'un scandale

Cent ans après la publication du brûlot de Zola en « uné » de « L'Aurore » le 13 janvier 1898, la parution d'une série de documents, pour partie inédits, démontre que le débat d'idées et les questions d'éthique posées alors n'ont rien perdu de leur pertinence

L'AFFAIRE DREYFUS.
Le procès Zola devant la cour d'assises de la Seine
Stock, 1 024 p., 190 F.

CARNETS (1899-1907)
d'Alfred Dreyfus.
Edités par Philippe Oriol,
préface de Jean-Denis Bredin.
Calmann-Lévy, 480 p., 159 F.

JOURNAL DE L'ANNÉE 1898.
Au cœur de l'affaire Dreyfus
de Raniero Paulucci di Calboli.
Traduit de l'italien
par Odette Gelosi,
introduction et notes
de Giovanni Tassani,
Stock, 336 p., 130 F.

Si l'affaire Dreyfus n'a jamais réellement quitté le débat d'idées dans la France contemporaine, c'est autant *le fait des questions éthiques* qu'elle pose à la conscience civique que l'inépuisable actualité des publications qui la requalifient avec une étonnante constance. Passé le *temps des textes engagés qui* entendaient peser sur le dénouement d'une affaire aux rebondissements de roman-feuilleton (1), vint celui des témoignages. Rarement livrés à *chaud* – *Cinq ans de ma vie*, d'Alfred Dreyfus (1901), fait figure d'exception – mais plutôt avec un recul parfois étonnant (Léon Blum en 1935, l'éditeur-courage Pierre-Victor Stock en 1938, jusqu'au Journal de Maurice Paléologue en 1955 ; sans compter les parutions largement posthumes, tels les souvenirs, assurément capitaux, de Mathieu Dreyfus, le *« frère admirable »* (1978), ou du sénateur Scheurer-Kestner, par qui le combat politique pour la révision fut engagé (1988).

Les historiens n'avaient pas attendu pour proposer une lecture synthétique de cette crise majeure. Depuis l'énorme travail de Joseph Reinach (*Histoire de l'affaire Dreyfus* en six volumes [1901-1908] jusqu'à la somme contemporaine de Jean-Denis Bredin (*L'Affaire*, 1983) et au riche collectif dirigé par Michel Drouin (*L'Affaire Dreyfus de A à Z*, 1994), rien ne semble plus être resté dans l'ombre. En marge de l'intelligente évocation, signée Alain Pagès, d'une journée particulière *(voir ci-contre)*, la célébration du formidable cri lancé par Zola à la « une » de *L'Aurore* le 13 janvier 1898 ne semblait pas promettre de révélations.

C'est pourtant du côté des sources que vient l'événement éditorial grâce à trois publications passionnantes. La première est en fait une simple réédition : *Le Siècle*, associé à P.-V. Stock, comme les Editions de L'Aurore, firent paraître dès 1898, avec une intention stratégique transparente, le compte-rendu sténographique intégral du procès intenté à Emile Zola, moins d'un mois après la publication de sa lettre ouverte au président de la République, devant la cour d'assises de la Seine, suivi des conclusions et réquisitoire du procès devant la Cour de cassation (31 mars-2 avril). Réimpression malheureusement proposée à l'identique, c'est-à-dire sans le moindre apparat critique.

Difficile pour le lecteur d'aujourd'hui de ne pas être effrayé par le millier de pages ainsi proposé. Par chance, ce pavé se révèle être une mine. De documents d'abord, puisqu'on cite, outre de virulents morceaux choisis de la joute épistolaire qu'accueille quotidiennement la presse, certaines lettres dans leur intégralité, ce qui permet d'entendre, échappée des îles du Salut, la voix émouvante de Dreyfus, ferme toujours et souvent pathétique. D'émotions aussi : comme dans une pièce de théâtre – et ces audiences obéissent à une dramaturgie particulièrement intense –, le compte-rendu signale les jeux de scène, entendez les inflexions (*« d'un ton indigné »*), les gestes comme les réactions du public (*« mouvements divers »*, *« bruits »*, *« rires »*, *« murmures »*, voire *« acclamations* et *« cris »*). Et l'on se surprend à assister réellement au procès, bien plus sûrement qu'en regardant les photomontages du temps et les versions cinématographiques qui devaient plus tard rejouer les procès de l'Affaire. On retrouve, intacte, la parole d'Alfred Dreyfus, dans les *Carnets* qu'il rédigea *sur l'interminable épilogue* de son drame. Ouvrant sur *« l'inique condamnation »* du 9 septembre 1899, à l'issue du procès de Rennes, et la grâce accordée par le président Loubet *dix jours plus tard, ce témoignage* d'une impeccable tenue ne s'achève que lorsque le commandant Dreyfus quitte l'armée et que le *Journal officiel* nomme son successeur à l'automne 1907. C'est là une sorte de journal du long combat pour la réhabilitation.

Rien n'est occulté : ni la cruelle division du camp des dreyfusards que *symbolisent les altercations* entre Mathieu Dreyfus, qui craint pour la santé de son frère, et Me Labori, pour qui l'acceptation de la grâce est, plus qu'une faiblesse toute humaine, une faute dans la lutte sans concession pour le respect du droit ; ni la honte devant la peu glorieuse loi d'amnistie de décembre 1900, qui dispensait de chercher à châtier les vrais coupables ; ni la douleur de l'homme face à la disparition de ses meilleurs avocats, Scheurer-Kestner, Bernard Lazare avant Zola (*« Que de morts depuis le procès de Rennes, et que de tristesses accumulées ! »*).

Pas même le trouble de l'homme d'honneur victime encore d'une ultime spoliation qui conduit la République à le réintégrer en *« oubliant »* cinq ans de son ancienneté, le même laps de temps qu'il avait passé sur l'île du Diable. L'ultime entrevue avec le général Picquart, champion de la révision récompensé par Clemenceau du maroquin de la Guerre, est d'une force incroyable. La victime y est d'une dignité qui *surprend moins que* son caractère franc mais entier, aux antipodes de la réputation de froideur et d'indifférence, forcément antipathique quand on en attend une gratitude *éternelle, que lui forgèrent ses partisans « déçus »*, pour ne rien dire des séquelles de dix ans de boue antisémite, qui contribuèrent sans doute à faire acquitter Gregori, bien *qu'il ait attenté aux jours de l'ancien* commandant, lors du transfert des cendres de Zola au Panthéon (1908).

Retenant la publication de ces quelque quatre cent trente pages *noircies sur cinq cahiers d'écolier*, Dreyfus ne souhaitait pas la divulgation de ces *Carnets*. On saura gré à son fils Pierre d'en avoir néanmoins livré une très large sélection, dans un volume de *Souvenirs et Correspondance*, paru l'année qui suivit la mort de ce martyr laïque (1936). Et plus encore à Philippe Oriol de nous les restituer intégralement dans une édition *remarquablement* scrupuleuse, quasi exemplaire.

La véritable révélation vient cependant de la publication d'un autre carnet : celui que tint, chaque soir, le jeune secrétaire d'ambassade italien Raniero Paulucci di Calboli (1861-1931). Préoccupé de questions sociales, cas peu prévisible chez un héritier de la vieille aristocratie péninsulaire, ce diplomate cultivé a le goût de l'ordre et de la mesure ; aussi note-t-il avant de se coucher les faits marquants de sa journée ou de ses pensées. En proposant la seule année 1898 – les *trois suivantes sont perdues* –, Giovanni Tassani nous permet d'assister à la métamorphose d'un témoin en acteur engagé pour le triomphe de la vérité. Quelques jours à peine *avant la parodie du procès Esterhazy*, Paulucci a la certitude par son oncle, ambassadeur en poste à Paris, de la culpabilité de celui que l'état-major protège. Il tient même Paty de Clam, chargé de l'enquête de l'automne 1894, pour son *« probable complice »* ; par Panizzardi, *attaché militaire* proche de son homologue allemand Schwartzkoppen, il précise même les menaces qu'exerçait Esterhazy sur le représentant du Kaiser et s'apprête à *révéler ce qu'il sait à Zola et à la famille* Dreyfus, sur les conseils du directeur de *La Revue des revues*, lorsque l'acquittement du vrai coupable (*« purifié comme* agnus sine macula », s'indigne-t-il) le bouleverse. Prêt à témoigner lors du procès intenté au romancier, si son gouvernement l'y autorise, le jeune diplomate participe aux manœuvres internationales entreprises pour faire éclater la vérité. Sans succès ! Ce libéral mesuré, écœuré, désespérant de la justice civile, en viendrait même à *« applaudi*[r], *celle, sommaire, du lynchage »*.

Si l'Affaire hante sa conscience, l'homme se révèle aussi, au fil des pages, un père *attentif*, amateur de vélo, un spectateur assidu des théâtres parisiens comme un voyageur curieux des charmes provinciaux ; au cœur du monde raffiné *que peindra Proust – un index* manque cruellement –, sa voix singulière, où la mesure ne retient jamais l'indignation la plus viscérale, mérite qu'on l'écoute, témoignage *d'une rare modestie mais* d'une belle authencité. Une vérité intime qui rompt avec les leçons recomposées des mémoires militants.

Philippe-Jean Catinchi

(1) Outre la *Lettre à la jeunesse*, puis la *Lettre à la France* de Zola, abondamment rééditées ces jours-ci, citons au moins *Une erreur judiciaire* de Bernard Lazare (1896), *Les Preuves* de Jaurès, série d'articles repris de *La Petite République* (1898) qui démontent avec une implacable rigueur le mécanisme judiciaire qui broie un innocent – *également republié à l'occasion du centenaire de « J'Accuse »*, ce corpus bénéficie, outre une préface de Jean-Denis Bredin et une introduction de Madeleine Rebérioux, d'un apparat critique de Vincent Duclert (La Découverte, 320 p., 145 F, en librairie le 14 janvier) –, *Vers la réparation* de Clemenceau (1899) ou, titre plus explicite encore, *Vers la lumière... Impressions vécues*, de Séverine (1900).

Caricature contemporaine à la publication de « J'Accuse »

13 JANVIER 1898 J'ACCUSE... !
d'Alain Pagès.
Perrin, « Une journée dans l'histoire », 300 p., 119 F.

Faire tenir une affaire politico-judiciaire des plus rocambolesques dans l'espace d'une journée relève assurément de la gageure. Si les unités de *temps et de lieu (Paris, le mercredi* 13 janvier 1898) sont aisément repérables, l'unité d'action est magistralement défendue. Au centre de cette journée singulière, un bagnard, qu'on aurait cru – voulu ? – oublié, tant son existence dérange, comme une écharde qui ne blesse que sous la pression mais promet l'infection de l'organisme si on ne l'ôte pas. De fait les temps forts de ce jour d'hiver hésitent entre l'enfouissement du dossier et sa brutale exhumation : si l'arrestation du lieutenant-colonel Picquart sanctionne son action obstinée en faveur de la révision du procès qui condamna le capitaine Dreyfus à la déportation perpétuelle trois ans plus tôt, la publication à la « Une » de *L'Aurore* d'une tonitruante lettre de Zola au président de la République et génialement titrée par Clemenceau *« J'accuse »* rend la riposte de l'état-major bien faible. Et ce n'est pas l'éviction du « dreyfusard » Scheurer-Kestner de la vice-présidence du Sénat qui peut ramener un semblant de calme dans cette « folle journée ».

Ouvert par un prologue en forme d'agenda des spectacles et événements parisiens, le livre de Pagès a le bonheur rare de traiter la grave question de l'enjeu éthique, brossant un portrait subtil de Zola saisi par la politique et rattrapé par le fantôme du Voltaire de l'affaire Calas, sans négliger les scènes et silhouettes pittoresques (l'expert Bertillon *« Darwin de la graphologie »*, Degas s'éclipsant du salon de Mme Halévy, trop dreyfusard à son goût, ou Sarah Bernhardt jouant les héroïnes du peuple dans un drame d'Octave Mirbeau, moins séducteur que le panache de *Cyrano de Bergerac*).

S'attachant aux réalités les plus *matérielles – un tirage décuplé* pour *L'Aurore* qui sort des mêmes presses que la très antisémite *Libre Parole* de Drumont – tout en esquissant les plus fines analyses – fascination *neuve pour le document autographe*, à l'heure où l'historien précise sa méthode critique, ou rupture du jeu feuilletonesque aux couleurs de mélodrame par l'irruption de l'allégorie *zolienne de la Vérité –, Pagès réussit* le tour de force de mener un récit d'une astucieuse pédagogie et de livrer les clés d'une lecture plus profonde des sources.

Ph.-J. C.

livraisons

LA POSTÉRITE DE L'AFFAIRE DREYFUS
Encadrées par une préface d'Antoine Prost et une conclusion de Serge Berstein, ces dix études, réunies par Michel Leymarie, entendent dégager sur un siècle les postérités intellectuelle et politique de l'Affaire. Dans des contextes aussi différents que ceux de la Belle Epoque, de l'entre-deux-guerres ou de la guerre d'Algérie. *Les rapports entre le drame judiciaire et la pensée de* Georges Sorel, de Charles Péguy ou de Charles Maurras permettent de préciser l'impact réel de la crise politique qu'il révélait. Signalons d'autres approches, plus inattendues – *« itinéraires féministes à la lumière de l'Affaire »*, *« Entre Prezzolini et Gramsci. Lectures italiennes... »*. *La* contribution la plus ambitieuse, par son projet comme par son ampleur – le tiers de l'ouvrage ! – est sans conteste celle que signe Vincent Duclert sur plus de cent ans d'historiographie de l'événement. Le jugement est sans aménité mais sans caricature sur l'estimation en vigueur de la *« naissance des intellectuels* [qui tient] *bien davantage de l'ordre du dogme que de la connaissance historienne »*. Précieux (Presses universitaires du Septentrion, BP 199, 59654 Villeneuve d'Ascq Cedex, « Histoire et civilisation », 248 p., 130 F).

● **LETTRE A LA JEUNESSE. LETTRE A LA FRANCE, d'Emile Zola**
Publiées à trois semaines d'intervalle (14 décembre 1897 et 7 janvier 1898), ces deux brochures prolongent par d'autres moyens la stratégie de Zola publiciste. Après quelques papiers remarqués, dans *Le Figaro* notamment, où il défendait la *« vie de cristal »* du sénateur Scheurer-Kestner, conscience républicaine qui plaidait pour la révision du procès Dreyfus, le romancier s'attache à réveiller une jeunesse oublieuse des souffrances des aînés, fondations de la démocratie, pour la prévenir contre l'*« imbécile poison »* de l'antisémitisme. Plus proche encore du commentaire d'actualité, la seconde brochure s'achève sur la prémonition de l'impact du *J'Accuse* à venir : *« Quelle folie de croire qu'on peut empêcher l'histoire d'être écrite ! »* Des textes essentiels, mais bien coûteux... (Stock, 80 p., 50 F).

● **J'ACCUSE ! Emile Zola et l'affaire Dreyfus**
Cette remarquable anthologie réalisée par Philippe Oriol est une très agréable surprise. Longtemps suspecte en raison de la faiblesse, voire l'inexistence de ses présentations critiques, la collection « Librio » accueille un volume qui devrait faire référence. Tant pour les textes de Zola, ici repris (articles, brochures, *jusqu'à un texte de Clemenceau, signé et assumé par le* romancier) que pour les témoignages, favorable de Quillard et défavorable de Barrès, ou les échos de presse (pas moins d'une soixantaine, dont un superbe de Mark Twain – *« il faut cinq siècles pour produire une Jeanne d'Arc ou un Zola »*. Comme l'avant-propos, les notices biographiques, la chronologie, *même la bibliographie sélective* sont irréprochables, c'est, sinon la plus nécessaire, la plus accessible des façons de fêter le centenaire de « J'Accuse » (Librio, 160 p., 10F)

● **L'AFFAIRE DREYFUS**
Une nouvelle fois la revue « L'Histoire » reprend en volume l'un de ses numéros spéciaux. Sous-titré « Vérités et mensonges », ce dossier consacré à l'affaire Dreyfus était paru en janvier 1994, en ouverture de l'année où éclata, très confidentiellement encore, le drame politico-judiciaire. Comme il se doit, la richesse *iconographique a été sacrifiée hormis pour « La guerre* des caricatures », preuve par l'image oblige. Les titres se sont parfois assagis (on regrettera moins « Dreyfus, made in Hollywood » que l'évocateur « capitaine chez Madame Verdurin ») mais les contributions, intelligentes et ciblées, convainquent. Signalons, en prime, *une introduction inédite de Michel Winock*, une bibliographie thématique et un très utile index des noms de personnes (Points Histoire H 245, 320 p., 48 F). En librairie le 20 janvier

DISCOURS POLITIQUES, de Léon Blum
Dreyfus n'est pas, loin s'en faut, au cœur de ces seize discours prononcés par Léon Blum sur près de trente ans. Du congrès extraordinaire chargé d'élaborer le programme de la SFIO en vue des élections législatives de 1919 et, plus fondamentalement, d'adopter une attitude claire face à les bouleversements survenus en Russie, à la conférence de Stresa (1948) où l'homme d'Etat français s'interrogeait sur l'avenir de la démocratie au sortir de la guerre mondiale. Entre ces deux dates, le congrès de Tours, la formation du Front populaire, les prises de paroles initiales du premier chef de gouvernement socialiste (dont le discours sur la non-intervention dans la guerre civile espagnole) et un fragment de la réponse de Blum à son interrogatoire public au procès de Riom. C'est la présentation d'Alain Bergounioux qui replace le rôle, secondaire, du jeune normalien dans le sillage de Lucien Herr, avant qu'il ne *« donne corps aux intuitions de Jaurès »*, trait d'union de l'auteur des *Preuves* à celui des *Souvenirs sur l'Affaire* (Imprimerie nationale, « Acteurs de l'Histoire », 304 p., 170 F). Ph.-J.C.

★*Le Monde* consacrera un cahier spécial de 8 pages sur le centenaire de « J'Accuse » le lundi 12 janvier (daté mardi 13). Voir également la page télévision dans *Le Monde* daté dimanche 11-lundi 12 janvier...

L'EDITION FRANÇAISE

● **Naissance de « la maison des roches ».** Diffusée par le Seuil, cette nouvelle maison d'édition publiera essentiellement des ouvrages consacrés à la préhistoire et à l'archéologie. En janvier paraissent les deux premiers titres d'une collection intitulée « Histoire de la France préhistorique » dirigée par Jean Clottes : *Les Aurignaciens, premiers hommes modernes*, d'Henri Delporte et *La Fin du Néolithique dans la moitié nord de la France*, de Jacques Tarrête et Roger Joussaume. Cette nouvelle structure a été créée par Françoise Peyrot, par ailleurs secrétaire générale éditorial du Seuil (La maison des roches : 7, rue de Lappe 75011 Paris, tél. et fax : 01-48-06-22-34)

● **Revue.** Initialement publiées par la Société de démographie historique et l'Ecole des hautes études en sciences sociales à raison d'une livraison annuelle, la revue *Annales de démographie historique*, créée à Paris au début des années 60 par Louis Henry, Pierre Goubert, Marcel Reinhard, André Armengaud et Jacques Dupâquier est désormais éditée par les éditions Odile Jacob, et comptera deux numéros par an. Premier numéro de la nouvelle formule, *Epidémies et Population* (220 p., 140 F).

● **Littérature étrangère.** Les Editions du Félin lancent, en janvier, une nouvelle collection de fiction étrangère baptisée « Melting pot » qui, à raison de quatre titres par an, vise à concilier le *« brassage des culture »* avec l'humour et le plaisir de lire. Première livraison : *La Peau sur les mots*, un roman d'Ursule Molinaro, en librairie le 14 janvier (160 p., 105 F).

Précisions

● Gerald Steig, éditeur des *Œuvres poétiques et théâtrales* de Rilke dans « La Pléiade », nous demande de préciser que tous les traducteurs français des *Elégies de Duino* ont bien été cités dans cette édition (« Le Monde des livres » du 5 décembre 1997).

● Les éditions Ellug (Editions littéraires de l'université de Grenoble, université Stendhal, BP 25, 38040 Grenoble, Cedex 9) nous prient de préciser qu'elles avaient publié, de 1980 à 1995, une édition bilingue des chroniques de Stendhal (« Le Monde des livres » du 26 décembre 1997), en sept volumes, avec index. Cette édition scientifique de référence est toujours inscrite au catalogue d'Ellug.

● Le livre de Voline, *La Révolution inconnue*, publié en 1947 et dont *nous avons rendu compte dans* « Le Monde des livres » du 2 janvier, à propos de sa réédition chez Verticales, avait été republié une première fois en 1972 chez « Poche-Club » aux éditions Pierre Belfond.

● Le premier roman de Stephen McCauley, *L'Objet de mon affection*, a été publié par Denoël en 1989 avant de connaître une parution en poche chez 10/18 (« Le Monde des Livres » du 2 janvier).

Le nouveau culte des petits riens

La « NRF » de janvier affiche un goût suspect pour le minimalisme littéraire

Les éditeurs usent et abusent des bandes publicitaires. Comme s'il fallait à tout prix habiller la nudité des livres, les estampiller d'une marque criante, d'un slogan, censés les rendre plus attractifs. Dans ce domaine, certaines initiatives sont anodines, d'autres stupides à force d'être ronflantes ; d'autres encore particulièrement malvenues. Ainsi *La Nouvelle Revue française* de janvier affiche-t-elle, blanc sur rouge, le titre du principal chapitre, celui qui ouvre le numéro : « Les Moins-que-rien ». Est-on dans une histoire de Raymond Devos, celle où l'humoriste calcule avec angoisse si « moins que rien » vaut davantage que « trois fois rien » ? Non. Loin de tout humour, ce sont l'esprit de sérieux et la quête fébrile d'une nouveauté à mettre sous la dent des lecteurs qui ont encore frappé.

Sous cette piteuse bannière, cette appellation outrageusement réductrice, Bertrand Visage, rédacteur en chef de la *NRF*, suggérant l'ébauche d'une fédération, les prémices d'une école, range six écrivains : Philippe Delerm (voir p. III l'article de Monique Petillon), Pierre Autin-Grenier, François de Cornière, Eric Holder, Gil Jouanard et Jean-Pierre Ostende. Aucun parmi ceux-ci n'est sans mérites. Tous travaillent à mettre en conformité une écriture attentive et la réalité, intérieure ou extérieure, qu'ils observent ou à laquelle ils réagissent. Tous savent ce qu'écrire veut dire. Ou pensent qu'écrire veut dire quelque chose. Comme le savaient et le pensaient les bons maîtres sous l'heureuse invocation desquels Bertrand Visage les place : Henri Calet, Jean Follain, Jacques Réda, ou Charles-Albert Cingria.

Mais peut-on, sans forcer la vérité, sans la réduire à ce rien qui semble tant séduire, faire de Follain *ou de Réda des thuriféraires de ce* désastreux minimalisme ? N'est-ce pas tout un monde que le premier fait surgir des *« choses données »*, qu'il entrevoit au travers des carreaux du tablier d'une femme, qu'il entend chez le quincailler ? Et les promenades attentives du second ont-elles une mesure plus réduite que celle du pas et du regard d'un homme ?

« Les Moins-que-rien » donc. Ce *« titre de guerre à peine ironique »* – ah, comme on espérerait qu'il le fût plus ! – rassemble à un même *« banquet »*, relie par un même *« trait d'union »* des auteurs qui ont, selon Bertrand Visage, qui signe l'éditorial en trop gros caractère, trouvé à satisfaire leur *« goût acharné du plaisir »*, non en quelque débauche suspecte, mais dans la simple *« concision souriante ou la désinvolture des chercheurs de miracles »*. Par ce *« nouvel intimisme »*, ou plutôt ce *« contre-intimisme »* (ici l'explication manque pour justifier la possible réconciliation de ces deux tendances *a priori* distinctes), les invités du banquet, échapperaient *« tout d'un coup »* aux *« contraintes du roman »*, découvrant, par la vertu d'une *« forme imprécise et paresseuse »*, l'*« alternative la plus encourageante »* au genre romanesque.

Nous y sommes. Au-delà d'une maladresse sémantique qu'on voudrait cesser de trouver risible pour pouvoir l'excuser, on prétend organiser un culte littéraire voué à tous ces petits riens du monde et de la vie dont les écrivains en question feraient leur bonheur en même temps que le nôtre. D'un côté, il y aurait le roman, cette forme *« babélique »* dont parlait Léon Bloy, épuisé d'orgueil, exangue à force d'avoir trop servi, devenu inapte à dire le monde, à l'inventer ; de l'autre, le *« texte court »* (mais en quoi est-il une forme en soi ? quand a-t-on pensé la brièveté comme genre spécifique ?), modeste avec sa fraîcheur de source, printanier... Par petites touches légères et spirituelles, il exprimerait le monde comme il est, comme il va, dirait nos petites joies, nos petites tristesses, sans en faire des drames.

La littérature, comme tout art, qu'on le veuille ou non, ne peut être sans rapport avec la gloire. Certes, il est plusieurs manières, et jusqu'aux plus ambiguës, de s'inscrire dans ce rapport. Au-dessus de la tête des plus humbles, de ceux qui, authentiquement, repoussent les prestiges et les privilèges, resplendissent toujours, même invisibles, même obscurcies, des lueurs de cette gloire. Et cela est fort bien. Lorsqu'il rêve d'un *« livre plein de vent, attentif aux intempéries et susceptible de s'émerveiller de tout »*, Gil Jouanard outrepasse-t-il son rôle ? N'est-il pas déjà fort loin, au moins virtuellement, selon son désir, de l'étroit horizon auquel on voudrait le réduire, jusqu'à n'être rien, et « moins-que-rien » ?

Entre petits riens et grand tout, en littérature, l'écart et la contradiction ne sont qu'apparents. Ce n'est pas dans son intérêt pour les pommes que réside le génie de Cézanne, ni dans leurs goûts pour les grandes scènes mythologiques ou dramatiques que la médiocrité et la petitesse des peintres pompiers se donnent à voir.

P. K.

Manuscrits virtuels

Richard Brautigan avait rêvé, dans une nouvelle intitulée « The Abortion : An Historical Romance 1966 », qu'il existait une bibliothèque uniquement destinée aux manuscrits d'auteurs ni publiables, ni publiés et qui aurait été située 3150 Sacramento Street à San Francisco (Californie). Les enfants y apportaient des histoires sur leurs jouets préférés, les adolescents sur leur difficulté à grandir et les personnes âgées, les récits de leurs vies. Cette bibliothèque a vraiment existé à cet endroit et a survécu au tremblement de terre de 1906. Du moins, *en partie*. On l'a retrouvée ensuite à Burlington dans le Vermont (Etats-Unis) mais en 1996, le *New York Times Magazine* a annoncé sa fermeture. Le fonds ainsi que les lunettes et la machine à écrire de l'écrivain ont été transférés à la Fletcher Free Library, une bibliothèque publique, toujours à Burlington. En hommage à la sauce préférée de Brautigan, les serre-livres – ou devrait-on dire les « serre-manuscrits » ? – sont des pots de mayonnaise. La bibliothèque n'accepte pas de nouvelles contributions.

Un site internet devait prendre la relève mais on n'y trouve qu'une annonce *« Coming soon »* avec pour toute illustration un pot de mayonnaise (http : //homepages. together. net/~brautlib/). Les fans de l'auteur et du cyberespace sont venus à la rescousse en créant The Brautigan Virtual Library (http : //www. faximum. com/aha. d/blvread.htm), et l'espace virtuel n'ayant pas de limites, toutes les souscriptions y sont acceptées, à la seule condition que cela soit de la poésie car il faut toutefois l'intervention du bibliothécaire dévoué de la De Monfort University (Angleterre) pour que les textes soient dûment classés par ordre alphabétique d'auteur sur les étagères virtuelles. (Les poètes peuvent donc lui écrire à pka@dmu. ac. uk.) Les droits appartiennent bien entendu toujours à l'auteur qui peut laisser ou reprendre son œuvre et la faire publier par ailleurs s'il en a l'occasion. Intitulé The Little Raven Coffee House (le café du petit corbeau), un autre site permet encore de découvrir des œuvres éminemment personnelles que l'on ne trouve nulle part ailleurs (http : //www. vicon. net/~lilraven/) avec aussi bien des nouvelles que de la poésie. On peut aussi s'y livrer à l'art de la véritable philosophie de café. Peu de choses mais assez délirantes.

Martine Silber

A L'ETRANGER

Salinger et Joyce

Elle s'appelle Joyce Maynard et en 1972, elle avait publié un article dans le journal de l'université de Yale, intitulé, *An 18-Year-Old Looks Back on Life* (« Une jeune fille de dix-huit ans regarde vers son passé »). A la suite de quoi, J. D. Salinger, l'avait invitée à lui rendre visite dans sa résidence de Cornish (Vermont), où il habite toujours, elle y resta neuf mois. L'auteur de *L'Attrape cœur* avait alors cinquante-trois ans. Elle abandonna ensuite ses études pour devenir journaliste et romancière : elle est l'auteur de sept romans (avec l'aide de Salinger pour le premier, *Looking Back*), et a l'intention de publier ses Mémoires en 1999 où elle racontera cette première histoire d'amour... Elle a pour l'occasion rendu visite à Salinger (qui a maintenant soixante-dix-sept ans) pour la première fois depuis vingt-cinq ans et a expliqué à la presse américaine que même si elle a l'intention de ne donner que sa version des faits, lui n'est sans doute pas trop d'accord. Il n'a rien publié depuis trente-quatre ans, a donné son dernier entretien à la presse en 1953 (à part une petite mise au point en 1980), a poursuivi en justice le journaliste Ian Hamilton qui avait écrit un livre sur lui *(A la recherche de J. D. Salinger*, éd. de L'Olivier, « Petite Bibliothèque américaine ». « Le Monde des poches » du 4 mai 1996), et, si l'on a annoncé l'an dernier (« Le Monde des livres » du 21 janvier 1997) la publication par une petite maison d'édition d'un texte paru dans le *New Yorker* en 1965, intitulé *Hapworth 16, 1924*, ce livre n'a encore pas vu le jour.

● **PRIX LITTÉRAIRES**

Le Booker Prize russe, fondé en 1992 avec pour objectif de mieux faire connaître la littérature et les auteurs contemporains russes dans les pays occidentaux, a été attribué au romancier Anatoly Azolsky. Son roman *La Cage*, décrit les aventures d'un scientifique dissident sous le régime soviétique. Ce prix sponsorisé par le groupe alimentaire britannique Booker (le Booker Prize est en Angleterre le plus important des prix littéraires) est doté d'une somme de 12 500 $. Le Whitbread Novel Award a été attribué en Grande-Bretagne à Jim Grace pour *Quarantine*, qui retrace les quarante jours passés par Jésus-Christ dans le désert, celui pour le premier roman à Pauline Melville pour *The Ventriloquist*, celui de biographie à Graham Robb pour son *Victor Hugo*, et celui de poésie à Ted Hughes pour *Tales From Ovid*. Le Whitbread Book of the Year sera sélectionné parmi ces vainqueurs. C'est une jeune romancière de trente-deux ans, Lucía Echevarría, qui a obtenu le plus ancien des prix espagnols, le Nadal, pour son roman *Beatriz y los cuerpos celestes*, qui traite des relations entre parents et enfants. Le prix catalan Josep Plá a été attribué à Valentí Puig pour *L'home del abric*.

AGENDA DREYFUS

Le lundi 12 janvier

● Inauguration d'une exposition autour du manuscrit de *J'accuse... !* La BNF présente dans son Salon d'honneur, 61, rue de Richelieu, le manuscrit de *J'accuse... !* et plusieurs autres pièces majeures qu'elle conserve. Jusqu'au 16 janvier (de 12 heures à 18 heures).

● A 12 heures, 21 *bis*, rue de Bruxelles, 75018 Paris, inauguration d'une plaque rappelant que Zola a vécu dans cette maison, y a écrit *J'accuse... !* et y est mort le 29 septembre 1902.

● A 20 h 30, « Emile Zola : les responsabilités d'un écrivain », débat présenté par Marie-France Briselance avec Madeleine Rebérioux, Henri Mitterand et Alain Pagès. Au siège de la Société des gens de lettres, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 75014 Paris. Entrée libre, tél. : 01-53-10-12-07.

Le mardi 13 janvier

● « Zola dans l'affaire Dreyfus ». Colloque à la Bibliothèque nationale de France, Auditorium de la Galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 75002 Paris, de 9 heures à 13 heures.

● A 16 h 30, cérémonie au Panthéon, avec une allocution de Pierre Drai, premier président honoraire de la Cour de cassation.

● A 18 h 30, conférence de Jean-Denis Bredin, de l'Académie française : « *J'accuse... !*, un moment de la conscience humaine ». Grand amphithéâtre de la Sorbonne, 45, rue des Ecoles, 75005 Paris.

Du 13 au 17 janvier

● A 21 heures, au Théâtre de l'Alliance française.

J'accuse... !, mise en scène de Claude Confortès, avec Pierre Lafont et Frédéric Tokarz.

Le samedi 17 janvier

De 9h30 à 18h30, journée d'études sur le thème « Le mouvement ouvrier et le combat contre l'antisémitisme, 1898-1998 », organisé par l'association Mémorial 98 (01-42-72-28-60), à la mairie du 3e arrondissement (2, rue Eugène-Spuller, 75003 Paris)

★ Pour tout renseignement sur les manifestations du centenaire, on peut s'adresser au Centre d'études sur Zola et le naturalisme, 61, rue de Richelieu, 75002 Paris (tél. : 01-47-03-9-41 ; fax : 01-47-03-89-40) ou au secrétariat de la Société internationale d'histoire de l'affaire Dreyfus (tél. : 01-40-47-88-49 ou 01-48-07-88-29).